RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XVII. LIV. 1 ET 2

PARIS

LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCV

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

Paris ..... **30** francs.
Départements et Union postale ..... **32** —

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint-Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 10 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *R*ig Véda, traduits et commentés, publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *R*ig Véda. 3 vol. gr. in-8°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re liv. In-4°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0.50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-'Ochchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, t. I, 1re et 2e parties. In-4° avec figures dans le texte et 3 pl. photogravées. 18 fr.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCV

Tous droits réservés.

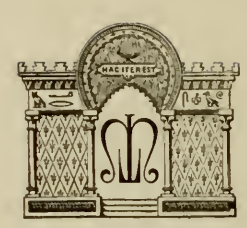

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

NOUVELLE SÉRIE

TOME PREMIER

PARIS

LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCV

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE

IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

1

2

3

1-2. Seal-Bead bought in Aintab. — 3. Relief from Arslan-Tepe, now in Malatia.

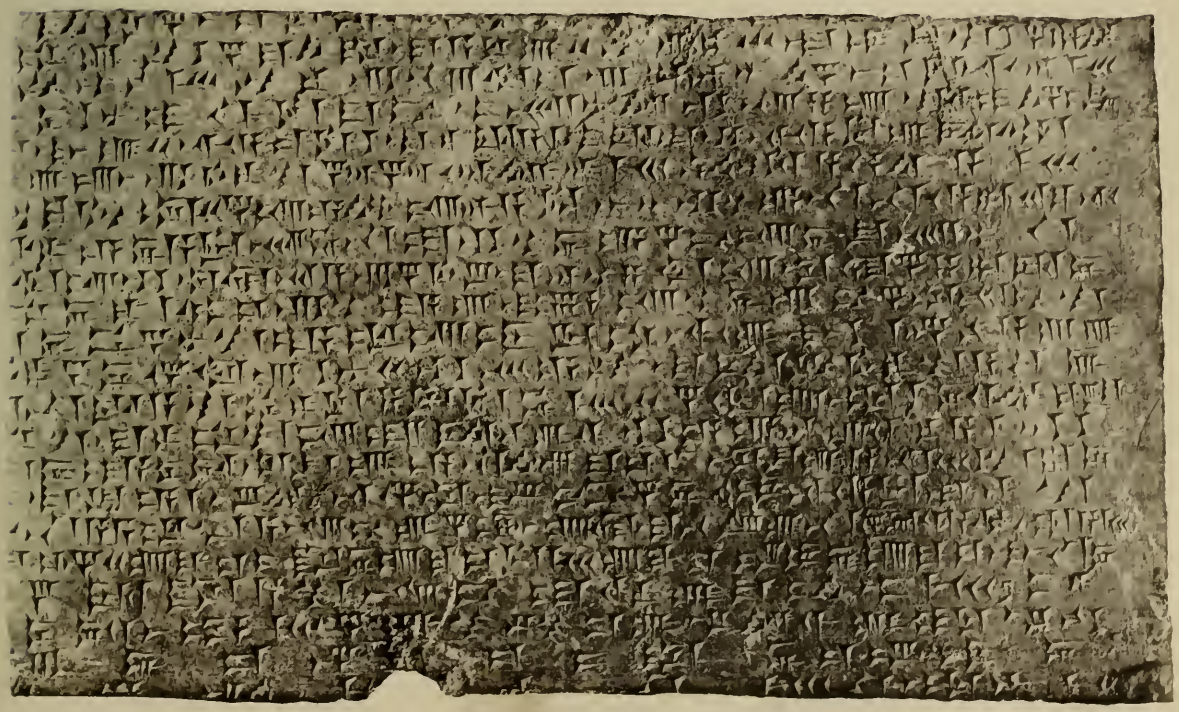

Cliché de M. Moucot.

Phototypie Sylvestre, Lyon.

LE BUSTE DE LA COLLECTION BARACCO, VU SOUS TROIS ASPECTS DIFFÉRENTS

1

3

2

1-2. TERRE CUITE DU MUSÉE DE BERLIN — 3. STATUE N° 100 DU VATICAN

MASQUES DE MOMIE EN PLATRE DE LA COLLECTION GRAF

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1895 Fascicules I et II

CONTENU : 1) Varia, von A. WIEDEMANN. — 2) Inscriptions du tombeau de Psametik à Saqqarah, par G. DARESSY. — 3) Note on pre-Hellenic finds (avec une planche), by D. G. HOGARTH. — 4) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par Fr.-V. SCHEIL. — 5) Lettre de M. BOURIANT à M. Max MÜLLER sur le mur de Horemheb à Karnak. — 6) Une fonction judiciaire de la XIIe dynastie et les Chrématistes ptolémaïques, par A. MORET. — 7) Çà et là, par E. CHASSINAT. — 8) Lettre à M. MASPERO sur deux monuments assyriens de Lyon, par M. LEY (avec une planche). — 9) Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, par G. MASPERO. — 10) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par Fr.-V. SCHEIL. — 11) Une classification des sens du mot [hieroglyphs], par A. MORET. — 12) Varia, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 13) Notes prises dans le Delta, par Georges FOUCART. — 14) De quelques localités voisines de Sidon, par G. MASPERO. — Bibliographie.

VARIA

VON

A. WIEDEMANN

1. Naos-Stele des alten Reichs zu Oxford. Ashmolean Museum. Obere Horizontalzeile von rechts nach links [hieroglyphs]. Vertikalzeile rechts und links gleichlautend [hieroglyphs]. Innenfeld : Mann sitzt vor einem Altar, darüber einige Gaben nennende verwischte Zeichen. Darunter horizontal [hieroglyphs]. Dann vertikal rechts [hieroglyphs] und links [hieroglyphs].

2. Die merkwürdige von Schiaparelli entdeckte und edirte[1] Inschrift des Her-χuf[2] hat mannigfache Behandlungen erfahren und besonders durch die in ihr erwæhnte Uebermittelung eines Zwerges an den ægyptischen Kœnig zu Erœrterungen Veranlassung gegeben. Ich selbst habe vor etwa 1 1/2 Jahren mich über dieselbe geæussert, doch ist die betreffende, mir noch jetzt ansprechend erscheinende Bemerkung an einer dem Ægyptologen ferner liegenden Stelle[3] erschienen und mœchte ich dieselbe daher

1. *Tomba egiziana inedita della VI dinastia*, p. 50 ff.

2. Bei der Umschrift ægyptischer Worte habe ich in der vorliegenden Arbeit an der hergebrachten Methodik festgehalten, möchte aber diese Gelegenheit benutzen um zu erklären, dass, meiner Ueberzeugung nach, in allem Wesentlichen Maspero bei seinen sorgsamen und umsichtigen Untersuchungen über die äg. Aussprache im Gegensatz zu anderweitigen Vorschlägen, das Richtige getroffen hat. Wenn ich trotz dieser Erkenntniss seine Vokalisation hier nicht angewendet habe, so geschieht dies nur, weil mir einzelne Nebenpunkte noch nicht scharf genug festgestellt zu sein scheinen, um eine systematisch gleichmässige Wiedergabe des Ægyptischen zu ermöglichen, und ich es daher vorzog, rein conventionnelle, für die Aussprache nach keiner Richtung hin bindende Formen zu geben.

3. *Am Ur-Quell*, IV, S. 5 f.

hier wiederholen : Als wünschenswerth galt es für den « Tanz an der Thür des Grabes » — der einen Theil der Bestattungsfeier ausmachte — Zwerge zur Verwendung bringen zu kœnnen[1]. Hieraus erklæret es sich, dass die Kœnige es mit ganz besonderer Freude begrüssen, wenn ihnen einer ihrer Beamten einen gut tanzenden Zwerg verschaffte. Kœnig Àssà aus der 5 Dyn. erhielt einen solchen von dem an den Küsten des südlichen rothen Meeres zu suchenden Lande Punt. Dem Kœnige Pepi II der 6 Dyn. ward ein solcher aus dem « Geisterlande » tief im innern Afrika gebracht. Letzterer wird bezeichnet als ein « *Denk* der Tänze des Gottes, um zu erfreuen das Herz, um zu beglücken das Herz des Kœnigs, » er verstand demnach seine Kunst so gut, dass der Kœnig selbst über diese würdige Art der Gottesverehrung Freude empfinden konnte. Ein solcher *Denk* muss eine sehr angenehme Stellung gehabt haben, denn in der Schilderung des Daseins des seligen Königs wird in den Pyramidentexten[2] u. a. hervorgehoben : « Er (der Kœnig) ist ein Denk der Tænze des Gottes, welcher erfreut das Herz des Gottes. » — Nahe liegt es naturgemæss, wie dies Maspero in seiner vortrefflichen Behandlung der Stelle[3] gethan hat, diese Zwerge in Zusammenhang zu bringen zu dem zwergartigen Gotte Bes, der u. a. als Wæchter des Sonnengottes[4] auftrat und dessen Gestalt als Apotropaion gegen Dæmonen galt. Die Bes æhnelnden Zwerge kœnnten an der Grabesthür tanzen um sich nahende böse Geister zu verscheuchen, ähnlich wie die Klageweiber zu solchem Zwecke Zweige schwingen und wild herumspringen[5]. Da jedoch diesbezügliche Texte fehlen, so muss der Zusammenhang der Zwerge mit Bes Vermuthung bleiben, wæhrend die Bedeutung, die der Her-χuf-Text diesen Wesen zuschreibt, wohl sicher auf dem Wunsche beruht, einen Zwergtanz am Grabe aufführen lassen zu kœnnen.

Erman[6] hat gemeint, der Eifer, den Pepi II für den Zwerg zeige, habe etwas übertriebenes, unreifes, der Kœnig sei damals erst etwa 8 oder 9 Jahre alt gewesen. Dieses Alter berechnet er in der Weise, dass er annimmt, der Kœnig kœnne zur Zeit des Todes Pepi I 2 Jahre alt gewesen sein, Mer-en-Rā habe 4 Jahre regiert, im 3ten Jahre der Regierung Pepi II habe die Bringung des Zwerges stattgefunden. Die letzte Zahl ist überliefert, die erste nur vermuthet, die mittlere will Erman aus dem Turiner Kœnigspapyrus erschliessen, welcher an der in Betracht kommenden Stelle 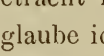 nicht 14 Jahre schreibe. Trotz dieser Aufstellung glaube ich an der bisherigen, von mir in meiner Aeg. Gesch. S. 206 übernommenen Lesung 14 Jahre festhalten zu müssen. Das betreffende Fragment nr. 59[7] nennt bekanntlich keine Namen, sondern giebt nur die Zahlen, deren Zutheilung an bestimmte Monarchen dadurch mœglich wird, dass einer derselben 90 + X Jahre regiert und wohl sicher dem nach Manetho nahezu 100 Jahre herrschenden Kœnige Pepi II entspricht. Sein Vorgænger war Rā-mer-en; von den

1. Pap. Berlin I, l. 194 ff. (12 Dyn.); Stele Mariette. *Mon. div.*, pl. 61 (20 Dyn.); Piehl, *Inscr.*, 44, 73. Bereits in einer Darstellung der 4 Dyn. (L. D. II, 36), sieht man neben den schon Tanzenden eine nackte Zwergin stehn, bereit sich an den Vorführungen zu betheiligen.

2. Pepi I, l. 401 = Rà-mer-en, l. 573.

3. *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 187.

4. Vgl. Krall in Benndorf, *Heroon von Gjœlbaschi-Trysa*, p. 80 f.

5. Vgl. Maspero, *Lectures historiques*, fig. 90.

6. *Æg. Z.*, 1893, S. 72.

7. Lepsius, *Auswahl der wichtigsten Urkunden*, pl. 4.

Zeichen, die seine Jahre ergaben, ist im Papyrus nur der obere Theil erhalten. Zunæchst die Spitze des ⎧ und der Beginn der Ligatur für ⊖⊙, dann ein Klecks, an dessen unterem Ende der Bruch entlang læuft, endlich die obere Hælfte von 4 Vertikalstrichen. Den Klecks berücksichtigt Erman's Auffassung der Angabe nicht. Da aber sonst in dem Papyrus nirgends sich ein derartiger überflüssiger Punkt findet, ferner die Zahl stets unmittelbar oder doch nahezu dem ⎧⊖⊙ folgt, hier aber bei Vernachlæssigung des Punktes erst 7mm dahinter stænde, so haben wir in letzterem gewiss der obern Theil eines Zeichens zu sehn, dessen Fortsetzung mit der übrigen untern Hælfte der Zeile abgebrochen ist. Dieses Zeichen aber kann unter Erwægung der sonstigen Schreibweise des Papyrus nur eine 10 gewesen sein; für eine 20 steht der übrig gebliebene Kopf des Zeichens zu nahe an den 4 Vertikalstrichen.

Eine weitere Folgerung hat Pietschmann[1] aus dem Auftreten des Zwerges zu ziehn gesucht. Er læsst ihn in Zusammenhang stehn mit den Satyrn des Osiris, welche bei Diodor, I, 18, erwæhnt werden, und meint, diese Satyren seien aus der ægyptischen Osiris-Mythe, welche für diese Schilderung des Osiris-Dionysos-Zuges nach Æthiopien benutzt worden sei, hier eingefügt. Allein; thatsæchlich enthælt die Schilderung Diodors keinen einzigen Zug, der ursprünglich dem Osiris-Mythos angehœrt haben müsste, sie trægt vielmehr, ganz entsprechend der griechischen Quelle, der sie entstammt[2], vœllig griechisches Gepræge, so dass man als Prototyp dieser gesammten Schilderung des Osiris-Zuges von vorn herein den Dionysos-Mythos vermuthen wird. Und hier sind wir in der glücklichen Lage, dies auch beweisen zu kœnnen, denn, was Pietschmann auffallender Weise übersehn hat, der zu Grunde gelegte Dionysos-Mythos ist in der benutzten Form bei demselben Diodor IV. 5 erhalten geblieben und hier finden sich an der entsprechenden Stelle die Satyrn wieder, die diesmal Dionysos mit sich führt. Æthiopien wird dabei nicht genannt, kœnnte also bei der Umdeutung auf Osiris eingefügt worden sein; da aber Diodor nur einen Theil seiner Quelle wieder giebt, so hat es vermuthlich bereits in dem Dionysos-Mythos gestanden, in dem es dann, entsprechend dem griechischen mythologischen Sprachgebrauch, nur ein Name des Gœtterlandes gewesen sein wird. Hat man aber je das Land zu lokalisieren versucht, dann wird man darunter nicht das afrikanische Æthiopien verstanden haben, sondern das asiatische, d. h. hier Indien, wohin sich der Zug des Dionysos vor allem richtete. In den Darstellungen dieses indischen Zuges erscheinen denn auch mit grosser Regelmæssigkeit die Satyrn[3]. Wenn Erman[4] als Stütze für die Pietschmann'sche Ansicht anführt, zur Zeit des Tiberius werde Osiris einmal Gott von Ægypten und Herrscher des Geisterlandes (𓏏𓅓𓏏𓂋𓂋𓂋) genannt, so dachte der Ægypter bei letzterem kaum an einen irdischen, geographisch fassbaren Begriff, wie der Verfasser der Her-ꜣuf-Inschrift bei seinem

1. *Æg. Zeitschrift*, 1893, S. 73 f.
2. Vermuthlich Hekatæus von Abdera; vgl. u. a. Schwartz, *Rhein. Mus.*, 40, S. 232 f. wo dieser seine frühere Ansicht, Dionysius Scytobrachion sei die Quelle, zurücknahm. Vgl. dagegen Bethe, *Quæstiones Diodoreæ mythographæ*, Gœttingen, 1887.
3. Vgl. Græf, *De Bacchi expeditione Indica monumentis expressa*, Berlin, 1886; Lucian, *Dionysos*, 1 sqq.
4. *Æg. Z.*, 1893, p. 73; vgl. 1894, S. 67.

Geisterlande[1], sondern an das Land, als dessen Herrscher Osiris thatsæchlich galt, in dem die , die Verstorbenen[2], hausen, d. h. an die Unterwelt.

3. Viereckige, schœn gearbeitete Kalkstele des Kestner-Museum zu Hannover Nr. 11. Unter dem Zeichen 8 von rechts nach links laufende Horizontalzeilen:

(9 vertikal) . Unten sitzen Mann und Frau vor einem Altar, auf dem Gaben liegen und über welchem steht . Der Name des Todten war Amen-em-ḥât, Sohn des Antef, Sohn des Kemsa; die Anordnung, so dass der Grossvater an der Spitze der Genealogie steht und dann Vater und Sohn folgen, entspricht einer in der 12ten Dyn. auch sonst, z. B. in der Biographie des Chnumḥotep zu Benihassan, vorkommenden Sitte. Es ist die Inversio excellentiæ, welche das alte Reich noch in der Schreibung von Titeln, wie hatte, die sich spæter aber auf die Stellung der Adjektiva und und der Gœtternamen in den Kœnigsnamen und einigen stereotypen Phrasen, wie beschrænckte, hier aber wenigstens in der hieroglyphischen Schrift — seltner im Hieratischen, nicht in der Aussprache — dauernd üblich blieb.

Der Titel des Stelen-Inhabers, den Erman[4] wiedergiebt « Vorsteher von Hœrnern, Klauen und Federn » findet sich auch sonst mehrfach als (Stele Louvre C. 2 bei Gayet, pl. 2; Brugsch, *Thesaurus*, p. 1233; Piehl, *Inscr.*, 4 E; Sharpe, II, 22; Pierret, *Louvre* II, 107. — 12 Dyn.), als (Stele Leyden, V, 13, im Katalog, V, 7. — 12 Dyn.), als (*Rec. de Trav.*, IV, p. 122, 126; Piehl, *Inscr.*, 83-4; Turin, *Cat.*, 1456. — 18 Dyn.), als (*Mém. du Caire*, V, pl. 5; cf. p. 416, 426, wo Bouriant liest und übersetzt « Vorsteher für das Elfenbein und die Metalle ». — 18 Dyn.), als (Leps, *D*, II, 250 a. l. 3 = Golenischeff, *Hammamât* pl. 15. — 11 Dyn). Als Eigenname tritt auf (Louvre Stele C. 15; Gayet, pl. 54;

1. Das Determinativ , welches hier hinter steht, determinirt in der Unâ-Inschrift Z. 15 ff. den Namen der Neger. — Ein Zusammenhang des Wortes mit dem spæten « Erde, Boden » scheint ausgeschlossen.

2. Brugsch, *Wœrterb.*, S. 112.

3. Statt hat das Orginal das Untertheil von und an der Stelle von * einen viereckigen Kasten, durch den das Messer læuft.

4. *Führer durch das Kestner-Museum*, p. 10.

cf. Pierret, II, 29; de Rougé, *Cat.*, p. 81, liest Mur-Kau). Nahe läge es zunächst den Titel dem häufigen gleichzusetzen und dabei sich der Gewohnheit, besonders der Pyramidentexte, zu erinnern, statt des ganzen Hieroglyphenbildes nur einen Theil desselben zu schreiben. Dem steht jedoch entgegen, dass derselbe Mann beide Titel neben einander tragen kann, wie ein [1] oder ein Ḥoremḥeb der 18 Dyn.[2] Noch weniger kann man als Parallelen analoge Ausdrücke des Arabischen, wie « Herr der Klauen und Zæhne » herbeiziehn, da diese nur den Besitzer derartiger Organe, hier den Luchs[3], bezeichnen, nicht Titel bilden. Die wahrscheinlichste Erklærung ist, « Herr des Elfenbeins, des Weihrauchs ( ), der Straussenfedern, des Metalls », so dass es ein Beamter war, welcher die Tribute oder Tributmagazine, insbesondere für die Südlænder, unter sich hatte, was zu den von Bouriant edirten Darstellungen des Grabes des Ḥor-em-ḥeb, in denen Elfenbein, Metalle, Straussenfedern, Thierhæute, Ochsen herbeigebracht werden, stimmt. Mit der Verwaltung des Viehs, wie Erman[4] meinte, hat der Titel demnach Nichts zu thun.

Das Selbstlob, welches der Todte sich auf der Stele spendet und welches im Einzelnen dem Verständnisse grosse Schwierigkeiten entgegenstellt, findet sich auf Stelen der 12 Dyn. in zahlreichen, in der Form abweichenden, im Gedanken aber entsprechenden Beispielen, am ausgeführtesten und typischsten auf der Stele des Ântef im Louvre C. 26[5]. Fast wœrtlich finden sich hier einzelne Sætze unserer Stele wieder, so Z. 17-8 der Todte sei gewesen und « ein Vater dem Schwachen, ein Gatte der Wittwe, ein Zufluchtsort dem Ausgestossenen. » Das letzte Wort findet sich in solchem Zusammenhange nur hier; de Rougé (*Not. somm.*, p. 88) gab es mit « orphelin » wieder und in dieser Bedeutung ging es in die Lexika über, ward von Brugsch (*Wœrterb. Suppl.*, 1325) mit dem aram. טִפְלָא verglichen und von Erman[6] als ein Beweis der Verwandtschaft der Ægyptischen und Semitischen angeführt. Allein; die Uebersetzung ist nur errathen, und da das Ægyptische eine uralte Wurzel « ausspeien, ausbrechen » besitzt, von der das Wort « Feuchtigkeit » sich ableitet und mit der die Ægypter selbst den Namen ihrer Göttin in Verbindung brachten, so liegt es weit næher hierher zu ziehn und als « der Ausgestossene » aufzufassen, was in den Zusammenhang auch besser passt als die Waise. Damit fællt freilich die Mœglichkeit eines Zusammenhanges des æg. Wortes mit טִפְלָא, um so mehr, als letzteres auf eine gut semitische Wurzel טפל « schwach, zart, jung sein » zurückgeht, von der die Bedeutung Kind erst abgeleitet ist. Als Beweis für eine

1. Grabkegel Nr. 53, 167, bei Daressy, *Mém. de la Mission du Caire*, t. VIII, p. 277, 287, wo der Zusammenhang eine Wiedergabe des mit « Kaufmann » zu verbieten scheint, es vielmehr als Variante des unserer Stele ergiebt.

2. *Mém. de la Mission du Caire*, t. V. pl. V.

3. Z. B. 1001 Nacht, übers. von Weil, t. II, p. 426.

4. Die von diesem Ægypten, S. 142, Anm. 3 Anfang citirten Stelen Mariette, *Cat. Abydos*, Nr. 590, 601, 679, nennen Beamte des Titels , bez. .

5. Publ. Gayet, *Stèles de la XIIe dyn.*, pl. 14 ff.; Piehl, *Inscr.* pl 5 ff.; Pierret, *Inscr. du Louvre*, II, 25.

6. *Zeitschr. d. Deutsch. Morgl. Ges.*, t. 46, S. 122; er übersetzt « Waise, Kind oder æhnlich. »

ægyptisch-semitische Verwandtschaft würde ich es aber nur anerkennen zu kœnnen glauben, wenn gleiche Wurzeln gleiche Bedeutung besitzen, aber nicht wenn gelegentlich Derivate sich in der Bedeutung zu decken scheinen, da in solchem Falle der Zufall eine viel zu grosse Rolle spielen kann.

4. Rosellini, *Mon. stor.*, t. III, 1, pl. zu p. 107 ff., hat 5 Holztæfelchen mit dem Bilde Amenophis I publizirt. Er copirte dieselben in der Sammlung Salt zu Livorno, welche 1826 von Karl X angekauft ward. Der Katalog von Champollion führt p. 56 als D 15-19 (cf. Champollion-Figeac, *Egypte anc.*, p. 302) fünf derartige Tæfelchen auf, doch læsst sich aus seiner Beschreibung nicht ersehn, ob es in der That die von Rosellini edirten Stücke sind. Jetzt befinden sich von diesen im Louvre nur die Nummern A, C, D (Salle hist. nr. 342, 339, 340). Nr. E (Kœnig hælt den Lœwen am Schwanz) gelang es mir in der zu Rom vor der Mitte unseres Jahrhunderts zusammengestellten Sammlung Kestner, jetzt in Hannover, wieder zu finden; über den Verbleib von B vermochte ich Nichts fest zu stellen.

5. In den *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XVI, p. 16 sqq. hat Crum in trefflicher Weise einige aus Wadi Halfa stammende Texte des Museums zu Oxford edirt[1]. Als Ergænzung gebe ich hier drei aus Wadi Halfa stammende, von Colonel Holled Smith 1886-8 geschenkte Denkmæler, die ich 1893 im British Museum copirte und benutze diese Gelegenheit, um dessen Leiter, Herrn Wallis Budge, für die Bereitwilligkeit und Liebenswürdigkeit, mit welcher er mir die Schætze der ihm unterstellten Sammlung zugænglich machte, auch œffentlich meinen wærmsten Dank auszusprechen :

Nr. 1019. Thürpfosten eines Tempels, Sandstein, mit einer Vertikalzeile: , ein Rest der Dedikationsinschrift Thutmosis III, der hier in Wadi Halfa einen Tempel weihte[2]. — Nr. 1021. Stelenfragment. Im obern Register erhœhte, in der Inschrift vertiefte Arbeit; erhalten nur die rechte Seite. Oben Reste der geflügelten Sonnenscheibe. Darunter steht der Kœnig mit und dem Stabe in der Hand, den Helm auf dem Haupte vor einem Gotte, von dem freilich nur die Spitze des Szepters , auf dem aufsass, erhalten ist. Ueber dem Szepter vertikal (die letzten zwei Gruppen nur zum Theil erhalten), über dem Kœnig . Vor demselben Darunter die Anfænge zweier Horizontalzeilen und . — Nr. 1022. Sitzende Figur (ohne Kopf); über die linke Schulter hængt ; auf den Beinen hælt sie ein Band mit der oberflæchlich ein-

1. Meine Copien, welche ich 1893 mit freundlicher Erlaubniss der H. Evans vor den Denkmælern nahm, geben bei dem Text Nr. 3 in Vertikalzeile 6 kein vor ; in Z. 7 glaubte ich den ausgekratzten und wieder eingesetzten Namen noch lesen zu kœnnen. Bei Text Nr. 4 schien mir das Ende (der Untersatz von ist auf dem Orginale nicht eckig, sondern abgerundet) zu sein.

2. Champollion, *Lettres*. Paris, 1868, p. 102; *Notice*, p. 37.

gegrabenen und daher nicht leicht lesbaren Inschrift

6. Die von mir in der *Æg. Z.*, 1883, S. 125, veröffentliche Inschrift einer Holztablette[1] hat in letzter Zeit zwei Behandlungen[2] erfahren, welche mich veranlassen, auf dieses in meinem Besitz befindliche Stück nochmals zurück zu kommen. In drei Punkten weicht Erman von meiner Auffassung ab. Zunæchst liest er, ebenso wie Spiegelberg, am Schluss der dritten Zeile nicht wie ich es that. Dies ist, da im Hieratischen beide Zeichen gleich geschrieben werden, mœglich; die Lesung ist hier von der Auffassung des Sinnes des gesammten Textes abhængig. Anders steht es mit dem zweiten Punkte. Erman meint, ich hætte ohne Noth am Anfang der zweiten Zeile vor ergænzt; er will Z. 2 nicht zu Z. 1, sondern zum folgenden ziehn und sieht in den am Schluss genannten Beamten das , den Hofstaat, der Prinzessin. Auch ich hatte zunæchst auf Grund meines Textes allein Z. 2 und 3 für eine Ueberschrift der Namensliste gehalten; als ich mich aber entsann, dass Paralleltexte vorliegen, auf die ich dann auch in meiner ersten Arbeit hinwies, die Erman jedoch in seinem Aufsatz nicht berücksichtigt hat, und diese zu Rathe zog, ergab sich, dass hier (in nr. 3) zwischen dem Namen und ein stand. Um den Leser sofort darauf aufmerksam zu machen, dass demnach Z. 2 zu 1 in ein Genitivverhæltniss stehe, habe ich das , welches eine Trennung der Zeilen und damit die nunmehr von Erman vorgeschlagene Erklærung ausschliesst, in Klammern beigesetzt. Dass der eine Text aber das setzt, der andere es fortlæsst, zeigt, dass der Ægypter glaubte, es ohne Schaden für den Sinn fehlen lassen zu kœnnen, und spricht damit gegen Spiegelberg's Vorschlag, das als Zeichen eines Dativus commodi zu deuten und die Tablette für eine an einen Weihgegenstand gebundene Dedikationsinschrift zu halten; eine Vermuthung, gegen die auch spricht, das die Ægypter ihre Dedikationstexte auf die geweihten Objekte zu schreiben pflegten, von einem Anbinden der Widmung jedoch für das alte Ægypten bisher nichts bekannt ist.

Die Nichtberücksichtigung der Paralleltexte hat Erman noch zu einem dritten Widerspruch gegen mich geführt. Er datirt den Text jünger, auf Grund der Eigennamen und in die 20 Dyn., auf Grund des Titels[3] in die zweite Hælfte der thebanischen Zeit. Allein, der Name Nefer-renpt ist im neuen Reiche so hæufig, dass er keine sichere Datierung gestattet, und wenn Ta auch seltener ist — er findet sich z. B. für einen (*Proc. Bibl. Arch.*, XV, p. 524), auf Stele Wien Nr. 63

1. Der Anfang lautet (oder). Dann folgen Eigennamen.

2. Erman, *Æg. Z.*, 1893, S. 125, und Spiegelberg, *Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 65 f.

3. Die Stelle ist auf der Tablette schlecht erhalten, so dass es mœglich, wenn auch nicht wahrscheinlich, wære, dass der Titel zu lesen sei.

(Bergmann, *Rec. de Trav. rel.*, t. XII, p. 18), auf einem Uschebti in Bulaq (Loret, *Rec.*, IV, 101); auf der Lederrolle Virey (*Mém. du Caire*, I, p. 503) — so genügt doch auch er nicht zur Gewinnung so genauen zeitlichen Ansatzes. Der Titel endlich findet sich u. a. auch für einen Beamten Thutmosis III (Stele Leyden V. 10; cf. Lieblein, *Dict. des noms*, Nr. 595). Diesen immer unsichern, auf Grund von Namensformen oder Titeln gemachten Schlüssen steht die positive Thatsache gegenüber, dass die Rhindtablette Nr. 3 ihre Prinzessin in Verbindung zur Rā-men-χeper (Thutmosis III) bringt und dass Rhind am Eingange des Grabes Reste einer Versiegelung unter Amenophis III fand. Zweifeln kœnnte man nur, ob die Tablette von der Beerdigung der Prinzessin — Erman bezeichnet dieselbe als Prinzesschen, doch vermag ich nicht zu erkennen, woher er die Kindheit der im Texte nur als bezeichneten Prinzessin erschlossen hat—herrührt, oder spæter von einer die Mumien controllierenden Commission aufgezeichnet ward. In letzterem Falle læge in dem mit den Rhind-Tesseren zugleich gefundenen Ostrakon mit einem Prinzessinennamen eine vorlæufige Notiz der betreffenden Beamten über eine vorgefundene Mumie vor.

In den Kreis solcher Revisionsnotizen mœchte ich auch die von Spiegelberg, *Rec.*, t. XVI, p. 64-7, in dankenswerther Weise veröffentlichten Ostraka des Louvre ziehn. N. 666 als das Verzeichniss von 15 von einer Commission unter Ramses II vorgefundenen Prinzessinen, die dann auch nicht Tœchter dieses Kœnigs zu sein brauchen. Man entgeht dadurch der immerhin bedenklichen Hypothese[1], dass gerade diese 15 Tœchter in den erhaltenen Listen der Kinder des Kœnigs fehlen sollten. Ostrakon 2261 scheint der Entwurf des Anfangs des Berichtes über eine Mumienuntersuchung zu sein. Im Jahre 53 Ramses II war der Kœnigssohn Seti, den geboren hatte die Nefertâri dem Prinzen Set-ḥer-χepeš-f von (d. h. welcher gehœrte zu) den Kœnigskindern Seiner Majestæt, gefolgt von dem kœniglichen Schreiber u. s. f. Der Text sollte dann wohl die Untersuchung der Græber durch diese Commission, in der Seti also Kœnigssohn im weitern Sinne des Wortes (vgl. *Æg. Z.*, 1885, S. 79; *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XII, p. 261) war, berichten. Unter Annahme eines flüchtigen Entwurfs erklært sich die unklare Fassung der Sætze des Ostrakons ohne Weiteres. Ostrakon 2262 hatte ich nach Vorgang Devéria's für eine Vermæhlungsanzeige gehalten, Spiegelberg erklært es æhnlich als eine Anzeige der Verehelichung an ein Bureau. Jetzt scheint es mir wahrscheinlicher, dass sich die Notiz darauf bezieht, dass im Jahre 42 Ramses' II die Leiche der Arit, der Gattin des Prinzen Sa-Mentu controllirt worden ist[2].

7. Im British Museum befindet sich unter Nr. 929 eine angeblich zu Memphis gefundene Canope mit Menschenkopf und der Inschrift (sic)

1. Cf. Devéria, *Cat. des manuscrits du Louvre*, p. 203 sq.

2. Bei dieser Gelegenheit mœchte ich einen von mir *Æg. Z.*, 1883, S. 34, begangenen Irrthum verbessern. Das auf den Weinetiquetten der Ramesseums hæufige ist nicht eine Bezeichnung Thebens oder ein Gœttertitel, sondern der Name eines auch sonst, besonders im grossen Papyrus Harris, erwæhnten Weinguts zu Theben.

. In der Cartouche hat man versucht, den Namen zu zerstœren, doch ist trotzdem das erste Zeichen noch ganz klar, die übrigen wenigstens lesbar geblieben. Birch, der die Canope *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. V, p. 79, citirte, scheint bei ihr an Net'em-t, die Stammmutter der 21ten Dynastie, gedacht zu haben, doch widerspricht dem das den Namen erœffnende , welches vielmehr auf die Gattin des Ḥor-em-ḥeb hinweist, deren Grab demnach den Arabern gleichfalls zugænglich gewesen ist.

8. In den *Proceedings of the Soc. of Bibl. Arch.*, t. XV, p. 522 ff., hat sich Spiegelberg das Verdienst erworben, die Beamten des neuen Reiches zusammen zu stellen. Mit Recht weisst er dabei darauf hin, dass Nr. 4 der Sohn von Nr. 3 war; hinzuzufügen ist, dass auch Nr. 5 in diese Familie gehœrt. Dies macht bereits die Art und Weise wahrscheinlich, in der er im Grabe des Reχ-mâ-Rā (*Mém. du Caire*, t. V, p. 169) als auftritt; bewiesen wird es durch das Inschriftfragment Nr. 59 des Musée Calvet in Avignon, welches in vier Vertikalzeilen erhalten hat . Vielleicht ist mit ihm der auf einem Grab-Kegel erscheinende (*Mém. du Caire*, t. VIII, p. 273, nr. 1) identisch. — Bei der Litteratur zu Nr. 7 kann nachgetragen werden : Grabkegel Daressy nr. 112 (*Mém. du Caire*, t. VIII, p. 283) und Stele Avignon Nr. 88.

Ælter als die von Spiegelberg genannten Mænner ist der (Leps., *D.* II, 149.—11 Dyn.). Jünger, etwa 26 Dyn., (Sarkophag im Louvre; cit. Lieblein, *Dict.*, Nr. 1056), (Sarkophag 1704 in Florenz, Cat. Schiaparelli, S. 440 ff) (*Rec. de Trav. rel.*, t. VIII, p. 65). Hæufig ist der Titel auf den der 22-26 Dyn. angehœrenden Denkmælern der Mont-Priester von Theben, deren Zusammenstellung in Interesse der ægyptischen Beamten-Erforschung sehr wünschenwerth wære.

Die Zeit des als Nr. 27 aufgeführten (statt 1883, p. 27 liess : p. 127), ergibt sich annæhernd aus dem Felsproskynema von Sehel (Mar., *Mon. div.*, pl. 70, 21)[2], in dem er die Cartouchen Amenophis III adorirt. Eine Inschrift von Bigeh (Petrie, *Season in Egypt*, pl. 13, nr. 334) setzt ihn geradezu unter Amenophis III. Sein Grab (Litteratur bei Wiedemann, *Æg. Gesch.*, S. 397, Anm. 2; Suppl., S. 46) liess er unter Chu-en-âten zu Theben anlegen ; seine Erœffnung schreiben sich für 1879 Villiers Stuart und für 1872 Ebers (*Cicerone*, t. II, 248) zu, an dem Eingange steht eingekratzt « 1860 Herr Mustapha Noak (?) hat das aufgemacht. » Da Rāmes bereits unter Amenophis III war, erscheint seine Identitæt mit dem Soldaten-und Hausvorsteher Amenophis III, dessen Grab bei Tell el Amarna liegt (ed. Bouriant, *Mém. du Caire*, t. I, p. 9 ff) wohl ausge-

1. Beispiele für die Combination dieser Titel, *Æg. Z.*, 1890, S. 48.
2. Er erscheint ebenda pl. 72, 50 vor Anukit.

schlossen. Ein weiterer unter Chu-en-âten war , dessen Grab Daressy bei Tell el Amarna fand (*Rec. de Trav. rel.*, t. XV, p. 38).

9. Viereckiges Relieffragment der 19 Dyn. in Hannover. Kestner-Museum, Nr. 17. Rechts eine aus einem Blumenbeet emporsteigende Sykomore, aus der zwei Arme herauskommen, der rechte hælt eine flache Schüssel mit Broden, der linke eine Libationsvase. Das aus letzterer fliessende Wasser fangen zwei knieende Gestalten, Mann und Weib auf; zu Füssen des Baumes stehn zwei als Mann und Weib charakterisirte Vœgel mit Menschenkoepfen, das Haupt zur Erde gebeugt. Ueber den Personen in Vertikalreihen . Ueber der ganzen Darstellung eine Horizontalzeile von links nach rechts . Die Fortsetzung der Platte befindet sich im Berliner Museum Nr. 7322 (383; wenig deutlich publ. Ohnefalsch-Richter, *Kypros*, pl. 39) doch sind bei der Zertheilung des Denkmals einige Zeichen, etwa in der Breite einer Vestikalzeile verloren gegangen. Hier steht links eine typisch dargestelle[1] Dattelpalme mit Früchten; aus ihr kommen die Haende; das Wasser fængt ein Mann auf, wæhrend eine hinter ihm knieende zweite Gestalt fortgearbeitet worden ist. Zu Füssen der Baumes stehn zwei Seelenvœgel. Die Vertikalzeilen lauten über dem Manne von rechts . Dann folgt eine Zeile von links, das Ende der Formel der Hannovrer Platte enthaltend . Die von links kommende Horizontalzeile besagt .

Die Kapitelüberschrift, mit der der Vertikaltext beginnt, ist die der Kapitel 59-62 des Todtenbuchs, der Text selbst der etwas abgeænderte des Kapitels 67, welches auch in thebanischen Texten (vgl. Naville I, p. 72; II, p. 127) vorkommt. Die Darstellung der Gœttin im Baum hat der thebanische Text zu cap. 63[2], der Turiner zu 57 und 59, von denen ersteres im Titel von dem spricht, letzteres eine Anrufung der enthaelt[3]. Die Gœttin im Baume ist demnach Nut, doch kommt daneben auch Hathor, die Herrin der Amenti[4], selten Isis, Serkit oder Neith vor. In Græbern[5], auf Særgen[6] und auf Stelen[7] ist die Darstellung hæufig; in spæter

1. Vgl. z. B. den Altar 1754 zu Turin (Petrie, *Phot.*, 219) oder die grosse Thonform 17044 im British Museum zur Herstellung eines solchen Palmbaums, der wohl zur Einlage als Mosaik dienen sollte.

2. Vgl. die Bilder *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XV, pl. 17.

3. Die Fortsetzung des Textes, in der die Gœttin dem Todten Wasser und Hauch verpricht, findet sich auf der Libationsvase des Louvre Inv. 908 (Pierret, *Inscr. du Louvre*, II, 113 ff, übers. auch. Renouf, *Transact. Soc. Bibl. Arch.*, t. VIII, p. 218, der als Grundbedeutung der Sykomore der Nut, die Regenwolke ansah). Eine zweite Anrufung dieser Sykomore der Nut, welche Libationswasser giebt in Mitten der Bewohner des Westens (Amenti), enthælt Todtenb. cap. 152 Z. 7 f, doch fehlt der betreffende Passus in den thebanischen Texten bei Naville, t. II, p. 432.

4. Z. B. Tb. 52, l. 4 (fehlt im thebanischen Text); Wilkinson, M. e. C. II Ser., pl. 36, A.

5. Vgl. Rosellini, *Mon. civ.*, pl. 134 Nr. 1 = Champ. *Mon.*, II, 184 nr. 1 = Dümichen, *Hist. Inschr.*, II, pl. 44; Wilk. *M. a. C.* II Ser., pl. 32; Rosell. *Mon. civ.*, pl. 134 Nr. 3. *Mém. du Caire*, t. V, 390, 406, 473.

6. Z. B. Sickler, *Auflœsung der hierogl. Gemälde auf einem Mumienkasten*, Tafel., Fig. 1.

7. Z. B. Berlin 7291 (379); Florenz 2593; British Museum bei Sharpe, *Inscr.* II, pl. 89, Turin 159 bei Lanzone, *Diz. di mitologia*, pl. 151 Nr. 2, wo über der Seele steht . Vgl. den Text aus Wien. *Rec. de Trav. rel.*, t. IX, p. 45.

Zeit wird gelegentlich[1] der Baum durch eine von Zweigen umgebene Frau ersetzt. Die Bedeutung des Bildes hat, so viel ich sehe, Maspero[2] zuerst klar gestellt. An dem Wege von dieser Welt zum Jenseits, also im Westen, stand ein Baum, aus dem die hier weilende Gottheit der in die Ewigkeit wandernden Seele Speise und Trank darbot. In Folge dieser Rolle, die sich zumeist in einer Sykomore abspielt, erhielten Hathor und Nut den Beinamen « Herrin der Sykomore » und nicht etwa, wie E. Meyer[3] meinte, von der Sykomore aus mâfek, aus der nach Tb. cap. 109, l. 3 = 149 l. 7 Rā hervortritt, und die Meyer dem Himmelsbaum der indogermanischen Sagen gleichstellte[4].

Der Inhaber des Reliefs scheint sonst nicht bekannt zu sein; einen ähnlichen Vokalreichen Namen trug der Prophet der Amon [ ] einer Turiner Stele (Lieblein, *Dict. des noms,* 810); der Tempel der Seχet ist vermuthlich der von dem Kœnig Saḥurā der 5 Dyn. gegründete, zu Memphis, allem Anscheine nach in der Nähe des Serapeums gelegene Bau[5].

10. Kleine oben abgerundete Stele. Samml. Kestner Nr. 20, 19-20 Dyn. Unter dem Zeichen des Himmels hockt der Ibiskœpfige Thoth auf dem Zeichen [ ], auf seinem Haupte Mondsichel und Sonnenscheibe, auf den Knieen [ ] tragend. Vor und hinter ihm je eine stehende Gestalt, welche einen Arm zu ihm erhebt, den andern schræg nach

1. Berlin. Stele 2118 (241) aus der Ptolemaeerzeit; Lanzone, *Diz. di Mit.*, pl. 154.
2. *Études de Mythologie*, t. II, p. 223 sqq.
3. *Æg. Z.*, 1877. S. 156 f.
4. Vgl. für die thatsæchliche Bedeutung dieser Sykomore-die thebaischen Texte bei Naville II, p. 247, 385 reden bei dieser Gelegenheit œfters von 2 Sykomoren-Wiedemann, *Æg. Z.* 1878 S. 101. In dem Hymnus an Hathor eines Dubliner Papyrus (éd. Pierret, *Ét. égypt.*, p. 83 sq; Naville, *Tb.* I, p. 212) ist von der gleichen Sykomore, nicht von der Sykomore der Hathor, die Rede. Es heisst hier : Ich komme lobpreisend die Herrin der Unterwelt (Hathor), um zu erfreuen das Herz dessen der in ihr (der Unterwelt) ist (d. h. des Sonnengottes). Gegeben sind der Himmel und beide Lænder dem Horus (der Morgensonne). Ich bin unter der Sykomore am Tage seines Aufganges. » Der Baum stand demnach im Osten an der Stelle, an welcher die Sonne aufging.
5. An der Lesung der Göttinnennamens Seχet (vgl. Renouf, *Proc. Soc. Bibl. Arch.*, t. XII, p. 346, 365 sqq. glaube ich angesichts von Varianten wie [ ] und [ ] (*Æg. Z.*, 1872, S. 121 f.; 1868, S. 103; Lanzone, *Diz. di Mit.*, pl. CCCLXIII, 1) festhalten zu müssen. Wenn dem gegenüber Erman (*Ægypten*, S. 363; *Æg. Z.*, 1891, S. 38) den Namen Seχmet gelesen hat, weil ein etymologisierender Text (Destruction des hommes, l. 14-15) den Namen der Gœttin mit dem Worte seχem « in Besitz nehmen » zusammen bringt, so kann solcher Angabe keine bindende Beweiskraft zugeschrieben werden. Einmal kümmern sich diese Texte wenig um die genaue Form der Worte, sondern suchen nur allgemeine Æhnlichkeiten, so dass beispielsweise der gleiche Text (l. 72-73) [ ] âāḥ « Mond » (copt. S. ⲟⲟϩ, M. ⲓⲟϩ) mit [ ] ânḥ « umgeben » (M. ⲟⲛϩ sepimentum) zusammenbringt. Ferner kœnnte bei dieser Etymologie nicht an den Namen, sondern einen Titel der Göttin gedacht sein; es würde sich dann um das Wort seχem-it (für die Lesung des Zeichens [ ] seχem, nicht χem, vgl. bereits *Æg. Z.*, 1867, S. 32; 1868, S. 17) « die mächtige » und nicht um seχem « in Besitz nehmen » handeln und ein Zusammenwerfen der ursprünglich verschiedenen, gelegentlich freilich bereits von den alten Ægyptern verwechselten Zeichen [ ] und [ ] mit im Spiele sein. — Als zweite Instanz für die Lesung Seχmet ist ein Pyramidentext angeführt worden, in dem Pepi I, l. 63, [ ], Rā-mer-en, l. 84, [ ] hat. Allein, hier hat man es nur mit einer Haplographie zu thun; der Schreiber hatte [ ] zu schreiben, liess ein *m* aus und schrieb [ ]. Dass seχmet hier die richtige Form ist, zeigt Pepi II, l. 91, welcher die Lesung des Pepi I giebt und der Zusammenhang, welcher stets von dem [ ] spricht.

unten hælt, und über dem Haupte ★ trægt. Darunter Inschrift in 8 Vertikalzeilen

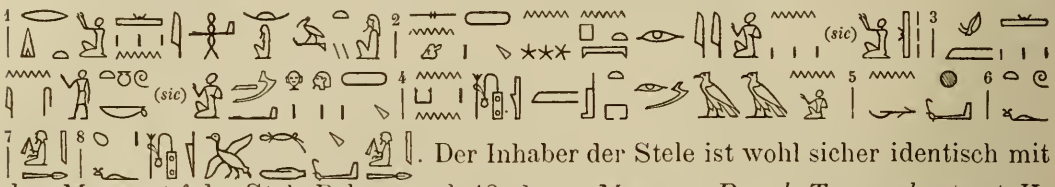

. Der Inhaber der Stele ist wohl sicher identisch mit dem Maa-neχt-f der Stele Belmore, pl. 18, dessen Maspero, *Rec. de Trav. rel.*, etc., t. II, p. 179 f. gedenkt, wæhrend dem Sohne Pa-šed einige der *l. c.*, p. 175, aufgeführten Denkmæler angehœren werden.

Äāh-Thoth wird auch sonst von den ȧst-Maā-Beamten angerufen (*l. c.*, p. 168), wæhrend im Allgemeinen die Erwæhnung dieser combinirten Form selten ist (cf. Lanzone, *Diz. di Mit.*, pl. 37, p. 84 sqq.), wenn auch gelegentlich[1] Thoth (hier geschrieben) geradezu gleich gestellt wird. An andern Stellen werden beide Gestalten getrennt gehalten. So hockt in einer Darstellung bei Lanzone, *l. c.*, pl. 38, der Ibiskœpfige mit auf dem Haupte, während ihm ein Cynocephalus, bezeichnet als das überreicht. — Weit auffallender als die Anrufung des Mondes ist die der Sterne, da ein Sternkult im eigentlichen Sinne des Wortes in Ægypten sonst nicht bekannt ist. Mehrfach mit Sternen auf dem Kopfe abgebildete Frauen sind die Nachtstunden im Gegensatze zu den von der Sonnenscheibe gekrœnten Tagstunden, also keine Sterngottheiten. Ebenso ist der Stern nur Attribut bei zahlreichen Gestalten des Ȧm-ṭuat, wie z. B. dem ★ (Sharpe u. Bonomi, pl. 11 B) und charkterisirt dieselben nur als næchtliche Gottheiten. Als Attribut ist er auch aufzufassen bei den seltenen Statuetten eines Gottes, der ihn oben auf dem Haupte trægt, denen aber Inschriften fehlen. Mariette[2] dachte bei ihnen an den Erdgott Seb, Maspero[3] mit mehr Wahrscheinlichkeit auf Grund astronomischer Darstellungen an Osiris-Sȧḥu, Osiris-Orion, doch liess sich, da den verschiedensten Gottheiten hie und da ein Stern zugewiesen wird, hier keine Sicherheit gewinnen. Die Erwæhnung von ★ hinter und vor mehrern Sternbildern im Papyrus Wilbour (cf. Maspero, *Ét. égypt.*, II, p. 5) hat mit dem Kulte ebenso wenig etwas zu thun wie der hæufige Wunsch, die Seele des Todten mœge im Himmel unter den Sternen weilen und æhnliche Phrasen[4]. Auch daraus, dass in spæter Zeit als Ideogramm für Gott gelegentlich ★ gebraucht wird, darf man ebenso wenig einen Rückschluss auf eine ursprüngliche Sternnatur aller oder nur der meisten Gœtter ziehn als etwa aus dem für dasselbe Wort vorkommenden und oder aus für Gœttin auf ihre Schakal-, Sperber-, Schlangen-Natur. Da aber ausser der Kestner-Stele auch ein Text aus der Zeit Ramses II[5] einen Sterngott, den Ibiskœpfigen , der hier neben dem Gotte [6]

1. *Lamentations d'Isis*, ed. Horrack, p. 4, l. 3.
2. *Not. de Boulaq*, p. 159.
3. *Cat. de Boulaq*, p. 161.
4. *Tb.*, cap. 127, l. 6; 101, l. 7; *Rec. de Trav. rel.*, t. XIV, p. 189 u. s. f.
5. Mariette, *Abydos*, t. II, pl. 19 *b*.
6. Vgl. für diesen u. a. Lepsius *Götter der 4 Elemente* in *Abh. der Berlin. Ak.*, 1856, S. 187 ff.

auftritt, nennt, so geht daraus hervor, dass im Nilthale wenigstens gelegentlich auch ein wirklicher Sterndienst statt gefunden hat.

11. Zu den von Maspero, *Rec. de trav. rel.*, etc., II, p. 159 sqq., III, p. 103 sqq., zusammengestellten Denkmælern der Ast-Maā-Beamten kœnnen folgende beide Stücke nachgetragen werde : *a*) Grosser Uschebti aus Thon, bemalt, Oxford. Queen's College, mit der Inschrift (cf. *l. c.*, II, p. 172 sq., 119) — *b*) Elle aus Theben mit der Aufschrift (cf. *l. c.*, II, p. 179 sq.). — Die Elle ist publ. Stobart, *Egyptian Antiquities*, Paris, 1855, pl. 4, in welchem seltenen Werke sich, pl. 1, auch die von mir *Æg. Gesch.*, S. 255 citirte Stele aus El Kab vom Jahre 44 des Amenemḥā III edirt findet.

12. Oben abgerundete Sandsteinstele im Style der 20 Dyn. Kestner-Museum Nr. 23. Zu oberst ein stehender Widder neben dem grossen Fæcher, über ihm , vor ihm ein Altar mit einem Libationsgefæss und Blumen. Es wird hier der Gott in der Gestalt seines heiligen Thieres vorgeführt, wie dies auch sonst auf Stelen der thebanischen Zeit vorkommt[1]. Darunter rechts ein Altar mit zahlreichen Gaben, links eine adorirende Frau mit langer Perrücke und gefranztem Kleid. Zwischen beiden 4 Vertikalzeilen in ziemlich flüchtig eingegrabenen Hieroglyphen, die die Stele als einen Votivgegenstand, kein Todtendenkmal, erweisen : (sic) « Lobspreisungen dem Amon-Rā, dem Herrn der Throne der Welt in Theben, dem Sitze der Macht, dem Obersten der Gœtter, dem Herrn des Himmels, der schafft das Oben und das Unten[2]. Er gebe Leben, Heil, Gesundheit, Schœnheit, Ehren, Geliebtwerden deiner Person, du Gefolgsfrau des Amon-Rā, grosse Preiserin der Hathor, Rā. » — Der Name der Inhaberin Rā findet sich zumeist als mænnlicher Eigenname[3], kommt daneben aber auch als weiblicher[4] vor; beliebt war er vor allem zur Zeit der thebanischen Dynastien.

13. Das Ashmolean Museum zu Oxford bewahrt u. a. 4 blauglasirte Thon-Uschebti des als Geschenk von C. D. E. Fortnum, der sie 1867 in Theben von Mustapha Aga erhielt. Zwei derselben tragen das 6te Capitel des Todtenbuch, die beiden andern folgende auffallende Inschrift . Der erste Theil des Textes, « ich bin der ruhende Sturmwind, der hervorgeht aus Hermopolis, » ist klar; den zweiten wage ich nur mit

1. Stele in Turin bei Maspero, *Rec. de Trav. rel.*, t., II, p. 114, und Stele in meinem Besitz. Cf. *Le Muséon*, t. VIII, p. 223.

2. Vgl. *Pap. Boulaq*, 17, pl. 2, l. 1.

3. Piehl, *Proc.*, t. X, 531; Loret, *Rec.*, t. IV, p. 108; Leps., *D.*, III, 62 *b*; Champ., *Not.*, p. 615, 631 (Mar., *Mon. div.*, pl. 70, 16); Leyden Stele V, 45 und 107.

4. Louvre Stele C. 73; Leyden Stele V, 12; Stele Paris Bibl. Nat. (Ledrain, *Mon. de la Bibl.*, pl. 18.)

allem Vorbehalt zu übersetzen als « ich lebe indem ich salbe ( ) das Gesicht des grossen Hundskopfaffen » (sc. des Gottes Thoth). Vgl. *Tb.*, cap. 5.

14. Vor nahezu 15 Jahren hatte ich Gelegenheit im Landhause des H. Bankier Meuricoffre zu Neapel eine grosse Statue aus hartem Sandstein des Kœnigs Osorkon I kennen zu lernen (cit. *Æg. Gesch.*, S. 553). Von ihr waren zwei Fragmente erhalten. Zunæchst die Büste, an deren Brust vorn stand , am Gürtel befand sich der Cartouchenrest , am Rückenpfeiler . Dann ein Theil der Basis mit darauf stehenden Fuss, neben dem man liest .

15. Blaugrüner, unten abgebrochener Thonuschebti. Kestner-Museum, V. C. 25. Vorn die Inschrift 1 2 3 4 . Ein zweiter Uschebti des Kœnigs Amasis ist in Berlin Nr. 7483. Die Inschrift zeigt hier zwar andere Zeilenabtheilung, aber sonst keine Varianten, doch sind am Schluss noch einige Zeichen erhalten, aus denen hervorgeht, dass die Fortsetzung des Textes lautete . Von sonstigen Uschebti des Kestner-Museums sind erwæhnenswerth, drei hœlzerne mit und drei ohne Inschrift des Kœnigs Seti I, zwei thœnerne des (vgl. Wiedemann, *Die Us'ebti des* in Museum Westreenianum des Haag), zwei weissgelbe gemalte, thœnerne, mit schwarzer Inschrift des (2tes Exemplar), ein hœlzerner des , ein grosser hœlzerner des . Ein bemaltes, sehr schlecht gearbeitetes Holzexemplar trægt die Inschrift .

16. Eine eigenthümliche Monumentklasse bilden grün glasirte Thonplatten annæhernd von der Form von Halbkreisen, mit eingegrabenen Inschriften. Eine solche (unteres Kreissegment) aus Athribis, jetzt in Kopenhagen, hat Niebuhr (*Reisebeschreibung nach Arabien*, I, pl. 11 A) und dann Piehl (*Rec.*, I, p. 201) edirt; eine zweite (unteres Segment), welche die gleichen Personen nennt, aus dem Louvre Pierret (*Rec. d'inscr.*, II, p. 88); eine dritte (oberes Segment) aus dem Mut-Tempel zu Karnak Mariette (*Karnak*, pl. 47 *b*). Eine vierte (oberes Segment) aus der Sammlung Wallis war im Herbst 1893 im South Kensington Museum zu London ausgestellt, ihre linkslæufige Inschrift lautet 1 2 3 . Eine fünfte (unteres Segment) ist in Oxford. Ashmolean Museum, H. 85, die Inschrift ist linkslæufig 1 2 3 4 5 . Am wahrscheinlichsten erscheint die bereits von Mariette angedeutete Vermuthung, dass diese Stücke æhnlich wie die Plættchen von Tell el Jehudyie zu Mosaikartigen Einlagen Verwendung gefunden haben.

17. Unter den kleinern Denkmælern des Kestner-Museums ist vor allem beachtenswerth eine bereits von Lepsius (*Chron.*, S. 136, Anm. 5) und Wilkinson (*M. and C.*, V, p. 11) erwæhnte, hübsch gearbeitete, stehende Statuette der Saitenzeit aus grün glasirtem Thon. Diese weibliche Ibiskœpfige Figur læsst beide Arme an den Seiten des Kœrpers herabhængen, ihre Krone ist abgebrochen. Sie stellt einen weiblichen Thoth dar und dies bestætigt in gewissen Sinne die Angabe des Plutarch, *De Iside*, 43, Selene habe in Ægypten eine φύσις ἀρσηνόθηλυς und steht in Zusammenhang mit der von Spartian, *Caracallus*, c. 7 verzeichneten Notiz : « Quamvis Græci vel Ægyptii eo genere quo feminam hominem etiam Lunam deum dicant, mystice tamen deum dicunt. » In alter Zeit ist Thoth stets mænnlich, die Bildung einer weiblichen Parallelfigur wird ein Ausfluss der Tendenz der Saitenzeit sein, jeder mænnlichen Gœttergestalt ein weibliches Complement zur Seite zu stellen, wie dies mit Rā-t, Tum-t, Ḥor-t u. a. geschehn ist, deren künstliche Construirung noch der Umstand zeigt, dass keine unter ihnen einen Mythus zu entwickeln vermocht hat.

18. Im Museum zu Salisbury befindet sich eine gut gemalte, oben abgerundete Holzstele mit klar aufgezeichneten Hieroglyphen. Zu oberst die geflügelte Sonnenscheibe mit den Schlangen, links und rechts bezeichnet als . Darunter der Todte vor den stehenden Gœttern Rā, Osiris, Isis, Nephthys und den 4 Todtengenien. Dann die Inschrift . Zu wære das Wort « Einschneider von Inschriften » (Brugsch, *W.*, 132; *S.*, 153 f.) zu vergleichen.

19. Eine sehr interessante Inschrift aus Kuft hat Daressy in diesem *Recueil*, XVI, p. 44, verœffentlicht. Da sich der Herausgeber mit ihrer Wiedergabe in Majuskeln begnügt hat ohne Weiteres hinzuzufügen, so mœchte ich mir hier einige Bemerkungen gestatten. Der Text selbst lautet unter Beifügung der Lesezeichen : ὑπὲρ εὐχῆς τῶν ἀγγέλων Ἐμεσηνοὶ ἀνέθηκαν. (2) Νοοῖς τὸν ἀρχειερέα Διόνυσιν ἐν τῇ καλῇ ἡμέρᾳ. Μήσθη (3) Ἀραβία. Βάσ[σ]ος ἔγραψεν μεγάλῃ τύχῃ τῶν ἀγγέλων. (4) Ὑπὲρ σωτηρίας τῆς οὐιξιαλατίωνος λεγ γ̄ Γαλλικῆς καὶ αἴλας (5) Ῥικήστων τῶν ὑπὸ Οὐικτωρῖνον πραιπόσιτον (6) ἔτους ζκχ̄ μηνὸς (7) Λώου ε̄ι. Das Datum, welches nach syrischer Sitte retrograd geschrieben ist, ist 627 der Seleucidenæra; der genannte Tag fællt, da der Lous der letzte Monat des makedonischen Kalenders ist, in den September 316 n. Chr. Ein Emesener findet sich bereits in einer æltern Inschrift in Ægypten im Jahre 168 n. Chr. erwæhnt (*C. I. Lat.*, III, 1, Nr. 67), doch war er nur ein Besucher des Landes, dessen Heimath für das Erscheinen seiner Landsleute in unserer Inschrift nicht als Erklærung beigezogen werden kann. Das Auftreten derselben ist auffallend, da von einem Stationieren von Emesenern im Nilthale ebenso wenig etwas bekannt ist wie von einem solchen von Theilen der Legio III Gallica, welche stehend in Phœnice lagerte, wæhrend in Ægypten unter Marcus und noch unter Honorius die Leg. II Traiana, in letzterer Zeit ausserdem Leg. I Maximiana, I und II Valentiniana,

II Flavia Constantia, III Diocletiana standen[1]. — Sehr auffallend ist ferner die Gruppe αἴλας Ῥικήστων. Zunæchst kœnnte man bei dem ersten Worte erinnert werden an die Stadt Ælana am rothen Meere, die Procop., *Bell. Pers.*, I, 19, Ἀϊλάς; Philostorg., *Hist. eccl.*, III, 6, Ἀειλά nennen, und an einen Beinamen der Leg. III denken, doch ist dies sehr unwahrscheinlich, da dann für das Ῥικήστων jede Erklärung fehlte. Næher liegt es in dem Worte ein græcisirtes ala zu erkennen, wenn eine solche auch sonst (Lydus, *De Mag.*, I, 46) mit ἴλη wiedergegeben wird, und dann in dem Texte eine ala unmittelbar neben einer vexillatio genannt würde. Die Nennung eines præpositus hat dagegen keine Bedenken, da auch andere Texte, z. B. ein solcher von 313 n. Chr., tribuni et præpositi neben einander als « Abtheilungführer » auftreten lassen. Allmæhlig ist spæter præpositus gerade so wie in der constantinischen Zeit meist præfectus für den Führer jeder selbstændigen Truppe verwendet worden[2]. In Ῥικήστων muss ein Landes- oder. Volksname stecken, bez. am Anfange ein Zahlzeichen, welche ebenso als Zusatz hinter ala treten, wie bei andern in Ægypten stehenden Alen, der ala I Hiberorum, ala II Armeniorum und anderen, doch wage ich die offenbar fehlerhafte Gruppe nicht mit Bestimmtheit zu emendieren.

Die sonst genannten Persœnlichkeiten, von denen der Oberpriester Dionysios, dessen man gedenken und an den Arabien sich erinnern soll (vgl. das häufige ἐμνήσθη, er hinterliess ein Andenken), offenbar die Hauptperson und einer der Boten ist, für die Bassus die Inschrift weihte, sind unbekannt. Das in Betracht kommende Ereigniss fællt in die Zeit der Streitigkeiten zwischen Constantin und Licinius. Ersterer hat damals, nach dem Vertrage vom 1 Mærz 317 und vor dem offenen Ausbruch des Krieges 323, im Orient Verhandlungen angeknüpft. So ist von einer persischen Gesandschaft 321 die Rede, welche sich um die Freundschaft Constantins bemüht haben soll (Nazar., *Pan. Const.*, 38), obwohl doch Licinius Kaiser des Ostens war. In æhnlichen Zusammenhang mag auch die Inschrift von Kuft gehœren, wenn sich auch bei unserer Unkenntniss des Verlaufes der Dinge im Oriente dafür einstweilen kein Beweis erbringen læsst.

20. Auf einer stuckirten Leinewand des British Museum (7036) findet sich unter der geflügelten Sonnenscheibe aufgemalte ΜΗ ΛΥΠΟΥΣΙΛΒΑΝΟΣ (2) ΟΥΔΙΣΑΘΑΝΑΤΟΣ ΕΝΤΟ (3) ΚΩΣΜΩΤΟΥΤΩ d. h. μὴ λυποῦ Σιλβανός, οὐδεὶς ἀθάνατος ἐν τῷ κόσμῳ τούτῳ. Zum Zeichen, wie der hier angewendete Trostspruch die heidnische Zeit überdauerte, bewahrt die gleiche Sammlung (1046) eine Steininschrift, welche nach dem Christusmonogramm lautet : ΜΝΗΜΕΙΟΝ ΤΗΣΤ (2) ΜΑΚΑΡΙΑΣ ΔΕΙΔΟΥΣ (3) ΕΤΕΛΕΥΤΗΣΕ ΝΕΝΤΩΜΗΝΙ (4) ΦΑΜΕΝΩΘΙΗΤΗΣΑ = ΙΝΔΙΚ (5) ΜΗΛΥΠΗΘΗΣΟΥΔΕΙΣ ΑΘΑΝΑΤΟΣ, also μνημεῖον τῆς τ' μακαρίας Δείδους, ἐτελεύτησεν ἐν τῷ μηνὶ Φαμενωθὶ η τῆς α ἰνδικ(τιῶνος), μὴ λυπηθῇς, οὐδεὶς ἀθάνατος.

21. Einer der häufigsten Wünsche auf den ägyptischen Grabmonumenten ist, dass bestehn bleibe der Name des Todten, bez. der Hinterbliebene rühmt sich, den Namen des Verstorbenen leben gemacht zu haben. Im Allgemeinen erklärt man diesen Wunsch

1. Vgl. Mommsen, *Hermes*, XXIV, S. 202.
2. Vgl. Mommsen, *l. c.*, S. 207 f., 269 f.

des Fortlebens in der Erinnerung damit, dass man hoffte, in solchem Falle der Todtenopfer nicht verlustig zu gehn. Dies mag im Grossen und Ganzen richtig sein, die ursprüngliche Veranlassung des Wunsches ist aber wohl eine weiter gehende. Gerade so wie man die Mumie später nur als eine der verschiedenen möglichen Incorporationsformen der Seele ansah, während zur Einführung der Mumifizierung jedenfalls der Glaube Veranlassung gab, das Leben der Seele sei an die Fortdauer ihrer irdischen Hülle geknüpft, so wird es auch bei der Erinnerung gewesen sein. Das Ersterben der Erinnerung veranlasste den endgültigen Tod des Verblichenen. Hierauf weist es hin, wenn noch jetzt am Congo geglaubt wird [1] — bieten doch gerade die Negerreligionen [2] zahlreiche Parallelen zum altägyptischen Glauben — die Menschen lebten nach dem Tode nur so lange fort, als die Erinnerung an sie von Seiten ihrer Angehörigen wach ist; darüber hinaus zerfliessen die Gestorbenen in das Nichts. Eine solche Denkweise erklärt auf das Beste die Sitte, der besonders die Pharaonen huldigten, ihren Namen auf unzählige kleine Gegenstände, Skarabäen, u. s. f. zu setzen; sie wollten dadurch in der Erinnerung fortleben und sich auf diese Weise die Unsterblichkeit sichern.

Bonn, 12 Juli 1894.

INSCRIPTIONS DU TOMBEAU DE PSAMETIK A SAQQARAH

PAR

G. Daressy

Parmi les richesses que renferme le Musée de Gizèh, on compte la vache d'Hathor, l'Osiris et l'Isis en basalte trouvés par Mariette dans une tombe de la XXXe dynastie, dans la nécropole de Saqqarah. Le tombeau où ces chefs-d'œuvre de l'art saïte ont été découverts est à quelques centaines de mètres à l'ouest de la pyramide d'Ounas; les statues étaient placées dans des niches creusées dans les murs d'une chambre souterraine. Les parois de la salle funéraire sont couvertes d'inscriptions qui n'avaient pas été publiées jusqu'ici : M. de Morgan ayant fait déblayer entièrement le puits cette année, j'ai pu copier tous les textes, qui sont analogues à ceux des pyramides. Les variantes qu'on peut y noter aideront parfois à la compréhension de ces formules si difficiles à traduire à cause de leur concision.

Mur nord. — Titre horizontal : 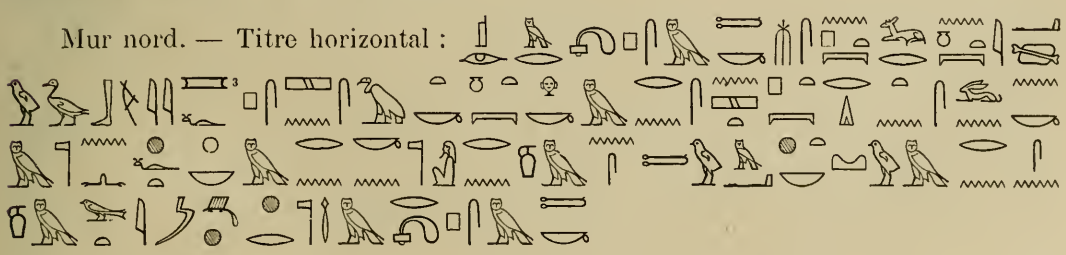

1. Vortrag von Pechuel-Lösche in der *Ges. für Erdkunde zu Berlin*, 7 Mai 1887.
2. Vgl. für diese W. Schneider, *Die Religion der afrikanischen Naturvölker*, Münster, 1891, und die daselbst verzeichnete, sehr zerstreute Litteratur.
3. Hor-hotep, l. 1-3.

Texte vertical :

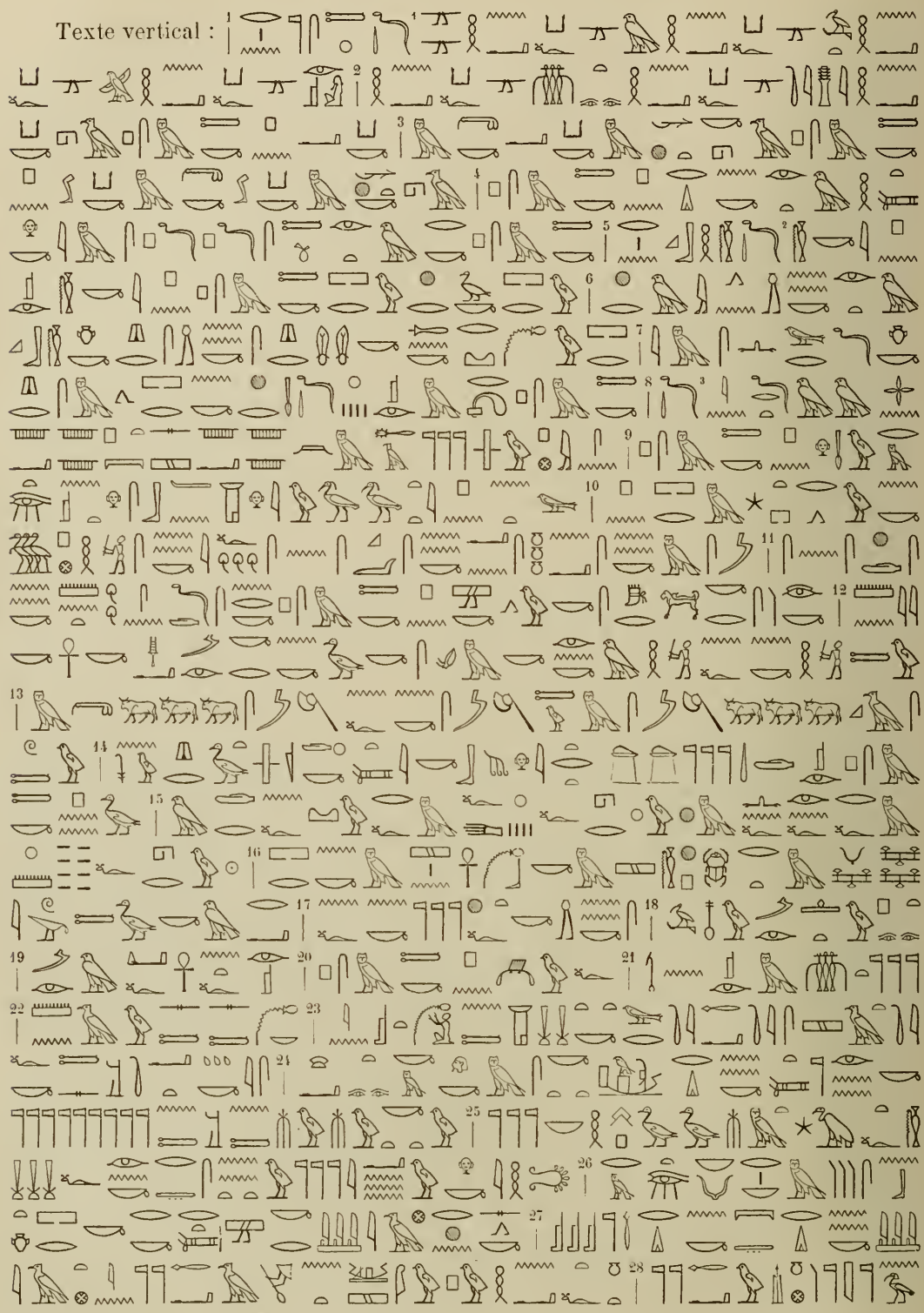

1. Ounas, l. 72-77. — 2. Ounas, l. 78-82. — 3. Hor-hotep. l. 72-86 et 294-300; Mirinri, l. 338-345, très abrégé.

Mur est, au nord de la porte :

1. Ounas, l. 65-71; Hor-hotep, l. 174-178. — 2. Hor-hotep, l. 182-184. — 3. Ounas, l. 19-20. — 4. Bak-n-ranf, *b*, l. 8-10. — 5. Hor-hotep, l. 405-407; Bak-n-ranf, *b*, l. 10-12. — 6. Bak-n-ranf, *b*, l. 12, et *a*, l. 1-3. — 7. Cf. l. 158-159.

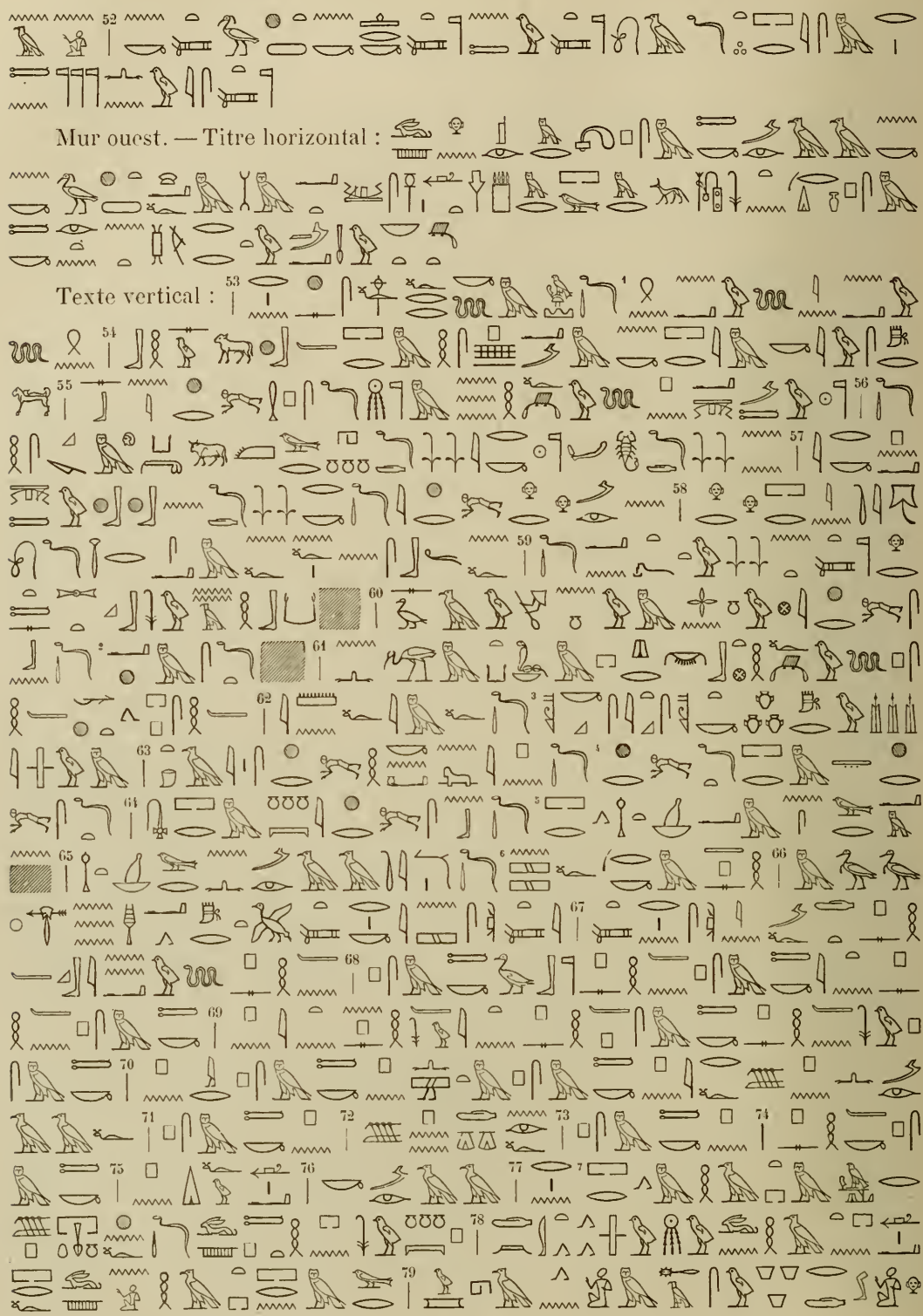

1. Ounas, l. 300-311. — 2. Ounas, l. 334-337. — 3. Ounas, l. 320-321. — 4. Ounas, l. 322-323. — 5. Ounas, l. 328-329. — 6. Ounas, l. 312-317. — 7. Bak-n-ranf, *b*, l. 1-6.

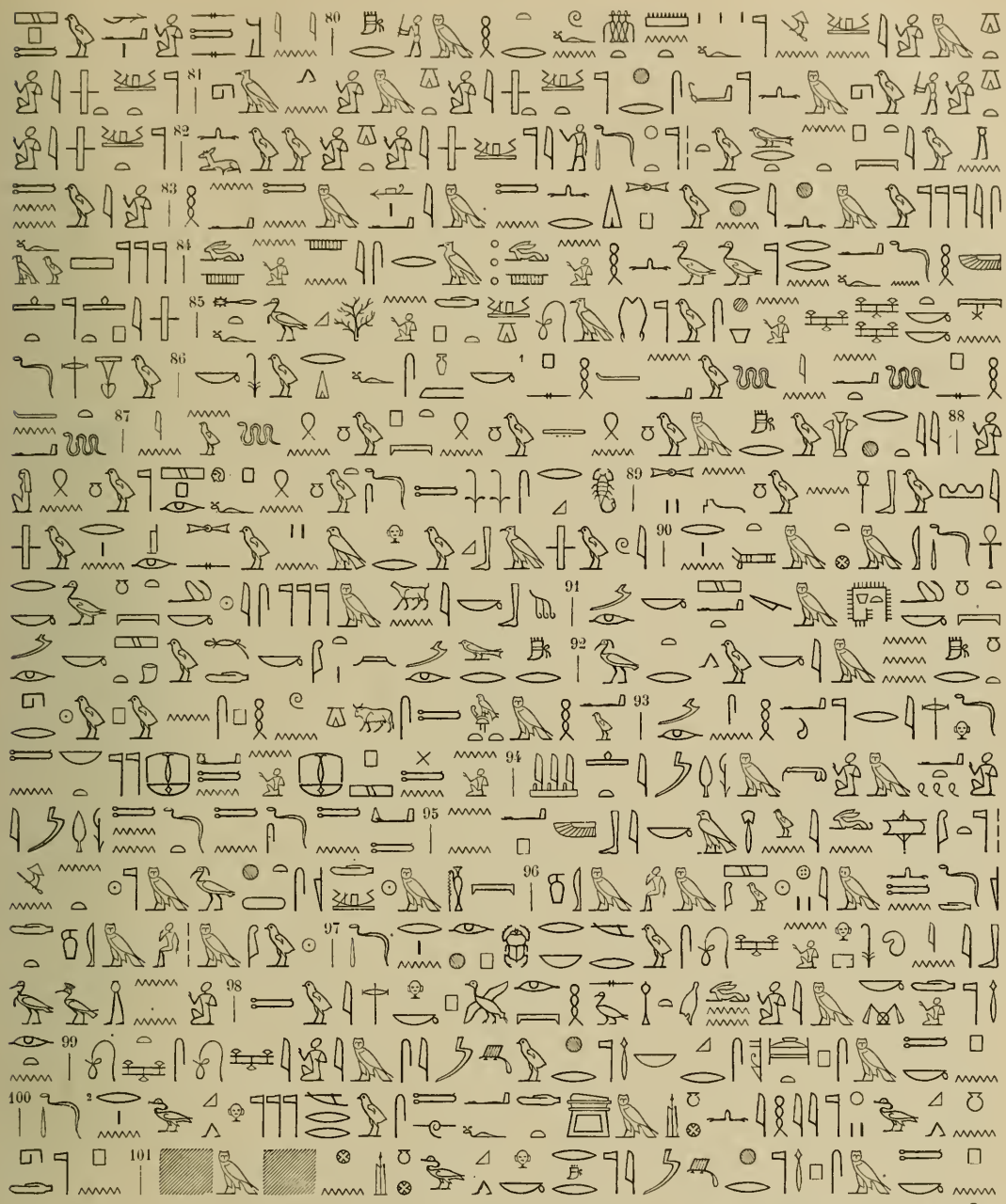

Mur sud. — Titre :

1. Ounas, l. 317-320. — 2. Voir lignes 160-161.

Texte :

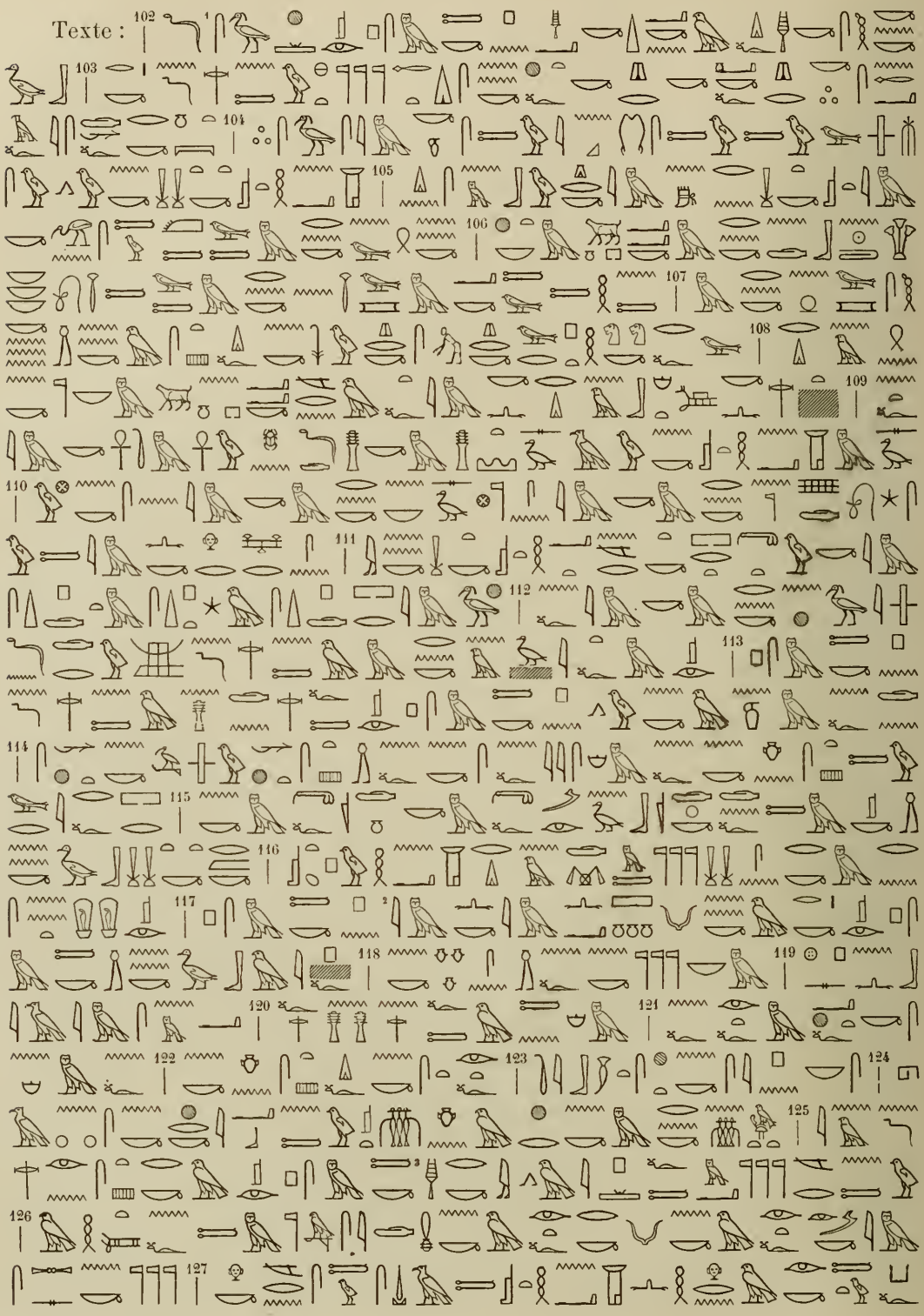

1. Ment-m-saf Ier, l. 131-151. — 2. Ment-m-saf Ier, l. 163-166. — 3. Ment-m-saf Ier, l. 416-437.

128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151

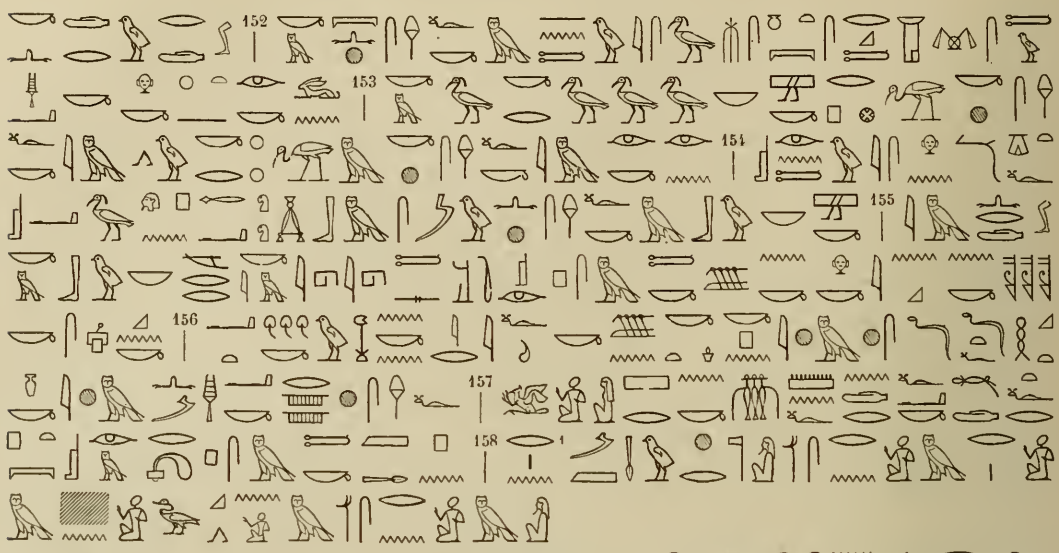

Mur est, au sud de la porte :

Le cercueil dans lequel reposait Psametik est en basalte vert, à forme humaine. Sur la poitrine, Nout ptérophore est représentée entre Isis et Nephthys agenouillées. Au-dessous, sur les côtés figurent les quatre génies funéraires, avec une inscription dont la formule est : 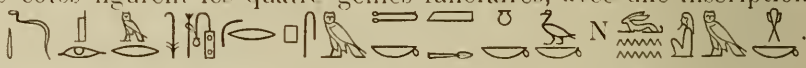 N .

Au milieu se lit en colonnes verticales le texte suivant : [1] 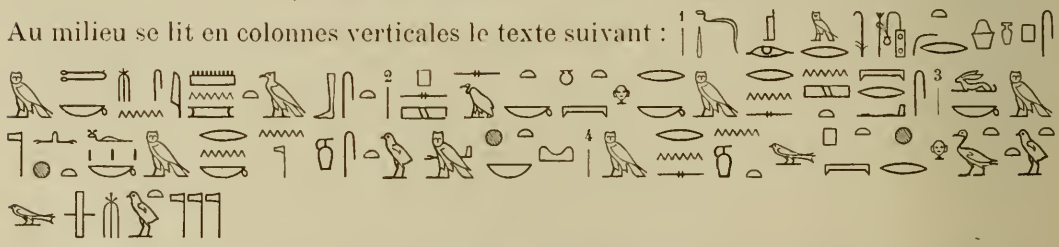

Autour de la cuve :

1. Voir lignes 51-52. — 2. Voir lignes 100-101.

Les inscriptions des statues et de la table d'offrandes sont reproduites dans les *Monuments divers* de Mariette, pl. XCV et XCVI.

NOTE ON PRE-HELLENIC FINDS

BY

D. G. HOGARTH

On the accompanying Plate are representations of a pre-Hellenic Relief and two seals found during the past summer. For the present I must reserve comment upon them.

Fig. I. A limestone block 4 f^{t} × 2 × 1 carved in high relief. The right lower corner is broken, and the back left unworked. The block has formed part of a balustrade or frieze, of which two other fragments were found. I am unable to give illustrations of these; on one was a seated goddess, and behind her remained part of another scene similar to the one in the Plate. The car and wheel of a chariot, and the archer in it were visible. Under the goddess is a broken inscription in relief of which only these symbols remain

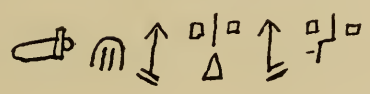

The second fragment shows a female seated before a cross-legged table of offerings. No inscription remains.

On the principal block is a long inscription in relief of which for the sake of clearness I append a hand-copy

The photograph, published in the Plate, was taken by my friend Mr. V. W. Yorke.

All were found in the early part of May 1894, by a peasant digging for building-stone in a large mound near the village of ORDASU, one hour north-east of MALATIA. The mound, which is called ARSLAN TEPE, reads 48° from Malatia and 188° from Eskishehr :

it is about 50 feet high, of irregular shape like the accumulation above a building, being longest N. to S., and bears no trace of actual building upon it. West of it rise two smaller mounds and to the south one. There can be little doubt that it forms part of the oldest Melitene, whose foundation, like that of other mound-cities, tradition ascribed to Semiramis (Pliny, *N. H.*, VI, 3). Trajan refounded it (Procop, *de Ædif.*, III, 4) probably where Eskishehr stands now, two miles to the north lower down the stream. Arslan Tepe is two hours distant from the nearest point of the right bank of Euphrates, and about five hours from the site of Tomisa.

It is worth while to add here, in confirmation of a statement made in a previous article in this *Recueil* (t. XV, p. 29), that in the course of our journey up the right bank of the Euphrates we neither saw nor heard of any pre-Hellenic monuments north of the Tokhma Su. North-eastern Cappadocia seems absolutely devoid of them; they radiate only south-east, south, and south-west from Boghaz Keui and Eyuk, which stand at the apex of a triangle whose base is Syria and the sea.

Fig. II. These small objects were obtained by purchase in the *bazars* of AINTAB in north Syria. I have no reason to suppose that they were found at Aintab itself, or indeed on any one site. The usual practice of dealers, in being questioned as to the provenance of their wares, is to refer them to the best known ruin in the neighbourhood, often an Arab castle. In this instance a ruin known as *Tel Bashar*, 6 hours S. of Aintab was the reported " find-spot ", but it seems to be a mediæval castle. In addition to the objects here represented we procured a scarab, gable-shaped seals, cylinders, and beads, engraved in the " Hittite " style, but not bearing any " Hittite " symbols; and about 30 stone-implements, principally of jade.

a) A seal-bead of black steatite 1 1/5 inches in diameter.

On the one side are these symbols.

L. R.

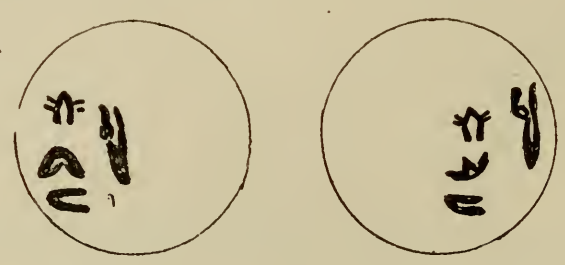

On the reverse side are these symbols.

L. R.

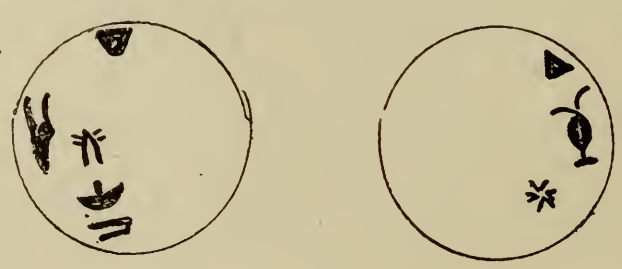

b) A seal-bead of red stone 4/5 inches in diameter.
On the obverse and reverse are these symbols.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

FR.-V. SCHEIL

XI. — Je rencontrai, le 14 mai dernier, chez le mutessarif de Kerkouk, un fragment de stèle en grès provenant de Khoï Sandjak[1]. Il mesure 0m 30 sur 0m 18 de large et 0m 30 de hauteur. Sur l'une des faces larges on voit encore le tronc d'un personnage portant un bâton ou un sceptre. Une inscription courait sur les trois autres faces, de la gauche à la droite du personnage.

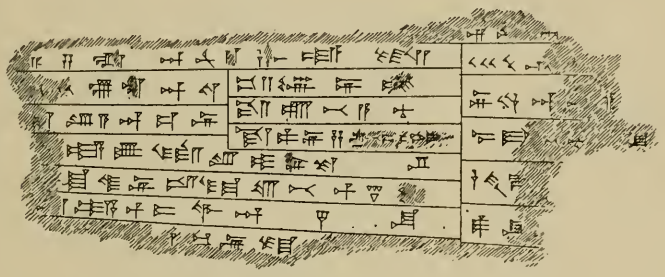

Je doute qu'on puisse voir là de l'assyrien classique, malgré quelques expressions comme *ištu libbi, ilu šašu*. Plusieurs signes, comme *te, tu, li,* ressemblent aux signes vanniques correspondants. Le principal intérêt vient de la petite inscription de trois lignes enclavée dans la grande, et indépendante du reste. On y lit en effet, si je ne me trompe :

Ipru amelu qêpu
ša Bît Be-a-nu[2] (ou *Bit-a-nu, Bat-a-nu*)
bêl Ṭiš-pa-ni-za...

« Ipru, gouverneur de Bît Beanu, prince de Ṭišpa... »

Je lis *Ipru, Ipri,* le signe IŠ, MIL (= *ipru,* BRÜNNOW, 5084), en souvenir des noms vanniques *Elipri, Lutipri* et *Išpilipria* (?). *Ipru* (si tel était le nom en question) était gouverneur de *Bît Beanu*. Des noms de pays composés avec *bît* laissent parfois tomber ce mot. Le *Biaina* où régnaient les rois ḫaldiens pourrait s'identifier avec notre *Beanu,*

---

1. Je le fis transporter à Mossoul, d'où il gagnera probablement Constantinople.
2. La lecture *Bit mutanu* n'est pas plausible.

et confirmerait, avec la stèle de Kelichin, que la puissance des rois de Van s'étendait à certaines époques jusqu'au Zab inférieur. Il y avait dans ces parages un pays de *Bitani : Madatu ša mat Urume, ša Bitani, ša šarrâni ša matâti Naïri* (*R.* I, 20, 13); *ištu rîš nâri êni (nâr) Subnat, adî mât nirib ša Bitani* (*R.* I, 26, 122). *Bît Beanu, Bitanu* et *Biaina* pourraient désigner un seul et même pays. (Pour les deux derniers noms, cf. Sayce, *JRAS*, XIV, 388, 394.)

Dans notre texte, rien ne nous apprend si dans cet *amilu* nous avons affaire à un vassal de l'Assyrie ou de l'Arménie.

prend la place de l'*alusi* vannique devant *Ṭišpani, Dišpani* (*Ṭušpa* ??).

XII. — Voici deux échantillons de tablettes provenant de Telloh. Elles ont été détournées par les Arabes, avec mille autres, peu après le départ de M. de Sarzec, au printemps de 1894. Elles sont fort belles et valent bien celles de Niffer, Abou Habba, etc., mais le cèdent à celles de Djokha-Isin, qui sont les plus belles que j'aie vues.

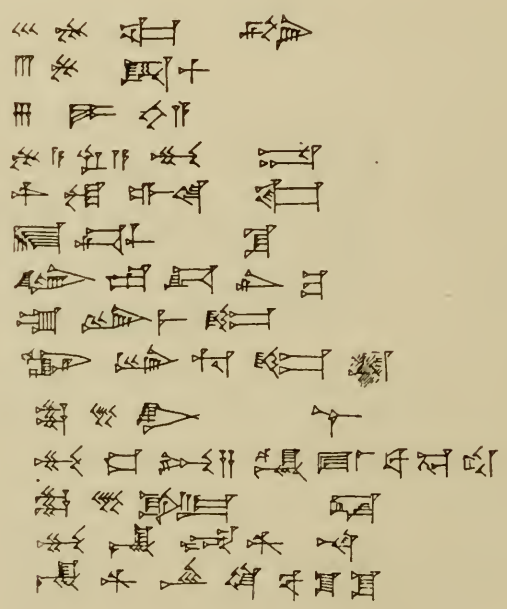

30 esclaves femmes SAG ŠUM,
3 esclaves femmes Â-MAŠ,
6 enfants.
Amat-Arua (les) a fournies
à la déesse Nin-Mar,
pour la Maison de Tissage,
dans la ville royale.
DUP LU ME LAM
ANŠU LU ḤU NE DAR
Depuis le mois d'Adar
de l'année où (le roi) construit le trône d'Ellil
jusqu'au mois ŠE IL LA (où le blé monte)
de l'année où le grand prêtre d'Anu
visita (?) le prêtre de Sin.

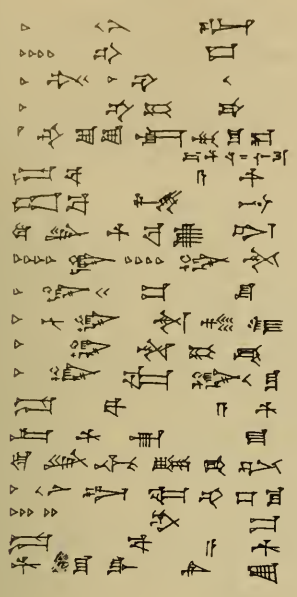

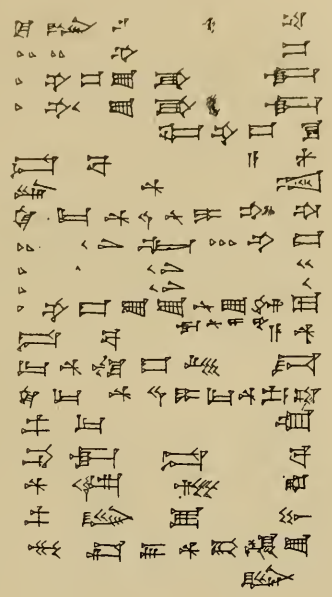

1 bœuf sauvage AL[1],
4 bœufs GIŠ[2],
1 bœuf BUR MIN, 1 bœuf BUR,
1 bœuf AMAR-TAḤ[3],
1 bœuf ZU-ZU-URU[4] a loués Ur-Šamaš...
Il (les) a pris contractuellement
et reçus[5]
de Lugal-Bau.

3 ânes, 4 ânons,
1 ânon ZI NUM[6],
1 ânon AMAR-TAḤ,
1 âne SAG[7], âne BUR KU
a pris contractuellement
Ur Ninku
de Lupalšagga.

4 bœufs GIŠ,
1 bœuf GIŠ ZU TAḤ URU,
1 bœuf BUR ZU TAḤ URU SAG bœuf GIŠ KU
a pris contractuellement
Lu Ninâ
de Ur Šamaš, bouvier chef...

2 bœufs sauvages AL, 3 bœufs GIŠ,
1 bœuf sauvage BUR MIN,
1 bœuf sauvage BUR
1 bœuf GIŠ ZU ZU NU ZU IM MA URU[8] bouvier chef,
a pris contractuellement
Ur-Ningiszida
de Ur-Šamaš, fils de Ur-KAL

1. ÂL = *allu*, sorte de faix, d'où peut-être ici le sens de : *bête de somme*.
2. GIŠ = bois, joug, d'où *bête de trait*. Cf. *giš* = *zikaru*, *maru*.
3. Bouvillon. Cf. AMAR-TAḤ et (UŠ) *nitaḥ* = *zikaru*.
4. Formé au labour (?).
5. Cf. Brünnow, [illegible] = *abâlu*, *kânu*, et [illegible] = *biblu*, *kânu*, *maḥâru*.
6. Bête de choix, sans défaut. Sans doute, à lire *ktnum* à cause de [illegible] = *ktnu*.
7. *Rîšu* : une pièce, une tête (?).
8. Un bœuf formé au joug, non encore formé au labour par le bouvier-chef (?).

1 bœuf sauvage AL, SAG bœuf GIŠ KU,
5 bœufs GIŠ
a pris contractuellement
Ningal-nizu (ou *mudû*)
de Lugal...

PA UR DUB
BI URU DU-BA
Šul-gi-ra
PA Lugal KIT BU

Année qui suit la première du roi Bour-Sin.

XIII. — Ce contrat est certainement de l'époque antérieure à Hammourabi et, par conséquent, le plus ancien que nous aient livré jusqu'à ce jour les fouilles de Sippara.

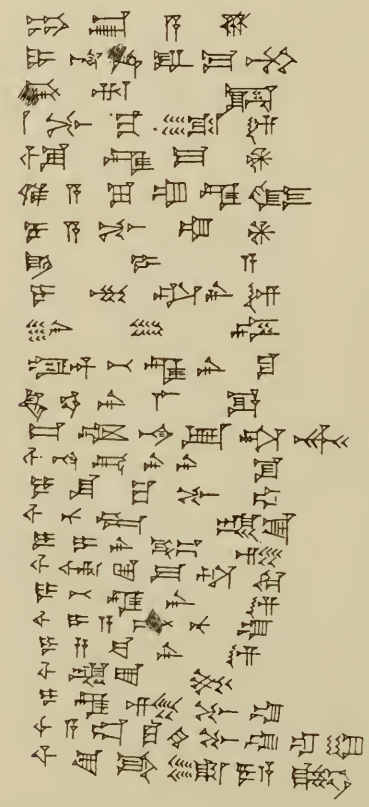

GAN de champ
sur le canton de Ḥaramatim [1],
champ mitoyen (?)
entre Bubalim
et Lama ilu —
des mains de Alum lalum,
fils d'Abum ilu,
Burya,
fils de Mutanim,
a acheté,
et pour tout son prix
a payé l'argent.
L'affaire est conclue (??)
devant Nabi ilišu,
fils de Šukubum;
devant Nur-Sin,
fils de Ini-Gibil;
devant Arzumatadi,
fils de Belanim;
devant Yakannum,
fils de Zabanim;
devant Sinellat,
fils de Laghibum;
devant Abbaḥi(?)-bum, écrivain;
devant Zugaliya, le forgeron.

Le passage difficile GIŠ KANNA IP TA BAL (ligne 13) semble rendu dans le contrat suivant, qui est de la même époque et de la même provenance, par une formule sémitique (lignes 10 et 11), *bu-ga-na-*(?) | *šu-tu-uk*. Le deuxième signe se retrouve fréquemment dans les anciennes tablettes de Telloh, Niffer, Djokha et Abou

1. Le premier signe est douteux. D'après un autre contrat, il existait à Sippara un canton *Ḥaramtim*.

Habba, et n'est pas encore assimilé. Dans les contrats archaïques de Niffer, il remplace fréquemment [illegible] *arḫu*. Le reste est la formule courante des contrats de vente. Pour GIŠ KAN, etc., voir MEISSNER, *Altb. Privatr.*, p. 120.

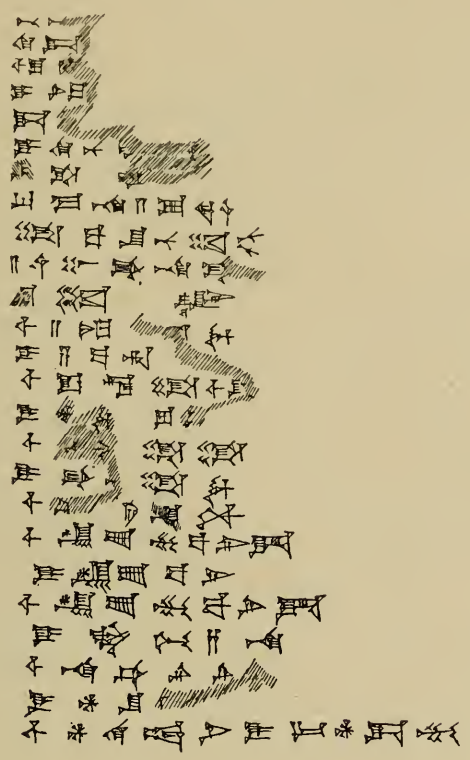

La tablette suivante est la seule qui, trouvée aux dernières fouilles de Sippara, n'appartienne pas à l'Ancien-Empire. Elle fut découverte non point dans la ville, mais dans un des monticules qui flanquent le temple au sud et qui faisaient partie de l'enceinte.

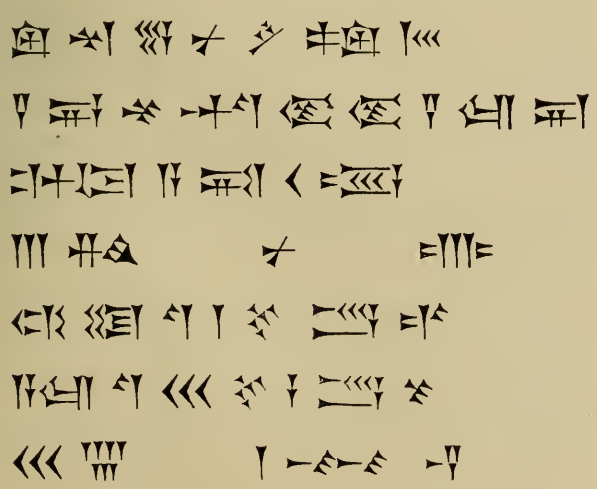

LU NITA iddi-nu (amil) rê'ê

ša kal šatti (ilu) Šamaš niqê ša-lam biti

GIŠ BAR šu-ma-a-ta u šubti

3 gi-nu-u

5 ul-tu ûm 1 (kam) (araḫ) Ayar

a-di ûm 30 (kam) ša (araḫ) Adar

37 Aš-(?)-šur

	28	Ḥa-nu-nu	
	27	Am-me-ni	
10	21	Šamaš-na-ṣir	
	15	— um-mu	
	15	Ri-mut	
	15	Šamaš ra-am	
Rev.		napḫariš 158 LU-mêš	
15		iddi-nu rê'ê	
		ša kal šatti (ilu) Šamaš	
		(araḫ) Ayar ûm 1 (kam)	
		šattu 8 (kam)	
		Kan-da-la-nu	
20		šarru Tin-tir-ki	

« Les bergers de chaque année de Šamaš ont livré en moutons, victimes de propitiation au temple, comme impôt de parcage (?) et d'habitation, comme triple redevance due du premier jour d'Ayar jusqu'au trentième jour d'Addar : 37 pièces de Aš-šur; 28 de Ḥanunu; 27 d'Ammeni; 21 de Šamaš-naṣir; 15 de — ummu; 15 de Rimut; 15 de Šamaš-râm : en tout 158 moutons, qu'ont livrés les bergers annuels de Šamaš, au premier jour d'Ayar de l'an 8 de Kandalanu, roi de Babylone. »

Notes. — Ligne 3. Pour *šumâta*, cf. Tallqvist, *C. N.*, p. 137.

Ligne 4. *3 ginû* se réfère sans doute au temps écoulé du 1 Ayar au 30 Addar suivant. *Nisan* paraît franc d'impôt. Un *ginû* serait le revenu d'un quart d'année (?).

XIV. — Parmi les tablettes en forme de lentilles trouvées cette année (1894) à Abou Habba, quelques-unes portent des maximes comme celle qui est publiée ci-dessus, d'autres donnent des listes d'idéogrammes :

De dieux :

D'animaux (?) :

D'instruments : De phrases :

De laines, de vêtements, etc. Ces textes se répétaient généralement signe par signe sur le revers de la lentille, comme s'il s'agissait d'exercices d'écolier.

Bon nombre d'autres de ces lentilles sont à classer parmi les documents juridiques, comme contenant des plans de superficie agraire. Telles sont les deux faces suivantes d'une seule et même lentille :

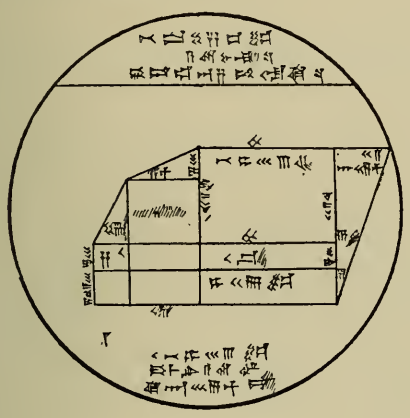

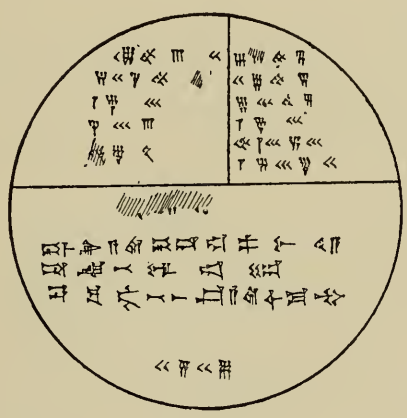

Sur chaque portion de terre on lit un chiffre représentant une surface. Si plusieurs de ces chiffres n'étaient mutilés, on pourrait éclaircir la question des rapports du GAN, SAR, etc., par ce moyen. Car des légendes donnent la somme totale des superficies partielles :

Face I : *a)*	5 . . . 40 5 (?) *GIŠ SAR*	5 . . . 40 5 (?) SAR
	eqlu šallatum (?)	de champ . . .
	gaduum an-za-am[1] *u kislaḫ.*	à côté de An-za-am et le bas-fond.
b)	10 5 4 30 3 *SAR*	10 5 4 30 3 SAR
	gamer eqli-im (?)	ensemble du champ — (?)
	ki-(?)*- 30 6 1/2 GAN* (?)	. . . 30 6 1/2 GAN (?)
Face II :	*Gamer eqli gadum parakkê*	Ensemble du champ à côté des sanctuaires,
	ša Bêl bêlapli	appartenant à Bêlbêlapli,
	e-ba-ar : 5 AŠ GAN iqlu šimatim.	prêtre[2] : 5 AŠ GAN de champ . . .

1. On retrouve ce mot assez fréquemment dans les anciens contrats de Sippara, par exemple, dans un contrat daté de Sin-muballiṭ, que je publierai bientôt :

5 GAN iqlu ina ugar Martu ša abullu AN-ZA-AM
kirû mala bašû u AN-ZA-AM ša Sippar(ki).

2. *Ebar* = *Šangu.* Les deux mots alternent dans Nabû-bal-iddin, I, 22; II, 16. EMAŠ est une mauvaise lecture.

Le dessin suivant est du même genre et ne contient que des chiffres :

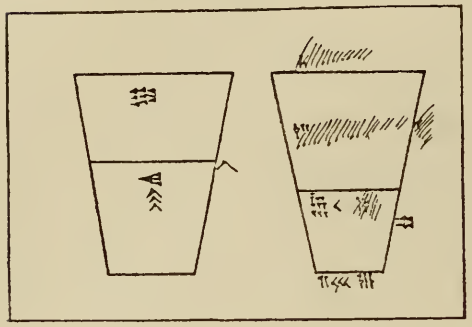

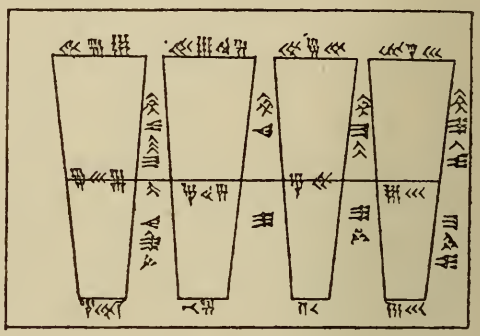

XV. — Plusieurs belles tablettes in-8°, provenant des dernières fouilles, me paraissent n'avoir eu d'autre but que de servir dans les écoles, soit pour la lecture, soit comme modèles d'écriture. J'en donne ici un échantillon :

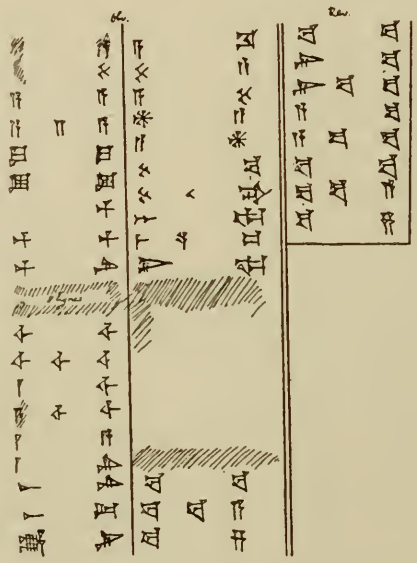

... KUR-A; A-KUR; AN-A; A-AN; BA-BA; NI-BA; NI-BA-BA; A-BA; A-BA-BA; BA-BA; BA-BA-A...

Qu'est-ce autre chose que des exercices de lecture ?

Il sera intéressant de dégager de l'ensemble de ces tablettes le principe qui présidait à la classification des divers signes ou des divers mots et syllabes.

XVI. — Le petit texte suivant est intéressant par sa suscription, où le signe de l'eau, ▽▽, est remplacé par le signe ▽⊢. On sait que ▽▽, signifiant *eau*, a les lectures *a* et *me*, cette dernière provenant sans doute du *mû* sémitique. Ce document et les deux suivants proviennent des dernières fouilles entreprises à Sippara.

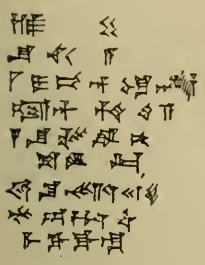

3 AŠ ŠE	90 qa de blé
ŠU TI A	a empruntés
I-bi Nin-gi[r-su ?]	Ibi-Ningir-su.
ŠAM ṢIBTU ZUN	Valeur et intérêts sont la
GAR ŠU Nam-ra-am-	propriété de Namram-
ša-ru-ur	šarur.
ITU ŠU ZIR A UD 21 KAM	Mois de Tammouz, jour 21,
MU Ab-nun-na-ki	Année (où Hammourabi
ME GAL GAL LA	détruisit) Ašnunnak au moyen
	des grandes eaux.

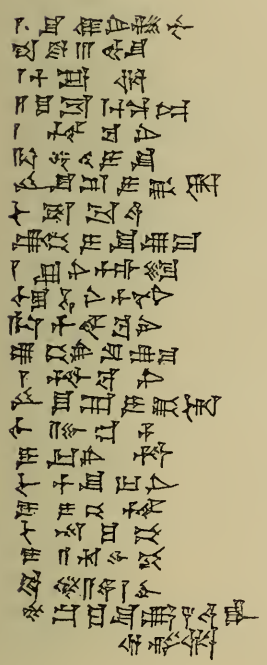

Šu-mi ir-zi-tim	(Au sujet de) Šumi-irzitim[1]
ša ITU 3 KAM ŠU	que pour trois mois
1 1/2 šiqlu kaspi	au prix de 1 1/2 sicle d'argent,
3 ZID DA, 1 1/2 qa šamni	3 mesures de farine et 1 1/2 qa
	de graisse,
Rammân-ba-ni	Rammân-bani
a-na aḥ-ḥi-i-šu	pour son frère
amêl KU MAL i-ga-ar.	a loué comme ouvrier,
ši-id-da-tum[2]	il n'y a pas
u-ul i-šu-u-ma	de réintégration à faire[2].
Ib-ni Mar-tu	Ibni Martu
u Šik-ni (an) NU-NI (?)	et Šikni-NUNI (?)
a-na Rammân-ba-ni	à Rammân-bani
u-bi-ir-ru-u-ma	l'ont confirmé[3],
Rammân-ba-ni	Rammân-bani
amêl KU-MAL i-ga-ar	a loué l'ouvrier
pân A-bu-um ilu	devant Abum ilu,
mâr Ib-ni Šamaš	fils d'Ibni Šamaš;
pân Ili-šu ib-ni	devant Ilišu-ibni,
mâr I-bi Rammân	fils d'Ibi-Rammân;
pân Arad KU-BI	devant Arad-KUBI,
mâr A-ḥu-wa-am	fils d'Aḥuwam.
ITU ŠEGA UD 1 KAM	Mois de Sivan, 1er jour,
MU.....	Année.....

1. Ce nom est le même que *Mâr-irṣiti* fréquent dans les contrats de Sippara. a les valeurs de *mâru* et *šumu* qui tous deux signifient *fils*.

2. *Šiddatum*, action de *šadâdu*. Pour ce mot, voir MEISSNER, *Altb. Pr. R.*, p. 141, et les textes qu'il cite.

3. Cf. MEISSNER, *ibid.*, p. 128.

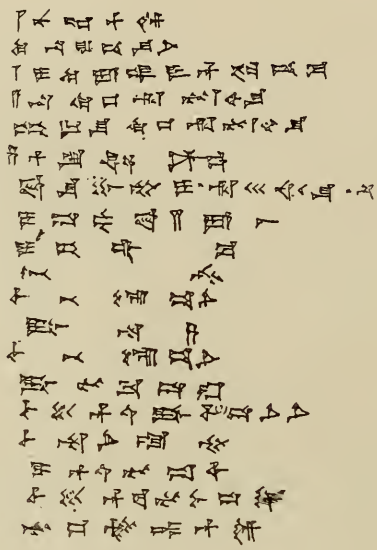

Nu-ur Rammân	Nur Rammân,
itti Na-ra-am-ba(?)-ni	des mains de Naram-bani,
I-di-ya-tum mâr An-ka-am-ma	Idiyatum, fils d'Ankamma,
a-na ki-iṣ-ri MU 1 KAM ŠU	à gages pour 1 an
qu-ur-šu[1] ki-iṣ-ri MU 1 KAM ŠU	a loué. Comme gages de 1 an
4 1/2 šiqlu kaspi NI LAL E	il payera 4 1/2 sicles d'argent.
ITU ŠU-BU-TIM i-na ri-eš-ti-šu	Au commencement du mois šubutim
i-du-ub[2] ITU A-ya-ru	(Nur Rammân) entrera en service, et, au mois d'Ayar,
i-ga-mar-ma	il finira
uṣ-ṣi	et partira.
pân Be-el-ta-ni	Devant Bêltani,
marat Araz-za	fille d'Arazza;
pân Be-el-ta-ni	devant Bêltani,
marat Mu-da-du-um	fille de Mudadum;
pân Amat Šamaš, marat ṢI-DU ili	devant Amat-Šamaš, fille de ŠIDU-ili;
pân Arad ir-zi-tim	devant Aradirzitim,
mâr Šamaš mu-ta-ši (ou bien *din*?)	fils de Šamaš-mutaši;
pân Amat BA[3]-MU šal du im (?)	devant Amat-Bau, femme...
mu Ê NAM ḪE[4] Rammân.	Année où la maison d'abondance de Rammân (fut construite par le roi).

1. Certainement faute pour *iguršu*.
2. Certainement faute pour *i-ru-ub*.
3. Peut-être faute pour (an) DA-MU = *Bau*.
4. Le signe Ê BIT a ici l'apparence de GIŠ. Nul doute qu'il faille lire Ê. La maison d'abondance de Rammân est connue. Cf. Brünnow, nos 2167, 2168.

XVII. — En vous envoyant récemment deux textes juridiques de Telloh, je ne pensais pas avoir l'occasion prochaine d'en examiner plusieurs centaines. Après beaucoup de listes de fournitures ou d'offrandes aux temples, parmi quelques actes de vente, les pièces à formule ŠU-BA-AN-TI dominent. C'est une collection entièrement semblable à celles de Nuffar et de Djokha à Constantinople et à Philadelphie. Du reste, elle remonte sans exception à la même époque que les deux autres, soit aux règnes de Gamil-Sin, d'Inê-Sin, de Bour-Sin.

I. Au point de vue historique, j'y relève les formules chronologiques suivantes :

1° Du roi Gamil-Sin :

Mu Gamil-Sin me, mu mâ-kin[1] *maḫ ba-dim,*

Année de Gamil-Sin, où il a construit le grand vaisseau d'oracle;

Mu Gamil-Sin lugal Uru-ki ma ge na[2] *maḫ (an) Ellil u Nin-lil mu-nê-ru,*

Année où Gamil-Sin, roi d'Our, construisit la grande stèle d'Ellil et Nin-lil;

Mu[3] *Ên (an) RI Urug(ki) ga ma e-ní pad,*

Année où le prêtre de RI, à Uruk, fait... (?);

Mu[3] *uš sa mâ-kin zu-ab-ba ab TAḪ,*

Année où le roi fit le vaisseau d'oracle de l'*abzu;*

Mu Gamil-Sin lugal-e ma-da Zapšali(ki) mu-gul,

Année où Gamil-Sin, roi, dévasta le pays de Zapšali.

2° Du roi Inê-Sin[4] :

Mu ša-aš-ru-ki ba-gul,

Année où le roi dévasta Šašru(ki);

Mu (an) Nannar te a-zi-da ê-a ba-an-tur[5],

Année où Nannar entra dans sa maison à TEAZIDA (?);

Mu é su[6] *(?) ša Iš (an) Da-gan*[7] *ba-ru,*

Année où (le roi) construisit la maison... de Iš Dagan (?);

Mu An-ša-an-ki ba-gul,

Année où (le roi) dévasta Anšan;

---

1. Tantôt le signe MUR KIN, tantôt le signe ḲI, KIN.

2. Var. *na-ru-a.*

3. Cette date appartient au même règne, comme on peut le voir dans les formules plus explicites des tablettes de Nuffar, au Musée de Constantinople.

4. Ces dates sont du roi Inê-Sin, comme on peut le voir par des contrats plus explicites de Niffer à Constantinople. Au musée de cette ville, la tablette n° 394 contient une quarantaine de ces formules. Malheureument, le nom du roi manque. C'est en rapprochant ses formules de celles qui, sur les contrats, mentionnaient *Inê-Sin* que j'ai pu attribuer à ce dernier roi ce document important qué l'Université de Pensylvanie publiera bientôt.

5. Pour l'identification de ce signe, voir plus loin loin quelques observations grammaticales. TE-A-ZI-DA (*temennu kênu*) semble être un lieu. Des variantes portent BI-EŠ-KI.

6. Brünnow, 802 (?), ou plutôt 810, d'après des variantes.

7. Var. *ša* est un sémitisme d'ailleurs fréquent dans les contrats de Telloh, comme la conjonction *u*. Il ne s'agit pas de . Il existe dans cette formule une variante « IŠ Da-an-gan ». Le premier signe est peut-être à lire SAHAR.

Mu Simu-ur[1]*-ru-um-ki Lu-lu-bu-ki ba-gul,*
Année où (le roi) dévasta Simurum et Lulubu;
Mu GAN-MUR[2]*-ki a-du II kam ba-gul,*
Année où (le roi) dévasta pour la deuxième fois GAN-MUR;
Mu uš sa Dûr-Ma-da-ki ba-ru,
Année qui suivit celle où (le roi) construisit Dûr-Mada.

3° Bur-Sin[3] :

Mu Bur-Sin lugal-e Ur-bil-lum-ki[4] *ba-gul,*
Année où Bur-Sin, roi, dévasta Urbillum.

4° Événements non classés :

Mu uš-sa Ḥa-ar-ši-ki Ki-maš-ki u Ḥu-mur-ti-ki[5] *ba-gul,*
Année qui suivit celle où (le roi) dévasta Ḥarši(ki) Kimaški et Ḥumurti(ki);
Mu dumu šal lugal pa-te-si Za-ap-ša-li-ki ba-tuk[6],
Année où la fille du roi devint patesi à Zapšali;
Mu dumu šal lugal An-ša-an-ku ba-du,
Année où la fille du roi alla à Anšan;
Mu Ḥu-ḥu-nu-ru-ki (var. *Ḥu-ḥu-ru*) *ba-gul,*
Année où il ravagea Ḥuḥunuri.

II. Au point de vue géographique, les tablettes de Telloh mentionnent comme fournissant au commerce des huiles et des boissons :

a) NIM Anšan(ki) (Statue B, Gudêa, VII, 64, *Anšan-NIM*). Il n'y a donc pas à douter qu'il soit question d'Élam.

b) NIM Ḥumurti(ki). Nous avons vu plus haut cette ville dans les dates. Elle est donc située en Élam.

c) NIM Ša[7]*-aš-ki*, var. *Ša-aš-ge*[8]*-ki, Si-ša-ki*. Il s'agit évidemment ici de Suse en Élam. Est-ce la même que *Šaša(ki)* de Hilprecht, *Bab. Exp.*, p. 31 ?

d) Sirpurla n'est nommé que dans un nom propre : *Lu-Sirpurla(ki)*, et comme

---

1. Écrit , souvent omis. Simuru se trouvait donc dans les mêmes parages que là où la stèle de Zohâb fixe le pays de Lulubi. Ce dernier nom manque dans le n° 394 de Constantinople.

2. Le premier signe est KAR-GAN, le deuxième ḤAR-MUR.

3. Ce prince est le successeur direct d'Inê-Sin, comme il semble résulter d'un contrat de Telloh, où deux livraisons de blé sont dites l'une *mu ê su* (?) *ša IŠ* (*an*) *Da-gan...*, l'autre *mu Ša-aš-ru-ki ba-gul*, et la pièce elle-même est datée de *mu Bur-Sin lugal-e*. Or, les années de la construction de l'É-su (?) ša IŠ-Dagan et de la destruction de Šašru sont certainement du règne d'Inê-Sin.

4. Var. *Ur-bil*.

5. Var. *Ḥu-ur-ti*.

6. Ce fait intéressant est reproduit pour la fille du roi Inê-Sin, dans le pays d'Anšan et de Marḫaši(ki). Cf. n° 394 de Constantinople.

7. .

8. .

canton de prairies ou de champ *Šir-pur-la-ki*[1]. Les quartiers de Sirpurla le plus souvent allégués sont : *Tig-ab-ba(ki)*, *Gir-su(ki)*, *Ki-nu-nir(ki)*, *Erima(ki)*, *Ninâ(ki)*.

e) Sabum(ki) est une autre ville livrant des denrées à la Chaldée. Tel est aussi le nom d'une montagne mythologique. Voir DELITZSCH, *Paradies*, p. 105 et 106.

Les temples et palais de Sirpurla mentionnés sont :

È (an) Ningirsu } toujours cités de pair.	
È ŠABRA }	
È (an) Ninâ	È dubba
È (an) Ningišzida	È babi[2]
È (an) ANŠU	È Gamil-Sin
È (an) Nin-Marki	È Bur-Sin
È (an) Nin-Darâ	È patesi
È (an) Dumuzi	È su[3] (?)
È (an) Bau	È nam-ḥa-ni
È (an) Ga-sig-dug	È pa
È (an) Nin-sun[4]	È ḥar (var. ḥar-ḥar)
È (an) Nin-tu	È Erima-ki
È (an) Giš-bar-uddu[5]	È Nun

III. *Observations philologiques.* — *a)* Dans les anciens contrats de Telloh, Abou Habba, Djokha, Nuffar, on rencontre très fréquemment le signe nouveau . Il alterne, entre autres emplois, avec le signe du mois . Ce serait toutefois une erreur de voir là deux variantes du signe ITU, « mois ». Le premier de ces signes n'est autre que UŠU. La chose est absolument démontrée par un petit contrat de Telloh de l'époque de Bur-Sin, où le nom d'un *tupšar*, écrit *dans le texte*, est reproduit sur l'*empreinte* du cachet du même individu . Nous avons ainsi du même coup la lecture de = et celle de = (NIGIN).

Comment est-on arrivé à l'emploi de pour exprimer ou ? Le trait d'union, croyons-nous, est en ce que (lecture *ušu*) signifie *šelaša*, « trente » (cf. BRÜN., n° 9991). Comme « mois » est composé de « jour » et de (lecture *ušu*) « trente », on passa de *ušu*, trente, , à *ušu*, mois. On ne connaissait à ce dernier signe, jusqu'à ce jour, que la valeur *éréb Šamaši*.

b) Un des signes non assimilés les plus fréquents que l'on rencontre dans les

1. Les noms propres sont intéressants : Ur-Ninâ, fils de Digédigé, Dam-Kagina, Dam-Meluḫḫa, Igizu-barra, Lu-Ningirsu, Ur-(??) (an) Ta-mu-zu (*sic!*), Ur id Ninâki, Gudêa tupšar, fils de Dudu, Gu-zi-dê-a, fils de Gudêa, GIN (an) Gu-dê-a, Bazi, Nannar ZI-ŠAG-GAL patesi (cf. JENSEN, *ZA.*, VIII, 221, note 5), Ur (an) , patesi, Lul-a Guzalal (cf. *ZA.*, II, 292 ?), Lu-Gudêa, etc.

2. N'a rien de commun avec *è (an) Bau*.

3. Cf. *sup.* C'est le signe de Gudêa, Cyl. A, 22, 17 : KA + un autre signe enclavé.

4. Cf. Cyl. Gudêa, B, 23, 19 : *Nin-Sun-na*.

5. Cf. BRÜNNOW, 1933 : (*Kakkab*) *giš-bar uddu*.

cylindres de Gudêa s'écrit . Cyl. A, 2, 6; 6, 11; 7, 2(?); 7, 29; 7, 30; 15, 19; 17, 8; 19, 23; 20, 18; 25, 5; 28, 4; — cyl. B, 2, 5, etc.

Nous le retrouvons très souvent dans les *contrats* de Telloh, jamais dans ceux de Nuffar. Il avait une valeur terminant en *r*, car il est souvent suivi de *ra*, et le sens (réclamé par les divers contextes) de « entrer, placer, faire entrer ». A mon avis, ce ne pouvait être que *tu*, *tur*, dont le sens est bien établi. (Cf. Jensen, *KB.*, III, 1, p. 32, col. V, l. 11.) Je songeais à une nouvelle variante des signes (Amiaud, *Tabl. comp.*, n°s 179, 181), qui plus tard se sont combinés en un seul, lorsque la comparaison des textes de Telloh et de Nuffar confirma entièrement cette hypothèse. En effet, dans la liste éponymique d'Inê-Sin (n° 394, Constantinople), dont j'ai parlé plus haut, la formule des contrats de Telloh :

est rendu par [1].

Une variante de Telloh (même formule) est (*tur*) = *ašâbu*.

c) Le signe du chiffre *neuf* est nouveau dans cette série : *a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam; a-du* *kam.* Un signe du même genre sert dans la formule : « Année où le roi détruisit pour la ^me^ fois les villes de Simurum et de Lulubum. » Ce dernier signe se trouve déjà dans le cylindre de Gudêa, B, 14, 2.

d) Un signe singulier, non encore assimilé, est celui qu'on lit (Gudêa, cyl. B, col. 9, 1) : | *x* . On le retrouve fréquemment dans les contrats de Telloh et de Nuffar, où je l'ai assimilé depuis longtemps. Il est ainsi fait : n° 404 : ; n° 77 : ; n° 272 : ; n° 285 : ; Telloh, cyl. B : ; contrat de Telloh : , et il représente le signe moderne , BAR, BARA, qui entre dans la composition d'un des idéogrammes du mois de Nisan.

e) Le signe se trouve à l'état isolé dans cyl. A, Gudêa, 6, 21, et cyl. B, 7, 13. Ce signe ne peut être l'archaïque de , qui est connu et employé dans ces mêmes cylindres. Ce nouveau signe est combiné dans , contrats de Telloh, *passim*, contrats de Nuffar, n° 387, 631; dans , contrats de Telloh et Niffer, *passim*, et enfin dans , cyl. de Gudêa, A, 11, 19; 12, 1; 12, 7; 16, 21. Ce dernier signe, qui paraît bien être TUM (Brünnow, 9056), dont nous ne connaissons pas toutes les valeurs (contre Jensen, *KB.*, III, 1, p, 28, note 2), nous facilite l'assimilation du premier et des suivants. Le premier était ; le deuxième *barû;* le troisième (identique ou non à Brünnow, 802).

1. Cette forme archaïque de *tu*, *tur*, est employée avec l'autre (Amiaud, *Tabl. comp.*, n° 179) dans les cylindres de Gudêa, B, 16, 2 (*bis*); 17, 15; 17, 18, etc.

f) Il existait anciennement un signe ⤫, absent de nos tableaux comparés, qui était un des éléments du signe BU ⤫—. On le trouve employé isolé dans Gudêa, cyl. B, 12, 12, et dans plusieurs contrats de Telloh et de Nuffar, nos 20, 58, 86, 202, 259, 273, 299. Là, il est figuré, comme ci-dessus, sur les cachets; et, dans le texte même, comme ⁞⁞ qui naturellement n'a rien de commun, vu son origine, avec le signe des quarantaines, moins encore, inutile de le dire, avec le *še* (⁞⁞) babylonien des époques postérieures. Ce signe simple alterne dans Nuffar, 58, avec ⊨𒀭𒀭𒀭𒀭 𒀭𒀭. On sait que ⁞⁞ ou ⁞⁞ a la valeur ⊨𒀭𒀭𒀭𒀭 𒀭𒀭 et cette lecture est courante (Brünnow, 10021); par erreur sans doute, puisque notre ⁞⁞ n'a rien de commun avec celui qui signifie *quarante*. C'est aussi par confusion et plus tard que ⁞⁞ égala ⊨𒀭𒀭𒀭𒀭 𒀭𒀭 avec les lectures *nimin, šanabi*.

Quelle pouvait être la lecture du signe ⁞⁞ (ancien ⤫)? Puisqu'il alterne avec ⊨𒀭𒀭𒀭𒀭 𒀭𒀭, nous aurions en même temps une lecture de ce dernier nom divin. Dans les contrats cités plus haut, se trouve le cachet suivant, plusieurs fois répété :

Ur (an) Šul(?)-pa-uddu
⤫ ŠAR
dumu Za-ad.

Faut-il lire *tup-šar* à la deuxième ligne, et *dub* (= *duppu, palâku, šapâku ša epri*)? Ce *dub* aurait-il quelque chose à voir avec le nom du dieu potier et du dieu maître ès-sagesse?

LETTRE DE M. BOURIANT A M. MAX MULLER

SUR LE MUR D'HOREMHEB A KARNAK

Monsieur,

Mon voyage dans la Haute-Égypte a été, cette année, retardé jusqu'au mois de janvier, et il ne m'a pas été possible de vous envoyer plus tôt les quelques renseignements que vous m'avez demandés sur les prisonniers de Horemheb. J'espère qu'ils vous arriveront encore à temps pour vous être utiles.

Le pylône de Horemheb et les constructions qui s'y rattachent sont en assez mauvais état. Le pylône est crevé de nombreuses brèches, et le mur de refend qui s'en détache et se dirige du sud au nord a perdu toute sa partie supérieure : ces circonstances vous expliqueront pourquoi les renseignements que je vous adresse ne sont pas plus complets. La liste des peuples, gravée sur le pylône, se réduit à bien peu de chose. On aperçoit encore huit cartouches, mais les noms qu'ils renferment sont dans un assez triste état; tous sont surmontés du buste d'Asiatique. Voici ces cartouches, écrits de droite à gauche. Le cartouche de gauche est le dernier de la série; en avant du cartouche

de droite, un grand trou s'est formé qui a emporté tout le commencement de la liste :

Le mur de refend, dont je vous parlais plus haut et qui porte le défilé des prisonniers, se divise en deux parties, séparées par une porte donnant à l'extérieur de la cour. La partie la plus méridionale, celle, par conséquent, qui est soudée directement au pylône, portait un grand tableau représentant le roi amenant à la triade thébaine un certain nombre de captifs. Il n'en reste plus que trois registres, et encore, le registre supérieur ayant perdu son sommet, les personnages qui y sont reproduits n'ont plus ni têtes ni épaules. Seul, le premier prisonnier de la rangée est à peu près conservé, grâce à sa posture accroupie (fig. 1). Tous les autres sont debout et vêtus d'une robe longue enveloppant les jambes et serrée à la taille (fig. 2).

Fig. 1. Fig. 2.

Au-dessous de ce registre, et le séparant du deuxième registre, est une inscription hiéroglyphique assez mutilée, dans laquelle cependant on voit qu'il est question des Hanebou :

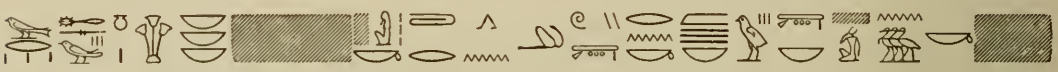

Ce seraient donc des peuples du Nord, situés au delà de la mer, à Chypre, sur les côtes de l'Asie-Mineure, dans les mers de la Grèce, que Horemheb aurait voulu représenter en cet endroit parmi les vaincus. On peut douter de la réalité des succès remportés si loin de l'Égypte, aux « extrémités de la terre »; c'est probablement une fiction de chancellerie à laquelle on ne doit attacher qu'une importance médiocre pour l'histoire.

Au deuxième registre, les prisonniers sont vêtus de même, mais la robe tombe moins bas, une partie en ayant été relevée et passée dans la ceinture (fig. 3). Le premier du rang est prosterné et dans un assez bon état (fig. 4). La jambe qui semble contrefaite ne l'est pas en réalité; ce défaut apparent est dû à la présence de l'étoffe de la jupe qui traîne à terre, mais la ligne de démarcation entre la chair et l'étoffe manque; cet inconvient disparaissait quand les couleurs existaient encore, et suppléaient à ce défaut du dessin par le contraste des couleurs. L'avant-dernier personnage de ce registre avait les bras relevés au-dessus de la tête; la partie postérieure de la coiffure et les lignes initiales du dos sont assez bien conservées (fig. 5). Enfin, vient en dernier lieu le personnage le plus intéressant. C'est une femme reconnaissable à sa longue tresse et à sa chevelure. La tête en a été donnée par Petrie dans

ig. 3. Fig. 4.

Fig. 5.

les *Racial types*. La voici aussi fidèlement reproduite que cela m'a été possible (fig. 6).

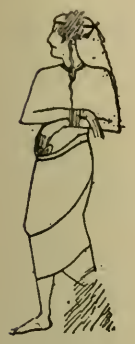

Fig. 6.

Entre ce registre et le suivant, ligne d'hiéroglyphes, où malheureusement on ne voit plus le nom du peuple :

Fig. 7.

Au troisième registre, on aperçoit une file de neuf prisonniers debout. Les huit derniers portent la même robe que le premier, mais il est impossible de voir si le même ornement se trouve chez les autres, à la ceinture. Voici le premier entier (fig. 7) ; des autres je ne vous donnerai que la tête (fig. 8). Comme vous le voyez, les coiffures diffèrent de l'un à l'autre, parfois assez sensiblement. Le n° 2 a la chevelure longue, massée sans bandelette qui la retienne, tandis que le second l'a courte, frisottée, également sans lien pour la serrer au front. Les n°s 4 et 5 reproduisent respectivement des dispositions analogues à celles des n°s 2 et 3 ; mais, à partir du n° 6, la bandelette apparaît sous diverses formes. Seul, le n° 7 a les deux bras liés au-dessus de la tête, dans la position gênante que les Égyptiens infligeaient souvent à leurs prisonniers.

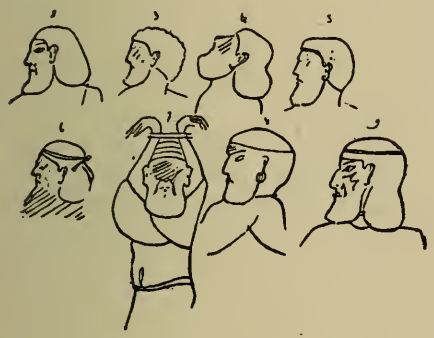

Fig. 8.

Sur la partie du mur située au delà de la porte, un seul peuple est représenté, mais traité en ami ; il n'est ni enchaîné ni même relié au roi par la corde traditionnelle. C'est celui de Punt, dont les chefs apportent l'or, la gomme et les plumes de l'autruche. Le type de ces individus se rapproche assez du type égyptien pour faire croire à une commune origine ; dans tous les cas, les chairs sont rouges, on peut encore le constater, et le vêtement même n'est pas autre chose que celui des Égyptiens. Détail curieux à signaler : les chefs ne portent pas l'épithète de , dont on est si prodigue envers les autres.

La chemisette des habitants de Punt est tantôt à col fermé, tantôt à col entr'ouvert, et quelques individus portent en outre une espèce de médaille pendue à une chaînette ou à un lacet :

Pour finir, voici l'inscription qu'on lit au-dessus de ces prisonniers :

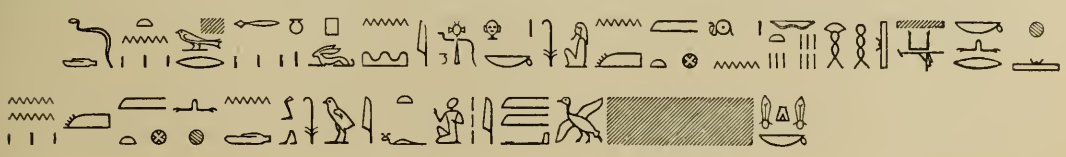

Tels sont les renseignements que je puis vous fournir sur le pylône d'Horemheb. Ils ne sont pas d'une grande importance : je le regrette, et je me tiens à votre disposition pour tous les renseignements ultérieurs dont vous pourrez avoir besoin à Thèbes.

U. Bouriant.

UNE FONCTION JUDICIAIRE DE LA XIIe DYNASTIE

ET LES CHRÉMATISTES PTOLÉMAÏQUES

PAR

A. Moret

Parmi les monuments égyptiens conservés au Musée du Louvre, se trouve une stèle funéraire, dont l'inscription nous donne quelques détails sur une fonction judiciaire peu connue. De forme rectangulaire et de petites dimensions, la stèle a été travaillée avec soin, et son calcaire blanc reste en parfait état de conservation. Huit lignes d'inscriptions verticales couvrent la partie supérieure; en bas, le défunt *Didiou Sobkou*, assis devant une table d'offrandes, reçoit les hommages de ses deux fils *Ameni*, et *Ousirtasen*, placés en face de lui. On ne trouve ni date, ni cartouche royal, ni indication de lieu; mais les noms du défunt et de ses fils nous permettent d'attribuer le monument à la XIIe dynastie; d'autre part, la suscription : « Féal vis-à-vis d'Osiris dans l'Amenti, seigneur d'Abydos, et vis-à-vis d'Anubis Ap-hirou, seigneur d'Abydos [1], » nous laisse croire que *Didiou Sobkou* n'avait pas sa résidence terrestre et funéraire loin du centre politique du premier empire thébain [2].

La stèle, qui n'a pas été inscrite au Catalogue, porte au Louvre le n° 251; elle a été reproduite avec fidélité par Sharpe [3], et, non sans erreurs, dans la publication de M. Gayet [4]. Voici, collationné sur le monument et sur l'estampage, grâce à l'obligeance de M. Pierret, le texte des lignes 3 à 6 qui définissent la carrière politique du défunt. L'écriture est de droite à gauche.

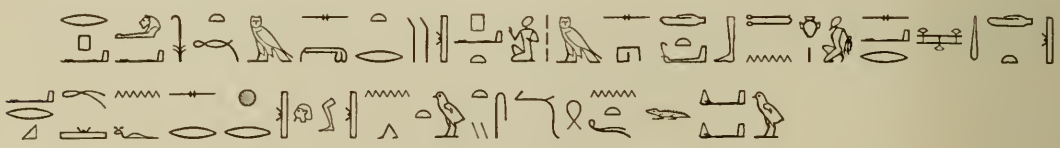

« Prince héréditaire, confident royal pour les enquêtes sur les hommes et pour la saisie des criminels; faisant monter les paroles (au Pharaon), il a arrêté les dispositions de la loi à leur venue. Le préposé aux appels, Didiou Sobkou. »

---

1. Lignes 1-2 : etc.

2. Dans l'ouvrage de Mariette, *Les Monuments d'Abydos*, p. 515, n° 1342, je trouve une table d'offrandes dédiée à un « Préposé aux appels », appelé aussi Didiou Sobkou : « au double du féal vis-à-vis du roi, prince héréditaire, chancelier, ami unique. » (Enceinte du nord, Kom es Sultan).

3. S. Sharpe, *Egyptian Inscriptions from the British Museum and other sources*, p. 99.

4. E. Gayet, *Stèles de la XIIe dynastie*, dans la *Bibliothèque de l'Ecole des Hautes-Etudes*, 68e fascicule, à la planche LX.

Analysons chacun de ces termes pour définir le nombre et le caractère des fonctions dont était investi Didiou Sobkou.

Je n'insiste pas sur le titre de ; il indique seulement, ici, une qualité nobiliaire acquise par la naissance. Didiou Sobkou était par son origine un grand personnage féodal, *prince héréditaire* ou *chef en premier*. Ce qui nous intéresse, ce sont les fonctions à lui confiées par le roi.

La première est celle de . Le signe *meh* est très visible sur l'original; je renonce donc au groupe que donne M. Gayet. Il faut considérer comme une abréviation[1] de l'expression fort connue « celui qui emplit le cœur du roi », le *favori*, ou le *confident royal*, qui se retrouve en particulier dans la stèle C 2 du Louvre[2], monument daté de l'an 9 d'Ousirtasen Ier et peut-être contemporain du nôtre. Le titre de *confident royal* désignait plutôt un degré de la hiérachie qu'une fonction déterminée : il fallait qu'un autre titre précisât le caractère spécial du confident; c'est ainsi que plus tard nous trouvons des officiers et des archivistes du *rang de confident* [3]; à la cour des Ptolémées, on fera aussi suivre le nom de certains fonctionnaires du titre τῶν φίλων[4]. Dans la stèle C 2, le titre est précisé par une formule en : « confident royal pour les régions du Sud »; dans notre stèle nous retrouvons la formule en : . A quels offices notre *confident royal* était-il préposé?

a) Didiou Sobkou est confident royal pour les enquêtes sur les hommes : . Le sens d'*enquête* du mot est justifié par l'emploi de ce terme dans les différents papyrus judiciaires; au *Papyrus Abbott*, en particulier, ce mot désigne les enquêtes faites par les magistrats pour découvrir les tombes violées; il y est mis en parallélisme avec le mot qui exprime la même idée d'examen, d'enquête[5]. — Or, les magistrats qui participent à ces opérations judiciaires se déplacent de leurs personnes, vont sur les lieux. Nous conclurons donc que Didiou Sobkou était un *enquêteur ambulant*, obligé par les devoirs de sa charge à faire des tournées judiciaires à travers l'Égypte.

Reste à savoir si, au cours de ces tournées, Didiou Sobkou faisait acte de juge. La seconde partie de la phrase nous renseigne à ce sujet. Le mot est la forme causative de la racine , qui a donné

1. Le groupe s'écrit habituellement et s'abrège en ; mais, dans les mots composés avec le cœur , il peut arriver, quand l'expression est très usuelle, que le signe disparaisse sans que l'expression perde son sens composé premier. Tel est le cas pour qui peut s'écrire . Cf. A. Moret, *De l'expression* , dans le *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 123, note 3, *c* et *d*.

2. E. Gayet, *loc. cit.*, pl. II, l. 9-10.

3. Mariette, *Monuments divers*, pl. IX, l. 3 sqq.

4. *Pap. Louvre*, n° 36.

5. Maspero, *Une Enquête judiciaire à Thèbes* (étude sur le *Papyrus Abbott*), p. 19, 28, 31, etc. Cf. *Pap. Boulaq*, IV, 21/18.

le copte ϩϵ *T.*, ϩϵι *M.* = *cadere, incidere in aliquid;* cette racine, développée avec la dentale, prend le sens de « fondre sur..., enfoncer par une charge... », ainsi que l'a démontré M. Maspero[1]. La forme causative doit donc nous donner : « faire tomber sur, faire saisir. » Didiou Sobkou est ainsi chargé de *faire saisir les coupables*[2]. En matière judiciaire, qui dit coupable dit homme jugé ou à juger immédiatement : il semble donc assuré qu'un magistrat tel que Didiou Sobkou siège en un tribunal, où, après enquête faite et justice rendue, il prononce et fait effectuer la saisie des condamnés. Notre enquêteur ambulant est donc aussi un *juge*.

b) Mais il a d'autres fonctions, définies par la phrase .

La traduction de « faisant monter la parole » n'est pas douteuse, mais encore faut-il savoir quelle est cette parole. La stèle d'Antouf, au Louvre, nous parle de personnages qui « font monter la parole des hommes » [3]; c'est donc la parole (ou l'*appel*) des hommes ( ) que Didiou Sobkou inspecte, qu'il doit « faire monter » auprès de qui de droit, c'est-à-dire du Pharaon. Ainsi la stèle C 26 confirme le texte que nous étudions; de plus, comme elle spécifie qu'Antouf est en tête, [4], de ces transmetteurs d'appels, nous apprenons du même coup que ceux-ci formaient une catégorie de fonctionnaires royaux, placés en bon rang tout près des *qonbîtiou* [5]. Il suit de là que Didiou Sobkou ne doit pas être considéré comme un agent isolé à la cour égyptienne, malgré le peu de documents que nous ayons conservés sur ces enquêteurs royaux.

Le dernier membre de phrase établit enfin que Didiou Sobkou et ses pareils ne servent pas seulement d'intermédiaires dans ce service des appels; ils formulent eux-mêmes, au nom du souverain, les réponses : « il arrête les dispositions de la loi à sa venue (de la parole, de l'appel). » Le sens de « clore, cesser, terminer » est bien connu, et je le rends ici par le terme administratif « arrêter »; mais le sens de peut offrir des doutes à cause de l'orthographe étrange de ce mot. On ne saurait voir dans ce groupe qu'une forme rare ou fautive de « faire connaître », ou de « tracer des plans ». Je me décide pour la forme à cause d'un passage du *Papyrus Prisse*[6], où notre locution se retrouve : . « Le gouverneur parle à ses enfants, après qu'il a arrêté les destinées des hommes... » Ce passage a d'autant plus de valeur pour l'interprétation de notre titre,

1. *Le Papyrus de Berlin n° 1*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, 1877, n° 10, p. 137, n. 2.

2. Cf. le passage de la *stèle* C 26 du Louvre, l. 17, où il est dit qu'Antouf « fond sur le voleur lorsqu'il vole les serfs et le misérable ».

3. *Stèle* C 26, l. 5, dans Gayet, *loc. cit.*, pl. XVIII.

4. *Ibid.*, l. 5.

5. *Ibid.*, l. 4.

6. Pl. II, l. 3-4, dans Virey, *Études sur le Pap. Prisse*, p. 22.

que le gouverneur dont le *Papyrus Prisse* rappelle ici les fonctions[1] est le juge par excellence dans l'administration pharaonique. Aussi traduirons-nous : Didiou Sobkou « arrête les dispositions de la loi à la venue des appels » ; en d'autres termes, ses décisions font jurisprudence. Il est juge d'appel, de même qu'il est juge en première instance au cours de ses tournées.

c) Le dernier titre de Didiou Sobkou est : . Si l'on se réfère au copte ϣⲙⲓ, ϣⲙⲉ, *quærere, inquirere, interrogare, visitare,* on peut traduire ce titre, suivant qu'on lui donne un sens actif ou passif, soit par « *préposé aux appels* », soit par « *préposé aux enquêtes* »[2]. — Or, Didiou Sobkou mérite l'une et l'autre de ces appellations : il fait des enquêtes et juge les appels ; d'ailleurs, par le fait même qu'il répond aux appels, il doit faire des enquêtes. Ce titre ne saurait donc désigner un office nouveau ; c'est plutôt une dénomination générale qui résume l'ensemble des fonctions du défunt. Aussi choisirons-nous la traduction qui offre le sens le plus étendu : « préposé aux appels. »

Il nous reste à définir le caractère des fonctions dont nous venons d'énumérer le nombre. Didiou Sobkou est un délégué du roi dans l'administration judiciaire : or, n'est-il pas remarquable qu'il n'ait aucun des titres ordinaires des magistrats ? D'autre part, il n'est fait aucune allusion à des tribunaux autres que le sien ; on dirait que le défunt ignore qu'il existait en Égypte une administration régulière de la justice. Cette administration nous est cependant révélée par les Papyrus judiciaires. Les enquêtes, au *Papyrus Abbott,* sont menées par six magistrats différents sous la haute direction du et d'un [3] ; le jugement est rendu dans le tribunal des [4] ; au *Papyrus de Bologne* n° 1086, on saisit à peu près le mécanisme d'un appel du tribunal du à celui des [5]. Didiou Sobkou échappe à ces catégories de magistrats : nous conclurons qu'il est hors des cadres ordinaires. En qualité de , il exerce une charge essentiellement royale, il est un agent du pouvoir central en oppo-

1. Inversement, la stèle 251, par l'explication de la formule , peut servir à une interprétation plus satisfaisante du passage cité du *Papyrus Prisse.* Après avoir sévèrement qualifié l'homme qui, par fierté, refuse de parler aux autres, le texte ajoute . « Ne rends pas impassible le cœur de tes enfants, instruis ceux qui seront à ta place : on ne connait point l'avenir, si le dieu s'y oppose (par son silence). Lorsque le gouverneur parle à ses enfants, après qu'il a arrêté les destinées des hommes, ils en tirent profit... » Cf. Virey, *loc. cit.*, p. 21-23 : « Que le chef parle à ses enfants, après qu'il a accompli la condition humaine ; ils se feront honneur..., etc. » D'autres exemples de l'emploi de dans le sens de « dispositions de la loi » sont donnés par le *Papyrus Prisse ;* cf. l'édition Virey, p. 89, 58, 59. Enfin, au décret de Canope, le mot (*texte hiérogl.*, l. 12) traduit le mot grec χρηματισμός, « acte officiel » (*texte grec*, l. 22-23), et dans les Papyrus grecs, « décision judiciaire ».

2. Sur , *plainte judiciaire.* cf. *Inscription d'Ouni*, ap. Erman, *Zeitschrift.* 1882, p. 10.

3. Maspero, *Une Enquête judiciaire à Thèbes*, p. 81 et 83.

4. *Ibid.*, p. 51 sqq.

5. *Pap. de Bologne*, 1086, pl. I, l. 14, à pl. II, l. 1-5. — Sur l'importance des rôles du *gouverneur* et des *qenbittiou* en matière judiciaire, cf. Spiegelberg, *Studien und Materialien zum Rechtswesen des Pharaonenreiches der Dynastie 18-21.*

sition voulue avec les magistratures locales des villes et des nomes, et son prestige personnel est d'autant plus considérable qu'il sort de la grande noblesse féodale.

Ceci établi, comment expliquer l'existence de cette magistrature d'exception en Égypte ? A cette question, nous trouverons plus facilement une réponse si nous examinons une institution judiciaire analogue de l'Égypte ptolémaïque.

Cet *appel au roi*, dont nous constatons la présence par ces courts textes de la XIIe dynastie, était très fortement organisé en Égypte au temps des Lagides. Les textes grecs nous montrent le souverain comme un juge suprême auquel ont recours toutes les classes de la société : prêtres (inscription de Philæ), prêtresses (affaire des Jumelles [1]), simples particuliers [2]. Aussi devons-nous accepter le témoignage des auteurs qui nous disent que donner audience (χρηματίζειν) était une des plus absorbantes occupations du souverain en Égypte [3].

Le souverain recevait lui-même les plaintes dans sa capitale, Alexandrie. Mais il devait souvent déléguer les moindres affaires à ses officiers, et, d'ailleurs, ne pouvait se transporter de sa personne partout où il eût été nécessaire. Depuis le règne de Ptolémée Philadelphe [4], on constate l'existence de juges extraordinaires, appelés, du nom même de l'audience royale, χρηματίσται, les chrématistes [5].

Ces fonctionnaires, les documents grecs nous les représentent comme pourvus de pouvoirs analogues à ceux de Didiou Sobkou.

a) Ils vont de ville en ville faire des enquêtes au nom du roi ; ce sont des *juges ambulants* [6], qui, l'enquête faite, siègent au tribunal et prononcent la sentence.

b) Dans ces enquêtes, ils se chargent de transmettre les appels au roi. A cet effet, ils laissent un vase sur la place publique, où chacun peut secrètement déposer sa plainte [7]. — Mais ils jugent aussi ces appels, car les particuliers demandent au roi de confier leurs causes à ses chrématistes [8].

c) Leur juridiction et leur procédure paraissent être tout à fait indépendantes de celles de l'Ἀρχιδικαστής, de l'Ἀγορανόμος et des Λαοκρίται, juges ordinaires de l'administration ptolémaïque [9].

Ainsi, sur tous les points essentiels de leurs attributions, il y a analogie certaine entre les fonctions d'un et celles des chrématistes. Or, la raison d'être de ces magistrats hors cadre à la cour des Ptolémées a été fort bien expliquée par M. Brunet de Presles [10] et M. Lumbroso [11]. Les Ptolémées semblent avoir conservé les lois locales et

1. *Papyrus grecs du Louvre*, dans *Notices et Extraits des Manuscrits*, t. XVIII ; *Papyrus* n°s 22, 23, 24, 26, 29, etc.

2. *Ibid.*, *Pap.* 35 ; Maspero, *Du Genre épistolaire*, p. viii.

3. Polybe, V, 81 ; XV, 31.

4. Aristée, édit, Schmidt. p. 34.

5. Le rôle des chrématistes a été excellemment défini par Peyron, *Papyri græci Regii Taurinensis Musei Ægyptii*, p. 91 à 101.

6. Peyron, *loc. cit.*, *Pap.* 3, l. 24.

7. *Ibid.*, *Pap.* 2, l. 5 ; *Pap.* 3, l. 24 et 34.

8. *Pap. Louvre*, n° 14 ; *Pap. Turin*, III.

9. Cf. Lumbroso, *Recherches sur l'Economie politique de l'Égypte sous les Lagides*, chap. xiv, p. 235 sqq., et Peyron, *loc. cit.*, p. 94 sqq.

10. *Notices et Extraits*, t. XVIII, p. 353.

11. Lumbroso, *loc. cit.*, p. 184 sqq.

les juges indigènes dans leur administration de l'Égypte. A ces juges (λαοκρίται) et à ces lois indigènes (τῆς χώρας νόμοι) ils ont voulu opposer, sans violence, mais adroitement, des juges royaux grecs et des décrets royaux, un personnel et une jurisprudence (χρηματισμοί, ψηφίσματα, προστάγματα) dévoués à leurs intérêts. C'était, nous dit Aristée[1], dans le but d'accélérer l'expédition des affaires judiciaires; il n'est pas défendu de penser que c'était surtout pour affermir l'autorité du pouvoir central vis-à-vis des administrations locales.

De même, nous verrions volontiers dans les « Enquêteurs » de la XIIe dynastie les représentants de la monarchie centralisatrice des Pharaons dans sa lutte contre les familles féodales. Les rois du Moyen-Empire thébain devaient avoir vis-à-vis des 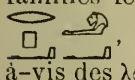 , parfois si puissants[2], des craintes autrement fondées que les Ptolémées vis-à-vis des λαοκρίται. Pourquoi nous étonner qu'ils aient songé à faire mieux connaître la *loi royale* et à développer l'*appel au roi,* cet instrument favori de domination de toutes les monarchies centralisatrices? Les « Enquêteurs » de la XIIe dynastie, les Chrématistes ptolémaïques ne font-ils pas songer aux « Legati » d'Auguste, aux « Missi dominici » de Charlemagne[3], aux « Enquesteurs royaux » des premiers Capétiens, aux « Juges itinérants » des premiers rois anglo-normands? Partout les souverains ont pris les mêmes précautions contre un même danger.

Pour en revenir à l'Égypte, nous conclurons que, dès la XIIe dynastie, la monarchie pharaonique possède, par l'institution des « Enquêteurs royaux ou Préposés aux appels », un des moyens les plus puissants de centralisation. La comparaison des textes égyptiens avec les textes grecs nous a permis de mieux comprendre le caractère et l'importance de cette fonction judiciaire. D'ailleurs, cette ressemblance, si frappante entre les Enquêteurs pharaoniques et les Chrématistes doit s'expliquer par un emprunt des Ptolémées aux Pharaons : après avoir conservé presque intacte l'administration égyptienne de l'armée et des finances, les Lagides ont-ils pu renoncer à l'institution ancienne qui leur permettait d'absorber la meilleure part du pouvoir judiciaire? Nous ne le pensons pas, bien que les textes nous manquent pour établir la survivance de l'institution des Enquêteurs à travers les siècles qui séparent la XIIe dynastie des Ptolémées. Aussi gardons-nous l'espoir de retrouver les preuves de cette survivance, soit par la découverte de documents nouveaux, soit par une meilleure utilisation de ceux que nous possédons déjà[4].

Annemasse, septembre 1894.

Alexandre MORET.

1. Édit. Schmidt, p. 34.
2. Cf. MASPERO, *La grande Inscription de Béni-Hassan* (*Recueil de Travaux*, t. I, p. 179 sqq.).
3. PEYRON, *loc. cit.*, p. 99.
4. Pour le développement et la confirmation par d'autres textes des idées ici exposées, je renvoie à un article intitulé : *L'Appel au roi en Égypte au temps des Pharaons et des Ptolémées*, qui paraîtra dans les *Actes du Xe Congrès des Orientalistes.*

ÇÀ ET LÀ

PAR

E. Chassinat

I. — Les textes du temple d'Edfou, actuellement publiés ou en cours de publication, fournissent un nombre relativement élevé d'exemples, — j'ai pu en relever quarante environ, — d'une forme du pronom féminin de la première personne du singulier, dont je n'ai rencontré, jusqu'à présent, la mention nulle part. Ce pronom, ainsi écrit, ⌓, semble, autant qu'il m'a été possible de m'en rendre compte en parcourant les textes de basse époque en ma possession, s'être localisé surtout à Edfou, et même, plus spécialement, dans quelques-unes des chambres situées à l'est du sanctuaire, dont la décoration est l'œuvre d'un petit nombre de sculpteurs, sinon d'un seul, à en juger par le style des hiéroglyphes.

Tous les exemples sur lesquels mon attention s'est portée font partie de ces courtes formules mises dans la bouche des dieux, en réponse aux prières et aux offrandes que leur adresse l'officiant, roi ou prêtre, — le premier dans la plupart des cas. Ces légendes sont presque toujours construites sur le même modèle et, jusqu'à un certain point, identiques de sens, de telle manière que le simple rapprochement de quelques-unes d'entre elles suffirait, en quelque sorte, pour démontrer suffisamment la relation qui existe entre la forme normale du pronom féminin I, 𓏏𓅱, 𓏏𓅱, et celle que je propose de lui assimiler.

Les exemples qui suivent rendront ce fait encore plus évident.

1) Anouqit dit au roi : « Je refoule[1] le Nil pour rendre florissantes tes terres. » (*Edfou*, Me. 3g, 6.)

2) Sopdit dit au roi : « Je fais jaillir pour toi le Nil en abondance à son époque. » (*Ibid.*, Me. 3g, 3.)

3) Mehit dit au roi : « Je t'accorde que tes ennemis tombent dans ma fosse à feu où je brûle les os de tes adversaires. » (*Ibid.*, Me. 1g, 3.)

4) Hathor dit au roi : « Je m'enroule sur ta tête comme [je m'enroule sur celle du] Seigneur universel. » (*Ibid.*, Ls. 3g, 18.)

5) Mehit dit au roi : « Je lance mon feu pour brûler quiconque s'élève contre toi. » (*Ibid.*, Me. 1g, 7.)

6) Hathor dit au roi : « Je donne mon assentiment pour que tu gouvernes les deux moitiés et que tu règnes sur les contrées. » (*Ibid.*, Mn. 3d, 15.)

---

1. Le verbe 𓈖𓄿𓄡, *anq*, forme jeu de mots avec le nom de la déesse *Anouqit*, *Anqit*. La traduction en est assez délicate, car il est remplacé quelquefois par un autre verbe 𓈖𓄿𓄡𓂋𓂋𓂋, *embrasser*, *étreindre*. Cette variante paraît indiquer que les Égyptiens avaient, sur l'étymologie du nom de la déesse de la cataracte, deux conceptions différentes. Dans l'une, ils voyaient en Anouqit celle qui *resserre* le fleuve entre les rochers de la cataracte; dans l'autre, comparant sans doute ses fonctions avec celles de Sothis, à qui l'on attribuait la crue du Nil, elle *repoussait*, *refoulait* le fleuve vers le nord pour produire l'inondation et recouvrir les terres de l'eau fécondante.

7) Mehit dit au roi : « Je brûle tes adversaires sur mon autel. » (*Ibid.*, Jo. 1d, 24.)

8) Nephthys dit au roi : « J'inscris tes royautés pour l'éternité. » (*Ibid.*, Jn. 1d, 15.)

9) Safkhit-abouï dit au roi : « Je grave tes royautés pour la durée des périodes solaires et pour les années de Toumou, en possesseur de la double couronne. » (*Ibid.*, Ln. 3d, 6.)

10) Isis dit au roi : « Je t'accorde la vaillance de mon fils Horus, afin que tu régisses son trône à l'état de juste de voix. » (*Ibid.*, Cn. 3d. I, 10.)

11) Nouit dit au roi : « Je te donne les ardeurs de celui qui sort de moi, afin que tu gouvernes les deux terres sur son trône. » (*Ibid.*, Mn. 3d, 22.)

12) Isis dit au roi : « J'accomplis ta protection *sa* et je renouvelle ta sauvegarde, comme j'ai fait pour mon fils Horus. » (*Ibid.*, Mn. 1d, 23.)

13) Tanenit dit au roi : « J'exerce ma protection sur toi en vie, santé, force; je te protège comme Râ. » (*Ibid.*, Co. 3d. III, 10.)

14) Isis dit au roi : « Je donne que ton amour soit [au cœur] de tous les humains, comme l'amour de mon fils est en mon cœur. » (*Ibid.*, Co. 3d. V, 6.)

15) Nephthys dit au roi : « J'agrandis ta vaillance et je rends fermes tes deux bras, comme j'ai fait pour le fils d'Isis. » (*Ibid.*, Mn. 3d, 18.)

Je pourrais multiplier les exemples, mais je craindrais, en les citant tous, d'abuser de la patience du lecteur; je me contenterai donc de renvoyer à la publication de M. de Rochemonteix, *Edfou :* Co. 1d. II, 17; Co. 3d. II, 12; Ce. 3g. I, 9-11; Ce. 3g. II, 13; Dn. 3g, 10; Jo. 1d, 17; Jo. 3d, 17; Jo. 3d, 11; Je. 2g. 8; Js. 3g, 11; Ke. 3g, 8; Ks. 2g, 14; Ls. 3g, 1; Me. 3d, 3; Ms. 2g, 22; Ms. 3g, 11; Ns. 1g, 19, et *passim.*

Avant de discuter l'origine possible de cette forme, je tiens à répondre à une objection qui pourrait m'être faite sur l'interprétation des exemples commençant par le verbe . On pourrait, en effet, supposer que n'est qu'une forme construite du verbe, telle qu'on la rencontre fréquemment, et non, ainsi que je le crois, le verbe *donner,* conjugué à la première personne du féminin singulier. Cette critique, que je me suis adressée au début de mes recherches, ne peut être soutenue, dans le cas présent, devant les textes. Le verbe , comme les autres verbes, est toujours, dans ces courtes légendes, suivi immédiatement du pronom, sans aucune addition de particules de liaison, si l'on excepte, bien entendu, les formes en qui sont très fréquentes.

Deux hypothèses, toutes deux acceptables à divers points de vue, peuvent expliquer l'origine du pronom . Dans la première, nous aurions affaire à une forme rare ou ancienne, dont le souvenir s'est perdu en copte; ou, encore, à une sorte de déterminatif de genre n'influant aucunement sur la prononciation, comme on en trouve déjà des

exemples vers la XIXe dynastie, et dont l'emploi devint commun, plus tard, sous les Ptolémées. La seconde admettait simplement une faute de scribe due à la ressemblance qui existe entre le signe hiératique du 𓏏 et celui de la femme 𓁐, surtout lorsque ce dernier n'est pas surmonté du point caractéristique. J'inclinerais assez volontiers, pour ma part, vers la première hypothèse, en voyant dans 𓏏 une forme archaïsante d'un pronom 𓇋𓏏 *it*, féminin de 𓇋, abandonnée de bonne heure, puis employée de nouveau, peut-être accidentellement, à l'époque ptolémaïque, au milieu d'anciens textes recopiés par les maîtres décorateurs du temple. Il serait, en effet, facile de citer à l'appui de cette thèse différents textes ou fragments de formules extraits de livres anciens retranscrits aux dernières époques de la langue, donnant des formes grammaticales ou des mots depuis longtemps disparus de la langue courante.

Mais je dois reconnaître que la plupart des exemples s'opposent, pour le moment du moins, à une conclusion semblable. Il vaut donc mieux, tout en faisant une réserve en faveur de la première supposition, admettre la possibilité d'une faute, d'autant plus que celle-ci est pour ainsi dire fatale. Nous nous trouvons, en résumé, en présence de ce cas, malheureusement trop fréquent, où le nombre des exemples ne peut être utilement invoqué, car tous ceux que je puis donner se trouvent réunis dans un réseau assez restreint et sont, de ce fait même, exposés à renfermer la même faute.

L'indication, même vague, d'un support vocalique, aurait pu trancher la question; mais elle nous fait entièrement défaut. C'est à peine si une variante unique, 𓏤𓏏, dans une phrase où Safkhit abouï répond au roi : 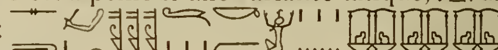 (*Edf.*, Ln. 3d, 2), rend possible la lecture *it* = 𓇋𓏏, forme féminine de 𓇋. Mais, là encore, l'indécision subsiste : 𓏤𓏏 n'est peut-être qu'une fausse transcription de 𓏤𓁐 = *i*. D'autre part, le parallélisme qui existe entre les deux membres de phrase 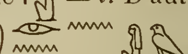 (*ibid.*, Mn. 1d, 23) et 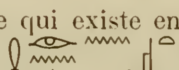 (*ibid.*, Mn. 3d, 18) donne l'équation 𓏤 = 𓏏, qui équivaut presque à la certitude de l'identité des termes 𓏏 = 𓏤 = 𓇋 = 𓁐 = *i*. Il y a donc de fortes raisons pour conclure à une fausse transcription. Le seul argument valable, du moins superficiellement, qui s'élève contre ce fait, est que, dans beaucoup de ces textes, le scribe a employé tantôt 𓁐, tantôt 𓏏, et qu'il semble peu naturel qu'il ait parfois distingué les deux formes cursives, tandis qu'à deux ou trois groupes de distance, et souvent moins, il les ait confondues l'une avec l'autre. En outre, un monument récemment acquis par le Musée du Louvre, la statuette en bois de la prêtresse Touï, datant de la XXe dynastie environ, porte une forme du pronom absolu *anok*, suivi du 𓏏 du féminin : . Faut-il, ici encore, déclarer le texte fautif et transcrire 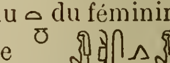 ? L'incertitude est aussi grande dans un cas que dans l'autre, qu'il s'agisse de 𓏏 ou de . Mais si, en principe, on admet la faute dans les conditions énoncées plus haut, il devient impossible de ne pas appliquer le même procédé de critique partout où l'on constatera la présence de la forme anormale.

Quoi qu'il en soit, toute conclusion me paraît, pour le moment, prématurée. Les exemples, tels que nous les connaissons, font pencher tout naturellement vers la solution la plus simple, — et aussi la plus facile, — celle d'une faute, mais sans pourtant, à mon

avis, écarter définitivement la possibilité d'un ἅπαξ λέγομενον. Il faut attendre que d'autres textes plus nets viennent nous mettre sur la voie exacte.

II. — La lecture proposée par M. V. Loret pour le groupe = (*Recueil de Travaux*, XVI, p. 37) se trouve confirmée par un exemple très net, provenant du temple d'Edfou, *Vestibule central, paroi sud, 3e registre*. En voici le texte et la traduction :

« Dit par les dieux d'Edfou issus de Râ, les enfants qui se transforment en Atoumou mystérieux dans leur *Daït*, sur la montagne occidentale, au sud de *Tas-Horou*, — ceux dont le corps est disposé à l'intérieur de leur *To-djosir*, et dont l'âme est près d'eux. »

III. — Les Égyptiens plaçaient, dès la plus haute antiquité, le séjour de leurs morts dans les îles de l'Océan, qui, croyait-on, environnait l'Égypte et le monde alors connu, ou bien, encore, dans des contrées mystérieuses et presque inaccessibles où l'homme n'avait pu encore pénétrer que difficilement. Lorsque, par suite de l'extension des connaissances géographiques, le site de ces localités funèbres s'éloigna du monde terrestre, plusieurs d'entre elles conservèrent le nom que leur attribution primitive leur avait valu. Le fait a été démontré par M. Maspero pour les oasis d'El-Khargèh (la Μακάρων νῆσος d'Hérodote) et de Dakhel ( )[1]. Il en était de même pour une partie de la côte de la mer Rouge, le , *la terre divine*, qui avait reçu le nom de *Terre des Mânes* ou *des Bienheureux*, [2].

Un passage de Pline (*Hist. nat.*, XXXVII, 9) semble se prêter à une interprétation semblable. Cet auteur rapporte, d'après Juba, qu'une île de la mer Rouge, située près de la chaîne Arabique et voisine d'une autre île d'où l'on tirait des topazes [3], portait le nom d'Ile des Morts : « *Insula Rubis maris ante Arabiam sita quæ Necron vocetur, et in ea quæ juxta gemmam topazion ferat*[4]. »

Le nom *Insula necron* me paraît correspondre à la vieille forme égyptienne , qui servait à désigner les îles de l'Amenti. J'ajouterai même qu'il faut peut-être voir dans cette île le lieu fabuleux où l'auteur du *Conte du Naufragé* fait aborder son héros. On se souvient en effet que l'Ile du Double se trouvait au milieu de la mer de Pouanit, car c'est en se rendant aux mines du Pharaon ( ), — il s'agit évidemment des exploitations minières de la Nubie, — que le vaisseau qui transportait l'expédition fit naufrage. Il n'y aurait donc rien d'impossible à ce que le scribe ait voulu faire allusion dans son récit à une île analogue à l'*Insula Necron* ou à sa voisine, l'*Insula Topazos*.

IV. — Une petite stèle en calcaire, conservée au Musée du Louvre (1re salle du Sérapéum, nos 291-3857 — Apis mort l'an 34 de Darius), trouvée par Mariette, le

1. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, II, p. 421.
2. E. Schiaparelli, *Una Tomba egiziana inedita della VIa dynastia*, p. 20 et *passim*.
3. L'île de Cytis. Pline, *loc. cit.*, VI, 34; XXXVII, 32.
4. Pline, *loc. cit.*, VI, 34; XXXVII, 32.

25 février 1852, à l'extrémité nord des petits souterrains du Sérapéum, nous montre combien encore, à l'époque saïte, le culte des vieux rois de la IVe dynastie et des anciens temples de Saqqarah, leurs contemporains, était vivace[1].

Cette stèle a été citée incidemment par M. de Rougé dans ses *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 53, et par M. Maspero, *Histoire ancienne des peuples de l'Orient classique*, I, p. 337; mais le texte n'en a jamais été publié.

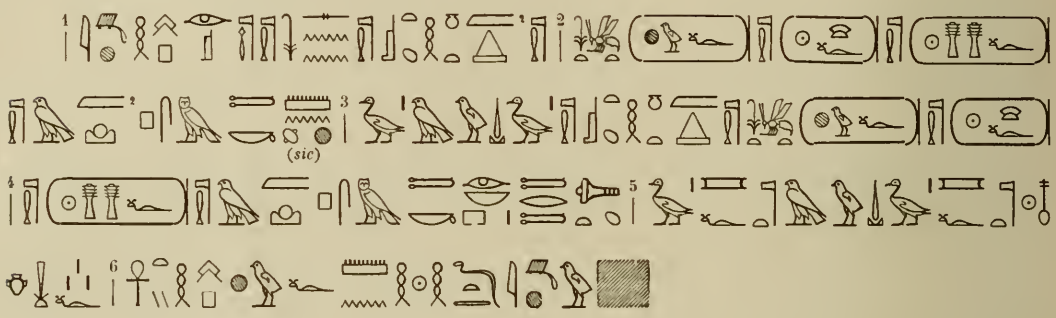

On pourrait peut-être se demander, sans trop d'invraisemblance, si les statues de Khéphren, dont l'entretien était confié aux soins des deux prêtres que mentionne cette stèle, Psamitik-Monkhou et Psamitik, ne sont pas celles que Mariette a découvertes dans le petit temple situé près du Sphinx.

V. — De nouveaux exemples sont venus appuyer et rendre certaine la lecture que j'ai attribuée au signe (*Recueil de Travaux*, XIV, p. 193); je me serais donc dispensé de revenir sur ce sujet s'il ne m'avait paru intéressant de signaler une nouvelle forme graphique de ce signe, ainsi faite , que l'on pourrait facilement confondre avec l'*avant-train de lion* .

Edfou, Chapelle du nouvel an, paroi ouest, 2e registre, Po. 2d. II, 7 : « Horus d'Edfou, l'adolescent, le taureau fécondant qui réjouit les déesses par sa vue. » Cet exemple est paraphrasé par le passage suivant qui détermine le sens de : (*Edfou, Chambre de Min, paroi sud, 3e reg.*, Os. 3d. I, 1).

Edfou, Pourtour du sanctuaire, paroi est, 2e reg., Be. 2g. II, 10 : « J'ai reçu tes apports et j'ai bu de ton eau : et mon cœur s'est réjoui de ta chose. »

On trouvera encore des exemples de cette variante dans *Edfou*, Be. 2g. III, 7, p. 72; Be. 3g. II, 1, p. 76. La page 49 du même ouvrage en donne aussi un exemple qui, s'il est légitime, montre que le scribe a été induit en erreur par la ressemblance qui existe

1. Cette stèle était primitivement exposée dans la salle historique, armoire A. Pierret, *Catalogue de la salle historique*, p. 73, n° 314.

2. Voir la stèle de la fille de Khoufoui, publiée par Mariette, *Album du Musée de Boulaq*, pl. XXVII, et *Monuments divers*, pl. LIII. Le temple d'Osiris-Nib-ro-staou, mentionné sur ce monument, existait encore à l'époque saïte; les textes du Sérapéum le citent très fréquemment.

entre le *devant de lion* 𓄂 et 𓄂 : 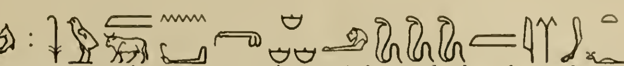
(*Edfou*, Ac. 3g. IV, 10) « C'est un taureau robuste, un mâle qui féconde les femelles et RÉJOUIT les déesses par sa grâce. » Le mot *ḥati*, 𓄂, n'aurait aucun sens en cet endroit.

VI. — Dans les notes qui précèdent (§ I, p. 51), j'ai conservé la lecture SAFKHIT-ABOUÏ pour le nom de la déesse 𓋇, que M. Lepage-Renouf et, en dernier lieu, M. Piehl veulent corriger en SESHET [1]. Cette dernière forme, bien que très légitime et applicable en plusieurs cas, ne me paraît pas avoir été d'un emploi exclusif. Un texte de l'époque de Téos en donne la preuve directe en orthographiant ce nom SAFKHIT-ABOUÏ [2].

LETTRE A M. MASPERO SUR DEUX MONUMENTS ASSYRIENS DE LYON

Lyon, 2 septembre 1893.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous communiquer l'épreuve photographique ainsi qu'un double estampage d'une inscription cunéiforme qui figure au Musée de la Propagation de la Foi, à Lyon. C'est, je crois, la seule que nous possédions ici, et, d'après les renseignements que j'ai pu recueillir, je la suppose inédite.

Ce monument, qui avait été absolument dédaigné jusqu'à ces temps, a été envoyé, d'après les souvenirs qu'on en a conservés, vers 1872 ou 1875, par Mgr Behnam Benni, évêque chaldéen de Mossoul. C'est un bloc de marbre blanc grisâtre, qui mesure 0m 76 de longueur sur 0m 45 de hauteur et 0m 05 d'épaisseur. Le haut, le bas et la gauche manquent, sans que rien puisse faire savoir quelle était l'importance des parties absentes. Ce document fut relégué dans les combles jusqu'au mois d'octobre dernier, où, à l'occasion d'une réinstallation du Musée, on songea à le faire figurer au catalogue, sous cette simple mention : « N° 531. *Inscription cunéiforme trouvée dans les ruines de Ninive.* »

J'ai signalé l'existence de cette inscription à M. Loret, professeur d'égyptologie à notre Faculté, en lui faisant part de mon intention de la reproduire, et, sur ses conseils, j'ai donné suite à ce projet, auquel s'est très obligeamment prêté M. le Directeur de l'Œuvre de la Propagation de la Foi. Je souhaite qu'elle offre quelque intérêt pour l'assyriologie et vous serais alors reconnaissant de vouloir bien me faire connaître le résultat du déchiffrement.

---

1. LEPAGE-RENOUF, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XV, p. 378, et PIEHL, *ibid.*, XVI, p. 252.

2. *Recueil de Travaux*, XI, p. 153. Je n'ai pas besoin de revenir sur la prononciation du nombre sept. Elle a été indiquée par Champollion sous la double forme et , ⲥⲁϣϥ, *Theb.*, ϣⲁϣϥ, *Memph.* Voir aussi GOODWIN, *Zeits.*, 1864, p. 39; PLEYTE, *ibid.*, 1867, p. 1; E. DE ROUGÉ, *Chrestomathie égyptienne*, t. II, p. 108; BRUGSCH, *Grammaire hiéroglyphique*, p. 33; LORET, *Manuel de la langue égyptienne*, p. 43; ERMAN, *Ægyptische Grammatik*, p. 60.

C'est, Monsieur, à la lecture de vos travaux et à l'enseignement de M. Loret que je dois d'avoir remarqué cette inscription. Je suis heureux de vous la communiquer, et serais plus heureux encore de la savoir inédite et intéressante.

J. Ley.

NOTES SUR DIFFÉRENTS POINTS DE GRAMMAIRE ET D'HISTOIRE

PAR

G. Maspero

§ P. — Le roi Ati a été placé depuis longtemps par Lepsius[1], par Brugsch[2] et par E. de Rougé[3] en tête de la VIe dynastie, au premier ou au second rang : cette conjecture a été adoptée généralement par les historiens[4], et, loin de la combattre, je veux indiquer certains faits qui me paraissent la confirmer.

Le seul souvenir authentique qui nous reste d'Ati est contenu dans le groupe d'inscriptions publiées il y a longtemps par Lepsius, et que j'ai traduites il y a bientôt une vingtaine d'années[5]. Lepsius en distingue deux seulement, qu'il numérote *f 41-42*. Le n° 41 est sans importance : il donne le cartouche d'Ati, puis un titre de , *khorpou*, que suit un nom propre effacé ou illisible et dont il n'a pu distinguer aucun élément. Le n° 42 est considéré toujours comme ne formant qu'une inscription unique. Si pourtant on l'analyse de près, on constate qu'il se compose de plusieurs parties gravées l'une après l'autre sur une facette de rocher de contours irréguliers. Le noyau de cette agglomération se compose d'une phrase de deux lignes, ainsi conçue : . L'éloignement du qui détermine Api est dû à une petite saillie de la face rocheuse que le graveur a préféré éviter : l'aspect de l'ensemble sur le fac-similé de Lepsius semble montrer que le second nom a été inséré après coup. Le capitaine Api avait gravé l'inscription pour lui seul : son camarade Phtanikaou a voulu profiter de l'occasion. Il a inscrit ou fait inscrire son nom au bout de la première ligne, en intercalant le déterminatif pour séparer de ; il a rompu ainsi l'équilibre du morceau et prolongé d'un tiers environ cette première ligne qui, à l'origine, finissait sur l'aplomb de la seconde. La première

---

1. Lepsius, *Denkm.*, II, 115, *f* n°s 41-42.

2. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 45, et *Geschichte Ægyptens*, p. 94, mais cette fois avec beaucoup de réserve.

3. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 149.

4. Ed. Meyer, *Geschichte Ægyptens*, p. 132-133; Wiedemann, *Ægyptische Geschichte*, p. 207; Petrie, *A History of Egypt*, t. I, p. 88-89.

5. *Les Monuments égyptiens de la vallée de Hammamât*, dans la *Revue Orientale et Américaine*, 2e série, t. I (1877), p. 329-330. L'inscription 41 et une partie de l'inscription 42 ont été copiées par Golénischeff, *Exploration archéologique de la vallée de Hammamât*, pl. VII, où la variante me paraît renfermer un qui appartient non pas au groupe , mais au nom de la ligne supérieure.

modification en entraîna d'autres. Un individu qui, d'après la place qu'il s'attribue, devait être le chef de toute la bande, mais dont le titre au moins est indéchiffrable, ajouta un peu plus haut la date de l'expédition, en plus petits caractères, au bord supérieur de la face rocheuse [1]. Dans l'intervalle libre, entre la date et le graffito d'Api, un autre haut personnage, le chef de l'escorte militaire, introduisit son nom, en l'étirant, avec des signes plus petits encore que ceux de la ligne supérieure : l'aspect même de la ligne prouve surabondamment qu'elle a dû être intercalée entre deux autres lignes préexistantes. Enfin, pour compléter le texte et en faire un mémorial de tous ceux qui avaient pris part à la campagne, on indiqua rapidement au-dessous la profession et le nombre des ouvriers et soldats employés : cette partie a souffert, mais le dessin de Lepsius permet de la restituer en entier . La résultante de ces remaniements forma dès lors une inscription unique, conçue comme il suit :

dont voici la traduction : « L'an premier, du troisième mois de Shaît, le 4, ...
» Khoufa, le chef de la milice Khouririni. — Vont le patron de la barque, Api, — et
» Phtahnikaou — pour faire les travaux de la pyramide Biou d'Ati, — avec deux cents
» miliciens, deux cents tailleurs de pierre, ce qui fait quatre cents [hommes]. »

L'usage des Pharaons memphites était de commencer la construction de leur pyramide aussitôt après leur avènement, et Ati ne manqua pas à la coutume. Ce qu'il envoya chercher à la vallée de Hammamât, ce n'étaient que le petit nombre de blocs nécessaire pour les parties qu'il était de mode de construire en granit dans la chapelle et dans la pyramide même, c'est-à-dire des montants de porte, des linteaux, des seuils pour la chapelle, les trois herses et souvent les lits qui les encadraient, l'assise qui se trouvait à l'extrémité du couloir à un mètre plus ou moins de la chambre de l'est, enfin le sarcophage et son couvercle pour la pyramide même. Le gros œuvre était fourni par le plateau sur lequel le monument s'élevait, le revêtement, ainsi que la maçonnerie soignée des couloirs et des chambres par les carrières de Tourah. Pendant que les quatre cents hommes de Hammamât prenaient livraison du granit, les ouvriers royaux commençaient

1. est une correction pour que porte le fac-similé de Lepsius.

au voisinage de Memphis la construction des parties pour lesquelles ils avaient les matériaux sous la main. La pyramide Biou fut-elle achevée? notre inscription prouve que le travail en fut poussé activement, et, comme une pyramide ne disparaît guère sans laisser beaucoup de traces, nous avons le droit de rechercher si nous ne rencontrons point dans la nécropole memphite quelque monument ou reste de monument qu'on puisse identifier avec celle-là.

Du moment qu'on place Ati entre la Ve et la VIe dynastie, il est inutile de s'adresser aux groupes de Gizéh, d'Abousir et de Dahshour : il faut concentrer les investigations sur les trois groupes de Saqqarah. Celui du nord comprend la pyramide à degrés d'Zosiri, la pyramide d'Assi et celle de Teti au nord-est, celle d'Ounas au sud-ouest; celui du centre contient les deux pyramides de Papi Ier et de Mihtimsaouf Ier; celui du sud, la pyramide de Papi II et le Mastabat el-Faraoun. Comme toutes ces pyramides ont leur attribution, à l'exception du Mastabat el-Faraoun, avant de fouiller les débris des pyramides détruites, il convient d'examiner si le Mastabat el-Faraoun ne serait pas le tombeau Biou qui nous manque. On sait que Mariette l'ouvrit il y a quarante ans, et qu'il n'y découvrit aucune inscription. Il releva pourtant, dessinées à la couleur rouge sur les blocs, des marques d'ouvrier, parmi lesquelles on lisait le cartouche d'Ounas. Il en conclut que le monument avait servi de tombeau au dernier roi de la Ve dynastie, et cette hypothèse fut admise jusqu'au jour où l'on déblaya plus au nord la chambre funéraire authentique d'Ounas[1]. Il fallut, dès lors, renoncer à l'idée de Mariette, mais alors comment expliquer la présence des cartouches dans la maçonnerie du Mastabah? J'ai déjà donné réponse à cette question. Les chantiers royaux recevaient en grande quantité, pendant la durée d'un règne, les blocs en calcaire fin de Tourah, destinés à tous les travaux d'État 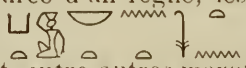 dans la localité où ils s'élevaient : ces blocs portaient naturellement, entre autres marques d'ouvriers, les cartouches du prince sous lequel ils avaient été extraits de la carrière et emmagasinés. Quand un Pharaon montait sur le trône, les premiers blocs qu'il puisait dans ces entrepôts pour ses premières constructions et, par conséquent, pour son tombeau, y étaient déjà depuis quelque temps, et plusieurs d'entre eux portaient encore les cartouches de son prédécesseur : les blocs à ses propres cartouches n'arrivaient que plus tard, quand la provision antérieure était épuisée et que les carriers de Tourah avaient eu le temps d'y suppléer par de nouvelles extractions. Du moment qu'Ounas est enterré ailleurs, la présence des blocs à son nom dans le Mastabat el-Faraoun prouve que ce monument a été bâti par son successeur, au moment où les provisions de pierres accumulées par lui duraient encore, c'est-à-dire au commencement du nouveau règne. On ne peut intercaler aucun roi ayant régné plus de quelques jours entre Ounas et le roi du Mastabah, car, un roi ayant régné une fraction suffisante d'année aurait commencé son tombeau et par conséquent utilisé les blocs d'Ounas : le roi du Mastabah qui s'est servi des blocs d'Ounas doit donc avoir été le successeur immédiat d'Ounas, et du moment qu'il a réussi à édifier une masse aussi considérable que l'est le Mastabah même inachevé, il a dû régner plusieurs mois au moins et

1. On la trouve, par exemple, dans Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 92.

peut-être plus d'une année. Teti est donc venu après lui, et la succession réelle, telle qu'on peut la déduire des faits signalés, s'établit comme il suit :

Ounas,
X... du *Mastabat el-Faraoun*,
Teti III.

Et maintenant, comment dégager X...? Il faut, afin de l'identifier, trouver un roi qui réponde aux conditions suivantes : 1° avoir régné assez longtemps pour construire une pyramide ; 2° avoir succédé immédiatement à Ounas et avoir précédé Teti III ; 3° dont la pyramide, si on la retrouve, forme groupe avec les pyramides des souverains au milieu desquels lui-même a pris rang. Or, on constate : 1° qu'Ati régna assez avant dans sa première année non seulement pour se commencer une pyramide, mais pour expédier au val de Hammamât une expédition qui lui ramenât le granit nécessaire à cette entreprise ; 2° l'on s'accorde, d'après le style de son graffito et la place qu'il occupe parmi les autres inscriptions de Hammamât, à le mettre soit à la première place, soit à la seconde de la VIe dynastie ; 3° si l'on admet que le Mastabat el-Faraoun soit la pyramide Biou, citée dans son graffito, comme le Mastabah fait groupe avec les pyramides des Ve-VIe dynasties, la pyramide Biou est à l'endroit où l'on doit la trouver si le constructeur se place entre la Ve et la VIe dynastie. Il paraît donc plus que probable que le Mastabat el-Faraoun n'est autre que la pyramide Biou, et par suite qu'Ati, constructeur de la pyramide Biou, est le successeur immédiat d'Ounas. La série des règnes se complète alors comme il suit :

Ounas,
Ati III,
Teti III.

Ati est, en effet, le troisième du nom, les deux premiers étant Ati Ier et Ati II, de la Ire dynastie thinite.

Cela posé, Ati III est évidemment l'Othoès de Manéthon, ainsi que Brugsch l'a déclaré, le premier, je crois[1]. Ici, comme dans beaucoup d'endroits, les chroniqueurs dont Manéthon se servait avaient adopté une série différente sur certains points de celle que préféraient les chroniqueurs de la grande époque thébaine :

Série manéthonienne	*Série réelle*	*Série thébaine*
Obnos	Ounas	Ounas
Othoès	Ati III Teti III	Teti III
Phios	Papi Ier	Papi Ier

La suppression de l'un des deux éléments Ati III, Teti III, est, comme on voit, un

1. Brugsch, *Histoire d'Égypte*, p. 45.

fait ancien, mais les historiens ne savaient plus exactement lequel ils devaient supprimer, et ils sacrifiaient tantôt Ati III, tantôt, au contraire, le troisième Teti : on connaît plusieurs faits analogues, dont le plus connu marque la fin de la XIXe dynastie et atteint Séti II et Nakht-Séti d'une part, Amenmésès et Siphtah-Ménéphtah de l'autre. A première vue, et si l'on ne tient compte que des documents connus, ce sont les listes ramessides qui sont dans le vrai, au cas où l'on devrait éliminer Ati. Teti régna, en effet, assez longuement : il a fini sa pyramide, on célébrait son culte à l'époque thébaine, et les monuments contemporains nous montrent en lui un roi régulier comme Ounas ou comme Papi Ier. Au contraire, Ati a régné peu, puisqu'il n'a pas achevé sa pyramide, et probablement ne savait-on pas grand'chose sur lui à l'époque des Ramsès, puisqu'on l'effaçait devant Teti. Il a fallu, pour lui assurer la suprématie dans la tradition manéthonienne, qu'entre les Ramsès et les Ptolémées, on découvrît quelque document nouveau qui fût de nature à le montrer comme un personnage d'importance et à le faire préférer définitivement à son rival.

La notice qui accompagne le nom d'Othoès dans ces listes me paraît donner la clef de ce petit problème : elle constate que le premier roi de la VIe dynastie, Othoès, fut assassiné par ses gardes après trente ans de règne, Ὀθόης ἔτη λ', ὃς ὑπὸ δορυφόρων ἀνῃρέθη. Et d'abord Othoès est bien le roi dont le nom s'écrit , non qu'Othoès puisse dériver de la prononciation Ati qu'on prête à ce groupe, mais, selon la remarque ingénieuse de M. Griffith[1], la plupart des noms vocalisés sur la tonalité I se rencontrent également vocalisés sur la tonalité OU, O, et la tonalité OU, O, l'emportait à l'époque la plus voisine de Manéthon, au moins pour les vieux noms, puisqu'on trouve dans les listes AKHTHOÈS = KHÎTI, SÉTHOSIS = SITI, ce qui suppose à côté de , à côté de , et ainsi de suite : un coup d'œil, jeté sur le *Dictionnaire des Noms propres* de Lieblein, montrera les variantes , AOUTI, AOUTOU, OTI, OTOU, par exemple, à côté de ( ) AÎTI, AETI, ÆTI, pour le nom écrit , . Les auteurs ou l'auteur de Manéthon avaient donc à leur disposition un document où le vieux roi s'appelait AOUTOU, OTOU, ce qui donne assez naturellement Othoès, surtout si l'on admet pour AOUTOU, comme pour , POUPOU, variante de , PIPI, des formes hybrides, telles que PIPOUI : , AOUTOUI, OTOUI, donnerait alors exactement Ὀθόης, Othoès. Quoi qu'il en soit de cette explication, l'Othoès de Manéthon répond à notre Ati, et c'est bien au compte d'Ati III que l'on inscrivait alors et trente années de règne et une mort violente à la suite de quelque conspiration de palais. Or, les trente années sont évidemment fausses dès qu'il s'agit d'Ati III, et l'on se demande dans quelle chronique ignorée des annalistes de la XIXe dynastie les auteurs de Manéthon auraient appris la longueur et la fin tragique du règne. Ce n'est certes pas dans un monument authentique, mais c'est dans ce recueil de contes ou de romans semi-historiques, d'où l'on tirait tant d'événements et même tant de personnages inconnus à l'histoire réelle. On sait par Hérodote

1. GRIFFITH, *Notes on some Royal Names and Families*, dans les *Proceedings* de la Société d'Archéologie Biblique, t. XIV, p. 39-40.

quelles singulières idées ces œuvres d'imagination pure avaient inspirées au bon peuple de Memphis, sur la chronologie et sur les actions des souverains les plus illustres, Khéops, Khéphrên, Sésostris, sans parler des Pharaons créés de toutes pièces, Asykhis, Phéron, Protée, Rhampsinite. Ce qui s'était découvert d'inédit sur le compte d'Ati, c'était un roman dont il était le héros, et dans lequel il mourait assassiné après avoir régné trente ans sur l'Égypte, comme Ounas son prédécesseur. Manéthon n'avait pas dédaigné ce genre d'information, — lui ou ses auteurs, — et l'on en trouve la preuve dans les fragments qui nous restent de son œuvre. C'est bien à un roman historique sur les Pharaons dits hérétiques par les égyptologues qu'il empruntait cet Aménophis, Ἀμένωφιν εἰςποιήσας ἐμβόλιμον βασιλέα, qui voulut voir les dieux à l'exemple d'Horus et qui s'adressa pour cela au prêtre Aménophis, fils de Paapis : le roman avait pour héros des personnages fort authentiques, Aménôthès III et son ministre Aménôthès, fils de Hâpi, adoré plus tard comme mort divinisé dans le petit temple de Déir el-Médinèh[1]. Ce qu'il dit d'Akhthoès, le premier roi de la IXe dynastie, il l'emprunte à une autre nouvelle où le Pharaon Khîti Ier jouait un rôle de tyran abominable. Le fait d'un souverain tué par ses gardes n'a rien d'invraisemblable en soi : ce qui me fait le révoquer ici en doute, c'est le règne de trente ans auquel il s'attache quand on sait qu'Ati ne demeura pas longtemps sur le trône, et l'époque tardive à laquelle on en trouve la première mention. Si Ati remplaça Teti III dans les listes postérieures aux Ramessides, cela tient uniquement à la crédulité des chroniqueurs qui prirent une histoire populaire pour de l'histoire et, lui empruntant son héros, remplacèrent un Teti, dont ils ne savaient plus rien, par un Ati, dont ils croyaient savoir quelque chose.

On s'étonnera sans doute de voir un conteur Égyptien postérieur aux Ramessides s'adresser à un souverain aussi obscur qu'Ati devait l'être de son temps : la raison de ce choix n'est peut-être pas aussi difficile à deviner que l'on serait tenté de l'imaginer. Le cycle de légendes et de romans qui s'était formé peu à peu autour des rois memphites avait été inspiré au peuple par la vue des monuments qui subsistaient d'eux, et ces monuments étaient leurs tombeaux. C'était afin d'expliquer l'immensité des deux grandes pyramides qu'on métamorphosait Khéops et Khéphrên en deux tyrans impies : on n'imaginait pas qu'un souverain honnête eût pu condamner son peuple entier aux durs labeurs que la construction des deux masses avait exigés, à ce que l'on supposait. La petitesse de la troisième pyramide, qui la faisait rentrer, au moins à cet égard, dans la catégorie des pyramides ordinaires semées en groupes d'Abou-Roash à Illahoun, s'expliquait de façon analogue par un retour de Mykérinos aux sentiments de piété qui avaient animé ses ancêtres : le conte de Nitokris et ses versions diverses rendaient compte des particularités que présentaient les dispositions intérieures et des remaniements dont le monument avait été l'objet. Enfin, l'étonnement que les touristes étrangers, sinon les indigènes, éprouvaient à rencontrer quelques pyramides de briques mêlées aux pyramides de pierres avait donné naissance à la légende d'Asykhis, où l'on invitait le spectateur à réfléchir sur la difficulté qu'on avait éprouvée à élever des monuments

1. Cf. Erman, *Amenophis Sohn des Paapis*, dans la *Zeitschrift*, 1877, p. 147-148.

aussi considérables sans autres matériaux que la boue des marais : Asykhis était d'ailleurs un Pharaon parfaitement imaginaire et son nom même d'Ashoukhitou, πολυκτήμων[1], montre qu'on avait voulu opposer la richesse qu'on lui attribuait à la pauvreté apparente de son tombeau. Or, le Mastabat el-Faraoun, cette pyramide demeurée inachevée, ne pouvait manquer d'attirer l'attention du visiteur par son imperfection en même temps que par les proportions considérables de ce qui en était terminé : le même besoin d'interpréter le fait, qui avait amené l'éclosion de contes pour les plus remarquables des autres pyramides, dut provoquer l'éclosion de quelque tradition explicative, et, comme la disparition violente du constructeur était encore l'événement qui justifiait le mieux l'interruption de la construction, Ati-Othoès passa pour avoir été la victime d'une conspiration. Ce roman, recueilli par Manéthon ou par ses auteurs, comme tant d'autres l'avaient été par Hérodote, amena un regain de popularité pour Ati, et le fit intercaler dans les listes d'époque saïte aux lieu et place de Teti III.

Mais ne figurait-il pas déjà antérieurement sur quelques-unes d'entre elles? J'ai montré que le Canon de Turin n'admettait qu'un seul roi entre Ounas et Papi Ier[2], et cela rend presque certain que la série de ce document comportait, dans la lacune qu'elle présente, le nom de Teti, qui ne manque à aucune autre des séries ramessides : toutefois, la Table d'Abydos intercale derrière Teti III un Pharaon Ousikerî ⊙𓋴𓏏𓅱𓂋, où l'on a reconnu d'ordinaire un cartouche-prénom d'Ati, si bien qu'alors Ati, au lieu d'avoir régné entre Ounas et Teti, aurait régné entre Teti et Papi Ier. Le nom d'Ousirkerî, ou, avec la chute de R, Ousikerî, Ouosikerî, est légitime à cette époque et se forme avec le même élément que Ousirkaf et Ousirnirî, de la Ve dynastie; on ne saurait donc l'écarter en prétextant qu'il est d'un type inusité sous l'Ancien-Empire. De plus, il paraît au moment où l'usage des deux cartouches s'établit et tend à devenir obligatoire : Ânou et Assi adoptent un prénom, Ousirnirî et Dadkerî, Menkaouhorou, Ounas et Teti III n'en veulent pas, mais, à partir de Papi Ier, on ne rencontre plus un roi qui ne tienne à honneur d'en avoir un à côté de son nom de naissance. Rien n'empêche donc qu'Ati III ait eu un second cartouche, et j'admets volontiers que ce second cartouche soit celui que la Table d'Abydos nous a rendu, Ousirkerî-Ati. Mais alors, comme les indices archéologiques que j'ai indiqués nous obligent à placer la construction du Mastabat el-Faraoun, et, par suite, le règne d'Ati, immédiatement après la mort d'Ounas, le cartouche d'Ousirkerî serait hors de sa position réelle sur la Table d'Abydos. De pareils déplacements ne sont pas rares dans les listes, et ils résultent de la façon même dont les chroniqueurs égyptiens avaient dû composer leur Canon. Comme ils ne possédaient pas plus que nous le catalogue authentique des souverains qui composaient les premières dynasties, lorsque, vers les débuts du second Empire thébain[3], ils voulurent pratiquer le recensement des rois qui avaient exercé leur autorité sur le pays, ils profitèrent,

1. Le nom d'Asykhis se trouve entre autres dans les textes démotiques bilingues signalés par Brugsch, *Lettre à M. le Vte Emmanuel de Rougé*, p. 32-34, sous la forme composée de Ψενάσυχις répondant au démotique *Pse-n-âshoukhitou*.

2. Maspero, *Études de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 440-442.

3. Je parle ici des catalogues que nous connaissons : il y en a eu plusieurs sous la XIIe et même sous la XIXe dynastie, en tête desquels il semble que Ménès ne figurât pas encore.

pour le compléter, de toutes les ressources que leur offraient les stèles officielles, les archives des temples, les tombeaux ouverts déjà, les vieux livres dépareillés, traités de morale ou de médecine, contes, nouvelles. Certains de ces documents renfermaient des généalogies plus ou moins exactes qu'ils prirent pour argent comptant, et qui, s'ajustant parfois l'une au bout de l'autre, composèrent des blocs compacts de rois dont on croyait savoir qu'ils étaient ou bien les enfants, ou bien les successeurs immédiats l'un de l'autre. Les rois isolés, dont on rencontrait la mention çà et là, sans que rien montrât auquel des rois groupés il convenait de les rattacher, furent rassemblés autour de chacun des blocs, tantôt au commencement, tantôt à la fin de la série des Pharaons dont ils semblaient être à peu près les contemporains. On comprend qu'il y ait eu peu de stabilité dans le rang que cet élément douteux occupait et que l'on trouve le même nom inscrit à des échelons différents, selon qu'on consulte l'une ou l'autre des listes qui nous sont parvenues. Il semble même que Manéthon ou ses auteurs aient pris le parti héroïque de rejeter vers la fin de plusieurs de ces premières dynasties les Pharaons qu'ils ne savaient comment y classer à leur poste exact. M. de Rougé a montré fort habilement que la succession fournie par la Table d'Abydos entre Khéphrên et Kiki, par exemple, et qui comprend : 1° Khéphrên, 2° Mankeourî, 3° Shopsiskaf, 4° Ousirkaf, 5° Sahourî, 6° Kiki, est prouvée par le témoignage des monuments contemporains[1]; si on peut, à la rigueur, supposer qu'un règne très court a échappé à nos recherches, on ne saurait admettre entre Mankeourî, avant-dernier roi de la IVe, et Ousirkaf, premier roi de la Ve dynastie, plusieurs règnes ayant duré ensemble une quarantaine d'années. C'est pourtant ce que fait Manéthon. Il remplace Shopsiskaf par un Ratoïsès, qui est évidemment un personnage appartenant à une tradition différente, puis il ajoute Bikherîs, 22 ans; Seberkherîs, 7 ans; Thamphtis, 11 ans. Il supprime de même, entre Khéops et Khéphrên, un Didifrî, dont les monuments nous permettent de constater l'existence et que les listes d'Abydos et de Saqqarah ont rétabli à sa place légitime. Si donc les documents antiques nous paraissent montrer qu'Ati doit prendre rang entre Ounas et Teti, la position que le cartouche Ousirkerî occupe sur la Table d'Abydos ne sera pas un obstacle sérieux à l'identification de cet Ousirkerî avec Ati III.

On peut, du reste, signaler un fait qui explique cette interversion. La manière dont les monuments des anciens rois s'assemblaient sur le terrain ne semble pas avoir été sans influence sur la façon dont on les classa dans les listes, lorsque les documents écrits constatant leur ordre venaient à manquer. Or, les pyramides d'Assi, d'Ounas, de Teti, forment un groupe sur le plateau nord de Saqqarah, tandis que le Mastabat el-Faraoun s'élève à l'extrémité opposée de la nécropole à côté de la pyramide de Papi II. Voyant, d'une part, que les rois Assi-Ounas-Teti, puis Papi Ier-Métésouphis-Papi II constituaient deux ensembles inséparables sur le terrain, d'autre part, que le roi du Mastabah appartenait aux premiers temps de la VIe dynastie, il était naturel de placer le prince du monument isolé entre ceux des deux groupes monumentaux, et de mettre Ousirkerî entre Assi-Ounas-Teti d'une part, Papi Ier-Métésouphis-Papi II de l'autre.

1. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux premières dynasties*, p. 76-78.

Telles sont les raisons, ou plutôt les raisonnements, qui m'ont conduit à accepter l'identification d'Ati-Othoès avec Ousirkerî, et celle d'Ati III-Ousirkerî avec le prince qui bâtit le Mastabat el-Faraoun. L'histoire de ce souverain se rétablirait donc de la sorte. Il succède à Ounas, sans difficulté, puisqu'il peut commencer sa pyramide dès les premiers jours qui suivent son avènement. Son autorité s'étend sur toute l'Égypte, puisqu'il se construit son tombeau près de Saqqarah et qu'il en envoie chercher les matériaux à Hammamât; bientôt pourtant il disparaît, laissant le monument inachevé. Ce fait que le Mastabah ne fut point terminé, le changement de rubrique que non seulement Manéthon, mais les chroniqueurs d'après lesquels le scribe du Canon de Turin dressa sa liste, indiquent entre Ounas et Teti, semblent bien indiquer en cet endroit l'arrivée au pouvoir d'une famille nouvelle. Cette interruption dans la lignée se serait produite non entre Ati et Ounas, mais entre Ati et Teti, et Ati serait, par conséquent, le dernier roi de ce que Manéthon appelle la Ve dynastie. Comme son règne avait été insignifiant en tant que durée, on l'effaça de la liste chronologique des rois. Lorsqu'il reparut, ce fut en qualité de héros de roman, dans les auteurs chez qui Manéthon puisa; on lui donna la place de Teti III, et cette substitution tardive fit du dernier Pharaon de la Ve dynastie le premier de la VIe.

Ce sont là des résultats hypothétiques et provisoires, valables seulement en l'attente de monuments nouveaux.

§ Q. — J'ai publié il y a longtemps, dans ce *Recueil*[1], les deux premières pages du *Papyrus Millingen*, dont j'avais utilisé les variantes pour corriger le texte des *Instructions d'Amenemhâît*. Un fragment de la troisième page m'avait échappé sur le moment, je le donne ici en fac-similé. On voit à quelle triste condition elle est réduite : on relève pourtant parmi le peu qui en reste, quelques leçons utiles, déjà signalées. Je rappelle que ce n'est pas un fac-similé exact : c'est une copie très soignée, envoyée par l'abbé Peyron à M. de Rougé : M. Jacques de Rougé voulut bien me permettre d'en prendre et d'en publier un calque pour le besoin de mes études. Les rubiques ont été rendues par un double trait, comme dans les deux autres pages.

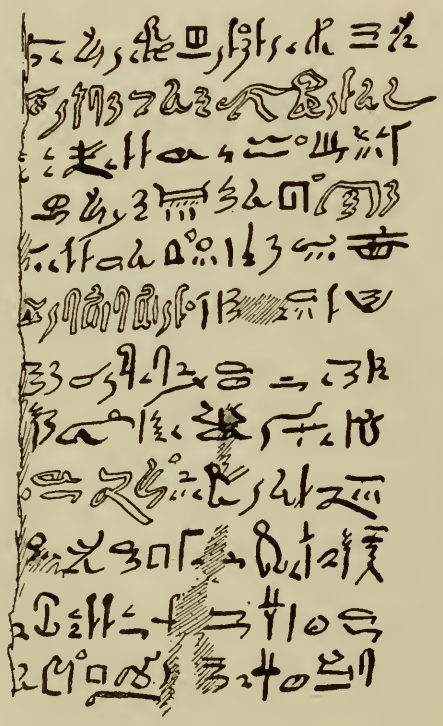

§ R. — Pour les premiers rois de la première dynastie, les listes connues fournissent les renseignements suivants :

1. Maspero, *Varia, le Papyrus Millingen*, dans le *Recueil*, t. II, p. 70.

MANÉTHON	ÉRATOSTHÈNES	TURIN	SAQQARAH	ABYDOS
I. *Ménès*	I. *Ménès*	I. *Mîni*		I. *Mîni*
II. *Athôthis*	II. *Athôthis Ier*	II. *At[out]*		II. *Titi*
III. *Kenkénès*	III. *Athôthis II*	III.		III. *Ateta*
IV. *Ouénéphès*		IV. .....*i*		IV. *Ata*
V. *Ousaphaïdos*		V. *Housaphaîti*		V. *Housaphaîti*
VI. *Miébidos*	IV. *Diabiès*	VI. *Mirebi*	I. *Mirebi pen*	VI. *Mirebi*

M. de Rougé a déjà remarqué que la tradition reproduite par Manéthon différait de celle qui a été suivie par Ératosthènes et par la Table d'Abydos. Il s'était rattaché assez sceptiquement à l'hypothèse d'après laquelle Kenkénès et Ouénéphès seraient de doubles cartouches d'Ateta et d'Ata, c'est ainsi qu'il transcrivait et de la Table d'Abydos : mieux vaut en prendre son parti et se résigner à croire que les Égyptiens, n'en sachant pas plus long que nous sur ces commencements de leur histoire, possédaient plusieurs listes différentes de leur première dynastie. Celle de Manéthon contient des parties qui coïncident exactement avec celle d'Abydos, Ménès, puis Ousaphaidos et Miébidos, pour le nom et pour le rang que les noms occupent dans la dynastie. Kenkénès et Ouénéphès sont bien, comme on l'a vu depuis longtemps, deux noms égyptiens, et Kenkénès est évidemment *Qonqeni*, mais il me semble que Ouénéphès, Ouennephès, a été mal interprété : c'est une transcription très exacte du terme , appliqué d'ordinaire à Osiris[1]. La transcription OUÉN de est régulière et se retrouve en copte pour le verbe ⲟⲩⲉⲛ, *esse*, comme pour le verbe ⲟⲩⲉⲛ, *aperire*, à côté des vocalisations fortes, ⲟⲩⲱⲛ, ⲟⲩⲟⲛ, ⲟⲩⲁⲛ; elle apparaît d'ailleurs dans le nom de l'abbé ⲟⲩⲉⲛⲟϥⲉⲣ, ⲟⲩⲉⲛⲁϩⲣⲉ, ϩⲉⲛⲟϥⲉⲣ, où les deux N de OUEN et de NOFER se sont fondus comme dans une des variantes, Ouénéphès. Le mot NOFIR a pris dans notre nom la forme incolore qui est si fréquente dans les transcriptions d'époque grecque, *Nefer*-KHERÈS, et qui, seule, justifie les contractions de ⊗ *Mannofir* en *Mimphi*, *Memphis* (*Minnofirou*, *Minnefir*, *Minnefi*, *Minfi*), et de *Oúnnofirou* en *Omphis* (*Oúnnofirou*, *Oúnnefir*, *Oúnnefi*, *Oúnfi*, *Onfi*). Manéthon avait donc, en cet endroit, un roi *Ouonnofir*, qu'on ne connaît pas dans les dynasties humaines. Est-ce l'Osiris des dynasties divines? Je suis fort porté à le croire : la seule chose qu'on sache de ce personnage, c'est qu'il y eut sous lui une famine épouvantable, et qu'il bâtit les pyramides de Kôkômé[2]. Ces deux faits cadrent avec la légende osirienne. Osiris et sa femme Isis enseignèrent aux humains la culture du blé, et les délivrèrent ainsi des attaques de la faim qui les menaçait sans cesse, quand ils n'avaient pour vivre que les ressources de la pêche ou de la chasse, et la cueillette des fruits sauvages : une forme de la tradition où la découverte du blé aurait été précédée d'une famine effroyable n'a rien d'invraisemblable. On montrait dans différentes villes le tombeau d'Osiris : qu'à Memphis, ce tombeau eût la forme d'une pyramide, c'est assez naturel. La croyance populaire peut avoir fort bien

1. Mariette l'a indiqué en passant dans *La Nouvelle Table d'Abydos*, p. 5.
2. UNGER, *Manetho*, p. 79.

considéré comme appartenant à Osiris cette pyramide à degrés de Saqqarah, qui paraît avoir été celle que Manéthon assigne à Ouénéphès, et dont le maître réel était peu connu. Osiris, roi d'Égypte, s'appelle plus spécialement Onnophris : le peuple aurait dédoublé Osiris Onnophris, et, tandis qu'il laissait le personnage Osiris aux dynasties divines où Manéthon l'inscrit comme *Osiris*, il aurait attribué Onnophris à la plus ancienne des dynasties humaines, où le même Manéthon l'aurait inscrit comme Ouénéphès, sous la forme écourtée et vulgaire de son nom. Reste un roi Athothis, que Manéthon met au second rang, mais qui correspond soit à Teti Ier, soit plutôt au Pharaon de la liste d'Abydos, que M. de Rougé et tous les égyptologues transcrivent *Ateta*. J'aurai à revenir tout à l'heure sur cette lecture. Pour le moment, je me borne à indiquer l'origine du nom grec, ce qui nous permet de compléter ce début de la liste manéthonienne, et de rétablir, à côté d'elle, la liste originale dont elle n'est que le décalque :

I. Ménès..... *Mîni*

II. Athôthis..... *Atouti*

III. Kenkénès ..... *Qenqeni, Qonqeni*

IV. Ouénéphès..... *Ouennefi, Ouennofir*

V. Ousaphaïdos.... *Housapaïti, Housaphaïti*

VI. Miébidos ..... *Mirebi, Miébi*

La seule des autres listes qui soit complète, celle d'Abydos, présente aux deuxième, troisième et quatrième rangs des noms qu'on lit communément *Teta, Ateta, Ata*. Ce sont là des transcriptions fort naturelles, au moins en ce qui concerne le squelette consonantique du mot : l'équivalent en existait déjà à l'époque grecque, car Manéthon a eu évidemment un nom comme , pour prototype de son *Athôthis*. Je dis probablement, mais non sûrement, car, vers l'époque où il vivait, bien des noms qui n'admettaient pas l'A prothétique autrefois l'avaient reçu : Khîti était lu Ἀχθόης, et Ératosthènes donne, sous la forme Ἀπάππους, le Papi, que Manéthon transcrit Φιός. Ἄθωθις peut donc répondre au Teti des tables royales, muni de l'A en question. Mais si l'on peut hésiter sur la forme originelle du nom que représente l'Athôthis de Manéthon, il n'en saurait être de même pour le second Athôthis d'Ératosthènes : celui-là répond évidemment à ou bien à . J'avoue que, depuis assez longtemps, j'ai conçu des doutes sur la légitimité des lectures *Ateta, Ata*, qu'on prête à ces groupes, et, si je les ai conservées dans mon *Histoire*, c'est pour ne pas rompre trop brusquement avec une des traditions de notre science. La variante de la liste de Saqqarah nous permet, en effet, de présumer quel monument a fourni le nom de Miébidos : c'était un texte religieux, peut-être gravé dans la chapelle de ce prince, et où on l'appelait emphatiquement ce *Mirebi*, comme on qualifie Papi Ier dans sa pyramide

CE *Papi* ou CE *Mirirî*. La forme appartient à l'Ancien-Empire; elle nous prouve que le nom a été copié sur un monument de l'Ancien-Empire, et il est bien certain, quelle que soit d'ailleurs la valeur réelle des autres noms royaux, que les premiers chroniqueurs qui les rassemblèrent les trouvèrent sur les monuments de l'Ancien-Empire : c'est donc l'orthographe de l'Ancien-Empire qu'ils ont probablement conservée, et, pour les lire correctement, il convient d'observer les règles de cette orthographe. Or, les syllabiques et se doublent souvent à cette époque du premier élément phonétique T, qu'on n'écrit plus couramment par la suite, et un groupe ne se lit pas *An*TOUTI*sen*, mais *An*TI*sen*, non plus que ne sonne *âa*TOUTI, mais *âaî*TI[1]. Il en résulte que des noms, comme ceux de ces rois , , représentent non pas + + , A + T + TI, ou + + , A + T + A, mais + (var. , .), ou + (var. , ,), soit dans les deux cas A + TI, ATI, et non pas dans le premier cas ATETA = ATHÔTHIS, ATA dans le second. La liste d'Abydos devait donc se réciter ainsi : 1° *Mini*, 2° *Teti* [Ier], 3° *Ati* [Ier], 4° *Ati* [II], 5° *Housapaîti*, 6° *Mirebi*, au temps où l'on savait encore lire correctement les textes archaïques. La transcription Athôthis d'Ératosthènes nous apprend qu'à partir d'un certain moment on oublia la prononciation véritable : l'on rendit chaque signe de ces noms antiques avec la valeur qu'il avait aux temps modernes. Comme la voyelle habituelle de T est , ⲟ, OU, et celle de est , I, on transcrivit ATOUTI, et ATOUTI : ce sont probablement les deux *Athôthis* de l'époque grecque à la place des deux *Ati* de l'époque pharaonique. En résumé, la tradition que la liste d'Abydos représente comptait six princes pour cette première partie de la dynastie : trois qui sont identiques à ceux de la tradition manéthonienne et qui sont placés aux mêmes échelons, un qui est identique pour le nom, mais qui est placé à un poste différent, deux qui diffèrent entièrement de ceux de la liste manéthonienne. Il semble résulter de cette comparaison qu'on admettait là un nombre fixe d'échelons, mais qu'une moitié des souverains qui entraient dans ce nombre était indécise. Est-ce le besoin d'avoir six règnes qui, dans la tradition d'Abydos a entraîné le rédacteur à mettre trois noms assonants : *Teti*, *Ati Ier*, *Ati II*, ces deux derniers pouvant être de simples variantes du même groupe et ne couvrir qu'un seul personnage? Est-ce la présence de ces trois noms assonants qui a décidé la tradition de Manéthon à supprimer soit Teti et un Ati, soit les deux Ati (au cas où l'on verrait dans Ἄθωθις l'équivalent de Teti), pour introduire deux Pharaons entièrement différents, dont l'un, Ouénéphès, cache peut-être un dieu? J'incline vers cette supposition, mais je constate que, dès une époque très ancienne, la tradition avait déjà fixé à six le nombre des rois du début; si elle a varié par la suite en ce qui concerne les noms, elle n'a jamais varié sur la somme totale.

L'examen des autres listes ne sera pas très long. J'étudierai ailleurs celle d'Ératosthènes, et je montrerai le peu de confiance qu'elle mérite. En ce qui concerne nos

1. MASPERO, *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, § XXXIV, XLVIII, LII, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 64-65, 81, 85.

personnages, je me bornerai à rappeler qu'elle reproduisait une tradition analogue à celle des tables d'Abydos : ses rois sont, en effet, ceux de cette table : *Ménès* , *Athôthis Ier* , *Athôthis II* , *Diabiès* (*Miabiès*) . Je ne puis rechercher, pour le moment, si les noms qui manquent, *Teti* et *Ousaphaidos*, avaient été déjà retranchés dans l'original égyptien, ou s'ils ont été supprimés par l'historien grec : on verra plus tard ce qu'on peut penser de cette question. La liste de Saqqarah, qui débute par *Miébidos* repose sur un autre principe, et semble ne contenir que des rois dont Tounarai avait vu quelque monument et à qui il rendait un culte dans la nécropole memphite : elle n'a pas la prétention d'être complète et, par conséquent, ne peut servir qu'à contrôler jusqu'à un certain point les assertions des autres documents. Reste le Canon de Turin. E. de Rougé l'a restitué de manière à y trouver six noms de Ménès à Miébidos, et je ne doute pas qu'il n'ait eu raison. Mais, si le nombre des rois était le même que sur la liste d'Abydos, les noms ne différaient-ils point? Le fragment n° 1 nous montre, après Mini, au second rang, un cartouche mutilé, mais contenant encore les signes . Le ⌓ est en ligature avec un signe placé sous lui, et l'on peut le compléter ; ce qui subsiste nous indique la présence en cet endroit, non pas d'un Teti, comme sur la table d'Abydos, mais d'un Athôthis, comme chez Ératosthènes et Manéthon. En revanche, le fragment n° 20 a conservé, avant Housaphaîti, les restes d'un cartouche où l'on distingue les débris d'un aigle et un , ce qui nous fait songer immédiatement au nom *Ati* d'Abydos, qui serait écrit ici , d'après un original où le syllabique TI aurait eu ses deux compléments phonétiques ⌓ et . Lauth, qui avait fait ce rapprochement, le repousse, à cause d'un jambage placé au commencement et qu'il prend pour un reste de lettre[1] : je crois que ce trait de plume est simplement l'extrémité du demi-cartouche qui s'allonge parfois assez loin dans le Papyrus, et qui est allé rejoindre le point supérieur de l'A hiératique aujourd'hui détruit. J'admets donc pour Turin la série : 1° *Mini*, 2° *At*[*i* (?), *Atoti* (?)], 3° ....., 4° [*A*]*ti II*, 5° *Housaphaîti*, 6° *Mirebi*, qui serait intermédiaire pour la disposition et la nomenclature entre celle d'Abydos et celle de Manéthon.

Les deux derniers rois de la première dynastie manéthonienne sont *Semempsès* et *Biénékhès*, auxquels correspondent dans Abydos deux noms, ceux de [2], et de *Qabhou*, *Qobhou* , tandis que Saqqarah donne simplement Qobhou après Mirebi : Turin portait, comme Manéthon, deux noms, dont l'un est mutilé et dont l'autre est celui de Qobhou. En examinant le nom mutilé, , je crois le lire , ce qui pourrait être la lecture du signe douteux d'Abydos : on aurait alors une variante de , qui est une épithète de Thoth et qui se lit *Samsou*[3]. Le Semempsès de Manéthon répondrait alors à un doublet *Samemsou*, de *Samsou*, *Samsemou*. Quant à Biénékhès, on le corrige parfois en Khébiénès, Khoubiénès, pour le rapprocher de Qobhou. Mais la syllabe BI, de

1. LAUTH, *Manetho und der Turiner Königspapyrus*, p. 100-102.
2. J'emploie ce signe à la place de celui que porte l'original et qui n'est pas dans notre fonte de caractères.
3. MASPERO, *Mélanges de Mythologie et d'Archéologie égyptiennes*, t. II, p. 98 sqq.

Bi*énékhès*, se retrouve dans Bi*nôthris*, où elle répond à *Bi, bai, âme,* et ηνέχης, ηνάχης, a le même squelette que le mot . Le groupe *vie* comporte, en effet, une voyelle médiale qui subsiste dans ⲁⲛⲁϩ *T. B.*, ⲱⲛⲁϩ *T. B.*, ⲟⲛⲁϩ *T.*, *vivere, vita*, et ⲁⲛⲏⲩ *T. M.*, ⲁⲛⲏⲩ *B.*, *jusjurandum :* il se colore différemment selon la valeur de la tonique, et est transcrit en grec Ἐφώνυχος, qui répond à *Efônoukhou*, mais , avec l'accent sur la flexion *î-ê-η*, enharmonise le initial en *ê-î* et laisse un *ĕ* ou un *a* à la syllabe médiane, si bien qu'un groupe composé, , avec accent sur et sur , peut répondre à une prononciation *Bîtnakhî, Biênakhê, Biênekhê*. Le Biénékhès de Manéthon aurait un nom , formé sur le même modèle que celui du roi de la IIe dynastie , *Binôthris*. Ici encore, la tradition manéthonienne différerait de celle d'Abydos.

De ces observations, il résulte qu'il y a eu au moins trois traditions différentes dans ce qui nous reste des documents égyptiens : l'une est représentée par la Table d'Abydos, l'autre par Manéthon, la troisième par le Papyrus de Turin. Le tableau suivant en fera sentir les ressemblances et les différences :

TRADITION MANÉTHONIENNE	TRADITION DE LA TABLE	TRADITION DU CANON
I. MÉNÈS	I. MINI	I. MINI
II. ATHÔTHIS	II. TETI Ier	II. AT[I Ier]
III. KENKENÈS	III. ATI Ier	III. .....
IV. OUÉNÉPHÈS	IV. ATI II	IV. [A]TI II (?)
V. OUSAPHAÎDOS	V. HOUSAPAÎTI	V. HOUSAPAÎTI
VI. MIEBIDOS	VI. MIREBI	VI. MIREBI POUN
VII. SEMEMPSÈS (?)	VII. SAMSOU (?)	VII. SAMSOU (?)
VIII. BIENÈKHÈS	VIII. QOBHOU	VIII. [QO]BHOU

Ici, comme presque partout ailleurs, il ne faut pas essayer de corriger les listes grecques ou de les fondre avec les listes hiéroglyphiques pour obtenir une série royale unique. Les divergences qu'on remarque ne sont point des fautes de copistes; elles trahissent l'incertitude de la tradition et l'ignorance des historiens égyptiens sur les premiers temps de leur histoire nationale.

§ S. — On sait quel rôle la liste d'Ératosthènes, qu'Apollodore, puis le Syncelle nous ont conservée, a joué dans les recherches chronologiques des égyptologues. Bunsen en avait fait la clef de son système, et, après lui, on a continué à se servir des données qu'elle contient avec une confiance absolue. Je crois qu'avant de l'utiliser on aurait dû la soumettre à une critique minutieuse, et, tirant parti des éléments d'exégèse

qu'elle fournit elle-même, se demander si vraiment tous les mots qu'on y lit sont des noms de rois. Elle présente en effet cet avantage de contenir, à côté des termes égyptiens, une interprétation grecque qui en donne le sens, et qui peut nous permettre parfois d'en vérifier l'orthographe ou la composition. Il faut donc nous demander avant tout ce que valent ces traductions dont elle est abondamment pourvue, et, si nous les trouvons bonnes, rétablir la transcription grecque, puis l'original hiéroglyphique, d'après le sens indiqué, sans nous inquiéter *a priori* de savoir si les mots reconstruits de la sorte donnent des noms de rois connus ou même des noms de rois. Lorsqu'on aura reconstitué par ce moyen tout ou partie du document primitif, il sera temps de le comparer aux listes authentiques, et de voir quelle place il garde à côté d'elles.

Prenons d'abord les noms dont la forme est certaine et la traduction facile à comprendre. Les trois premiers, Ménès, Athôthis Ier, Athôthis II, sont de ce nombre, car ils répondent évidemment aux MINI, TETI Ier, ATI Ier, — ou ATI Ier, et ATI II, — des tables monumentales, comme je l'ai expliqué plus haut[1], mais, tandis que la traduction αἰώνιος *éternel* est parfaitement légitime pour *Mini*, qui dérive de *monou, être stable, durer*, la traduction Ἑρμογένης, *né de Thot*, est fausse. Des noms, comme TETI, ATI, peuvent signifier *le coureur, le frappeur*, mais ils n'ont rien de commun qu'une assonance avec celui du dieu Thot : c'est parce qu'on les lisait TOTI, ATOTI, qu'on a songé à les comparer à *Thot*. Il reste donc acquis de ce premier exemple qu'une partie des traductions est exacte, et que l'autre repose sur des confusions de son ou provenant parfois de lectures fausses, sur de véritables calembours oraux : ce n'est pas tant le mot lui-même qu'on a traduit, c'est la façon dont le nom sonnait. Par suite, il n'est pas nécessaire, pour que l'orthographe grecque du nom doive être considérée comme exacte, que la traduction annexe réponde au *sens* du nom hiéroglyphique original : il suffit qu'elle réponde au *son* que ce même nom prenait dans la prononciation de l'époque ptolémaïque. Le quatrième nom Διαβίης est rendu par un terme débutant en φιλ..., ce qui justifie la correction Μιαβίης, Μιεβίης, qui l'identifie au Μιέβιδος de Manéthon, mais la fin est incertaine et prête à la confusion : les manuscrits portent φιλέτερος, les vieux éditeurs avaient adopté la correction de Goar, φιλέστερος, ou de Scaliger, φιλέταιρος, les modernes préfèrent celle de Bunsen, φιλόταυρος. Le nom original se compose de *mari, miri*, φιλεῖν, et d'un mot *ba, baî, bî*, qui peut se confondre dans la prononciation avec le mot *ba, baî, bî*, ψυχή, et s'écrire avec les variantes de ce mot, entre autres. Je soupçonne, quant à moi, soit qu'une orthographe MIEBAÎ, MAEBÎ, a égaré les guides thébains, soit que le son MIEBAÎ, MAEBÎ, leur a rappelé le nom BA, BAI, de la chèvre sauvage qui subsiste dans le copte ϧⲁⲓⲡⲉ, ϧⲁⲁⲓⲡⲉ, et leur a suggéré la traduction φιλόθηρος, *ami de la chasse*, mais je n'insiste pas sur cette hypothèse; il me suffit d'avoir montré ici une fois de plus combien le système de traduction suivi dans la liste est arbitraire et réglé sur l'apparence extérieure des noms.

Les quatre personnages qui suivent sont qualifiés d'une manière assez peu intelligible, Πεμφῶς, ὅ ἐστιν Ἡρακλείδης, puis Τοιγαράμαχος Μομχειρί, qui se traduit par τῆσάνδρος

1. Cf. p. 66-67 du présent volume.

περισσομέλης, puis Στοῖχος ὅ ἐστιν Ἄρης ἀναίσθητος, puis Γοσορμίης, ὅ ἐστιν αἰτησιπαντός (ou ἐτησιπαντός). Je rappelle les restitutions de Bunsen pour montrer quels tours de force le désir d'identifier ces noms a fait faire aux savants de la génération précédente : Πεμφώς devient Σεμψώς, Μομχειρί se transforme, avec toutes ses dépendances, en Σεσορχέρης... ἡγήσανδρος· περισσομέλης (Τοιγάρ ἄμαχος), Στοῖχος se corrige en Τοιχάρης... ἡλιόθετος, Γοσορμίης en Σεσόρτασις... ἡγησίκρατος, et, moyennant ces modestes changements, on reconnaît sans peine le Semempsès de Manéthon, son Sésokhris, son Tankhérès, de la Ve dynastie, et un Sésortesen qui est Sésorthos, variante de Tosorthos. On a proposé d'autres corrections et d'autres identifications qui me paraissent aussi forcées que celle-là : je préfère examiner des noms moins douteux de forme et de sens, ainsi Μάρης... Ἡλιόδωρος, dont la transcription littérale serait *mâ-ri,* ou *mâ-n-rî,* où *n* (ancien *ni, ne*) se sera assimilé à *r* de Râ, rî. Le sens est certain, la transcription aussi, mais il n'y a pas de roi qui s'appelle de la sorte. Si l'on se rappelle que le verbe mâ s'écrit parfois , , qu'un certain nombre de cartouches, , , , , renferment le mot JUSTE, JUSTICE, qui s'écrit , également, et qui se prononçait mâ au milieu des mots en composition, comme le prouve la transcription Οὐσιμάρης de , on peut se demander si les guides thébains n'avaient pas sous les yeux un texte contenant un cartouche qui présentait la combinaison mâ-rî : ils l'auraient traduit à l'oreille *don de Râ,* Ἡλιόδωρος. Quelque explication que l'on admette, on arrive à un résultat identique : , , n'est pas un nom royal, n'est qu'un fragment de nom, et le neuvième Pharaon d'Ératosthènes ne représente rien de réel, au moins sous la forme que l'écrivain grec nous a transmise.

Le dixième nom Ἀνωὺφίς est rendu ἐπίκομος, *le chevelu,* ou ἐπίκωμος, *commessator.* Il suggère immédiatement à l'esprit une de ces épithètes en initial, comme on en rencontre dans l'égyptien. *â-pahîti* est transcrit en grec Ἀπαΐς, où α équivaut à notre . D'autre part, νωὺφίς est à νουφίς, ce que Σαῶφις, Σώυφις, Χέοψ, est à Σοῦφις, et peut répondre à **ⲛⲟⲩϥⲓ**, **ⲛⲟⲩϥⲉ**, *noufir, naoufir,* qui a perdu son r final, si bien que Ἀνωὺφίς répondrait assez naturellement à un original *ânoufirou,* ou *âanoûfir,* devenu par chute régulière de r final *ânoufi.* Si l'on songe aux idées de fête que rappelle le mot , dans Haourou *noufir,* dans *nofirou, nofrîou,* des vêtements de fête, *nofrîtou,* des jeunes femmes, des concubines, on comprendra très bien qu'une épithète , , â-noufi ait pu être rendue en grec par ἐπίκωμος : toutefois, comme aucun roi d'Égypte n'a porté ce nom joyeux, on est bien forcé de conclure qu'ici encore les guides thébains ou bien ont traduit à l'oreille un nom de roi qui sonnait Anôuphi, mais dont nous ne pouvons retrouver l'aspect original, ou bien qu'ils ont transformé en un nom de roi une épithète â-nofîrou, â-noufir, *le très gracieux,* appliquée à quelque roi. Le onzième numéro de la liste est plus étonnant encore, c'est Σίριος, ὅ ἐστιν υἱὸς κόρης, Sirios, le fils de la pupille, que d'autres expliquaient ἀβάσκαντος, l'individu prémuni contre le mauvais œil. Iri étant *l'œil,* Σίριος répondrait exactement à une expression Si-iri-t, Si-iri, contracté Siri : mais où est le roi qui s'appelle ainsi ? Il convient de remarquer en outre qu'au n° XXVIII, Ératosthènes traduit Μεὔρης

par φιλόσκορος, *ami de la pupille de l'œil;* Bunsen n'hésite pas à restituer Μεϊ-ίρης, *amans pupillam,* , ce qui ne peut guère passer pour un nom royal. Il y a pourtant une explication assez simple à donner de ces traductions. Μεύρης se coupe naturellement en Μεύ = με, *aimer,* et ρής, mais ρης est la transcription ordinaire de RÎ, RÊ, comme Μάρης ἡλιόδωρος, Μοσχέρης ἡλιόδοτος. Si, dans un endroit, les guides traduisaient ⊙ par κόρη *prunelle,* et dans un autre par ἥλιος *soleil,* cela tient à la définition que l'on donnait du soleil et par suite du signe ⊙. On considérait l'astre comme l'œil de Rá, ce qui entraînait à prendre ⊙ pour le signe de la prunelle, κόρη : on connaît les variantes du nom d'Osiris , , , où l'œil s'échange avec la prunelle ○, puis avec le disque solaire ⊙. Dans certains cas, le guide aura donné la définition du signe Μεύρης φιλόσκορος, Σίριος υἱὸς κόρης; dans l'autre, il l'aura traduit Μάρης ἡλιόδωρος. On voit quelles conséquences cette observation entraîne : Μεύρης et Σίριος ne sont plus des équivalents de et de , mais on voyait sur le document original ou et . Le cartouche Μεύρης appartient à Papi Ier, mais n'est pas un nom de roi, c'est le titre de tous les rois d'Égypte : Sirios, le prétendu Thébain d'Ératosthènes, au lieu d'être un homme, est un fragment de protocole.

Le personnage qui porte le n° XII est Χνοῦβος Γνευρός, ὅ ἐστι Χρύσης Χρυσοῦ υἱός. Les deux termes ont la même signification : l'un est à proprement parler *celui qui appartient à l'or,* l'autre est *le fils de l'or.* Χνοῦβος est en effet une transcription de l'égyptien *noubou, l'or,* précédée de la même aspiration qu'on retrouve dans Khnouphis, Kneph, de NOUMOU, et qui est fort ancienne dans l'usage. Le terme Γνευρός paraît renfermer le même mot, comme l'indique la traduction Χρυσοῦ υἱός, mais avec un r au lieu du χ initial et peut-être avec une finale différente. De rares cartouches renferment le signe , ainsi celui d'un Antouf NOUBKHOPIRRI, et c'est peut-être celui-là qui est désigné par la transcription Χνοῦβος Γνευρός; mais le voisinage de Σίριος peut faire penser que les guides entendaient rendre ici le titre HAR-NOUBI, littéralement *l'Horus doré, l'Horus d'or,* qui fait partie du protocole royal de tous les Pharaons. Le n° XIII, Ῥαύωσις ἀρχικράτωρ, répond à un original RÂOUSI, RÂOUÔSI, qui probablement équivaut au de la Ve dynastie : N aurait été passée, et le guide, négligeant de faire subir à ⊙ le déplacement nécessaire, l'aurait transcrit ρα et non ρι, ρη, comme c'est le cas en composition, ainsi dans Ἀμονρασονθήρ. La traduction ἀρχικράτωρ est exacte et l'idée s'en retrouve dans le κραταιός du n° XXIV Οὐωσιμάρης, κραταιὸς ὅ ἐστιν ἥλιος, où l'élément μα n'est pas rendu et où l'on a οὐωσι, comme dans Ῥαύωσις.

Le nom n° XIV n'est pas traduit, mais la transcription grecque en est transparente, Βιόρης, BÎOU-RÎ : BÎOU est rendu de même Βίου dans la liste des Décans, par deux fois. Ici encore on a une formule qui peut former un nom (cf. Bioufrî, dans le *Papyrus Westcar*), mais qui n'est pas un nom de roi connu : le seul Pharaon qui s'appelle de façon analogue est Binôthris. Les noms suivants XV-XVI, Σαῶφις, correspondent aux deux Σοῦφις des listes manéthoniennes, c'est-à-dire à Khéops et à Khéphrên, mais la traduction κωμάστης ou χρηματίστης montre une fois de plus que l'interprétation a été faite d'après le son par quelqu'un qui ne connaissait pas le sens du nom. KHOU-

FOUI devait sonner alors SHOUFOUI, SHOUFI, ou avec la diphtongaison dont les transcriptions Khéops, Saôphis, Soyphis, portent la trace, SHAOUFI, SHÉOUFI, et KHÂFRÎ aboutissait à KHÂFI par chute de ⬭ final : d'où la confusion en un mot unique signifiant κωμάστης ou χρηματίστης des deux noms KHOUFOUI, *Il (Khnoumou) me protège*, et KHÂFRÎ, *Son lever est Râ*. Le n° XVII, Μοσχέρης, a été corrigé en Μεγχέρης le Menkaourî, Mykérinos de la IVe dynastie : prononcé MOUN, MOUG̃, a assimilé sa seconde radicale au K de et le tout a sonné MOUG̃KERÎ, puis MOUKKERÎ, MOKKERÎ. C'est cette prononciation qui a dû tromper le guide et lui faire croire à l'existence d'un radical signifiant *donner* dans ce nom. S'il faut une correction, comme il est probable, la traduction ἡλιόδοτος nous oblige à voir dans Μοσ une équivalence du verbe MÂ, MÔ, *donner*, et, par suite, à prendre la forme graphique la plus rapprochée de Μοσ, le ⲙⲟⲓ du copte, soit Μοιχέρης pour Μοσχέρης, auquel cas un roi ⊙ MOÎKERÎ n'existe pas, mais la même confusion acoustique entre MÂ, *donner*, et MÂ, *justice*, que j'ai signalée déjà, a pu se produire, et MÂI, *juste*, prononcé MÔI, a pu passer dans ce nom comme dans celui de plusieurs reines ⊙ MÂKERÎ, pour être la forme en î, MOI, -δοτος, de MÂ, MÔ, *donner*. Bien entendu, je ne présente aucune de ces considérations pour autre chose que pour une hypothèse : je cherche seulement à me rendre compte de l'ensemble d'erreurs ou d'ignorances qui ont pu amener un Égyptien à traduire, soit un nom ⊙ , soit un nom ⊙ , soit tout autre nom pouvant sonner MOÎKERÎ, par l'adjectif Ἡλιόδοτος, *donné du soleil*, et j'examine les solutions possibles de ce petit problème sans m'arrêter à l'une ou à l'autre plus qu'il ne convient.

Je ne veux pas prolonger cette discussion outre mesure : les noms qui restent, analysés en eux-mêmes et non pas avec le désir d'y retrouver des rois connus, donnent le même résultat que les précédents. Je ne citerai que les plus clairs, ceux qui n'exigent aucun commentaire : XXIV, Θυωσιμάρης ou plutôt Οὐωσιμάρης, qui répond au cartouche ramesside ⊙ ; XX, Ἄπαππος, PAPI, avec le A prothétique dont j'ai parlé et la traduction μέγιστος qui est exacte pour le mot prononcé ⲁⲫⲱϥ, ⲁⲫⲱⲡ, ⲉⲫⲱϥ, plur. ⲁⲫⲱϥⲓ, *géant*, mais qui n'a rien de commun avec le sens du nom PAPI; XXII, Νίτωκρις, est bien la NI-ÂOUGRÎT de la VIe dynastie, mais l'épithète νικηφόρος de la traduction Ἀθηνᾶ νικηφόρος fausse le sens de l'égyptien AOUQIR; XXIX, Χωμαεφθά, à corriger en Τωμαεφθά, comme le veut la traduction κόσμος φιλήφαιστος, , où, si l'on recourt à la valeur TO de à l'époque ptolémaïque, ; XXXI, Πετεαθύρης, n'est pas traduit, mais on reconnaît aisément une transcription d'un PÉTÉHÂTHOR, qui n'est pas un nom de roi, ni même un nom très ancien en Égypte; XXXII, Ἀμμενέμης, et XXXIII, Σταμμενέμης, qui répondent à des Amenemhâît de la XIIe dynastie, sans que je voie ce qu'est le Στ initial du second; XXXV, Μάρης ou Μάρις, non traduit en cet endroit, mais répondant, comme son, au n° IX, ou ⊙, ἡλιόδωρος; XXXVI, Σιφθᾶς, υἱὸς Ἡφαίστου SIPHTAH, qui peut être le nom d'un Pharaon de la XIXe dynastie; XXXVII, Φουορώ (corrigé pour Φρουορώ), , comme le prouve la traduction Νεῖλος. Il y a dans ces pages assez de noms expliqués pour qu'on puisse juger de la valeur du document qui les contient.

Le procédé qui permet de présenter de la façon la plus nette les résultats obtenus

consiste, — puisqu'il s'agit d'une liste royale, — à essayer de les assembler en table analogue aux Tables d'Abydos et de Saqqarah. Voici donc la *Table* d'Ératosthènes, rétablie en écriture originale et en traduction grecque d'après ce qui vient d'être dit :

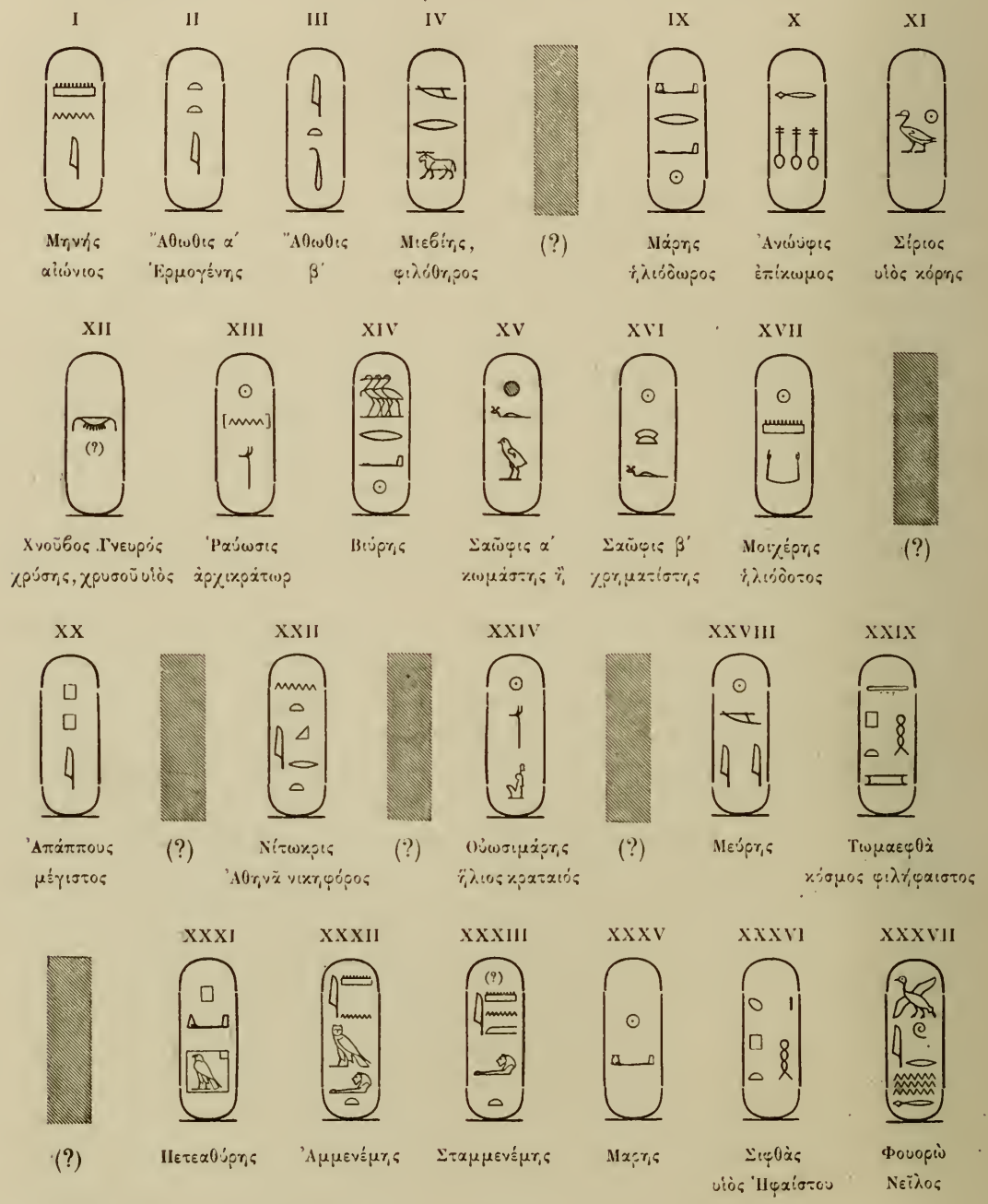

Je crois qu'un coup d'œil jeté sur cette table équivaut à toutes les démonstrations du monde. On y voit des rois réels dont les noms sont bien traduits, Ménès, Meurès, et d'autres dont les noms sont traduits inexactement, Athôthis, Miébiès, Saôphis, Apappous,

Nitôkris; des titres royaux, comme Sirios, ou des lambeaux de phrase, qui semblent être empruntés à des protocoles royaux, Tômaephtah, Anôyphis, un nom du Nil, des fragments de cartouches-prénoms, Khnoubos-gneuros et Ouôsimarès, bref un amalgame de toute sorte d'éléments disparates où l'inexact et le faux l'emportent sensiblement sur le vrai. Ce qui est utilisable du document était déjà connu : ce qu'il renferme d'inconnu est suspect et inutilisable. J'ai refusé d'en employer les données dans mon *Histoire*, et je crois que tous ceux qui examineront la question sans préjugés arriveront aux mêmes conclusions que moi.

Ératosthènes ne savait pas l'égyptien ; il a été, comme tous les Grecs, à la merci de ses drogmans et de ses guides. Puisque c'est une liste de rois thébains qu'il a cru posséder, c'est probablement à Thèbes qu'il l'aura recueillie dans un de ses voyages d'observations astronomiques et géographiques. On lui aura montré une de ces tables royales, comme nous en possédons plusieurs, qui commençait à Ménès et descendait jusqu'aux dynasties thébaines, car Amon entre dans la composition du nom de plusieurs rois. S'il fallait en juger par la mention du nombre d'années afférant à chaque roi, ç'aurait été une liste analogue au Canon de Turin, par conséquent écrite sur papyrus en hiératique; mais je ne crois pas qu'on doive attacher trop d'importance à cette considération. Ératosthènes a joint en effet aux noms une traduction grecque qui n'appartenait évidemment pas au document original : la même curiosité qui l'avait porté à demander le sens des noms a dû le pousser aussi à s'informer de la longueur des règnes, et l'on peut admettre que la table ne comprenait, comme les tables monumentales, que l'indication des souverains. Je me figure volontiers quelque chose comme la *Chambre des Ancêtres* de Karnak, et le savant grec instruit de ce qu'elle contenait par les guides ou par les sacristains chargés de montrer aux étrangers ce que les profanes étaient autorisés à voir : ce devaient être à Thèbes des gens comprenant assez mal la langue raffinée des lettrés alexandrins, et les causes d'erreurs ordinaires devaient se compliquer encore de leur ignorance. On les imagine énumérant les noms royaux, puis les interprétant d'après la prononciation qu'ils avaient à cette époque, avec cette facilité à fabriquer des étymologies et des explications qui est encore aujourd'hui la qualité maîtresse des drogmans et des guides. Ératosthènes a inscrit fidèlement tout ce qu'on lui a dit, et, comme il n'avait aucun moyen de contrôle, il a pris pour noms royaux tout ce qu'on lui montrait sur la paroi et dont il demandait le sens, Si-rî, Biourî, Tô-maephtah, et des débris du Pirée il a fait autant d'hommes : il demandait, à chaque fois qu'il enregistrait un de ces personnages, les années de son règne, et on lui servait un chiffre qui s'appliquait probablement à un roi réel inscrit dans le voisinage du groupe expliqué. Beaucoup de ses gloses sont inintelligibles, mais beaucoup se comprennent facilement, et le sens qu'elles présentent garantit l'orthographe d'un certain nombre de noms. On ne peut rétablir Τωμαεφθά, rendu κόσμος φιλήφαιστος autrement que ou (ou), ni Σίριος, traduit υἱὸς κόρης autrement que par ou , et ni Sirî, ni Tômaephtah n'ont jamais eu d'existence comme rois d'Égypte. Employer un pareil document et en faire la pièce principale d'un système de chronologie égyptienne, c'est commettre une erreur analogue à celle de l'historien futur qui, voulant rétablir la suite des souverains qui ont régné sur

la France, accorderait sa confiance à une liste où l'on lirait à côté de Hugues Capet, de Robert, de Philippe Ier, de Henri IV, des princes appelés *Par-la-Grâce-de-Dieu* ou *Roi-de-France-et-de-Navarre* : le Pharaon *Fils-du-Soleil* et le Pharaon *Monde-aimé-de-Phtah* sont aussi vraisemblables que le serait, entre Louis XIV et Louis XV, un Bourbon du nom de *Très-Chrétien*.

§ T. — Le prince asiatique auprès duquel Sinouhît se réfugie porte le nom de Âmmouianshi (l. 30, 142), peut-être Amoushi (l. 219) : on n'a pas essayé de l'analyser, et le dernier égyptologue qui en ait parlé, M. Max Müller, renonce à en rendre compte[1]. J'ai été frappé depuis longtemps de la ressemblance qu'il présente pour la construction avec le nom de plusieurs rois de la première dynastie babylonienne : Âmmiditana, Ammizadougga, et pour la vocalisation en ou de l'égyptien à la variante Âmmourabi de Khammourabi. Le sens de ces mots est donné en partie par la liste bilingue où l'élément Âmmi, Khammi, répond à Kimtou : Âmmi-zadougga = Kimtou kittoum, עַמִּיצָדֻק, Âmmourabi = Kimtou rapashtoum, עַמּוּרָבִי. Il me paraît que Âmmouanshi, Âmmouianshi, se compose également de עַמִּי, עַמּוּ, et d'un terme comme אָנַשׁ *æger, male affectus fuit,* mais si la première partie du mot me paraît être certaine, la seconde est fort problématique : de toute façon, le mode de formation est le même.

On sent l'importance de ce rapprochement pour l'histoire de la Syrie et de l'Égypte : je me borne à signaler le fait ici, sans insister.

§ U. — Assournazirabal rapporte d'une de ses campagnes contre des Araméens, entre autres objets de bronze, des *aganati,* que Delitzsch (*Assyrisches Wörterbuch*, p. 95) traduit par *Becken, Kessel,* et considère comme une *Benennung des gerundeten Beckens,* en le rapprochant de l'hébreu אַגָּן (cf. *Assyrisches Handwörterbuch*, p. 17). Les textes égyptiens contiennent le même mot, et Thoutmosis III cite parmi le butin qu'il avait fait en Syrie l'an XXIV de son règne : Akana âa m baoukou ni Khaourou, « un grand chaudron de fabrique de Kharou »[2], où Birch avait déjà rapproché le mot égyptien du mot hébreu[3]. La figure réelle de l'objet est fournie par le déterminatif qui montre les deux anses; elle permet aux assyriologues de définir exactement ce qu'étaient les aganati, dont il est question sur le monument d'Assournazirabal.

§ V. — Le rapprochement ingénieux présenté par M. Chassinat entre l'*Ile de Double* et l'*Ile des Morts* de Juba[4] me paraît pouvoir être complété par quelques considérations nouvelles que je demande la permission d'exposer. L'itinéraire suivi par le Naufragé répond aux idées géographiques qui ont prévalu longtemps sur les origines du

1. Max Müller, *Asien und Europa nach Altaegyptischen Denkmälern*, p. 47, note 2.
2. Cf. *Recueil de Travaux*, t. II, p. 148.
3. Birch, *The Annals of Thothmes III, as derived from the Hieroglyphical Inscriptions*, p. 13.
4. Chassinat, *Çà et là*, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 53.

Nil; le fleuve aurait communiqué avec l'Océan Austral, et à force de le remonter, on passait dans une mer libre où se trouvaient les régions des parfums. A partir des premiers siècles de la conquête arabe, ce furent les rivières de l'Afrique méridionale, le Djob, le Zambèze, le Congo, qui servirent à justifier cette conception légendaire; mais, avant d'en arriver là, on plaça les débouchés du Nil dans des régions plus rapprochées de l'Égypte. On peut se demander si la Νειλοποταμία qu'Artémidore d'Éphèse mentionnait sur la côte du pays des Somalis au IIe siècle avant notre ère ne répond pas à l'un d'eux[1]; en tout cas, le même Artémidore en connaissait un qui donnait sur la mer Rouge. Il signalait entre Ptolémaïs-épi-Théras et le Stoma Sabaïtikon une rivière qui établissait la communication entre la mer et le fleuve : c'était un bras de l'Astaboras qui se détachait d'un lac, tandis qu'un autre s'écoulait dans le Nil[2]. La donnée est très nette : en remontant au delà de Syène, on passait dans l'Astaboras, de là dans le lac, de là dans une dérivation de l'Astaboras qui menait à la mer Rouge. Sans entrer dans les explications possibles du fait, il suffit de le constater, et de le comparer à la donnée égyptienne du *Conte du Naufragé*. Le Naufragé remonte le Nil par l'île de Béghé et les Ouaouaïtou de Nubie, puis il se trouve dans la mer des Aromates et il est jeté sur l'*Ile de Double :* un navire égyptien vient l'y chercher, mais on ne dit rien de l'itinéraire qu'il suivit au retour. On se rappelle que les mines d'or d'Éthiopie qu'il allait visiter sont probablement celles dont Agatharchide parlait encore dans son *Périple*, et qui répondent aux régions du Gebel-Ollaky : c'est sensiblement la même région que celle où le récit du Naufragé nous transporte et où le bras de l'Astaboras rejoignait la mer. Du reste, le voisinage du pays de Pouanît est impliqué, sinon exprimé clairement par la richesse en parfums dont se vante le Serpent, roi de l'Ile : or nous savons par les travaux de Krall que les parages de Saouakin et de Massaouah sont un des premiers sites du pays de Pouanît[3]. Les notions éparses dans les géographes classiques nous ramènent enfin aux notions que le romancier égyptien possédait sur le théâtre des aventures de son héros. On trouve dans la région moyenne de la mer Rouge l'île Ophiôdès, qui était habitée par des serpents et produisait la Topaze : Juba l'appelle Topazon, parce qu'elle se perdait souvent dans les brumes et que les navigateurs la cherchaient souvent en vain, or *topazein* signifie *chercher* dans la langue des Troglodytes[4]. On voit combien les traits du vieux conte pharaonique se retrouvaient dans les récits d'époque ptolémaïque : Ile des Morts, *Nekrôn Insula*, répondant à l'*Ile de Double;* île Ophiôdès habitée par des serpents et se noyant dans les nuages de la même manière que l'*Ile de Double* est habitée par des serpents et s'évanouit dans les flots dès qu'on la quitte. Les différences sont de celles que l'on doit s'attendre à trouver entre deux versions d'une même

1. Strabon, l. XVI, iv, 14, p. 774; Artémidore la place dans l'intérieur, mais le Périple de la mer Érythrée (Müller-Didot, *Geographi Græci Minores*, t. I, p. 265) a sur la côte un Νείλοπτολεμαῖος qui paraît être identique à l'Ouadi d'Artémidore.

2. Strabon, l. XVI, iv, 8, p. 770 : Ἐν δὲ τῷ μεταξὺ ἐκδίδωσιν ἀπόσπασμα τοῦ Ἀσταβόρα καλουμένου ποταμοῦ, ὃς ἐκ λίμνης τὴν ἀρχὴν ἔχων μέρος τι ἐκδίδωσι, τὸ δὲ πλέον συμβάλλει τῷ Νείλῳ. Sur l'explication possible de ce fait, voir Vivien Saint-Martin, *Le Nord de l'Afrique*, p. 266-268.

3. Krall, *Studien zur Geschichte des Alten Ægyptens, IV. Das Land Punt*, p. 21-26.

4. Müller-Didot, *Geographi Græci Minores*, t. I, p. 123-129.

croyance populaire très éloignées l'une de l'autre dans la durée[1]. L'île unique du Conte pharaonique, *Ile de Double* qui est en même temps une *Ile des Serpents*, s'est scindée en deux îles, dont l'une a gardé, comme M. Chassinat l'a remarqué si ingénieusement, le nom antique *Ile des Morts* = *Ile de Double* : celle-là avait probablement ses légendes dont les marchands et les capitaines grecs ne nous ont rien conservé. L'autre est l'*Ile des Serpents* ou *des Topazes*, où, par une transformation très naturelle, les serpents ne gardent plus les *Doubles*, mais des pierreries[2] : les morts sont demeurés dans l'île voisine.

Ces considérations sont intéressantes en ce qu'elles nous permettent de délimiter l'horizon géographique des Égyptiens vers le moment où le *Conte du Naufragé* fut composé, soit, je crois, vers la XIIe dynastie au plus tard : la région demi-fabuleuse commençait pour eux vers la hauteur du Gebel-Ollaky. Le voyage peut se porter sur la carte de la sorte : 1° départ d'Assouân, navigation par le Nil, puis par l'Astaboras, en contournant le pays des Ouaouaîtou, soit le massif du Gebel-Ollaky ; 2° débouché dans la mer Rouge par l'Astaboras au sud de Saouakin, au nord de Massaouah ; 3° tempête qui jette le héros sur l'Ile du Double, île Ophiôdès-Nekrôn, aujourd'hui Saint-John ; 4° retour en Égypte. Bien entendu, les positions anciennes n'ont rien de la précision des sites modernes : il ne faut prendre les identifications indiquées que comme marquant en général les parages où se passe l'aventure.

Paris, le 12 janvier 1895.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

Fr.-V. Scheil

XVIII. *L'inscription vannique de Patnos.* — Ce texte a été photographié par le P. Duplan, missionnaire dominicain à Van, qui me l'a adressé à Mossoul (octobre 1894). L'original se lit sur une pierre enfouie au pied d'une colonne de la grande coupole, à main droite, en entrant dans l'église de Patnos. Patnos (vilayet d'Erzeroum) est un village d'une cinquantaine de maisons environ, dont quarante sont habitées par des familles arméniennes. La pierre mesure 0^m 47 sur 0^m 35.

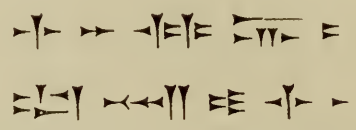

1. Strabon, l. XVI, iv, 6, d'après Artémidore; Agatharchide, § 82, dans Müller-Didot, *Geographi Græci Minores*, t. I, p. 169-171; Juba, dans Pline, *Hist. Nat.*, VI, 34, XXV, 22, XXXVII, 32. C'est aujourd'hui Zeberget ou Zemergetis, l'île Saint-John des cartes marines anglaises.

2. Cf. l'île du voyage de Sindbad où les serpents sont constitués gardiens d'une vallée remplie de pierres précieuses : les serpents sont d'ailleurs commis à la défense des pierreries dans tous les pays du monde (Marcel Devic, *Les Merveilles de l'Inde*, p. 109-111).

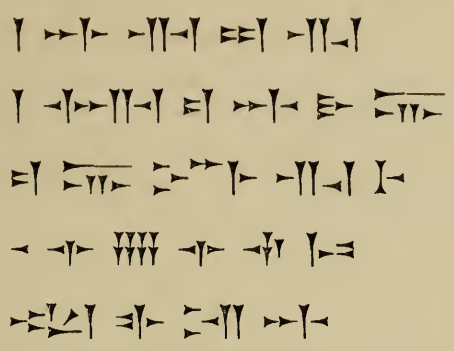

Cette inscription n'est pas spécifiquement distincte de celle d'Astwadzaschen publiée par D.-H. Müller (*Die Keilinschrift von Aschrut Darga*, p. 15, 16). Tout son prix lui vient d'une variante importante à la ligne 5. Voici comment je lirais l'un et l'autre texte :

	PATNOS	ASTWADZASCHEN
	(An) Ḥal-di-ni-n[i]	*Id.*
	al-su-i-ši-[ni]	»
	Šar-du[1]*-ri-[še]*	»
	Ar-giš-ti-ḥi-ni-[še]	»
5	*(GIŠ) ni-'i-ri šu-u-[ni]*	*i ni-'i-ri šu-u-ni*
	X M VIII M XIII C XL...	*X M V M III C*
	ka-pi iš-ti-ni	*id.*

Nous apprenons en effet que *ni-'i-ri* est le nom d'objet de la phrase; que *i*, qui, à Astwadzaschen, remplace le déterminatif *Giš* du nouveau texte, doit être isolé de *ni*, en conservant le sens du démonstratif *i-ni* dont il est d'ailleurs le radical. La grammaire n'y trouve pas son compte, il est vrai, et il nous faudrait à l'accusatif *ini ni'iri*. Mais il est possible que le redoublement du *ni* ait échappé un moment au graveur, comme il arrive en pareil cas.

Le sens reste difficile à préciser. Il s'agit évidemment d'une chose construite, vouée, offerte aux dieux, du genre des *barzu*[2] (Sayce, XIX, 3, 4); *burgana* (*Meh. Kap.*, 29); (*giš*) *du* (Sayce, LI, 3); (*giš*) *uldi*, (*giš*) *Za-a-ri* (*Meh. Kap.*, 27, 28). Peut-être même, en souvenir de ce dernier mot, faut-il lire dans le texte de Patnos (*Giš*) *Za(l)-'a-ri*, en élidant *l* dans *Zal*, comme il arrive pour AL-*du-tu-si-ni-e* de *Meher Kapussi*, 10, qui est rendu dans le duplicata, 43, A-*du-tu-si-ni-e*.

Les objets dénombrés dans la ligne 6 sont évidemment ordonnés au *Giš ni-'i-ri*,

1. La ressemblance du signe *du* avec le signe *ap* ordinaire se constate aussi ailleurs. (Cf. Sayce, *Meh. Kap.*, 10; Dupl. 43, *JRAS*, p. 466.)

2. M. Sayce lit toujours *bar-su*... ce mot qui est partout écrit *bar-zu*.

comme, par exemple, des victimes à l'autel (cependant, on n'avait pas coutume d'en vouer 19,000 à la fois, cf. *Meh. Kap.*), des pierres à un édifice, etc. S'il s'agissait d'argent, nous aurions vraisemblablement rencontré un déterminatif 𒌋𒁹.

De toute manière, le nom des objets dénombrés doit suivre, comme de coutume, leur chiffre, et nous devons le chercher dans la ligne 7, *kapi*. Il n'est pas moins nécessaire d'y trouver un verbe parallèlement à *šu-u-ni*, c'est-à-dire *iš-ti-ni*, qui n'aurait pas ici son acception accoutumée.

Les idées se suivraient ainsi : « Aux Ḥaldis, grands, Sardur, fils d'Argištiš, a fait un *nîri* et y a affecté 19,340 *kapi*. »

XIX. *Cylindre cachet.* — Le cylindre suivant, qui m'a été communiqué par Mgr Altmayer, O. P., délégué apostolique de Mésopotamie, provient du pays d'Orfa. C'est un cylindre *parlant*. Tous les cylindres votifs ou talismans étaient censés prier la divinité pour celui qui les portait, en rappelant constamment aux dieux les invocations ou les dédicaces qui y étaient gravées. Le cylindre WAI, IV, 35, 2, déchiffré par Amiaud, *ZA.*, t. II, p. 292, s'appelait : « Que mon roi vive [dans la joie] de son cœur ! » Ce nouveau cylindre, unique en son genre, dans un discours direct, prie pour lui-même.

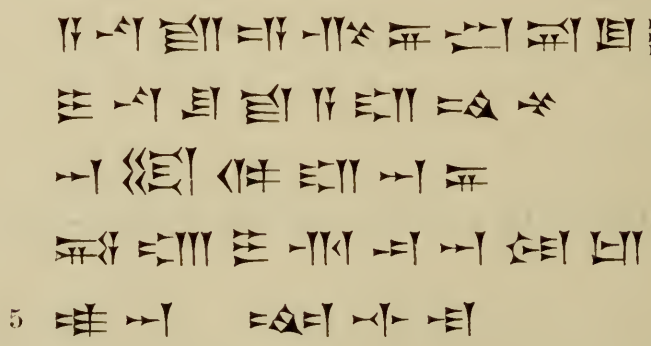

A-na ša e-zi-ni Arad UŠ-KU-DA	A celui pour qui Arad UŠ-KU-DA m'a gravé (?)
i-na qatu ša a-ra-am-mu	dans la main que j'aime,
ilu li-ṭi-ra-an-ni	que Dieu me conserve,
Kunuk I-ri-ba (an) Nin-ip	moi cachet d'Iriba-Ninip,
5 *mâr (an) BIL uballiṭ.*	fils de BIL-uballiṭ !

XX. — A Mossoul, je rencontrai une petite idole en albâtre, du type caucasique, les cheveux longs ramenés en arrière depuis le front, en forme de statuette accroupie, tenant des deux mains comme un rouleau déployé où on lit :

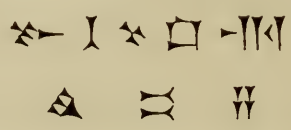

Bušu mât Kirriḥibiza.	Propriété du pays de Kirriḥibiza.

XXI. *Un cylindre perso-araméen.* — L'inscription est araméenne, le dessin perse. Au centre, une porte cintrée, grillée en losanges, et aux rebords rayonnants. Est-ce la porte du Soleil levant? Au-dessus, le buste d'Ormuzd, fixé dans le disque aux appendices ornithomorphes. La tête du dieu à longue chevelure et à longue barbe est coiffée du cylindre aux bords supérieurs légèrement évasés (absolument identique à la coiffure des prêtres syriens modernes) et surmonté d'un croissant. Symétriquement, de chaque côté, sur les ailes, une tête barbue, à tiare arrondie, est tournée vers le dieu. Aux extrémités du tableau, de chaque côté se tient un personnage tourné vers le dieu et en fonction d'adoration. L'un d'eux, coiffé comme le dieu, est debout sur un autre croissant plus grand, à la manière de la Vierge dans l'iconographie chrétienne; l'autre, à tiare arrondie, a devant lui le symbole d'une étoile à huit rayons.

L'inscription araméenne court de bas en haut, dans la partie libre du champ : c'est-à-dire לעלנסחמלכי, où la première lettre est bien la préposition d'attribution; *Malki*, d'autre part, n'offre pas de difficultés. Il n'en est pas de même de עלנסח (*'alonsaḥ*, qui n'offre aucun sens. Ce cylindre appartient à l'évêque chaldéen de Djézirèh. .

XXII. *L'inscription d'Asaraddon du tunnel de Negoub.* — Ce texte fut découvert par Layard (*Nineveh and its Remains,* t. I, p. 80; t. II, p. 199) et publié, dans l'original, à la planche XXXV de son *Recueil de Textes,* — de telle manière, toutefois, qu'il est impossible d'en déchiffrer une ligne, voire quelques mots, et de dire même vaguement à quel genre d'inscription on a affaire. Mürdter et Delitzsch (*Geschichte Babyloniens und Assyriens,* § 82) l'ont attribué à Sennachérib; G. Smith (*Ä. Z.*, 1869, p. 93), avec raison, à Asaraddon.

L'original n'est pas à Londres, comme l'a cru Bezold (*Lit.*, p. 107, *n*), mais à la Mission dominicaine de Mossoul, où je l'ai vu (1894). Seulement, une tranche en a été sciée perpendiculairement aux lignes[1], en coupant les noms *Adasi*, *Ašurnaṣirapal*, *Kal-ḥi*, par le milieu. Le texte, maintenant tronqué par le haut, le bas et les deux côtés, devait être assez considérable autrefois, et relatait les travaux de reconstruction du tunnel et du canal qui amenaient les eaux du Zab à Kalaḥ.

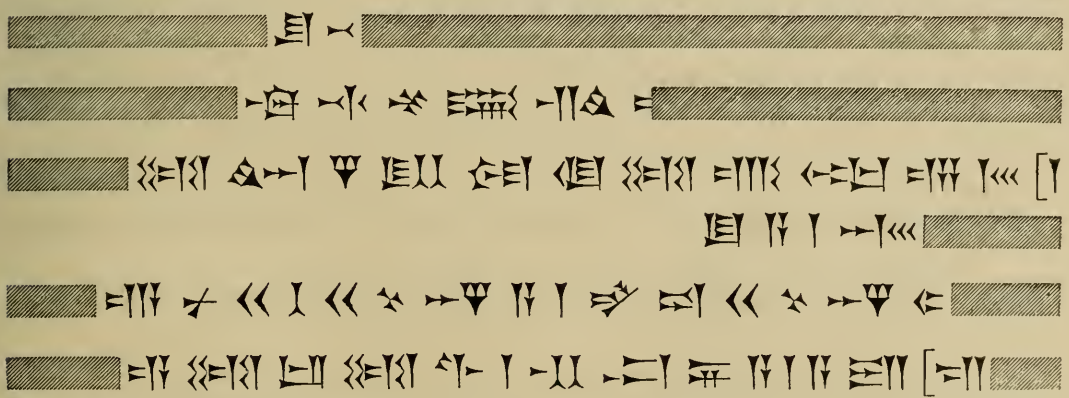

1. Cf. Layard, *Nineveh and its Remains*, t. I, p. 81.

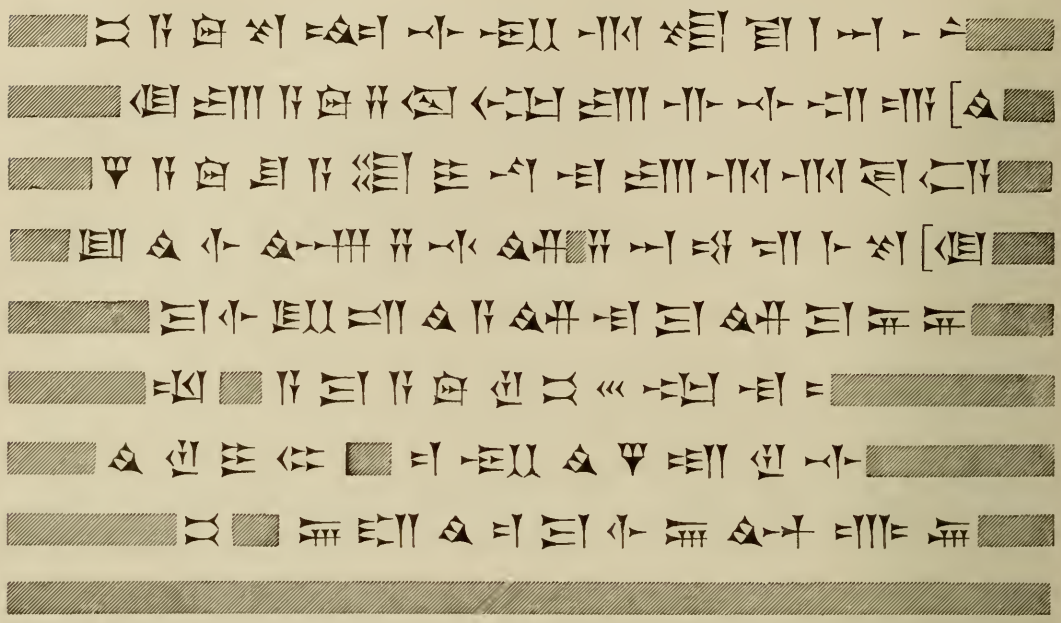

[Ašur-aḫ-iddin][1] . . . . . .
. . . . . .
. . . . . Šu-bat . . . . . .
. . . . . ak-ti mu šiš gi . . . . . .
. . . li-'u ša-kin mimma rišâti elî nišî [ana-ku, apal Sin-aḫê irbâ]. . .
. . . Šarru dan-nu šar mât Aššur, apal Šarru-kin šar mât Aššur. . .
5 . . . . . li-ip-li-pi Bêl ba-ni apal A-da-[si]. . . . . .
. . . (nâr) Te-bil-ti maḫ-ri-tu ša Ašur-na[ṣir-apal]. . . . . .
. . . šapliš (nâr) Za-ban elî ta-mar-ti (âl) Kal-[ḫi]. . . . . .
. . . ša nâru šu-a-tu i-na la ta-ri-ri[2]. . . . . .
. . . . . ḫi-ši iḫ-za-ti im-ṣa an[3] kib-si me-te-[ki]. . . . . .
10 . . . . . ma ši-kin epirâti im-la-ma im-ma-ni ni. . . . . .
. . . . . al . . . . . a-ma naru ru bi (?) eš ka-la. . . . . .
. . . ḫi-ru i-mi . . . . giš-maḫ-ḫi ša ṣi-ru-ti. . . . . .
. . . . . ir ra-ḫi-iṣ ma ši-ir-ʿ u-sa. . . . . .
. . . . . .

[Asaraddon]. . . . . .
. . . le vaillant, auteur de toute réjouissance[4] parmi son peuple, moi, fils de Sennachérib. . .
. . . roi puissant, roi des légions, roi du pays d'Assur, fils de Sargon, roi d'Assyrie. . .

1. Cette restitution est forcée, par la ligne 4 . *anaku apal Sinaḫêirba*, mots fournis par Layard, 35.
2. Cf. *taráru*, crever, rompre.
3. Ici, *an* = *ana*.
4. *Kili* = *rišâtu* (Brün., 9658). *Ga* est explétif.

5 ..... rejeton de Bêl-bani, fils d'Adasi.....
... le premier canal Tebilti qu'Ašurnaṣirapal [avait creusé].....
... qui allait en aval du Zab, dans la banlieue de Kalaḫ.....
... Ce canal.....
..... les bords étaient devenus trop étroits pour y marcher et passer.....
10 ..... les décombres remplissaient.....
.....
..... de grandes solives.....
.....

XXIII. — J'ai rapporté de mes voyages une brique élamite assez mutilée, dont le texte est identique à celui d'une brique publiée dans Weissbach (*Ansanische Inschriften*, 147, D). Toutefois, la lecture *Ḫu-te-lu-du-uš* (ligne 5) de cet auteur est certainement défectueuse et à restituer en *Ḫu-um-lu-du-uš*. On sait l'emploi fréquent, le rôle important du mot *Ḫum*, dans l'onomastique élamitique (cf. Jensen, *Wiener Zeitschrift für die Künde des Morgenlandes*, t. VI, p. 47 sqq.). Je connais un texte inédit (de Sippara) qui mentionne, après *Anšan(ki)*, la ville de *Ḫu-um-(ki)*. La tablette est d'un vieux roi dont le nom est malheureusement effacé :

	.....	.....
I	[šarru] dan-nu	roi puissant,
	[šarru] KIŠ	roi de Kiš (?),
	pa-šiš ilu	prêtre du dieu,
	šakkanak (ilu) A-kit	vicaire de Marduk,
5	la-bi-in libitti	le briquetier,
	la-ma ni-ti	constructeur d'enceintes (?),
	e-piš mal-ki	exécuteur des conseils
	(AN) An-a-a[1]	de la déesse Anaï,
	kal-la-ti	de la fiancée,
10	bêlit 𒈨𒈨 𒁹𒁹𒁹	dame .....
	... ga-a	»
	... su-bu	»
	i	»
	.....	»
II	.....	»
	ma-am-ma la iz-zi-za	»
	la-ka 𒁹𒁹𒁹 -a	»
	nap-ḫar (?) um (?)-ma-ni 𒁹𒁹𒁹	toute l'armée (?)
	a-na še-na	en deux

1. En effet, peut-être faut-il lire (AN) *An-a-a*, ce qui donnerait la vraie lecture du parèdre féminin de Šamaš, 𒀭𒀭𒀭, entièrement phonétique comme 𒀭𒀭 𒀭 (= A-nu et non pas (ilu) NU). Cf. le dieu de Sépharwaïm, *'Anamélek*, II Reg., XVII, 30.

lu-u a-zu-uz	je partageai (coupai)
An-ša-an-(ki)	celle d'Anšan
u šu (al) Ḥu-um-(ki)	et celle de Ḥum(ki),
lu-šag-giš (= râ?)	je saccageai
lu e-be-il (?)	»
šarru An-ša-an-(ki)	le roi d'Anšan
u šu (al) Ḥu-um-ki	et celui de Ḥum(ki)
it-ti ir-bi	avec le revenu
u ki-ša a-na	»
ma-ki-ri-be-ni (??)	»
lu u-šam-še-lu	je divisai en deux
.....	.....
[al] ud-kib [nun-ki]	Sippar
.....	

Rev. ša u ...	
si-i	uš-ma
... Tin-tir-ki	ab(?)-arad
ki(?)-i ka-ra	pa
pa-si	... bi-ir
mâr	.....ru
	.....a-ni

Je demanderai, en passant, s'il n'est pas possible de traduire qui ouvre les inscriptions élamitiques par *Bît* ou *Ê-gal* qu'on trouve à cette place dans les briques assyriennes. N'est-ce pas le sens qui s'impose dans les inscriptions de Kudur-Mabug et Rim-Sin (Lenormant, *Textes inédits*, n° 70, ligne 16) : *U ki-ag-ga-ni ... mu-na-ni-ru :* Sa *maison* préférée... il a bâtie? Et *I. R.*, 3, n° 10, ligne 4 : *luḫ maḫ šag-ka U dingir gal-la :* à l'auguste messager de (?) la maison du grand dieu...

UNE CLASSIFICATION DES SENS DU MOT

PAR

Alexandre Moret

Suivant les déterminatifs qui l'accompagnent, le mot *hosou* peut être traduit par « chant, ordre, faveur, louange, incantation, excrément, vase, repousser, venir », etc., etc. Ces traductions sont, à leur place, toutes justifiables; néanmoins, n'a-t-on pas le droit d'être surpris d'une telle diversité d'interprétations pour un même mot? Est-il impossible de trouver au mot un sens premier, d'où les autres puissent

découler? Nous pensons, au contraire, que ce sens premier existe, et que l'on peut en classer et coordonner les principales dérivations.

L'élément essentiel du mot , celui qui, écrit isolément, a la valeur du mot complet, c'est le signe *hosou*. Il représente un vase allongé : il ne faut point le confondre avec le *fuseau* qui a, dans les signes hiéroglyphiques, la même forme et le même nom *hosou* (en copte ϩⲱⲥ *T.* et *M.*); peut-être, suivant l'hypothèse de M. E. de Rougé[1], le vase « portait-il le nom de *hosou* « *fuseau* » d'après sa forme. » Quoi qu'il en soit, les monuments figurés nous prouvent que le signe représente bien un vase. On le trouve parfois à moitié plein d'une liqueur rouge[2]; on s'en sert pour faire des libations, et l'eau s'en échappe par la partie supérieure ( )[3]. Au sommet du vase se trouve un étroit orifice qui, vu d'en haut, présente cet aspect : [4]; la fermeture s'obtenait soit par un petit disque, que l'on pouvait soulever au moyen d'un ruban ou d'un brin de paille , soit, quand le vase était en métal, par un bouchon conique et creux de même matière [5]. Le vase *hosou* fait partie du mobilier des morts[6]; il est souvent confondu avec le vase *qobhou*. Il est inutile d'insister davantage pour prouver que le signe représente bien un vase, puisque nous possédons des vases de cette forme; mais il est important de remarquer que, dans les textes où l'on trouve le mot *hosou*, le signe , employé comme syllabique ou déterminatif, est souvent représenté épanchant de l'eau , ou est confondu avec le vase *qobhou* sous la forme ou [7]. Cette présence du filet d'eau et cette confusion avec le vase *qobhou* prouvent matériellement que le signe essentiel du mot *hosou*, dans ses différents sens, est bien un vase et non point le signe pareil de forme et de son, qui représente un fuseau[8]. Il était indispensable de bien établir ce fait qui servira de point de départ à notre classification.

I. Le sens fondamental, étant donné que est un vase, doit être celui de « verser un liquide » ou « couler », suivant que l'on interprète l'*usage du vase* au sens actif ou passif. Malheureusement, nous ne connaissons point d'emploi d'un mot dans ce sens précis de *verser* ou *couler*. Il est permis, toutefois, de supposer l'existence de ce sens et de ces mots non encore découverts, puisque nous possédons leurs équivalents en copte. Le mot ϩⲁⲥⲓⲉ (*S.*), qui dérive évidemment d'une racine , exprime en effet l'état

1. *Mémoire sur l'inscription du tombeau d'Ahmès*, 1851, p. 49.
2. E. de Rougé, *loc. cit.*, p. 49 et pl. I, n° 2.
3. Mariette, *Dendérah*, t. I, pl. 10; Louvre, *stèle* C 138 (cf. Gayet, pl. XXVI).
4. Croquis de l'orifice d'un vase conservé au Louvre, *Musée égyptien, salle civile, armoire B*, n° 776.
5. *Mémoires de la Mission du Caire*, t. V : Maspero, *Les Momies de Déir el-Bahari*, pl. XXII, 6. Quatre vases sur leur estrade de bronze. Bénédite, *Tombeau de Neferhotpou*, p. 527. Le vase *kobhou* ne diffère du vase *hosou* que par la présence d'un conduit latéral extérieur pour l'épanchement de l'eau. Cf. une bonne représentation du dans Lepsius, *Denkm.*, II, 152.
6. Louvre, *stèles* C 15 et C 176. (Gayet, pl. XXXI et LIV.)
7. Louvre, *stèles* C 50, 64, 75, 202, 216, A 107. Cf. C 26, l. 6. La vérification des signes a été faite sur les monuments. Mariette, *Monuments divers*, pl. CII, *a*.
8. Sur le mot ou , *fuseau;* cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 82.

d'une chose sur laquelle un liquide est versé, et l'action même de verser : *submersio, submergi*. Nous inscrirons donc comme premier sens de celui de *verser, couler, fluer*.

II. Le premier sens dérivé de sera nécessairement celui de *vase*, avec la forme de nom d'agent (*hositi, hosit*), le *verseur*, l'ustensile avec lequel on verse. Nous trouvons en effet dans quelques textes cette signification du mot « Je t'apporte l'eau du Nil en un vase d'or[1] »; remarquons que le signe est ici déterminatif de sa valeur phonétique. Un texte de Karnak parle d'un « vase grand de sept coudées » [2]; le *Papyrus Harris* mentionne des vases appelés [3]. Ce sens dérivé est donc assuré.

III. Vient ensuite, logiquement, la série des mots qui désignent ce qui coule, ce qui est versé, le *flux*. Nous trouvons en effet ce sens général de *flux* pour le mot dans la phrase suivante : « C'est toi (le dieu) qui fournis le *flux* (vital, la semence), qui crées les grains de ton eau[4]. » Le même mot, au *Papyrus Ebers*, a le sens de *sécrétion, lait* (?), et s'écrit , avec un déterminatif significatif[5]. — Plus précis sont les exemples du mot dans le sens de « *flux de ventre, excrément* ». Les textes des Pyramides donnent des formes , [6], dans des phrases telles que celle-ci : « C'est l'horreur de Teti que les excréments, Teti rejette les urines[7]. » Le *Papyrus Ebers* donne de très nombreux exemples de « alvi depositio, sordes, stercus[8], » avec un déterminatif que nous retrouvons dans la phrase : « A mesure qu'augmentait le dégoût de tes ordures, le cœur (de ta mère) ne se dégoûtait pas[9]. » Enfin, nous croyons retrouver un sens voisin de ceux-ci dans une légende d'un bas-relief du tombeau de Ti. Au passage d'un gué par un troupeau, une vache se retourne en meuglant vers son veau qui est porté sur les épaules d'un bouvier; un des bergers s'écrie, en s'adressant à la vache : « O cette saleté ( ) d'emporter ce veau, nourrice[10] ! » Nous aurions ici un commencement de sens figuré attaché au mot *flux*.

IV. Si nous passons au sens figuré du mot *flux, fluide*, nous arrivons peu à peu à un sens « *influence* » (lat. *in...fluere*, couler dans), qui gouverne une quantité considérable de dérivés du mot .

1° Nous trouvons tout d'abord une série de mots exprimant cette action d'une

---

1. *Todtenbuch*, CXLVI, 43. — 2. Brugsch, *Dict.*, p. 989. — 3. *Pap. Harris*, I, 28, 12, et 49, 8. — 4. Brugsch, *Dict. Suppl.*, p. 851.

5. *Pap. Ebers*, II, *glossaire*, s. v. Cf. Lieblein, *Index ... du Livre des Morts*, s. v. , p. 105.

6. *Merenrâ*, 223; *Ounas*, 189. — 7. *Teti*, 68. (*Recueil*, t. V, p. 11.) — 8. *Pap. Ebers*, II, *glossaire*, s. v. — 9. *Pap. Boulaq*, IV, 20. — 10. Au Louvre, moulage n° 4909. Cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. II.

chose ou d'une personne étrangère sur une autre personne, qui se rend dans nos langues modernes comme en égyptien par une idée de *fluide* ou de *flux qui coule (in... fluere) sur* cette personne. Examinons en premier lieu quelques exemples où le mot *fluide* est pris au sens péjoratif et désigne la *fascination* matérielle exercée par certains animaux [1]. Le dérivé est ici *hosaï*, il s'applique au *lion* qui influe ou fascine *par l'œil*, d'où le nom de *lion fascinateur* ; au *crocodile* qui influe ou fascine *par la bouche*, d'où le nom de [2]; à la gazelle [3], et peut-être aux vaches rouges et aux veaux, animaux typhoniens [4]; rappelons que les scorpions, les serpents et les vers de toute espèce étaient compris dans cette classe d'animaux, contre qui il fallait procéder à des conjurations magiques pour échapper à leur fascination [5]. — Il était naturel d'appliquer à l'*influence magique* exercée par les dieux et les hommes les mêmes termes qui caractérisaient la fascination matérielle des animaux. Dieux et rois sont très souvent comparés aux lions et aux autres animaux fascinateurs; on dit d'un chien : [6] « Sa tête fascinatrice est celle du dieu qui incante qui il lui plaît, » et ailleurs on mentionne « le dieu à face fascinatrice » [7]. — A propos d'un roi : « Le roi les suivit comme un lion fascinateur [8]. » — Peu à peu on se dispensa de la comparaison avec les animaux; le seul aspect du dieu ou du roi suffisait à expliquer l'influence, la fascination. Ramsès II « brûle de ses deux yeux fascinateurs [9]; » tout Pharaon devient un « fascinateur de tête contre ses ennemis [10] ». C'est ainsi que *flux* prend le sens de *fluide magique, fascination*.

2° Les dérivés du mot prennent un sens de plus en plus général à mesure que, de l'idée de *fluide matériel*, de *fascination animale*, ou de *fascination par une partie précise du corps*, on passe à l'idée de *fascination en général* et d'*influence magique*. Dès les époques les plus anciennes, le mot semble avoir pris cette signification

---

1. Voir sur le *Lion et les animaux fascinateurs* une étude détaillée de Maspero, *Bibliothèque égyptologique*, II, p. 425 sqq.

2. Peut-être le nom du crocodile n'est-il que la forme en préfixe du radical interverti en .

3. *Pap. Anastasi*, IV, 10, 5. Cf. *Zeitschrift*, 1882, p. 35. On se sert d'excréments de gazelle pour tuer les charançons. (*Pap. Ebers*, XCVIII.)

4. Brugsch, *Dict. Suppl.*, p. 849.

5. Le type de ces conjurations est fourni par la *Stèle d'Horus sur les crocodiles* (Mariette, *Monuments divers*, pl. XV), où le dieu maîtrise lions, serpents, scorpions, ibex.

6. *Pap. Anastasi*, IV, 13, l. 5. Cf. Maspero, *Notes au jour le jour*, dans les *Proceedings*, mai 1891, p. 16-17.

7. *Todtenbuch*, CLXIII, 4; CLXIV, 5.

8. Guiyesse, *Inscription historique d'Ipsamboul*, p. 17. (Cf. *Recueil*, t. XI.) Cf. *Études égyptologiques*, t. III, pl. CCLIV : « Il ne connaît pas le lion qui est devant lui; Râ-nibmâ, c'est un lion fascinateur »

9. Brugsch, *Recueil de Monuments*, pl. LIII, l. 13.

10. Brugsch, *Dict.*, p. 990. Dans ces expressions et d'autres similaires, on peut avoir des déterminatifs plus généraux : ; cf. V *infra*.

générale; un texte des Pyramides prouve que, même en parlant des animaux fascinateurs, on pouvait faire allusion plutôt à la notion générale de fascination qu'à telle ou telle partie du corps particulièrement fascinatrice : on dit de Teti : « Ta tête est en forme de chacal, ton train de derrière en forme de lion fascinateur[1]. » — Or, le train de derrière du lion ne pouvait guère être la partie fascinatrice de l'animal. Le sens du mot est donc déjà généralisé. On en arriva à ne plus spécifier une partie du corps, à parler de l'influence générale et morale d'un individu. L'Égyptien qui avait *envoûté* Ramsès III « était parvenu à la puissance divine de fasciner les hommes [2]. » Le mot est sûrement une forme renversée d'un mot ; il a comme équivalent copte ⲥⲓϩⲉ (*T.*), ⲥⲓϩⲓ (*M.*), *insanitas, dementia*, ἔκστασις; il caractérise donc l'égarement, la stupeur qui sont le résultat de la fascination, de l'influence magique. Plus général encore est le sens de dans le texte suivant : . Avant de franchir un gué, pour mettre en fuite et conjurer le crocodile, les bergers se disent : « Mettons à l'arrière ceux des bergers qui s'entendent aux choses magiques pour jeter un charme sur le passage de l'eau[3]. » Déjà nous avons vu le verbe *shodou*[4], incanter, rapproché de *hosou*, fascination. Ce dernier exemple nous amène au sens précis de *formule d'incantation* pour . Ce sens est connu depuis longtemps. Le *Papyrus magique Harris*, qui est proprement un formulaire d'incantations, se divise en chapitres dont le titre est ainsi rédigé : « Chapitre de la bonté des incantations qui écartent l'habitant des eaux » (le crocodile); « Chapitre des formules d'incantations[5], » etc. Le *Papyrus Prisse*, recueil de formules morales qui ont aussi un caractère religieux et magique, débute par une phrase qui explique l'utilité de ses préceptes : « La crainte (que j'inspire) se fortifie si une incantation juste (ouvre l'enclos de mon silence)[6]. » Nous voici donc arrivés à la formule abstraite de l'influence magique, *l'incantation*.

3° Ce terme abstrait, , va servir de point de départ à une nouvelle série de dérivés. Qui dit *incantation* dit *formule chantée :* « La voix humaine est l'instrument magique par excellence. Sans doute, le texte d'une évocation, la séquence des mots dont elle est composée, a sa valeur réelle, mais qui n'est complète que si la voix vient animer la lettre : pour devenir efficace, la conjuration doit s'accompagner d'un chant, être une *incantation*, un *carmen*. Voilà pourquoi tous ceux qui récitaient une prière ou une formule destinée à lier les dieux à l'accomplissement d'un acte déterminé s'appelaient « justes de voix »[7]. Nous ne nous étonnerons pas, ceci établi, de trouver, après « incantation », le mot ϩⲱⲥ (*T. M.*), *canere, cantus, canticum,*

1. *Teti*, 165, 166.
2. *Pap. Lee*, I, 3. Cf. Chabas, *Pap. magique Harris*, p. 170.
3. *Pap. Berlin*, n° 3. Cf. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 75, et *Les Contes populaires*, p. 266 sqq.
4. Cf. Loret, *Le Verbe* , *Recueil*, 1889, p. 128.
5. *Pap. Harris*, pl. I et VI. — 6. Édit. Virey, p. 15. — 7. Maspero, *Biblioth. égyptol.*, t. II, p. 373.

ᾠδειν. s'applique d'abord aux chants religieux, qui sont de pures incantations : « Ils font des chants à ce dieu[1], » etc. Dans ce cas, l'incantation peut être plus efficace si au *carmen* de la voix humaine se joint celui des instruments de musique; de là, les formules (ou) « incanter avec la harpe, avec le battement de mains, avec la flûte, — d'où chanter avec accompagnement de harpe, battements de mains, flûte. » On dira dans l'hymne au Nil : « On a commencé pour toi les chants avec la harpe, on a chanté pour toi avec accompagnement de main[2]. » Comme ces divertissements destinés aux dieux pouvaient être utilisés aussi pour égayer les mortels, prit le sens pur et simple de « chanter », sans intention religieuse ou incantatrice. De là, les séances de musique ou de ballet figurées dans les tombeaux, avec les légendes , [3], ou avec des descriptions plus complètes, telles que celle-ci : « Récréation du cœur par la vue de choses belles, par le chant, les sauts, la musique, les cris qui réjouissent le cœur[4]. » Les chants d'amour du *Papyrus Harris* sont appelés [5], de même que les chants des bouviers conduisant leur bétail[6]. — *Hosou* peut donc avoir le sens de chants, poèmes, récits (à l'origine *chantés*). De là, enfin, les innombrables titres de *chanteurs* ou *chanteuses*, , de *chefs de chant*, , de « *préposés aux chants*, réjouissant le cœur de son seigneur par de beaux chants dans l'intérieur du palais royal[7] ». Ces titres sont si connus, qu'il est inutile de multiplier les exemples.

Enfin, du sens de *chanter*, nous passons assez naturellement à celui de *louer* et de *louange*. Dans bien des cas, on pourrait traduire également « les chants ou les louanges » adressés aux dieux; mais, dans certains textes, le dernier sens est seul admissible. Au *Papyrus Prisse*, il est dit : « Mets-toi en harmonie et conformité avec ton seigneur; fais qu'il dise : « Celui-là, c'est mon fils, » de façon à faire dire à ceux qui entendront cela : « louange à celle qui le lui a enfanté. » [8]. Quelques formules de l'inscription d'*Ouni* prouvent encore ce sens. Après le récit d'une expédition heureuse, Ouni mentionne par deux fois : « Sa Majesté me loua à ce sujet sur toutes choses[9]. » Une stèle du Louvre[10] nous donne un sens analogue, « Mon seigneur me loua de ma perfec-

1. *Pap. Berlin*, VII. Cf. Chabas, *L'Égyptologie*, t. I, p. 50.
2. *Hymne au Nil*, *Pap. Sallier II*, 14, *Anastasi VII*, 11.
3. *Tombeau de Ti*, à Saqqarah; Lepsius, *Denkm.*, II, 52, etc.; Louvre, *stèle* C. 17.
4. Champollion, *Monuments de l'Égypte*, t. I, p. 500.
5. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 66.
6. Leemans, *Monuments du Musée de Leyde*, t. III, pl. XXIV.
7. Lepsius, *Denkm.*, II, 58, 59; *Mission du Caire*, t. V. Bénédite, *Tombeau de Neferhotpou*, pl. IV, chant du harpiste : . Décret de Canope : = ᾠδειν; = τοὺς ᾠδούς.
8. Virey, *Études sur le Papyrus Prisse*, p. 104-105.
9. *Inscription d'Ouni*, l. 27 et 28. Cf. Erman, *Commentar zur Inschrift* (*Zeitschrift*, 1882, p. 18).
10. *Stèle* C. 55, l. 15.

tion. » Il est d'ailleurs probable que cette louange royale ressemblait à une formule rythmée et chantée; elle était décernée en public ( ) dans une de ces audiences solennelles qui comportaient, comme plus tard les audiences byzantines, des chants réglés à l'avance[1]. De là, sans doute, ces formules des stèles funéraires relatives à de grands personnages qui « entrent sous les acclamations et sortent sous les chants » [2]. Ce sens de « chant de louange » est donc le dernier terme des dérivés de « fluide, incantation ».

4° Si, abandonnant les dérivés du sens « influence magique », nous revenons au sens simple de « influence », nous allons trouver une nouvelle série de dérivés du mot . Le mot *influence* peut avoir deux sens : ou bien il désigne l'ascendant qu'une personne a sur nous, ou bien celui que nous avons sur une personne.

a) Les Égyptiens ont eu souvent à exprimer cette idée de l'ascendant d'un dieu ou du roi sur un simple mortel. Le mot exprime cette autorité spéciale de l'*influence,* qui tient à la fois de l'ordre et de la prière, qui émane à la fois d'un maître et d'un ami. Cette nuance du sens de est parfaitement saisissable dans le rescrit de Pepi II relatif au *Danga;* à plusieurs reprises, le roi dit à son féal sujet que telle chose a été faite « par amour, par influence et par ordre de son seigneur » [3]. On en arrive ainsi à un sens « agir sous l'influence de », qui correspond à notre « agir au bon plaisir de ». Telle est cette formule des stèles funéraires : « Son serviteur véritable, qui réside dans son cœur, qui agit tout à son bon plaisir, tout au long de chaque jour[4]. » — De même, tel autre raconte que nul n'obtint faveurs pareilles aux siennes. « parce que j'aimais Sa Majesté plus qu'aucun serviteur, parce que je faisais son bon plaisir chaque jour, parce que j'étais féal à son cœur[5]. »

Enfin, l'expression s'emploie encore au sens réfléchi; on se mit à dire « faire son bon plaisir à soi, agir sous sa propre influence[6]. » De là, les légendes des scènes peintes dans les tombeaux, où des gens de toute condition se disent entre eux : « Fais à ton gré » [7].

---

1. Voir le cérémonial usité dans l'audience accordée à *Sinouhit.* Nous empruntons cette idée au commentaire de Maspero (*Les Contes populaires*, 2e édit., p. 125, n. 1).

2. Louvre. *stèle* C 26, l. 5. — 3. Cf. *Zeitschrift.* 1894, p. 67, 68.

4. Louvre. *stèle* C 3, l. 3. Cf. *Ouni*, l. 37 : « Je fis tout, suivant le bon plaisir que m'avait exprimé Sa Majesté à ce sujet; » et l. 42 : « Tout se réalisa, comme Sa Majesté me l'avait ordonné. »

5. De Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon*, p. 112. Cf. l'expression « agissant au gré des hommes, au bon plaisir des dieux. »

6. *Pap. Prisse*, édit. Virey, p. 43. L'homme puissant agit à son bon plaisir : .

7. Bas-reliefs du tombeau de Ti. (Au Louvre, moulage n° 4914.) Beaucoup d'exemples ont été réunis par Erman, *Zeitschrift*, 1881. p. 63-66.

b) Le mot peut aussi désigner, inversement, l'influence morale que tout subordonné peut avoir sur son supérieur. On dit alors de cet homme qu'il est « influent » sur tel autre, ou qu'il est son « favori ». Les exemples de « favori d'un dieu » ou « du roi » se comptent par milliers ( ); dans ce sens, on trouve très souvent ou parallélisme avec « aimé de »[1]. — Mais quand on est influent ou favori, on reçoit des *faveurs;* on arrive à la vieillesse « sous les faveurs du roi » [2], et ce mot « faveurs » prend un sens nouveau très précis. La faveur consiste *en* ( ) une certaine chose décernée *de par* (ou) quelqu'un. Tantôt c'est faveur morale : [3] « Il sortit favorisé de force et de vaillance par Amon; » le plus souvent, c'est faveur matérielle. Pour tel personnage, la faveur donnée consiste « en bracelets d'argent » ([4]); tel autre « prit en faveurs du roi des milliers de toutes sortes de choses, d'or, d'argent, d'étoffes, de parfums, de pains, de cruches, de bière, de viande, de gâteaux, selon l'ordre de mon maître Amon de décerner en public les marques de ma faveur[5]. » Souvent, « les faveurs » sont des « statues de double » données par le roi; parfois une « salle funéraire dans la demeure d'éternité[6]. » Il était naturel que ces résultats de la « faveur » prissent le nom de la faveur elle-même[7].

V. Après avoir examiné les dérivés « effluer, influer » de la racine *fluer,* il nous reste à considérer le mot , avec le déterminatif des jambes , employé dans un sens précis de marche, de venue, qui nous semble correspondre à la nuance analogue, *affluere, confluere,* du mot latin *fluere.* Le sens premier de cette nouvelle forme est *venir;* cela ressort de la formule : [8] « Sa Majesté vint en paix au pays d'Égypte, » où le verbe remplace le terme ordinaire . La même traduction convient à un passage des aventures de Sinouhit :

1. « Aimé de Râ, favori de Montou. » *Pap. de Berlin,* I, l. 206. Cf. *Ouni,* l. 49 : .
2. Chabas, *L'Egyptologie,* p. 147, note 6.
3. Brugsch, *Dict. Suppl.,* p. 846.
4. *Zeitschrift,* 1883, p. 135.
5. Texte cité par Maspero, *Bibliothèque égyptienne,* t. I, p. 42. . Cf. une stèle citée par Maspero, *ibid.,* p. 39. Le défunt, après chaque dignité qu'il énumère, ajoute : « (Le roi) me favorisa en cela grandement. » .
6. Maspero, *De quelques Documents relatifs aux statues des morts* (*Bibl. égyptologique,* t. I, p. 61).
7. Cf. *Mélanges d'Archéologie,* n° 8, p. 63. Ajouter aux exemples cités ceux-ci : Lepsius, *Denkm.,* III, 140, *b.* « Le roi adore ses pères et leur dit : Salut à vous, (favorisez-moi) donnez-moi par votre faveur la position d'éternité, affermissez mon nom pour jamais. » ( ). *Stèle d'Ahmès,* l. 2 : « Je vous fais connaître les faveurs que j'ai obtenues. »
8. *Pap. Sallier,* IV, 6/7.

« Je m'éloignai à l'instant et je vins au pays d'Adima[1]. » Mais le mot semble avoir eu surtout le sens d'« aller contre », comme d'une influence qu'on oppose à une autre. On dit de Thoutmès III : « Tu parcours la terre, le cœur joyeux , sans que personne ne vienne contre (ne s'oppose) dans le temps de ta Majesté[2]. » La stèle d'Antouf nous donne la même expression : « sans ménagement pour le hableur, je m'opposais à lui en rétablissant la vérité[3]. » Ces divers sens, et ceux que nous avons précédemment expliqués, se retrouvent dans plusieurs passages de la stèle du Songe[4]. Le roi y est appelé « le fort de la Khopesh au jour du combat, le fascinateur de face au jour de la mêlée, seigneur de vaillance comme Mentou, grand de courage comme un lion fascinateur. » Le résultat de ces qualités, c'est que « nul ne combat, nul ne tient devant sa venue ». Aussi, quand le roi navigue vers le Nord, l'Est et l'Ouest l'acclament en disant : « Il est venu en paix ton double, en paix ton double, qui vivifie les deux terres ! » — Enfin, un dernier exemple nous prouve la confusion des idées d'« influence fascinatrice » et d'« influence qui s'oppose à une autre ». Dans un temple ptolémaïque, le dieu arme le roi et lui dit : « Je te donne (le pouvoir) de frapper et de mettre en fuite par ton influence, contre tes adversaires[6]. » La réunion des trois déterminatifs prouve matériellement que l'on confondait les idées de fascination, de lion fascinateur, d'opposition d'influence, et que, par conséquent, on les faisait dériver l'une de l'autre.

Il nous reste à dresser le tableau des principaux sens du mot , tels que nous les avons déduits les uns des autres :

Sens premier : I. ϩⲁⲥⲓⲉ, submergi, submersio. Couler, couler (lat. *fluere*).

Sens dérivés : II. , vase.

III. *Flux matériel* (lat. *effluere*) : , secrétion ; , excrément.

IV. *Flux au sens figuré :* Effluve, fluide, *influence* (lat. *influere*).

1° Influence matérielle, ou fascination, des animaux : , , etc., et des hommes comparés aux animaux.

2° Influence magique, incantation, .

---

1. Ou « de *Kadimâ* ». *Pap. Berlin*, I, l. 39. (*Mélanges d'Archéologie*, n° 9, p. 73.)
2. *Stèle de Thoutmès III*, l. 7.
3. Louvre, C 26, l. 16.
4. Mariette, *Monuments divers*, pl. VII, l. 1-2, 3, 14.
5. Cf., pour cette confusion de déterminatifs, l'expression « fascinateur de face contre ceux qui transgressent sa frontière. » Brugsch (*Dict.*, p. 990).
6. Lepsius, *Denkm.*, IV, 14, *d*.

3° Incantation chantée (*carmen*), chant, , ϩⲱⲥ : poésies, récits, louanges.

4° Influence morale subie par quelqu'un ou exercée par lui; faveur, marques de faveur.

V. *Flux au sens de venue* (lat. *affluere, confluere*) : venir et aller contre, .

Paris, janvier 1895.

VARIA

VON

WILHELM SPIEGELBERG

XV. *Zur Lesung von* . — Die Lesung des Auges ist noch immer eine viel bestrittene. Während Brugsch[1] zuerst *irt* las, hat er später im Anschluss an Le Page Renouf[2] die Lesung *m:t*[3] aufgestellt. Dagegen ist die jüngste Forschung wieder auf die ältere Lesung zurückgegangen, welche Sethe in einer Fussnote[4] seiner Formenlehre folgendermassen begründet : « *Für die Lesung irt spricht, dass* *den Lautwert ir hat, dass das Auge nach Plutarch* (*De Iside et Osiride*, cap. 10) ⲓⲣⲓ *hiess, wozu* ⲉⲓⲁⲧ- *ein regelrechter status pron. (für jărt-) wäre.* »

Die folgenden Zeilen sollen eine Erweiterung dieser Anmerkung geben. Zu der Plutarchstelle mag man die späte[5] Schreibung für Osiris vergleichen. Ferner ist in dem weiter unten zu besprechenden ⲉⲓⲉⲣϩⲟⲟⲛⲉ auch der stat. cstr. (oder besser die tonlose Form) von ⲓⲣⲓ erhalten, welches also eine gleiche Bildung wie ⲙⲓⲥⲉ aufweist. Freilich lässt sich m. E. ⲉⲓⲁⲧ besser als alter Dualis aus *iᵃrtᵉi* erklären, wozu man ϣⲁⲛⲧ- aus *hᵃntᵉi* vergleiche. Von ganz besonderem Wert ist die zweimal zu belegende Schreibung[6] für das Chnumauge. Ferner möchte ich noch besonders auf den Namen des « bösen Blickes[7] » hinweisen, welcher im kopt. ⲉⲓⲉⲣϩⲟⲟⲛⲉ erhalten geblieben ist und in der älteren Sprache in einigen Eigennamen nachweisbar ist, so in dem weibl. *st;t irt bint*[8], welcher auch im Demotischen als[9] belegt ist. Am bekanntesten ist der hierhergehörige Name , in welchem m. E. Ideogramm ist, so dass man *st:w irt bint* (etwa *Sᵃt-jᵉr-bᵒᵒne*) lesen muss. Was nun die Erklärung dieser nomina propria anlangt, so ist wahrscheinl. vor dem Verbum der Gottesname ausgefallen, wie sich ja in der That die ursprüngl. Form in

---

1. *Hier. Wörterbuch*, p. 97. — 2. *Ä. Z.*, 1877, p. 101 ff. — 3. *Hier. Wörterbuch*, Band V, p. 104 ff.

4. Auf Grund einer freundl. brieflichen Mitteilung des Verfassers bin ich schon jetzt in der Lage, die betreffende Stelle des erwähnten Werkes mitzuteilen.

5. DÜMICHEN, *Recueil de Monuments*, V/Tafel 45.

6. *M.* I/551; *P.* II/155.

7. Vgl. LE PAGE RENOUF, *Lectures on the origin and growth of religion*, p. 158.

8. LIEBLEIN, *Dict.*, 1306 (s. die Verbesserung im zweiten Band). Der Name ist übrigens bereits von REVILLOUT (*Ä. Z.*, 79/p. 132) hierhergezogen.

9. *Pap. du Louvre*, 2428 (REVILLOUT, *Chrest. démotique*, p. 214).

dem Eigennamen [illegible] noch nachweisen lässt[1]. Der Vollständigkeit halber sei hier noch eine von dem ersten Herausgeber missverstandene Stelle mitgeteilt, in welcher von dem « bösen Auge » die Rede ist. In dem bekannten Bücherkatalog[2] von Edfu findet sich ein Buch mit der Aufschrift [illegible] « Kapitel vom Abwehren des bösen Blicks ».

Zum Schluss muss ich mich gegen die letzten Ausführungen Revillouts in Bezug auf unser Wort richten, welche mir erst nach der ersten Niederschrift dieses Artikels zu Gesicht kamen. Revillouts[3] Lesung *ḥa* für das Auge ist durch nichts erwiesen, da sie sich aus der Gleichung [illegible] = ψεντανραστος nicht ergiebt. [illegible] = [illegible] zu setzen, berechtigt uns nichts, vielmehr glaube ich in [illegible] die demotische Form von [illegible] zu erkennen. *int ḥ'ṭ* würde aber ein Gegenstück zu der bekannten Wendung *int phw* « das Ende herbeiführen » sein. Wie dem aber auch sei, in keinem Fall liegt hier ein Wort *ha* « Auge » vor. Was nun die bekannte demotische Gruppe anlangt, deren Haupttypen folgende sind [illegible][4], [illegible], [illegible] und [illegible][5] so kann uns schon das koptische mit der oben mitgeteilten demotischen Gruppe identische ειερϩοοηε davor schützen, die betreffende Gruppe *ha* zu lesen. Um jedoch positiv zu dieser schwierigen Gruppe Stellung zu nehmen, so möchte ich die Vermutung wagen, dass in dem anlautenden *ḥ* vielleicht der phonetische Indicator der Lesung ειωρϩ steckt. Da ich später auf die einschlägigen orthographischen Fragen näher zurückkommen werde, so begnüge ich mich hier damit die Möglichkeit einer Erklärung angedeutet zu haben.

XVI. *Noch einmal* [illegible]. — Die Lesung *Gb* für den Erdgott ist namentlich von Brugsch[6] so schlagend bewiesen worden, dass es überflüssig erscheinen mag, wieder darauf zurückzukommen. Indess sollen die vorliegenden Zeilen mehr der alten Lesung *Sb* und ihrem Verhältniss zu der neuen Lesung *Gb* gelten. Worauf beruht im Grunde die Lesung *Sb?* Meines Wissens einzig und allein auf der *späten* Variante [illegible][7], welche man mit einem gewissen Recht *sb* las, freilich ohne dem Ursprung dieser Lesung nachzugehn. Auch hier ist der alte Hierogrammat in denselben Bahnen des Irrtums gewandelt, wie der moderne[8]. Wir wissen heute, dass in *der* Gans zwei verschiedene Silben-

1. Auf dem Fussfragment eines Thon*wšbtī* des Smlg. Wiedemann. (Veröffentlicht unter 17. der « Statuetten mit Inschriften aus meiner Privatsammlung. »)

2. Veröffentlicht und erklärt von Brugsch. *Ä. Z.*, 1871, p. 44).

3. *Revue égyptologique*, VII, p. 33 ff. — 4. *P. Rhind*, 10/3.

5. Die letzteren Typen nach *Hess'* Glossar zum gnostischen Papyrus zu London. Sämtliche Formen schieben vor Suffixen [illegible] ein.

6. Vgl. jetzt die Notiz von Lefébure : *Ä. Z.*, 93/p. 126. Zu den bekannten Stellen möchte ich eine neue fügen, welche schon deshalb beachtenswert ist, weil sie die einzige dem *N. R.* entstammende ist. Dümichen, *H. I.*, 1/18, 11 : [illegible] « der Fürst, welcher das Land (*Gb* für [illegible] od. [illegible]) erweitert und die 9 Bogenvölker abwehrt.

7. Eine andere späte var. ist [illegible], *Ä. Z.*, 71/p. 82.

8. So ist z. B. die auf der falschen Transcription des hieratischen [illegible] beruhende Lesung [illegible] an Stelle von [illegible] ein sehr alter Irrtum, der selbst heute noch nicht ganz ausgerottet ist (s. *Rec. égyptol.*, VII, p.29).

zeichen *s*; und *gb*[1] enthalten sind, welche ursprünglich zwei verschiedene Gänsearten bezeichneten dann aber in der Schrift zusammenfielen, ein Vorgang, welcher in der Geschichte der ægypt. Schrift nicht vereinzelt dasteht. Früher zerlegte man indess die Gruppe in *s*; + *b* und ebenso ist der Steinmetz der jüngsten Inschriften verfahren, denn auf dieser irrigen Auffassung beruhen seine Varianten. Indem er für = *s*; ein ○ einsetzt, schafft er die neue Grösse ○ und weiter, indem er den graphischen Irrtum in einen lautlichen verwandelt, sein ★. Beide Schreibungen hat er aber ebenso *gb* gelesen, wie er zu allen Zeiten *ḫmnu* las. Eine gewisse Analogie zu solchen orthographischen Kunststücken bietet z. B. die hebr. Wiedergabe des *Jahweh*namens in יהוה, man schrieb Jahveh und las Adonai. Indem nun der ægyptische Schreiber seine Gruppe ○ *gb* las, entwickelte er daraus einen weiteren Irrtum und erhob ○ zu dem Silbenzeichen *gb* : *ḳb*, welches in der Ptolemäerzeit nicht selten anzutreffen ist. Die alte Lesung fällt aber damit in sich zusammen.

Die Gruppe *gb* hat mir nun ein weiteres Rätsel gelöst, welches im Gebiet der demotischen Palæographie liegt, nämlich die eigentümliche Form des *ḳ*. Indem ch das Nähere einer grösseren Arbeit über die demotische Palæographie vorbehalte, will ich hier nur kurz andeuten, dass man in den Cursivtexten am Ausgang des *N. R.* *gb* : *ḳb* häufig mit dem Silbenzeichen = *gb* und dem auslautenden *b* schreibt, so in der Gruppe = ⊿[2]. Indem man aber den Ursprung der Gruppe vergass und das Silberzeichen *ḳb* für den Konsonanten ⊿ hielt, wurde neben der aus ⊿ entwickelten demotischen Form die zweite eben geschilderte entwickelt.

XVII. *Der Ursprung des Namens Mitrahine.* — In der bekannten Stelle eines Briefes der Bologneser Sammlung[3], in welchem der Schreiber sein Gebet ausser an die Götter auch an heilige Bäume richtet, ist der folgende Passus bislang noch nicht richtig gelesen worden[4] :

(*sic*) etc.

Ohne mich in eine fruchtlose Untersuchung über die der thebanischen Triade parallel stehende Gottheit *ỉḫ-sw-ʿš-mrwt-Wꜣst* einzulassen, welche sich an der *mỉt-rhnt* befindet, wende ich mich gleich dem letzteren Namen zu. Es liegt auf der Hand, dass dieser « Weg des Widdersphinx » nichts anderes bezeichnen kann als die Spinxallee, welche zu einem Tempel führte. Dieses Wort *mỉt-rhnt* glaube ich nun mit ziemlicher Sicherheit

1. In späterer Zeit *ḳb* (wie in *gm* : *ḳm* u. a.). Der *gb* vogel ist L., *D.*, II. 61 *b*, dargestellt und *Pap. Harris* V, 500, 12/7, 9, in der Schreibung belegt.

2. Processacten des *Brit. Museums*.

3. Lincke, *Correspondenzen aus der Zeit der Ramessiden*, *Pap.* 1094, X, Zeile 11.

4. Ein völlig unhaltbarer Deutungsversuch, welchem Ægyptologen noch Semitisten beistimmen können, ist von Lincke (*Rec.*, II/12) versucht worden.

in dem modernen Namen *Mitrahine* (ميترهينة) wiederzuerkennen. Ich nehme also an, dass an der Stelle irgend einer Sphinxallee ein Dorf entstand, welches den Namen derselben annahm. Gegen Brugschs Identifizierung von Mitrahine mit [hieroglyphs] [1] spricht der Umstand, dass man bei dieser Annahme dasselbe Wort einmal in der Transcription *Rahine* und ferner in *Illahun* wiederfinden müsste. An der Gleichsetzung von *R'-ḥn* mit Illahun glaube ich aber gegen Brugsch [2] festhalten zu dürfen, da wir in der angeführten Stelle den Ausdruck *m'* « sehen » nicht zu pressen brauchen. Ist aber meine Identification richtig, so können wir aus dem modernen Namen die Vokalisation von *rhnt* erschliessen. Aus *rehínet* ist durch den Einfluss des folgenden Hauchlautes *rahínet* geworden, wir haben also eine Bildung wie ⲉⲙⲓⲥⲉ [3] vor uns.

XVIII. *Zu* ⲗⲁⲏⲟⲓ. — Für die über der Figur eines Löwen in dem Grabe des [hieroglyphs] befindliche Inschrift [4] ist vor nicht langer Zeit von Piehl [5] eine Erklärung vorgeschlagen worden, auf grund derer das ⲗⲁⲏⲟⲓ entsprechende ægyptische Prototyp aus dem Wörterbuch verschwinden müsste. Allein schon mit der Unhaltbarkeit der Übertragung [hieroglyphs] durch « travailler le lion », eine Construction, welche erst zu belegen wäre, fällt dieser Erklärungsversuch in sich zusammen. Nun giebt es abgesehen von dieser Stelle, an welcher man sich bei der alten Erklärung beruhigen kann, einen weiteren Beleg in folgendem bislang nicht entzifferten auch sonst interessanten Passus des *Pap. Sallier IV*, 18/3, wo es von einem « guten » Tage heisst [hieroglyphs] « es zog Min aus Koptos aus an diesem Tage in der Gestalt eines Löwen [6] ». Zu diesen Belegstellen sei noch die demotische Schreibung [hieroglyphs] *Pap. Lugd. I*, 384, 17/1, 24, 32, etc., gefügt, um zu beweisen, dass ⲗⲁⲏⲟⲓ nicht erst in koptischer Zeit sondern spätestens im *N. R.* in das Ægyptische übernommen ist. Dass das Wort ægyptischen Ursprungs sei, ist mir sehr wenig wahrscheinlich [7], vielmehr möchte ich unser Wort mit Max Müller [8] für ein semitisches Lehnwort halten.

XIX. *irï* « der Vorgesetzte ». — Piehl hat zuerst festgestellt [9], dass [hieroglyph] mit den varr. [hieroglyphs] und [hieroglyph] in manchen Verbindungen die Bedeutung « Vorgesetzter » o. ä. eignet, so in *irï 'ṭ*, *irï Nḫn* und *irï n(?)t*, ferner in der bekannten Wendung [hieroglyphs], für welche bereits Piehl [10] ohne Quellenangabe die var. [hieroglyphs] citiert [11]. Ebenso dürfte auch [hieroglyphs] *irï p'ṭï(?)* hierher zu ziehen

1. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1258. — 2. *Ä. Z.*, 92/70. — 3. S. Steindorff, *Kopt. Gram.*, § 74.
4. Neuerdings von Scheil in den *Mém. de la Mission française*, Band V, p. 637 ff., veröffentlicht.
5. *P. S. B. A.*, 1893, p. 490 ff.
6. An dieser Stelle ist *r-bw* zweifellos männlich, während mir das Geschlecht im Grabe des *Aba* zweifelhaft erscheint. Über das Verhältniss der beiden Bedeutungen « Bär « und Löwe » steht mir kein Urteil zu. Dagegen möchte ich darauf aufmerksam machen, dass Hyvernat, *Actes des Martyrs*, p. 237 : ⲗⲁⲏⲟⲓ und ⲙⲟⲩⲓ von einander unterschieden werden.
7. Cf. Erman (*Z. D. M. G.*, 1892, p. 113). Man beachte auch, dass der Ægypter für Löwe und Löwin bereits, zwei Worte besitzt. S. Piehl, *l. c.*, p. 491.
8. *Recueil de Travaux*, IX, p. 161. — 9. *Id.*, III, p. 72. — 10. *Ä. Z.*, 1883, p. 128, Anm. 1.
11. Ich füge als weiteren Beleg Rougé, *I. H.*, Tafel 36, hinzu : [hieroglyphs].

sein[1]. Der Ursprung dieser Bedeutung von *irï* ist m. W. bislang noch nicht erkannt worden, es ist die Adjectivbildung der Præposition ⟺ in *ihrer comparativen Bedeutung*.

XX. *Der Titel ms-ḫr.* — Auf dem Sargkasten 6664ᵃ des Britischen Museums befindet sich folgende hieroglyphische Inschrift[2], welche wohl der XXIᵗᵉⁿ Dynastie zuzuweisen ist :

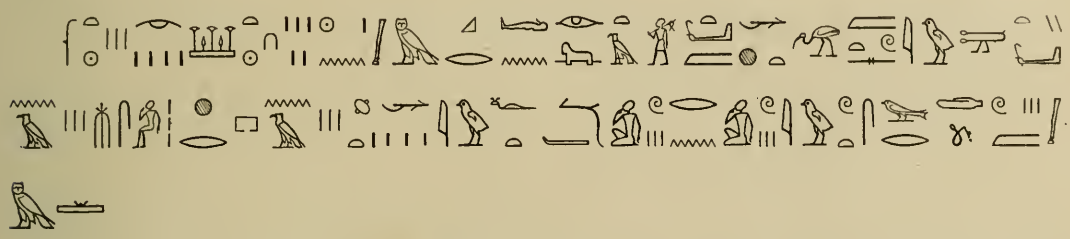

« Am 15 Choiak des Jahres III war der Tag, an welchem das Begräbniss der verstorbenen *T,-s;t* erneuert wurde, nachdem sich herausgestellt hatte, dass die *ms-ḫr* die Mumienbinden fortgenommen und ihren (sc. der Verstorbenen[3]) Namen zerstört hatten. Man stellte sie wieder her[4]. »

Nur weniges zur Rechtfertigung der Übertragung :

Zu dem Silbenzeichen *s;* vgl. Bergmann, *Ä. Z.*, 1890, A. 2.

Das von Birch (a. O.) durch « disgusting » übersetzte *ft* bedeutet hier zweifellos « abwischen, zerstören » und ist mit Kopt. ϥωτε : ϥωϯ identisch. Diese Bedtg. ist z. B. auf dem Grenzstein von Hagi-Qandil nachweisbar, wo es von der Stele (*wt*) heisst. « sie soll nicht zerstört werden ». Auch im Demotischen findet sich das Verbum, so in einer Philenser Weihinschrift[5] :

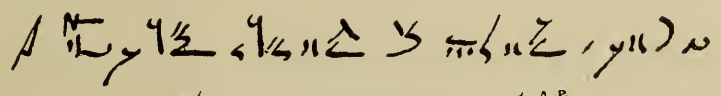

ⲡⲉ *nt* ⲉϥⲉ ϥⲱⲧⲉ ⲧⲉⲓⲟⲩⲁϣⲧⲉ ⲣⲁⲓ ϭⲏⲃϯ

« wer diese Weihinschrift auswischen wird, dessen Name ist vernichtet » oder auf einer Serapeumsstele[6] :

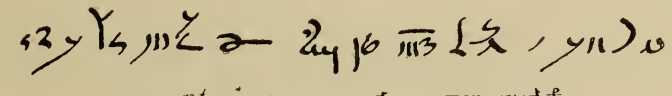

ⲡⲉ *nt* ⲉϥⲉ ⲱϣ ⲛⲉⲓ ⲥϧⲁⲓ ⲙⲡⲉⲣ ϥⲱϯϥⲉ

« wer diese Schrift lesen wird, verwische sie nicht ».

1. Vgl. Maspero, *Histoire ancienne des Peuples d'Orient*, p. 71, Anm. 1.

2. Zuerst von Birch, *Ä. Z.*, 1869, p. 26, veröffentlicht. Der von demselben Verfasser in *P. S. B. A.*, 1884, p. 53, publizierte Text ist zweifellos damit identisch. Ich habe den obigen Text nach den beiden etwas von einander abweichenden Publicationen hergestellt.

3. Lies also ⟺ .

4. Man beachte die Schreibung von *srwd*. — 5. Brugsch, *Thesaurus*, 1004. — 6. Brugsch, *Thes.*, 1013.

Das hier in einer besonderen Bedtg. besprochene Verbum bietet noch manches Rätsel. Seine Radicale und seine Grundbedtg. sind bislang m. W. noch nicht ermittelt. Die letztere scheint mir « abreissen » zu sein und in der folgenden Stelle der Pyramidentexte (*P.* 1/437-440 = *M.* 655-656) vorzuliegen :

P.

M. 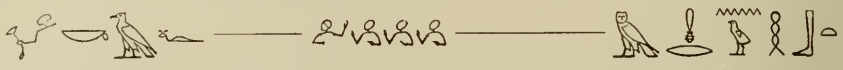

P.

M.

« *N.* reisst wahrlich jene *i;iw* ab, welche sich inmitten eurer Köpfe befinden, wie die Lotus unter den vordersten des Teiches (= am Rande des Teiches). »

Hier wird man sowohl dem Sinne nach wie auf Grund des Determinativs Masperos Übersetzung « arracher » durchaus beistimmen. Aus dieser Grundbedeutung ergiebt sich die von *abwischen* ohne weiteres, wie andrerseits *fdt* « Schweiss » (eigtl. das Abgewischte) auf unser Verbum zurückgeht. Schwierigkeit macht indess die Bedtg. « Abscheu haben, sich ekeln[1] », welche man m. E. nicht von unserem Verbum trennen darf. Ich denke, dass hier der Gestus des Abwischens einer Sache, vor welcher man Ekel empfindet, einen Fingerzeig für den Bedeutungsübergang giebt. Was nun die Radicale unsres Wortes anlangt, so spricht sowohl das Kopt. Derivat wie die demotische Orthographie dafür, dass wir ein Verbum mit schwachem dritten Radical vor uns haben. Zu den verbis III^ae^ infirmæ (ⲙⲓⲥⲉ, etc.) stimmt die Kopt. Bildung nicht. Dagegen wäre es wohl möglich, ϥⲱⲧⲉ : ϥⲱϯ mit Bildungen, wie ⲛⲟⲩϫⲉ, ⲙⲟⲩⲛⲉ, ⲕⲱⲧⲉ zusammenzustellen[2].

Wer sind die *ms-ḫr?* — Zunächst seien hier die Stellen angeführt, an welchen ich dieselben nachweisen kann. Mit dem Ostracon 5631 des British Museums[3] ist leider bei der Zerstörung der betreffenden Stelle wenig zu machen[4]. Ein bemalter Kasten des Berliner Museums[5] giebt uns nur den Namen eines 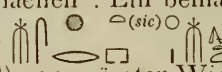 . Dagegen ist die folgende Stelle des *Papyrus Mayer B* (Liverpool) von grösster Wichtigkeit :

1. In dieser Bdtg. ist *fd* entweder mit der Zunge (so schon *P.* I/512) oder der Nase determiniert, je nachdem sich der Ekel auf den Geschmack, oder den Geruch bezieht. Mit den aus dem *N. R.* belegten Formen 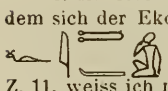 (*D. H. I.*, I, 18/7); (*D. H. I.*, I, 46/64); 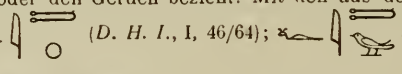 , Rougé, *I. H.*, Tafel 157, Z. 11, weiss ich nichts anzufangen.

2. S. Steindorff, *Kopt. Grammatik*, § 186, Anm.

3. *Hieratic inscript.*, XVII Recto, Zeile 14.

4. Unser Wort ist dort 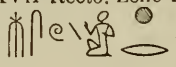 geschrieben.

5. *Cat.*, 10195.

« Wir sagten ihm : Wo ist der *ms-ḫr*[1], welcher bei dir war? Da sagte er uns : Der *ms-ḫr* ist mit *Pï-bok*, dem Kleinen, welcher bei uns war, getötet. Er liess uns nicht heraus (sc. aus der Necropolis). So sprach er zu uns. »

Diese Stelle legt es uns nahe, in dem *ms-ḫr*, in welchem wir ja schon auf grund des Namens[2] und der ersten Stelle einen Necropolentitel suchen, einen Aufseher der Necropolis zu sehen[3].

XXI. *Über eine Ceremonie des Mincultus.* — *P.* I/169-170 findet sich folgende Stelle : 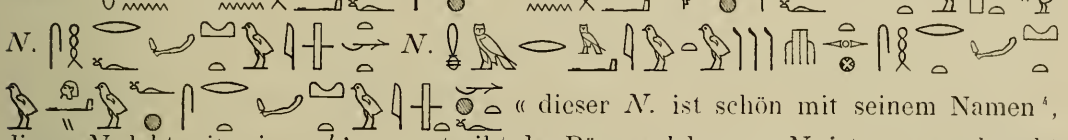 « dieser *N.* ist schön mit seinem Namen[4], dieser *N.* lebt mit seinem *k*', er vertreibt das Böse welches vor *N.* ist, er verscheucht das Böse, welches hinter *N.* ist, gleich den *mʿiwt* des Ersten von *Shm* (d. i. *Min*), welche das Böse vertreiben, was vor ihm ist, und das Böse verscheuchen, welches hinter ihm ist. »

Die hauptsächliche Abweichung meiner Übertragung von der Masperos betrifft 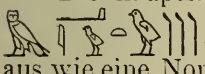 , dessen sichere Lesung ich nicht verbürgen will. Das Wort sieht ganz aus wie eine Nominalbildg. mit *m* præform. im fem. plur. Dass es kein Gottesname ist, geht aus den Participien fem. hervor, wir müssen uns also nach einer anderen Erklärung umsehen, welche, wie mir scheint, das folgende Epitheton einer Göttin bietet 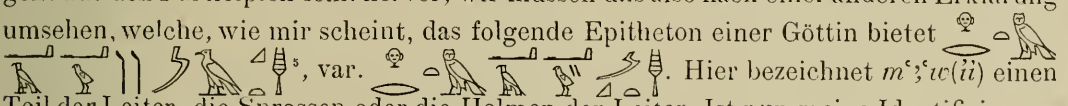 [5], var. . Hier bezeichnet *mʿ;ʿw(ii)* einen Teil der Leiter, die Sprossen oder die Holmen der Leiter. Ist nun meine Identifizierung unsres Wortes mit dem eben besprochenen richtig, so würden wir in der obigen Stelle eine Erwähnung der Leiter des *Min* haben. Im Anschluss daran aber ist es gewiss erlaubt, hier eine Beziehung zu dem mysteriösen Stangen- oder Leiterklettern zu suchen, welches im Tempel zu Dendera dargestellt ist[6].

---

1. Dieselbe Hervorhebung des Subjects im Fragesatz findet sich in der grossen Inschrift von Ipsambul (s. Guieysse, *Recueil*, VIII, p. 120 ff.), Z. 16-17 : 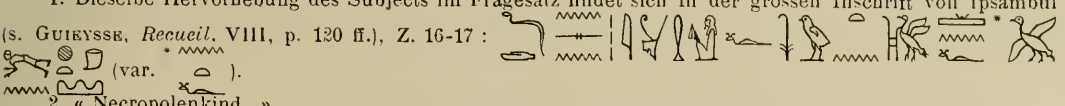 (var.).

2. « Necropolenkind. »

3. Diese Auffassung scheint sich auch an einer anderen sehr zerstörten Stelle (*Pap. H. C.* 6/19 ff.) zu bestätigen.

4. Cf. dazu *rn nfr* als Bez. des Beinamens einer Person.

5. W./576.

6. S. die Abbldg. Lanzoni, *Dizionario*, Tafel 334. — Sans entrer dans l'examen du mot, je puis noter ici que j'ai trouvé à plusieurs reprises dans la nécropole d'Akhmim, cité de Min, des momies qui avaient dans leur cercueil ou parmi les pièces de leur mobilier funéraire de petites échelles en jonc. — G. M.

NOTES PRISES DANS LE DELTA

PAR

GEORGES FOUCART

§ 1. — En inspectant la province de Gharbièh, j'ai rencontré dans le markaz de Kafr esr-sheikh, au village de Tidah el-Qadim, tirant vers l'ezbêh Mehallet Abou Ahmed, à environ quatre heures au N.-E. de Dessouk, un fragment de granit rose carré, long de 0m 80 environ, encastré à l'angle du banc en terre, bâti devant une maison. Il porte un débris de cartouche à demi effacé par l'usage, mais très lisible encore, et qui était posé verticalement, les hiéroglyphes tournés à gauche, [ ]. Le haut du premier a disparu. D'après les habitants, cette pierre proviendrait du Tell Om el-Ab ou du Kom el-Kuwallah. Ces deux touloul ont été assez inexactement placés sur la carte des Domaines, ce dont il ne faut pas s'étonner, car la vérification des sites est difficile à faire dans toute la région qui s'étend au nord de Tidah en raison de la nature du terrain. Elle est littéralement couverte de buttes dont beaucoup doivent cacher des débris d'antiquités. La pierre semble avoir été détachée d'une architrave ou d'un pilier ; elle appartenait à un sanctuaire de l'Ancien-Empire. L'existence d'un monument de cette époque indiquerait dans le voisinage de Tidah, ou tout au moins dans la zone située entre le Bourlos, Dessouk et Kulline, l'existence d'une ville très ancienne d'une certaine importance. Elle apporterait un nouveau document à la géographie du nome Sébennytique, et peut-être est-elle utile pour déterminer la position de Boutos. Le livre de M. de Rougé ne donne aucun renseignement précis à cet égard. Dès l'inspection de l'été 1892, j'avais signalé dans un de mes rapports l'importance particulière de cette région, qui est assez peu fréquentée, mais pleine de noms et de débris anciens.

§ 2. — Trois lignes d'inscription verticale, tournées vers la droite, et provenant du dossier d'une petite statue en une pierre gris noir, d'époque saïte. Je l'ai estampée à Sembellaouîn, et en voici la copie :

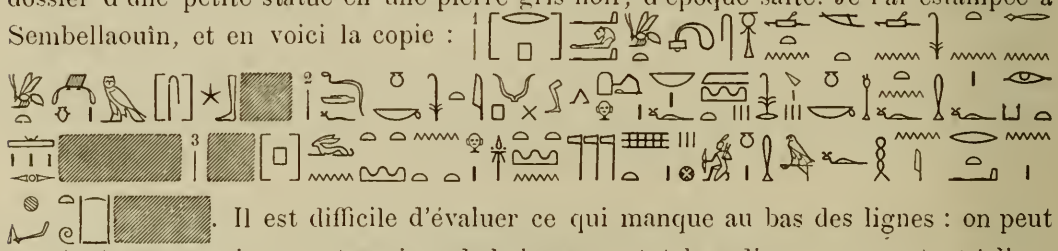

. Il est difficile d'évaluer ce qui manque au bas des lignes : on peut pourtant penser qu'un quart environ de la longueur totale a disparu, emportant à l'extrémité de la première colonne le nom de l'individu que la statue représentait[1].

1. Il est fâcheux que le monument soit si déplorablement mutilé. Il émanait d'un « Messager royal, combattant pour son maître aux pays du Sud », et « à qui Sa Majesté avait commandé des travaux dans un sanctuaire », probablement de la ville où la statue a été trouvée. Il s'était rendu avec une expédition à la partie du pays de Pouanit qui est *à l'Orient des Terres-Divines*, c'est-à-dire peut-être en Arabie. Il y a là des indications curieuses sur l'activité des Égyptiens vers le Sud à l'époque saïte et sur leurs expéditions, dont une seule, celle de Néchao, nous est connue par la tradition grecque. — G. M.

DE QUELQUES LOCALITÉS VOISINES DE SIDON

PAR

G. MASPERO

Sennachérib, dans sa troisième campagne dirigée contre le roi de Sidon, prit successivement les villes suivantes: Sidon la Grande, Sidon la Petite, Bîtzîti, Sarepta, Mahalliba, Oushou, Akzîb, Akko. Voici quelques observations sur les villes les moins connues de cette série.

Sidon la Grande est naturellement la Saïda d'aujourd'hui, mais où placer Sidon la Petite? M. Gaillardot a découvert, il y a trente ans, dans la montagne à l'est de Saïda, entre Djezzîn et Djebâa, un « *Kharbèt Sêîdône* (ruines de Sidon), mamelon de » sables ferrugineux, couronné par un petit plateau couvert de ruines, n'ayant pas plus » de 150 mètres de côté. Quoique cette localité ne paraisse pas avoir eu une grande » importance, en général les habitations qui la formaient étaient assez grandes, et à en » juger par quelques pans de muraille, par les portes qui émergent des débris, la cons- » truction en était soignée; les pierres sont grandes et bien taillées. Je n'y ai rencontré » ni traces d'édifices, ni sculptures, ni ornements, ni inscriptions[1]. » Renan ajoute que ce village « réveille le souvenir d'une trace vague qui reste d'un Palæsidon; » — il cite à ce propos la grande et la petite Sidon des inscriptions cunéiformes, et, aussitôt après, cette Kharbèt-Sidon, sans songer à rapprocher la petite Sidon assyrienne de la ruine moderne[2]. Il me semble pourtant que l'identification s'impose, et que nous pouvons porter sur la carte Sidon la Petite de l'époque assyrienne, au point où se trouve aujourd'hui la Kharbèt-Sidon de Gaillardot.

Le nom de Bîtzîti a été comparé par Delitzsch à ceux d'Aïn-ez-Zeitoûn et de Mogharèt Aïn-ez-Zeitoûn, qu'on entend à côté l'un de l'autre dans la banlieue de Sidon[3]. J'ajouterai aux témoignages assyriens un passage phénicien d'époque classique et un passage de géographe grec, où il me paraît que la localité appelée Bît-Zîti, *la maison des Olives*, est désignée. Le premier est le fragment n° 17 de Philon de Byblos, conservé par Étienne de Byzance, *s. v.* Ἐλαία... Ἔστι καὶ πόλις Φοινίκης Ἐλαία μεταξὺ Τύρου καὶ Σιδῶνος ὡς Φίλων[4]. Le second est extrait de Denys le Périégète qui cite « les habitants de « Joppé, de Gaza et d'Élaïs, ceux de Tyr l'antique et de l'agréable Béryte »,

Οἵτ' Ἰόπην καὶ Γάζαν, Ἐλαΐδα τ' ἐνναίουσι
Καὶ Τύρον ὠγυγίην, Βηρυτοῦ τ' αἶαν ἐραννήν[5].

La plupart des commentateurs admettent l'identité d'Élaia et d'Élaïs, mais Renan seul, à ma connaissance, a essayé de l'inscrire sur la carte : il corrige ΕΛΑΙΑ en ΕΛΔΙΑ, et place

1. RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 521.
2. ID., *ibid.*, p. 522, 745.
3. Fr. DELITZSCH, *Wo lag das Paradies*, p. 284; RENAN, *Mission de Phénicie*, p. 516-517.
4. MÜLLER-DIDOT, *Fragmenta Historicorum Græcorum*, t. III, p. 575.
5. V. 910-911, dans MÜLLER-DIDOT, *Geographi Græci Minores*, t. II, p. 160.

cette Eldia, qu'il rapproche de Heldua, au site de Khan Khaldi[1]. On sait par les fragments connus des cosmogonies que Philon de Byblos avait l'habitude de traduire les noms phéniciens en grec: Ἐλαία répond exactement à Bît-Zîti. Au cas où le nom de Aïn-Zeitoûn aurait gardé celui de Bît-Zîti, l'emplacement de cette ville pourrait être cherché au village de Derbessin, position militaire importante pour la défense de Sidon, où les Latins avaient construit leur château de Franche Garde[2]; toutefois, il y a, au S.-E. de Derbessin, par delà Maghdoushé, sur une haute colline, un village de Zeita, qui domine un des gués du Nahr ez-Zaharâni et commande la route de Saïda au Kalaat esh-Shakîf sur le Litany[3]. Si, comme je le crois, Zeita, Zêta est Bît-Zîti, le même corps de troupe qui serait allé réduire Sidon la Petite, aura reçu la soumission de Bît-Zîti au retour, en ralliant le gros de l'armée.

L'emplacement de Sarepta étant fixé, il faut admettre pour les villes qui suivent des positions au sud de cette ville. Mahalliba a été rapprochée par Delitzsch de la ville nommée Akhelab par les Juifs, qui était située dans la tribu d'Asser (*Juges*, I, 31; *Josué*, XX, 29) et qu'on y associe à Sidon et à Akzib[4] : Max Müller, corrigeant le texte hébreu, y a rétabli le nom même du récit assyrien מחלב Mahalib[5]. Je ne crois pas qu'aucun assyriologue ait essayé de la noter exactement sur la carte. Le nom s'en retrouve pourtant conservé fidèlement dans celui du خربة المحلب Kharbêt el-Mahallib, que Guérin a exploré il y a un quart de siècle. « Je remarque sur une colline, les arrasements d'une » construction carrée, bâtie avec des blocs d'assez grandes dimensions et qui paraît » avoir été une ancienne tour dominant la plaine. Près de là, sur une surface rocheuse » aplanie, se trouve un beau pressoir antique, consistant en deux compartiments carrés » communiquant ensemble; des citernes l'avoisinent. Au bas de la colline vers le Nord, » plusieurs grottes sépulcrales creusées dans le roc ont dû renfermer jadis, sous des » arco-solia cintrés, des sarcophages, qui ont été enlevés. *Ces ruines s'appellent Khar-* » *bêt Mahalib*[6]. » A dix minutes de distance à l'Est, d'autres tombeaux violés et d'énormes sarcophages montrent quelle était l'importance de la localité encore à l'époque romaine. Tout cela est situé à une heure de marche au sud d'une grande enceinte fortifiée tracée au bord du Litany et en commandant les abords, et qui pourrait être l'acropole de Léontopolis, si Léontopolis était réellement dans ces parages[7]. Mahalliba, assise sur les premiers plans de la montagne, couvrait donc la plaine de Tyr au N.-E. du côté de la trouée de la Bekâa.

Akzib est au sud de Tyr, sur la côte, au site actuel d'Ez-Zîb : Oushou, qui est nommée après Mahalliba et avant Akzib, doit donc se cacher entre les deux. Un passage d'une inscription d'Assourbanipal nous apprend qu'elle était au bord de la mer[8]. Ce dernier

1. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 525-526.
2. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 517.
3. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 516.
4. Fr. Delitzsch, *Wo lag das Paradies*, p. 283.
5. Max Muller, *Asien und Europa nach den altägyptischen Denkmäler*, p. 194, n. 4.
6. Guérin, *la Galilée*, t. II, p. 246.
7. Renan, *Mission de Phénicie*, *la Galilée*, t. II, p. 246-247.
8. Schrader, *Keilinschriftliche Bibliothek*, t. II, p. 228-229.

détail nous permet, je crois, de fixer sa position avec un certain degré de certitude. Il n'y a en effet sur la côte, entre Sour et Ez-Zib qu'un point stratégique d'importance dont le nom nous a été transmis par les géographes anciens, celui d'Alexandroschene. On le reconnaît d'ordinaire dans Iskanderouna, qui possède des ruines antiques assez considérables[1], mais l'on convient assez volontiers que le nom d'Alexandroschene a été précédé d'un nom plus ancien qui aura disparu : ce nom ne serait-il pas celui d'Oushou? D'autre part, la ville phénicienne d'Oumm el-Awamîd est encore anonyme et, quand même on y reconnaîtrait avec Renan une Laodicée[2], son nom phénicien nous manquerait : ici encore, le nom ne serait-il pas Oushou? On peut hésiter entre les deux hypothèses, mais il me paraît certain que l'Oushou des textes assyriens coïncidait avec l'un ou avec l'autre des deux sites. Le passage difficile des *Échelles Tyriennes* était trop important pour avoir été négligé par une armée qui suivait la route côtière, et Sennacherib, qui se rendait de Mahalliba à Akko par la voie d'Akzib, était obligé de s'y engager. L'Oushou maritime devait donc se trouver là quelque part à l'un des deux points qui barraient le chemin; si son nom a disparu, c'est probablement le souvenir d'Alexandre qui l'a effacé. L'Oushou-shakhan des listes de Thoutmosis III, que j'ai déjà identifiée avec une Oushou[3], serait-elle la forme pleine du nom de l'Oushou assyrienne, et le *shakhan* final n'aurait-il pas sonné aux oreilles des Grecs de façon à représenter le *schene* final, confondu avec σκηνή la tente, d'Alexandroschene? Oushou serait alors un nom propre qui aurait été remplacé par celui d'Alexandre[4]. Je n'insiste pas sur cette conjecture, qui est des plus téméraires, mais je crois ne pas trop m'avancer en proposant le site d'Iskanderouna ou celui d'Oumm el-Awamîd, pour notre Oushou. Si, comme Renan est porté à le croire, Alexandroschene se trouvait originairement non à Iskanderouna, mais à Oumm el-Awamîd[5], le site moderne à préférer serait évidemment celui d'Oumm el-Awamîd.

G. Maspero.

1. Guérin, *Galilée*, t. II, p. 173-176.
2. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 712-715, 744-745.
3. Maspero, *Sur les Noms de la liste de Thoutmosis III qu'on peut rapporter à la Galilée*, p. 11, 22-23.
4. Je songerais à celui d'Ousôos, si on ne voyait pas d'ordinaire dans ce nom un équivalent de celui d'Ésaü ; l'*Aoushou* égyptienne avait un ꜣ initial, et se rattache de préférence au mot qui signifie *feu*.
5. Renan, *Mission de Phénicie*, p. 745.

BIBLIOGRAPHIE

Fl. Petrie, *Egyptian Tales, translated from the Papyri, 1st Series, IVth to the XIIth Dynasty, illustrated by* Tristram Ellis. — Londres, 1895, Methuen & C°, in-8°, 145 pages.

C'est un ouvrage de vulgarisation. M. Petrie explique dans la préface qu'il s'est servi, pour composer sa traduction anglaise, des traductions déjà publiées dans les diverses langues européennes, en les revoyant plus ou moins sur le texte égyptien : les mots un peu crus ont été retranchés, les phrases modifiées, et, dans bien des cas, le récit a été transposé plutôt que traduit littéralement en anglais. Ce sont là des licences qu'on peut tolérer dans un ouvrage destiné au grand public, bien que, pour ma part, je préfère la fidélité complète : je crois qu'en matière si ancienne il est plus prudent de ne retrancher rien de ce qui peut donner au lecteur l'impression de l'original. L'illustration est spirituelle et en général s'inspire bien du récit. Je n'élèverai d'objection que sur la figure donnée aux serpents qui habitent l'*Ile de Double*. Ce ne sont pas des serpents à tête de lion et à bras humain, car leur roi, voulant emporter le Naufragé, le saisit dans sa bouche, ce qu'il n'aurait pas fait s'il avait eu des bras : ce sont des serpents à tête de serpents, mais barbus, comme le sont beaucoup de ceux qu'on voit sur les tombes royales de Thèbes, et tous ceux de l'*Ile de Double* figurée au *Livre des Morts*.

Fl. Petrie, *A History of Egypt*. T. I, *from the earliest Times to the XVIth Dynasty*. — Londres, 1894, Methuen & C°, xv-262 pages.

Un extrait de la préface expliquera le but et l'utilité de ce livre. « On a visé à mettre entre les » mains des étudiants un livre de références qui leur suffise pour les besoins courants de leurs études, et » qui donne les renseignements sous une forme telle que toutes les personnes capables de s'y intéresser » puissent se faire une idée d'ensemble de ce qu'a été l'histoire d'une des civilisations les plus anciennes » du monde... Chacun des faits et chacun des sujets exposés dans ces pages est appuyé d'au moins une » autorité, sauf les cas où ils résultent des études personnelles de l'auteur, mais il n'a pas paru nécessaire » de renvoyer à plus d'une source... : ceux qui désirent connaître la bibliographie entière sur chaque » point de détail s'en référeront naturellement à l'*Histoire* de Wiedemann, cette Table des matières d'un » prix si inestimable que nul ne put s'en passer longtemps. » Pour la chronologie, les dates admettent « une erreur possible d'un siècle pour les périodes les plus anciennes, qui se réduit à la valeur d'une » génération peut-être dans les dernières pages du volume ».

Hilprecht, *Assyriaca, eine Nachlese auf dem Gebiete der Assyriologie*. 1er Theil mit drei Tafeln. — Philadelphie, 1894. Ginn & C°, vi-136 pages.

Le volume de M. Hilprecht comprend sept articles, dont le premier traite après Oppert et contre lui du texte de Belnadinabal où il est question du roi des pays de la mer Goulkishar et du don qu'il avait fait à la déesse Ninâ. Les numéros V et VI complètent les recherches de l'auteur sur la deuxième et la troisième dynastie des rois de Babylone : ce sont les époques de l'histoire chaldéenne qu'il entend le mieux et qu'il a contribué à faire connaître plus que tout autre par ses fouilles sur le terrain et par ses découvertes dans le cabinet. Le dernier des articles sur le monument de Tarkondémos traite du déchiffrement des inscriptions hittites, que M. Hilprecht ne considère pas comme accompli, malgré les travaux de Jensen. Le livre est écrit avec la chaleur et la conscience que l'auteur porte à tout ce qu'il entreprend : chacun des mémoires qu'il renferme est bien composé, expose clairement l'état d'une question et donne de chacune des solutions nettes et vraisemblables.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 20 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DEVERIA (F.). La nouvelle table d'Abydos. Gr. in-8°. 2 fr.

— — Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. Gr. in-8°. 2 fr.

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 75 c.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

GAYET (A.-J.) Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 8 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°. avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dinnâh publiée et annotée par G. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. Au lieu de 400 fr. 260 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'ancien empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 Livr. Au lieu de 96 fr. 47 fr. 50

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. Au lieu de 7 fr. 50. 4 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

MASPERO (G.). Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. Petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile. 7 fr. 50

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. Au lieu de 30 fr. 15 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à VIII complets. 204 fr.
Tous les fascicules, à l'exception du 1er et du 2e du tome I, se vendent séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics. Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara yâ Eqôb et de Baeda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction) précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in 8°, avec 14 pl. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 5

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et l'archéologie égyptienne et assyriennes. In-8°. 1 fr

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empi égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 5

ROUGÉ (E. de). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accom pagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 f

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manétho précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résulta généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 f

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et trad par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10

SAULCY (F. de). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6

SCHACK (G. von). Die Unterweisungs des Konigs Amenemhat, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8

VIREY (P.). Étude sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Ho Gr. in-8°. 8

Chalon-sur-Saône, imprimerie française et orientale de L. Marceau

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XVII. LIV. 1 ET 2 3.4

PARIS

LIBRAIRIE EMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, AU PREMIER

M DCCC XCV

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

Paris ..... **30** francs.
Départements et Union postale ..... **32** —

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

ABOU'L-WALID MERWAN IBN DJANAH. Le livre des parterres fleuris. Grammaire hébraïque en arabe, publiée par J. Derenbourg, membre de l'Institut. Gr. in-8°. 25 fr.

— — Le même ouvrage, traduit en français sur les manuscrits arabes par le rabbin M. Metzger. Gr. in-8°. 15 fr.

AMARAKOCHA. Vocabulaire d'Amarasinha, publié en sanscrit avec une traduction française, des notes et un index par A. Loiseleur-Deslongchamps. 2 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AMIAUD (A.). La légende syriaque de Saint-Alexis, l'homme de Dieu. 1 vol. gr. in-8°. 7 fr. 50

AMOURS (les) et les aventures du jeune Ons-el-Oudjoud (les délices du monde), et de la fille de Vezir El Ouard Fi-l-Akmam (le bouton de rose). Conte des Mille et une Nuits, traduit de l'arabe et publié complet pour la première fois par G. Rat. In-8°. 1 fr. 50

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

— — Essai sur le système métrique assyrien, 1er fascicule. In-4°. 5 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BARBIER DE MEYNARD (C.). Dictionnaire géographique, historique et littéraire de la Perse et des contrées adjacentes, extrait du Modjem-el-Bouldan de Yaqout et complété à l'aide de documents arabes et persans pour la plupart inédits. Gr. in-8°. 10 fr.

BARTHELEMY (A.). Gujastak Abalish. Relation d'une conférence théologique présidée par le Calife Mâmoun. Texte pehlvi publié pour la première fois avec traduction, commentaire et lexique. Gr. in-8°. 3 fr. 50

BEREND (W. B.). Principaux monuments du Musée égyptien de Florence, 1re partie : Stèles, bas-reliefs et fresques. In-f° avec 10 pl. photogravées. 50 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — Quarante hymnes du *R*ig Véda, traduits et commentés, publié par V. Henry. Gr. in-8°. 5 fr.

— — La religion védique d'après les hymnes du *R*ig Véda. 3 vol. gr. in-8°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BHAMINI VILASA. Recueil de sentences du Pandit Djagannâtha. Texte sanscrit publié pour la première fois en entier avec traduction en français et des notes par A. Bergaigne. Gr. in-8°. 8 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re liv. In-4°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

CHEREF-EDDIN-RAMI. Anis-el-ʿOchchaq, traité des termes figurés relatifs à la description de la beauté. Traduit du persan et annoté par C. Huart. Gr. in-8°. 5 fr. 50

CLERMONT-GANNEAU (C.). Études d'archéologie orientale, t. I, 1re et 2e parties. In-4° avec figures dans le texte et 3 pl. photogravées. 18 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

1895 . Fascicules III et IV

CONTENU : 15) Sur une statue de la collection Barracco, par Fritz DE BISSING. — 16) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 17) Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, par G. MASPERO. — 18) Das Geschäftsjournal eines ægyptischen Beamten in der Ramsesstadt aus der Regierung Ramses II, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 19) Gleanings from the Land of Egypt, by A.-H. SAYCE. — 20) Liste géographique des villes de l'Irân, par E. BLOCHET. — 21) Études de Botanique égyptienne, par Victor LORET et Jules POISSON. — 22) Note additionnelle à la lettre de M. LEY.

SUR UNE STATUE DE LA COLLECTION BARRACCO

PAR

FRITZ DE BISSING

La statue que j'ai l'honneur de publier pour la première fois sur la planche I se trouve aujourd'hui à Rome, dans la collection du baron Barracco, si connue de tous les archéologues par la belle publication de la maison Bruckmann. Elle a été achetée à Rome d'un antiquaire sans qu'on puisse suivre sa trace plus loin. Dès que je la vis pour la première fois, elle m'intéressa vivement. Par l'aimable médiation de M. le professeur W. Helbig et la complaisance du possesseur, il me fut possible d'étudier d'abord l'original à loisir et de continuer mes recherches devant le moulage, à Bonn[1]. Je me permets d'exprimer ici encore une fois ma plus vive reconnaissance pour ces messieurs, et j'espère que le résultat de mes études ne les fera pas repentir de leur obligeance. La statue est travaillée en granit noir[2]; je n'y ai trouvé aucune trace de poli. En voici les mesures : hauteur totale : 38 centimètres; du contour des cheveux (au milieu du front) — menton : 7, 6 centimètres; du menton — nombril : 23 centimètres; largeur à l'épaule : 18 centimètres. Il manque la partie inférieure du corps un peu au-dessous du nombril, le bras droit, l'avant-bras gauche, la couronne.

C'est une femme debout, vêtue d'une robe collante qui prend immédiatement sous le sein, où elle finit par une ceinture qui passe par dessous l'aisselle. Les bras étaient donc nus et pendaient probablement le long du corps. Autrefois sans doute la robe était assujettie par des bretelles peintes[3].

1. C'est d'après ce moulage que la statue a été reproduite sur la planche ci-jointe.
2. D'après l'analyse de M. le professeur Stuever que je dois à M. Helbig.
3. Voir pour ce costume MASPERO, *Catalogue du Musée égyptien de Marseille*, n° 6, statue antérieure à Ramessou II. ERMAN, *Ægypten*, t. I, p. 294; ces bretelles ne paraissent jamais avoir manqué; seule, L., *D.*, II, 15,

Il est reconnu qu'il n'y a pas de difficulté à présumer des détails peints sur des statues en granit. A en juger d'après les sculptures en bois ou en pierre calcaire, cette peinture cherchait à imiter la nature. Cependant on souhaiterait avoir des renseignements plus exacts sur ce point et surtout des observations faites à l'occasion de nouvelles fouilles[1]. Ce qui surprend d'abord celui qui est habitué à ne voir que des statues égyptiennes des temps les plus brillants de l'Empire, ce sont les formes du corps, notamment de la poitrine. Pour le rendu du sein féminin dans la plastique égyptienne, on peut avancer cette règle générale que plus la statue est ancienne, plus la poitrine est plate; au contraire, dans les basses époques les seins se gonflent de plus en plus. Il n'y a que peu d'exceptions à cette règle, et elles s'expliquent non seulement par la matière très tendre, dans laquelle ces statues ont été sculptées, mais aussi parce que nous avons ici des chefs-d'œuvre de la main de grands artistes; par exemple la femme du Sheikh-el-beled, où les seins sont arrondis par le bas[2]. C'est aussi le cas pour une belle statuette en bois du musée de Berlin qui paraît être du Moyen-Empire[3].

D'autre part, une statue en granit, aussi soigneusement exécutée que l'est la mère de Ramessou II au Vatican[4], a le sein presque plat encore, et la célèbre Amnardis même ne fait guère que développer entièrement la forme purement égyptienne des seins, intersectés seulement en bas. Même sous le règne des Ptolémées on ne s'est pas éloigné en beaucoup de cas de cette tradition, ainsi que le prouvent les statues féminines en granit du Vatican, dont l'une représente Arsinoë[5].

Mais la manière dont le sein de notre statue est formé est toute différente. Les mamelles jaillissent pour ainsi dire du corps et ne s'en détachent plus seulement en bas, mais aussi en haut, de sorte qu'elles sont presque hémisphéroïdales. Cela rappelle beaucoup la forme grecque. Le plus ancien exemple que je connaisse de cette forme en Égypte, c'est la statue de la dame Takoushit de la collection Demetrio, que M. Maspero a rangée un peu avant la XXVIe dynastie[6]. Les mamelons saillants que nous y remarquons, — l'art égyptien les a accentués de tout temps ainsi que les tetons des hommes, — ne manquaient point non plus chez la statue Barracco, comme on peut voir même sur le moulage : ils ont été écornés. Comme exemples des basses époques je ne

---

une des femmes n'en a pas, tandis que toutes les autres analogues en ont : ce sera une erreur de publication ou un lapsus de l'artiste égyptien.

1. Erman, *Ægypten*, p. 551-553; L., *D.*, III, 100; Notice de Gizeh, n° 34. Au Musée de Berlin, dont le catalogue indique les statues en granit peintes, j'ai pris des notes exactes : n° 2229, tête de la reine Hatšepsout, h. 82 cm., malgré les restaurations il est certain que les yeux étaient blancs, la pupille noire, la coufiéh rayée en bleu et jaune, il y a aussi du bleu sur la bande qui tient la barbe. Parmi les bronzes il y en a un certain nombre qui ont des couronnes, des ornements en couleur, etc., incrustés; un bon exemple n° 8671, cf. aussi Lepsius, *Annali*, 1837, p. 174. Pour les statues en granit, voir *Cat. Marseille*, n° 3 (XVIIIe dynastie) et 6; E. de Rougé, *Notice des Monuments*, n° 104.

2. Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 210.

3. N° 9536.

4. *Mon. d. Ist. II*, 40.

5. *N° 14 du Musée Grégorien.* Voici l'inscription du pilastre que j'ai copiée à Rome et confrontée avec une copie de M. Wiedemann :

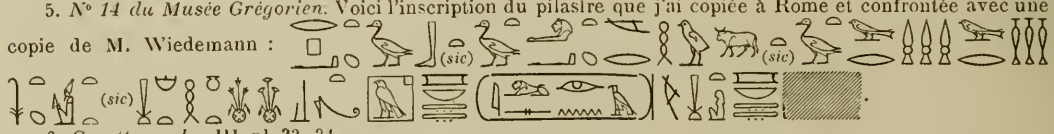

6. *Gazette arch.*, III, pl. 33, 34.

nommerai que la statue n° 100 du Vatican (musée égyptien)[1], et le sarcophage de Pet-har-si-ese à Berlin, qui nous montre la déesse Hathor[2].

Il existe dans la statuaire égyptienne une troisième forme du sein qui est fréquente dans les représentations de la déesse Ta-ourt et du Nil androgyne. C'est le sein pendant, qui est usuel dans l'art éthiopique[3], et se trouve aussi sur les stèles de la basse époque[4]. Parmi les humains ce sont surtout les négresses qui l'ont[5]. Une petite statuette agenouillée de Tell el Amarna semble représenter une esclave éthiopienne des guerres d'Afrique de Khounaten[6]. Il me semble probable que cette forme du sein fut d'abord usitée pour faire connaître les négresses[7], et que plus tard seulement on l'adopta pour le cas où on voulait accentuer les formes féminines, comme dans les statues androgynes. Si ce raisonnement est juste, il faudrait reconnaître une esclave nègre dans une des femmes assises au métier qui sont figurées dans le tombeau de Khnoumhtp. C'est la plus ancienne représentation que je connaisse du sein pendant[8]. Il est curieux de voir apparaître la même forme des seins sur une peinture d'un vase grec de la fin du VIe siècle, où le peintre veut représenter une femme barbare libyenne[9]. En effet, le sein pendant est caractéristique pour les Africaines[10].

Tout cela s'applique, autant que je sache, aussi aux reliefs, de sorte que ce n'est pas seulement un progrès de technique, mais surtout de la conception artistique qu'il faut voir dans ce développement. Outre la poitrine, c'est la tête qui nous frappe. Les yeux étaient rapportés autrefois, comme cela se trouve assez souvent pour les statues en bois et en calcaire[11]. Alors l'œil est quelquefois composé de diverses pierres et d'une pupille en argent, ou est formé par un cadre en cuivre incrusté d'émail. Mais pour les statues en matières dures ni Perrot-Chipiez ni la notice des principaux monuments au Musée de Gizeh ne citent un exemple antérieur au Nouvel-Empire. La plus ancienne statue en pierre dure aux yeux rapportés, que je connaisse, date du Moyen-Empire. J'entends les têtes de Bubastis[12], que M. Naville attribue aux Hyksos et qui sont certainement du Moyen-Empire. Sans doute le vide de leurs yeux était rempli autrefois d'émail ou d'une pierre brillante : il suffit bien de peindre les contours des yeux vides, lorsqu'il s'agit d'une statuette[13], mais pas pour un colosse. D'où vient cette nouvelle manière de traiter les yeux? On n'a pas besoin d'aller jusqu'en Asie, où d'ailleurs les yeux rapportés sont assez rares

1. Voir ci-contre, sur la planche II, fig. 3.
2. N° 31.
3. Autel de Benaga à *Berlin 7261*, cf. Lepsius, *Denkm.*, V, 41, 44.
4. Par exemple la stèle *Æg. Zeit. 1877*, t. I.
5. L., *D.*, III, 116-118, tombeau de Hui.
6. Petrie, *Tell el Amarna*, pl. XVII, 292.
7. Ta-ourt elle-même paraît être une divinité africaine, voir Wiedemann, *Religion d. Æg.*, p. 88.
8. Maspero, *Histoire ancienne de l'Orient*, t. I, p. 321. La publication de Newberry, *Benihassan*, t. I, pl. 29, ne laisse pas bien distinguer ce détail.
9. *Athen. Mit.*, XVI, t. 9, p. 302. C'est M. le professeur Lœschcke qui m'a fait observer qu'il n'y a pas de raison pour y voir Lamia : ce n'est qu'une femme barbare.
10. Comment faut-il expliquer le sein pendant chez la princesse Bekt-aten ? *L. D.*, III, 100.
11. Par exemple le scribe du Louvre, le Sheikh el beled, le groupe *N° 10123* du Musée de Berlin, tous de l'Ancien-Empire, Arundale-Bonomi, *Gall. of Antiquities*, t. I, pl. 46. XIXe dynastie.
12. Naville, *Bubastis*, pl. I, X, XI.
13. Par exemple *Berlin 10661*.

dans les anciens temps[1]. Si je ne me trompe, c'est une preuve de plus pour voir dans les prétendues œuvres des Hyksos les monuments d'une école locale réaliste : ce qu'on avait vu tant de fois à des statues en bois, on l'imite maintenant dans le granit pour lui donner plus de vie. L'exemple fut suivi pendant la XVIIIe dynastie. Ainsi le bélier d'Amnhtp III à Berlin a les yeux vides. C'est le cas aussi pour une statuette de Sechet au Louvre de l'époque de Piankhi[2]. Cependant à l'époque saïte cela devient la mode. La belle Ta-ourt de Berlin avait les prunelles en pierre jaune (n° 1449). M. le baron Barracco possède deux têtes des basses époques aux yeux vides[3], dont l'une, une petite tête royale, mérite surtout l'attention des archéologues. Pour l'époque gréco-romaine je ne nommerai que la statue en basalte, à Athènes, publiée par Schreiber[4], les deux statues de prêtre trouvées au Fayoum, aujourd'hui à Berlin[5], et enfin la statue 100 du Vatican, en granit noir.

Quant aux bronzes, le plus ancien exemple daté paraît être l'oushebti de Ramessou II, à Berlin, où les yeux et les sourcils étaient montés en or[6] : les exemples les plus connus, les bronzes Posno, doivent être rangés à la XXVIe dynastie[7].

La partie la plus étrange de la tête, c'est la chevelure. En examinant les reproductions, on se rendra compte de tous les détails, mieux qu'on ne ferait en lisant une description, quelque exacte qu'elle fût. Je ne ferai donc mention ici que des points les plus essentiels : il faut distinguer la perruque qui couvre l'arrière-tête, et qui consiste en 18 boucles d'une longueur presque égale, mais étagées sur les côtés, et qui finit par deux boucles couvrant les oreilles. Par-dessous il y a une seconde perruque, formée de dix boucles qui tombent dans la nuque jusqu'au pilier auquel le monument s'adosse, de quatre boucles tombant sur chaque épaule, de deux boucles séparées, qui pendent le long de la joue sur la poitrine. Ces boucles sont tordues : les vivants les maintenaient avec de l'huile ou de la graisse. Sur le front les cheveux paraissent être courts. Il n'y a qu'une petite boucle qui sort sur chaque tempe. Ce détail m'a frappé tout d'abord, et je me suis demandé s'il ne fallait pas supposer ici un malentendu de l'artiste? La façon dont ces cheveux sont traités rappelle immédiatement le rendu de la coiffe, telle que la porte la prétendue femme de Har-m-heb[8]. D'autre part le contour supérieur du front ne permet pas d'admettre ici cette coiffe. Je suppose donc que l'artiste a confondu d'une manière peu

1. *Revue arch.*, 3e série, t. XXV, p. 236, voir Layard, *Discoveries*, p. 357; Perrot-Chipiez, t. II, p. 659.
2. *Catalogue de Berlin*, p. 23. N° 7262. Pierret, *Salle hist.*, 28.
3. *Collection Barracco*, t. IX et X.
4. *Athen. Mit.*, t. X, pl. 12.
5. *Catalogue de Berlin*, p. 261. N°s 11632, 11633, prunelles en albâtre.
6. *Catalogue de Berlin*, p. 113.
7. Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 231. Stern, *Zeit. f. d. geb. Welt*, t. III, p. 285.
8. Perrot-Chipiez, t. I, pl. XI. Voyez aussi E. de Rougé, *Notice des Monuments*, A 114 = 352 *Rec.* Statue d'Isis (h. de 42 cm., largeur à l'épaule, 25 cm.) en granit noir; il manque la partie inférieure du corps. Les yeux et les sourcils étaient incrustés, les seins ont la forme ronde, le menton est pointu. Elle porte un grand collier sur la poitrine. Les cheveux tombent par derrière en boucles sur le pilier, de longues boucles tombent sur les seins, tandis que sur le front les cheveux sont arrangés en petites boucles en étages. Sur cette chevelure elle porte la coiffe de la femme de Harmheb avec l'uræus, donc, absolument, ce que nous avions supposé pour la statue Barracco avant de connaître la statue du Louvre, qu'on peut considérer comme le prototype ptolémaïque de cette statue. J'y ajouterai une petite tête en porcelaine égyptienne de la Bibliothèque Nationale, 3906, représentant Isis avec le même décor. Je la croirais d'époque romaine; son pendant, une tête virile, n'est certainement pas plus ancien. (Voir Chabouillet, *Catal. génér.*, n° 3488.)

intelligente les deux coiffures. On en conclura facilement que ce n'était pas un Égyptien. En réalité la dame portait de petites boucles sur le front, comme nous le font voir des monuments avec une coiffure analogue. Ce sont ces analogies qu'il nous faut examiner maintenant, quoique pour écrire l'histoire de cette chevelure il nous manque encore bien des documents.

A l'occasion d'une pierre gravée de Lykomedes M. Furtwängler a fait d'excellentes remarques à ce sujet[1]. Il a reconnu l'origine africaine de cette coiffure, sans pourtant pouvoir connaître les monuments aujourd'hui à notre disposition. Parmi les premiers commencements on peut compter la tête de Bubastis au cartouche de Ramessou II[2], une statuette en bois, de Bologne[3], où des boucles bien caractérisées tombent sur le côté gauche, enfin la statuette de la dame Naï, au Louvre[4]. Ce qui distingue ces statues de la plupart des statues égyptiennes, c'est que des boucles tordues et non des tresses forment la chevelure. J'ai rencontré ces boucles pour la première fois dans les statues qu'on a attribuées autrefois aux Hyksos, notamment dans les hommes aux poissons et la tête Ludovisi[5]. Dernièrement on a contesté cette hypothèse[6]. Ce n'est pas ici le lieu d'entrer une fois de plus dans la discussion de l'âge de ces statues[7]. En tout cas on m'accordera qu'il y a une analogie frappante entre les boucles des deux Nils et celles de la statue Barracco. Et nous retrouvons chez les Nils aussi des couches superposées des cheveux, les boucles tombant en devant sur la poitrine. Mariette, en décrivant les deux Nils, fit remarquer qu'une pareille coiffure convenait plutôt à une femme qu'à un homme (cf. *Revue arch.*, 1862). Cela est confirmé par notre statue, et peut-être a-t-on le droit de voir dans la coiffure des Nils un élément androgyne. Car il n'y a pas de raison pour nommer cette chevelure asiatique. Sur des monuments asiatiques elle ne se trouve pas, autant que je sache. Les *Racial Photographs*, de Flinders Petrie, ne montrent rien de semblable. Je crois donc avec M. Furtwängler que c'est une coiffure égyptienne que l'école réaliste du Delta, dont nous avons déjà parlé, a prise du peuple[8].

Cependant il y a des différences entre la coiffure des Nils et celle de notre dame. Ici il faut nous rappeler la pierre de Lykomedes. Ce sont les mêmes boucles, quoiqu'elles soient un peu plus courtes, c'est un diadème presque analogue, ce sont enfin les petites boucles du front, que l'artiste a oubliées chez la dame Barracco. Pourtant sur le sommet de la tête les cheveux sont arrangés d'une manière plus grecque.

---

1. Dans ses savantes études sur les pierres gravées. *Arch. Jahrb.*, t. IV, p. 80, pl. II, 2.
2. Naville, *Bubastis*, pl. XV.
3. *Photographies Flinders Petrie, N° 83.*
4. Rayet, *Monuments de l'Art antique*, t. I; Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I, fig. 50.
5. *Bulletin comm.*, 1877, pl. IX.
6. *Recueil de Travaux*, 1893, p. 131. Maspero, *Archéologie égyptienne*, p. 217, et surtout Steindorff, *Arch. Anz.*, 1893, p. 66. cf. C. di Cara, *Gli Hyksos*, p. 244.
7. Pour moi, l'opinion de M. Maspero, qui attribue les deux Nils (c'est la meilleure interprétation du groupe aux poissons; la tête Ludovisi faisait probablement partie d'un autre groupe pareil. cf. Petrie, *Tanis*, I, p. 11) à Pisbchanou de la XXIe dynastie, n'a pas été ébranlée. L'inscription est naturellement inscrite entre les deux Nils. Il n'y a pas de rature, autant qu'on peut le voir au moulage du moins.
8. Le buste cité par Steindorff, dont le style « pourrait être babylonien », mais qui a été trouvé au Liban, ne peut rien prouver. Ce pourrait être un monument égyptien importé comme tant d'autres. Cependant il serait utile de le publier. Pour les statues des Hyksos, voir aussi Perrot-Chipiez, *Histoire de l'Art*, t. I. p. 684; Petrie, *Racial Photographs*, n° 99.

Aussi les bouts du diadème tombent-ils dans la nuque. On trouve parmi les monnaies des Ptolémées maints exemples de cette coiffure que M. Furtwängler a réunis[1]. Presque tous varient un peu. C'est aussi le cas dans une série de bronzes qui sont assez difficiles à dater sûrement et dont on trouve des exemplaires dans presque chaque grande collection[2]. Cependant il existe une petite tête en marbre, qu'on est obligé de nommer Isis, à cause de la fleur de lotus en bronze qu'elle porte sur le front, et qui a une coiffure grecque, mais avec les mêmes boucles sur le front et sur l'oreille, un diadème dans les cheveux, qui sont arrangés en deux couches au-dessus du front. Malheureusement, ni la copie ni l'état de conservation ne sont bons[3]. Pourtant j'aimerais mieux attribuer cette tête à la fin de l'art hellénistique qu'aux commencements de l'époque impériale. Nous trouvons donc Isis représentée avec les boucles de la statue Barracco vers le commencement de notre ère.

Mais l'analogie la plus frappante que je connaisse pour la statue Barracco, c'est une terre cuite du musée de Berlin, citée déjà par M. Furtwängler à l'occasion de la pierre gravée[4]. C'est une femme nue, debout, les bras collés au corps. Une bande pend à travers la poitrine, des anneaux ornent les bras et la cheville droite, de longues boucles tordues pendent sur les épaules et sur la poitrine; vue de dos, on s'aperçoit que les cheveux sont arrangés en étages, par devant les cheveux sont frisés en petites boucles. La tête est parée d'une guirlande de lierre et de roses; elle porte un grand calathos peint comme toute la figure. Cette terre cuite n'est nullement isolée : c'est un type d'Isis assez vulgaire, qui se trouve parfois aussi employé pour Bast[5]; la coiffure varie. Pour fixer la date de ces figurines il faut recourir à un exemplaire trouvé par Petrie à Tanis[6]. D'après les circonstances dans lesquelles elle a été trouvée, on ne la placera pas avant le premier siècle de notre ère et pas beaucoup après l'empereur Hadrien. En tout cas, il me paraît vraisemblable que toute cette classe de terres cuites appartient aux temps romains. On aimerait bien savoir si les musées d'Alexandrie ou de Gizeh conservent des exemplaires datés; d'autre part, le style de ces figurines nous empêche de les fixer trop tard. Je croirais volontiers que la plupart appartiennent au premier siècle de notre ère.

On a cru devoir attribuer ces figures au second et même au troisième siècle après J.-C.; je pense que cela s'est fait à cause des têtes de momies en plâtre, que M. Graf a publiées en photographies. En effet ces têtes ressemblent beaucoup à nos terres cuites. Nous y retrouvons même les différentes variantes de la coiffure aux boucles; les n°s 102[7], dont nous donnons ci-jointe une reproduction, et 110 se rapprochent peut-être le plus

1. *L. c.*, p. 81 et suiv.

2. Par exemple, *Berlin 7502*, Isis-Fortuna, une Isis semblable a été publiée par L. Pignorius, *Vetustissimæ tabulæ æneæ*, etc. Venise, 1605, t. 3. Cf. l'Isis en bronze du Louvre, *Salle des bronzes antiques*, 512.

3. Arndt-Bruckmann, *Einzelverkauf.* Rom, Kunsthandel *179. 180.* Voir aussi les monnaies avec la tête de Libya ou d'Isis, Poole, *Cat. of greek coins of the Ptolemies*, pl. VI, 10; XVIII, 5, 7; XXI, 3; XXII, 6; et surtout XXX, 7, tête de Cléopâtre. Les cheveux sont arrangés en diverses couches, les boucles tombent dans la nuque et sur le front. Toutes ces monnaies montrent le même diadème que la statue.

4. *Berlin, 4357*, v. pl. II, fig. 1 et 2.

5. *Berlin, 12424.*

6. Flinders Petrie, *Tanis I*, front. f. 11, p. 42. Cf. Petrie, *Photographs Turin*, n° 445.

7. Nous devons le cliché à l'obligeance de la rédaction de l'*Archæologische Jahrbuch Anz.*, 1894, 179.

de la terre cuite et de la statue, tandis que le n° 111 rappelle de bien près l'Isis de Rome. Je ferai pourtant remarquer que la statue ainsi que les terres cuites ont les oreilles couvertes, détail qu'on ne remarque jamais dans les têtes de momies. D'autre part, plusieurs de ces têtes, par exemple le n° 111, montrent la même couronne peinte en rose que porte la figurine de Berlin. Un détail encore se trouve tant sur la statue Barracco que sur quelques têtes en plâtre : l'indication de la fossette. On ne peut donc guère douter qu'il y ait quelque rapport entre les têtes Graf, les terres cuites et la statue Barracco. Certainement la statue peut être plus ancienne ou plus jeune que ces têtes d'une dizaine d'années. Mais je ne voudrais pas l'en séparer d'un siècle.

Les seuls objets qu'on ait jusqu'ici datés avec quelque certitude, parmi les trouvailles des époques romaines en Égypte, ce sont les portraits Graf[1]. Aucun de ces panneaux de bois ne doit être daté avant le second et le troisième siècle de notre ère. Dans les portraits Graf vous ne trouverez rien qui ressemble à notre statue. Les chevelures sont tout autres. Il n'y a rien d'égyptien. Il n'est donc pas probable que les portraits Graf et les têtes en plâtre soient de la même époque[2]. Ces dernières sont-elles postérieures? Je ne le crois pas. D'abord, quand il y a le plus d'éléments égyptiens, on le datera volontairement avant les monuments classiques; car il s'agit ici de séries de monuments, bien entendu. Puis l'histoire de l'enterrement égyptien me le semble prouver.

M. Petrie a déjà établi l'ordre des diverses formes du sarcophage[3]. C'est d'abord le masque sans formes individuelles, puis le masque aux traits du mort, auquel plus tard on ajoute les bras[4], tout en rendant la tête même plus plastique. Ils deviennent de véritables bustes. C'est l'influence grecque qui, tout en s'accommodant à l'usage égyptien, essaye de lui inspirer de la vie. Et si nous regardons ces têtes, nous ne douterons pas que ce soient des œuvres grecques et qu'en somme ce soient des Grecs qui sont ainsi figurés. Mais à la fin on s'aperçut qu'une tête placée sur un corps en forme de sarcophage a toujours quelque chose de raide et de maladroit. On fit le dernier pas : au lieu du masque et du buste on appliqua un portrait peint sur le sarcophage. C'est une invention certainement grecque, mais qui ne manque pourtant pas d'analogie en Égypte. Le catalogue du musée de Berlin nous décrit la façon dont les prêtres des XXe et XXIe dynasties ont été enterrés[5]. Alors on plaça sur la momie un bas-relief peint avec les traits du mort, qui

1. Voir les excellentes remarques de Wilcken, *Arch. Anz.*, t. IV, p. 1. Cf. Heydemann, *Ber. d. sächs. Ges. d. Wiss.*, 40, p. 295.

2. Je n'entends pas dire pour cela qu'il n'y ait pas telle ou telle de ces têtes en plâtre qui puisse être contemporaine à l'un ou l'autre portrait. Cela est prouvé par la famille de la dame Aline à Berlin.

3. Flinders Petrie, *Ten years digging*, p. 97. *Hawara, Biahmu*, p. 14 et suiv., où M. Cecil Smith a traité des portraits peints, p. 37 et suiv.

4. Je ne veux parler ici que du développement de ces masques; les bras des sarcophages momiformes sont généralement croisés et toujours schématiques.

5. *Cat. de Berlin*, p. 134, 144, 150. Cf. *Notice de Gizeh*, n°s 1156, 1157, 1272.

est quelquefois représenté comme vivant. Maintenant nous savons que les plus anciens portraits de momies étaient peints sur toile et proviennent en grande partie des linceuls qui enveloppaient autrefois les momies[1]. Plus tard seulement on sépara la tête tout à fait du corps et on remplaça la toile par le bois. C'est donc en suivant et modifiant un usage égyptien, si je ne me trompe, que les Grecs créèrent ici, comme tant d'autres fois, quelque chose de nouveau et de beau[2].

Si ce raisonnement est juste et que la plus grande partie des têtes en plâtre date du premier siècle, on m'accordera volontiers que la statue Barracco est de la première moitié de ce siècle. Et le style de la figure me paraît confirmer cette opinion. Pourvu qu'on tienne compte de la matière dure dans laquelle la statue est sculptée, on avouera que le travail en est soigné, que surtout le visage est modelé finement. Remarquez la façon dont les narines se séparent de la joue par un sillon accentué et surtout la forme molle du menton où est indiquée la fossette. C'est un détail que je ne connais pas à une autre statue égyptienne et qui est un indice de plus, s'il en fallait encore, que la statue Barracco a subi l'influence de l'art grec ou même a été travaillée par un artisan gréco-romain. En comparant notre statue non aux sculptures en marbre, mais à certaines statues romaines, comme l'Hercule enfant, en pierre de touche, du Capitole, on ne dira guère que ce fut une statue de femme assez grossière[3].

Mais qui était la personne qu'elle représentait? On a cru que c'était une impératrice romaine. Je ne dirai pas que cela soit impossible. Pourtant, pour ma part, je croirais plutôt que c'est une Isis. Nous avons déjà vu que la coiffure caractérise la déesse : l'espèce de couronne qu'elle porte sur la tête se prête également à cette interprétation. C'est la même couronne aux deux plumes que porte la statuette 10114 de Berlin et qu'on connaît de la célèbre statue de la reine Amnardis. Je crois même que les sillons qu'on remarque sur la couronne de l'Isis Barracco ne sont autres que les uréus qui entourent la couronne de l'Amnardis.

L'Isis Barracco ne ressemble à aucune des statues connues jusqu'ici[4]. Mais à l'aide de la chronologie approximative que nous venons d'arrêter pour les têtes en plâtre, on peut mieux fixer la date d'un autre monument de la collection Barracco. J'entends parler de la tête virile en granit, publiée sur la planche 74 de la « Collection ». Comparez-la avec le n° 124 des têtes Graf : c'est une conformité presque absolue. Il en est de même pour la tête Graf 123 et pour la belle tête Sabouroff[5]. Ces têtes appartiennent donc à

1. Petrie, *op. l.*, p. 97. Ledrain, *Mon. de la Bibl. Nat.*, pl. 81, cf. 85.

2. Ces pages étaient écrites, lorsque le bel ouvrage de M. Masner (*Arch. Jahrb. Anz.*, t. IX, p. 178) me parvint. Je suis heureux de pouvoir constater que M. Masner, qui a pu étudier les originaux, a établi la chronologie de ces têtes de la même façon que moi. Il a pu en même temps distinguer parmi les têtes trois groupes d'une technique différente qui se suivent en ordre chronologique. Par la bienveillance de M. Graf, il m'est possible de reproduire quelques-unes de ces têtes sur la planche III.

3. *Cat. de Berlin*, p. 350. La fossette est indiquée sur la tête d'un des Ptolémées au Louvre. (Révillout, *Sculpt. égypt.*, n° 776.)

4. J'ai à remercier MM. les directeurs des musées de Gizeh, de Londres, de Rome, de Turin, des recherches qu'ils ont bien voulu faire à ce sujet, et en premier lieu M. le professeur Erman pour la libéralité avec laquelle il a mis les trésors du musée de Berlin à ma disposition.

5. Furtwängler, *Sammlung Sabouroff*, pl. 45.

l'époque romaine de l'art égyptien. J'espère pouvoir tirer une autre fois les conséquences de ces remarques pour l'histoire du portrait viril en Égypte. Espérons que de nouvelles trouvailles permettront bientôt de confirmer, de corriger et d'approfondir ces études sur l'histoire trop négligée de l'époque gréco-romaine de l'art égyptien.

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. Daressy

CXXIII. — La lecture *samit* du groupe n'est pas prouvée d'une manière absolue, peut-être faut-il attribuer à ces signes une valeur différente. Sur un cercueil de Meir, de la XIIe dynastie, parmi les ornements et parures peints sur les panneaux, on voit un collier orné d'un uræus et d'un vautour. Le nom de ce collier est écrit : . Si est équivalent à , la lecture *nebti* serait à adopter; les exemples cités par M. Erman[1], , , etc., se liraient *samut nebti, samit nebti,* et auraient la même signification que le titre des reines : l'associée à la couronne.

CXXIV. — Une nouvelle preuve de la lecture *ahā* du signe se rencontre dans les listes des heures de la nuit. La septième heure est ordinairement écrite . Un cercueil saïte du Musée de Gizèh donne avec la lecture en toutes lettres du signe en question.

CXXV. — Certains rois de la Ve dynastie avaient fait construire des temples funéraires, au service desquels étaient attachés des prêtres. On y adorait le roi lui-même, sous son titre de , , et la déesse Hathor. Les noms que j'ai pu retrouver parmi les textes des mastabas sont :

pour Userkaf;

pour Sahurâ;

pour Kaka;

pour User-n-râ;

pour Menkauhor.

Ces noms, tout à fait distincts de ceux des pyramides des mêmes souverains, peu-

1. *Zeitschrift*, t. XXIX, p. 57.

vent être utilisés pour fixer l'époque à laquelle vivaient les personnages revêtus des titres de prêtres de ces monuments[1].

CXXVI. — Fragment de cuve en calcaire, XVIIIe dynastie. Sur le rebord on lit encore : . Le début est à comparer avec la formule .

CXXVII. — Statue stélophore de la XVIIIe dynastie. L'inscription est ainsi conçue :

CXXVIII. — Sur un des coffrets à statuettes funéraires provenant de la cachette des prêtres d'Amon, se lit le texte suivant, qui semble une paraphrase du chapitre VI du *Livre des Morts* :

CXXIX. — Statue agenouillée en grès siliceux, trouvée à Saïs. Autour du socle sont gravées les inscriptions suivantes dont le commencement est au milieu du devant du monument :

1. On trouvera ces noms et titres séparés dans la brochure de M. Schiaparelli, « Piramidi Egiziane ».

et en sens inverse :

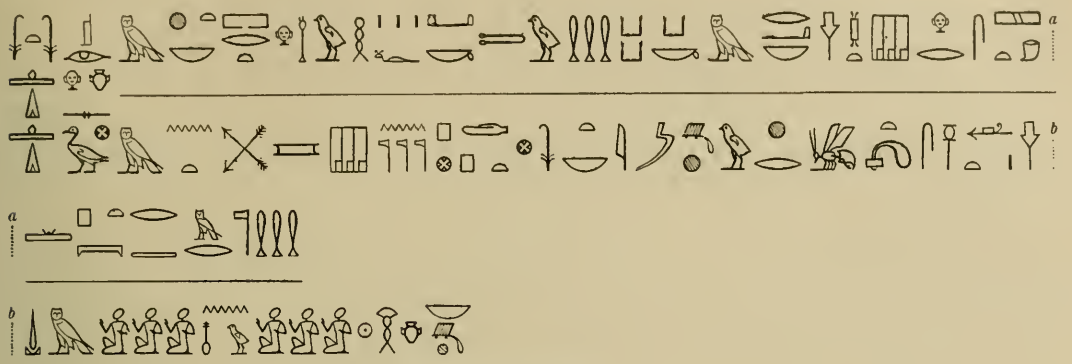

Sur le pilier contre lequel s'appuie la statue :

La statue tient devant elle un grand naos surmonté d'un toit en forme de pyramide. L'avant du naos imite une façade de monument. A droite et à gauche sont gravés deux mâts. Au milieu, sous le disque ailé figure le nom d'un roi , et le cartouche martelé est probablement celui d'Amasis. Plus bas se trouve une grande porte ornée garnie de *khakeru*, surmontée d'un tableau représentant les déesses et sous forme d'un vautour et d'un uræus, posés sur le signe au-dessus des plantes symboliques du Midi et du Nord, accompagnant le cartouche du roi, qui est martelé. Les côtés du naos sont couverts d'inscriptions en colonnes verticales :

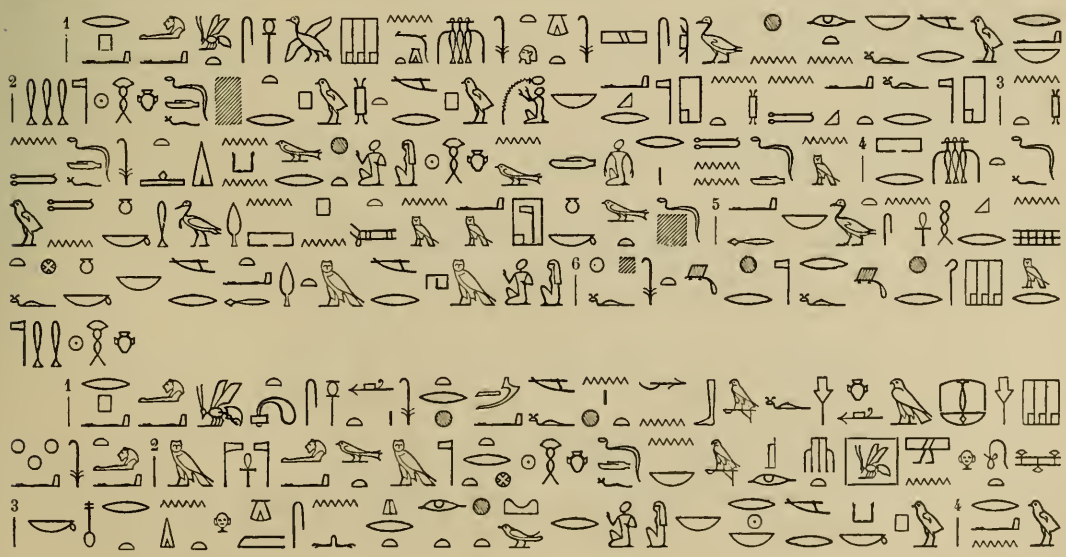

CXXX. — Stèle de Hassaïa (près Edfou). Au sommet, le disque ailé et deux chacals; au-dessous, une femme présentant des offrandes à Osiris, Isis, Horus, Nephthys, Thot et Anubis. Le texte, rempli de formes ptolémaïques, est ainsi conçu :

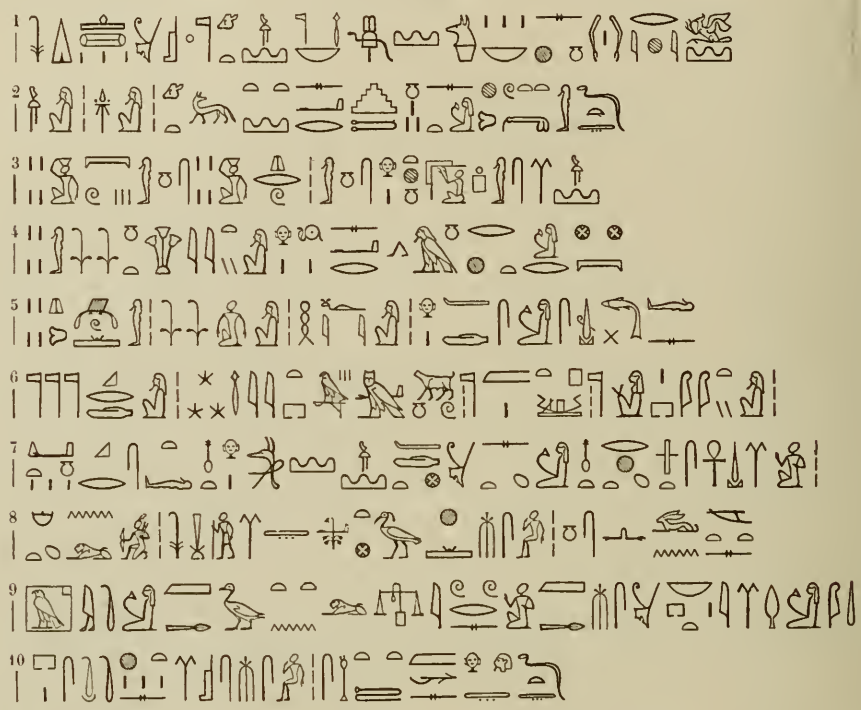

CXXXI. — Stèle trouvée dans la même tombe que la précédente. Le tableau de la partie supérieure nous montre Anubis soignant la momie, entouré d'Isis, Nephthys et des quatre génies funéraires.

Le texte des prières est le même que celui de l'autre stèle, mais avec des variantes orthographiques :

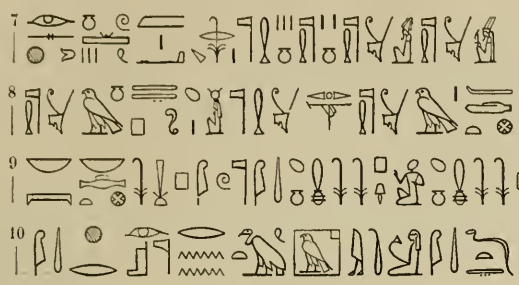

CXXXII. — Partie inférieure d'une statuette de femme, tenant une image d'Isis. Derrière le pilier on lit : .

Autour du socle : et .

CXXXIII. — Dans les tombes ptolémaïques on trouve parfois à côté du cercueil une statuette d'Osiris en bois. Au dos de cette statuette est reproduit un texte, dont voici trois variantes :

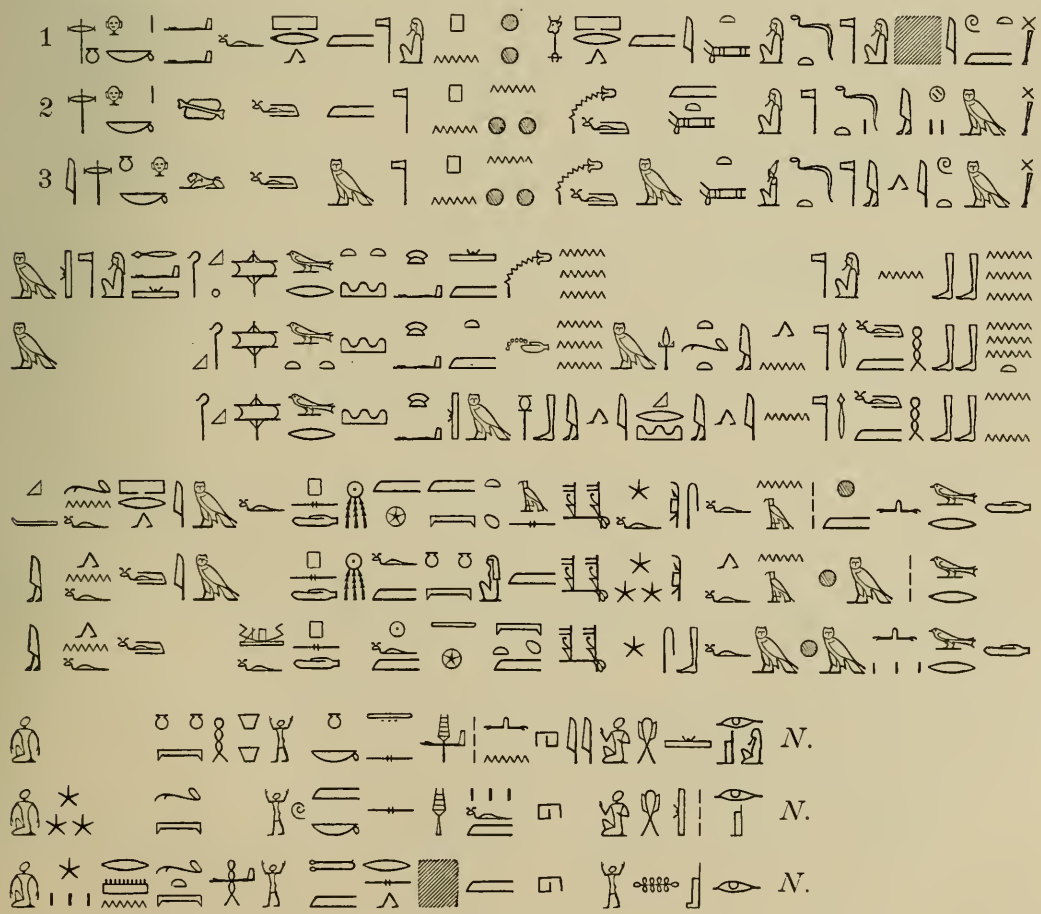

CXXXIV. — Pendant les fouilles de cet hiver à Médinet-Habou, on a trouvé une magnifique statue d'Osiris en basalte noir, de 1m 55 de hauteur. Sur le socle on lit : , et devant le socle :

Au dos du pilier est gravée cette légende :

CXXXV. — Le prénom royal de Chap-n-ap, femme de Psametik Ier, n'avait pas encore été signalé. Il se trouve dans la chapelle funéraire de cette princesse à Médinet-Habou et se lit : .

CXXXVI. — Autour de la terrasse du grand temple de Médinet-Habou, Ramsès III est représenté faisant offrande successivement aux divinités des grandes villes d'Égypte. Voici ce qu'il y a à tirer de cette liste mythologique et géographique.

A. Série du sud :

1. Amon de Nubie.
2. .....
3. Horus de Primis (Ibrim).
4. Horus de .....
5. Sati d'Éléphantine.
6. Horus d'Éléphantine.

7 et 8. Détruits.

9. Nekheb d'El-Kab.
10. Horus d'Hiéraconpolis (Kom el-Ahmar).
11. Horus le Bon.
12. Horus, vengeur de son père.
13. Anouqit de Komir.
14. A Karnak, dans une liste analogue, on a de , Khnoum d'Esnèh.

La paroi interne du mur du fond est détruite, les inscriptions ne reprennent que vers l'angle nord-ouest. La série nord (B) comprend les noms suivants :

1. Set, seigneur d'Unu. Je n'ai aucun renseignement sur cette ville.

2. « Set des acacias. » La forme renversée « Shenu-n-set » donne le nom antique de ϣⲉⲛⲉⲥⲏⲧ = Χηνοβόσκιον, maintenant Qasr el-Saïad.

3. Hathor de Diospolis (Hou).

4. Le Bennou. — La liste d'Abydos place après Diospolis-Parva un , dont le site correspond peut-être à celui de Farchout.

5. et Hor et Sekhet dans Pat'at'a. Cette ville dont le nom est donné identiquement dans la liste d'Abydos s'appelait ⲡⲁϣⲱϫ à l'époque copte. Je propose d'identifier cette localité avec Abou-Choucha à la limite des provinces de Girgèh et de Qenèh. Il y a analogie de prononciation = Abou (comme dans = Abou-Sir) et le ϫ devient souvent un ش en arabe, ainsi qu'analogie de sens : est la tête, et شوشه, la touffe de cheveux que les Fellahs laissent au sommet de la tête. La « maison de la tête » serait devenu le « père de la mèche ».

6. Amon-ab. Je ne connais pas le nom de la localité; peut-être était-ce Belianèh.

7. , et dans Osiris, Isis et Horus d'Abydos (Arabat el-Madfounèh).

8. et Anhour-Shou et Mehit dans Thinis (El-Birbèh).

9. et Min et Isis de Panopolis (Akhmim).

10. Hor-an-mut-f.

11. Hor dans .....

12. Détruit.

13. . Le dieu a une tête de bélier.

14. Détruit.

15. . Chepsi est une forme du dieu Thot, à tête de bélier. Une stèle d'Akhmim, qui est au Musée de Gizèh, mentionne . Il est probable que cette ville n'était pas éloignée de Panopolis; peut-être est-ce El-Agagièh à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Sohag.

16. . Sebak-rà (à tête de bélier), seigneur de Pa-ankh. Le culte de Sebak indique une localité voisine du fleuve, et je serais tenté de voir dans Pa-ankh, la ville antique qui se trouve au pied de la montagne de Cheikh-Haridi, vis-à-vis de Tahta.

17 à 19. Détruits.

20. et Horus et Matat de la capitale du douzième nome. Cette mention est précieuse pour retrouver l'emplacement de cet Hieraconpolis; elle nous conduit à chercher cette ville dans les environs de Bedari, peut-être au Kom el-Ahmar porté sur la carte à l'est de cette localité.

21. Hathor, maîtresse du magasin. C'est évidemment le nom de cette ville que les Grecs ont traduit Ἀποθήκη devenu Aboutig dans la bouche des Arabes.

22. et Anubis, seigneur de Ro-kerti et Osiris. L'« entrée des cavernes » se trouvait sans doute au pied de la chaîne Libyque; c'est une des bourgades d'El-Zawièh, de Déir-Rifèh ou de Drinkah.

23. Détruit. La déesse était une Maut ou une Isis coiffée du disque et des cornes. Probablement la ville nommée était Chas-hotep = Hypselis = Chotb.

24. Ap-uaït, seigneur de Lycopolis (Siout).

25. et Thot, Cheps et Nohemuaït d'Hermopolis (Achmouneïn).

26. et Khnoum de Ha-urt et Buït. La ville de est citée dans la stèle de Piankhi avec Nefrous et Oxyrinchus; elle se trouvait au nord d'Hermopolis. Ce n'était pas la capitale du seizième nome, celui de dont la divinité était Horus. Des vases trouvés à Balansourah, à l'ouest d'Abou-Qourqas, sont au nom d'un prophète de ; je ne sais si Hat-urt et Her-urt sont une seule ville, mais la mention de Khnoum montre dans quelle région s'étendait le culte de cette divinité et par conséquent de quel côté il faut chercher l'emplacement de Hat-urt. L'indication est d'accord avec celle du *Papyrus Harris,* qui cite cette ville entre Hermopolis et Béni-Hassan. La bourgade de Hour est le centre de la région où l'on doit retrouver Hat-urt, si toutefois ce n'est pas la cité antique elle-même.

Hat-urt est la dernière ville de la liste géographique; la Moyenne et la Basse-Égypte ne sont pas représentées.

CXXXVII. — Autour du socle d'une statuette représentant un ichneumon, appartenant au Musée de Gizèh, se trouve une double inscription en hiéroglyphes et en carien, dont voici la reproduction :

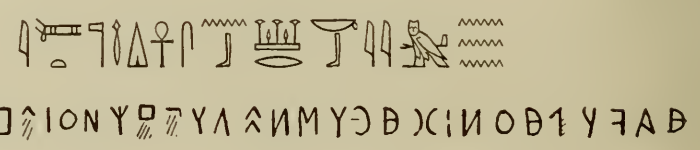

NOTES SUR DIFFÉRENTS POINTS DE GRAMMAIRE ET D'HISTOIRE

PAR

G. MASPERO

§ W. — Les dynasties qui viennent après la première avaient-elles une réalité historique aussi faible que la première, celle que Manéthon commence à Ménès et termine à Biénékhès ?

Elles nous sont arrivées par deux documents, qui avaient la prétention d'être complets et de représenter la série entière des rois d'Égypte de père en fils, ou de prédécesseur en successeur immédiat, les listes de Manéthon, le Canon royal de Turin. J'ai montré plus haut[1] ce qu'il convient de penser des prétendus souverains thébains d'Ératosthènes, et les Tables d'Abydos ou de Saqqarah ne sont que des extraits plus ou moins étendus où nous avons toujours le droit de soupçonner des lacunes : c'est donc aux listes manéthoniennes et au Canon seuls que nous pouvons demander nos renseignements pour répondre à la question que je viens de poser, et le mieux est de placer l'une à côté de l'autre la version que nous possédons de chacun de ces deux documents, sauf à y joindre plus tard, dans des colonnes parallèles, les noms qui nous sont connus par les autres monuments.

Le groupe dont Manéthon a fait sa seconde dynastie thinite se compose de neuf souverains. Le premier d'entre eux s'appelle chez lui BOÈTHOS, et la Table d'Abydos nous rend l'original de ce nom 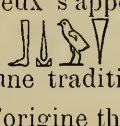 BOUZAOU. Manéthon, ou l'auteur égyptien qu'il copiait, a donc recueilli une tradition d'origine respectable, car elle était déjà enregistrée dans un document d'origine thébaine qui nous reporte à la XIXe dynastie. Il y avait toutefois une autre tradition aussi généralement admise, puisqu'on la rencontre sur le Canon de Turin découvert à Thèbes et sur la Table de Saqqarah, celle qui insérait, après 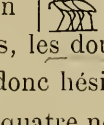 QOBHOU, un Pharaon BIOUNOUTIR, BINÔTHRIS Ier, qui n'a rien de commun avec BOUZAOU-BOÈTHOS, les doubles noms royaux étant inusités encore dans ces temps primitifs. Il y avait donc hésitation sur ce point comme sur bien d'autres, mais l'accord se rétablissait aux quatre noms suivants, où toutes les autorités d'époque différente n'admettaient qu'une seule série : II, KAIÈKHOS = KAKOOU ; III, BINÔTHRIS = BINOUTÎROU ; IV, TLAS = OUZNASÎT ; V, SETHÉNÈS = SONDI. Certaines transcriptions sont mutilées, Tlas pour Ouznas, Outlas, ou renferment une interversion de lettres, Sethénès pour Sénéthès ; mais elles s'expliquent aisément et n'ont soulevé d'objections de la part de personne. Par malheur, les divergences recommencent derrière Sondi-Sethénès, et s'aggravent à ce point qu'il n'y a guère moyen de concilier les données diverses dont elles accusent l'existence. Après Sethénès, Manéthon énumère quatre Pharaons encore qu'il range dans sa seconde dynastie, puis il ajoute avant TOSORTHROS un certain Nékhérophès, dont il fait le chef d'une dynastie nouvelle, la IIIe memphite.

1. Cf. § S de ces Notes, *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 69-76.

Le Canon de Turin est très fragmenté en cet endroit, mais, en adoptant l'arrangement proposé par E. de Rougé[1], on obtient cinq rois qui nous mènent jusqu'à un renouvellement de dynastie ou du moins jusqu'à une rubrique marquant un changement plus ou moins important qui serait survenu dans la lignée de Ménès. Ce n'est point caprice si je coupe la liste manéthonienne de façon à y séparer cinq rois que j'établis en face des cinq rois du Canon. On a vu dès le début que les noms manéthoniens commençant en Tosor- ne pouvaient répondre qu'à des noms égyptiens commençant en , Zosir (en composition Zosor-), le Z des époques archaïques se résolvant naturellement sur , puis sur T. Ces noms ne sont pas fréquents et l'on n'en possède actuellement que deux : Zosorsa et Zosortiti, comme il n'y a dans Manéthon que deux noms en Tosor- : Tosorthros et Tosortasis. Je ne recherche pas en ce moment lequel des deux Zosir répond à chacun des deux Tosor : je me borne à constater que l'accord de la liste manéthonienne avec le Canon reparaît sur l'un d'entre eux, celui qui est le second Pharaon de la IIIe dynastie selon l'historien d'époque grec, celui qui est le chef d'une nouvelle branche royale selon le chronologiste des temps ramessides. En d'autres termes, il y avait, d'après un comput admis de tous, dix-huit rois ayant régné sur l'Égypte depuis Ménès jusqu'à l'avènement d'un Zosir-Tosor. On voit immédiatement quel parti cette observation nous oblige à prendre pour les rapprochements à instituer entre les noms de la liste grecque et ceux des listes hiératiques ou hiéroglyphiques : tandis que la plupart des écrivains modernes admettent une lacune plus ou moins forte dans le Papyrus derrière Sondi et son successeur, je n'en puis voir aucune, et je reconnais dans la dissemblance des noms une divergence de traditions, analogue à celles que j'ai signalées dans les parties antérieures. Je place donc à côté l'un de l'autre les documents divers :

MANÉTHON	TURIN	SAQQARAH	ABYDOS
Khairès	Nofirka[rì]	Nofirkarì	»
Nepherkhérès	Nofirkasokari	Nofirkasokari	»
Sésokhris	Houzaoufaou[2]	Zaou[f]a[ou]	»
Khénérès	Bibi[ti]	Bibi	Zazai
Nékhérophès	Nibka[rì]	»	Nibka[rì]

et je constate que, sur les cinq noms, quatre se retrouvent identiques dans la Table de Saqqarah et dans le Papyrus. Le dernier d'entre eux, Nibka pour Nibkarì, avec

1. E. de Rougé. *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux Six premières Dynasties de Manéthon*, p. 17, 23-25, 154-158, et pl. III.

2. Je prends la transcription courante de ce nom, sans en discuter l'exactitude.

l'omission du ⊙ fréquente dans les noms royaux du second Empire thébain[1], se retrouve sur la Table d'Abydos, tandis que les trois premiers n'y sont pas inscrits. Comme les Tables monumentales ne sont que des extraits faits pour les besoins de cultes funéraires locaux, les omissions qu'on y remarque n'ont qu'une importance relative, et l'on peut affirmer, malgré les abréviations qu'elles représentent en cet endroit, une tradition identique à celle du Canon de Turin : la variante Zazai d'Abydos est, ainsi qu'on l'a montré[2], une variante fautive de Bibi, due à une mauvaise transcription d'un original hiératique. Au contraire, la liste de Manéthon repose sur une donnée entièrement différente. Elle ne connaît ni Bibi-Zazai, ni Zaoufou-Houzaoufou qu'elle remplace par un Khénérès et par un Sésokhris. Khénérès est la transcription très exacte d'un nom Ka-ni-rî, écrit ⊙ , qui se retrouve à la Table d'Abydos et sur des scarabées[3], comme cartouche-prénom d'un Pharaon de la VIIIe dynastie. Sésokhris paraît être formé de l'élément Sé, si, *fils* (cf. parmi les Décans, Σεσμέ, Σισρώ, Σικέ), et du nom de Sokaris, Sésokari, Sésokri, de même formation que Siathor qui est le nom d'un Pharaon de la XIIIe dynastie. Il y avait, dans une des traditions relatives aux premières dynasties, un Pharaon Si-Sokari, Sésokri, et dans une autre un Pharaon Nofirkasokari, Néferkésokri. Nékhérophès renferme une partie Nékhé- qui peut répondre à Nibka, Nebké, mais la finale rophès demeure inexpliquée, et sa présence montre que si vraiment le cartouche que Manéthon transcrivait Nékhérophès renfermait Nibka, on y lisait une épithète qui différenciait ce Nibka des autres Pharaons ainsi nommés, peut-être la même que celle du nom Aménophis, , soit Nibkarîmaoupît, Nibkarîaoupiti; cette addition rend l'identification avec le Nibka des listes monumentales au moins douteuse. Khairès répond à Karî, Kérî, ou plus bas dans la Ve dynastie, à un Akéouhorou, qu'on ne voit ni sur le document de Turin ni sur celui de Saqqarah : Akéouhorou aurait-il été déplacé vers l'époque grecque? Enfin Nepherkhérès est bien ⊙ Nofirkerî, mais placé à un poste différent. Ici, comme à la Ire dynastie, Manéthon et ses garants avaient suivi des autorités que les scribes ramessides ou ne connaissaient pas, ou négligeaient pour des raisons que nous ne comprenons plus.

Le meilleur moyen de rendre compte du résultat auquel ces analyses nous ont conduit, c'est de dresser le catalogue complet des Pharaons étudiés, tel qu'il nous apparaît. Dans le cas présent, comme la Table de Saqqarah omet à peu près la première dynastie, et qu'elle coïncide presque entièrement avec le Papyrus pour la dynastie suivante, je ne lui attribuerai pas une place distincte qu'il serait difficile de lui ménager dans nos pages, mais je me bornerai à marquer d'un astérisque à la colonne du Papyrus les Pharaons qu'elle énumère et qui lui sont communs avec celui-ci. Voici donc ce tableau :

---

1. Cf., entre autres, Zosirke pour Zosirkerî, prénom d'Aménothès Ier (*Papyrus Abbott*, pl. II, l. 2).
2. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux Six premières Dynasties de Manéthon*, p. 24, note 3.
3. Flinders-Petrie, *Historical Scarabs*, pl. IV, n°s 105-109.

MANÉTHON		LA TABLE D'ABYDOS		LE CANON-SAQQARAH	
[1] I.	Ménès	I.	Mini	I.	Mini
[1] II.	Athôthis	II.	Teti Ier	II.	At[i Ier]
[1] III.	Kenkénès	III.	Ati Ier	III.	.....
[1] IV.	Ouénéphès	IV.	Ati II	IV.	[A]ti II (?)
[1] V.	Ousaphaidos	V.	Housapaîti	V.	Housapaîti
[1] VI.	Miebidos	VI.	Mirebi	VI.	*Mirebi poun
[1] VII.	Semempsès (?)	VII.	Samsou (?)	VII.	Samsou (?)
[1] VIII.	Biénékhès	VIII.	Qobhou	VIII.	*Qobhou [⊿]
[2] IX.	Boêthos	IX.	Bouzaou	IX.	*Biounoutîrou Ier
[2] X.	Kaiékhos	X.	Kakoou	X.	*Kakoou
[2] XI.	Binôthris	XI.	Bi[n]noutir	XI.	*Binoutîrou II
[2] XII.	Tlas	XII.	Ouaznas	XII.	*Ouaznasît
[2] XIII.	Séthénès	XIII.	Sondi	XIII.	*Sondi
[2] XIV.	Khairès (?)	»		XIV.	*Nofirke[rî Ier]
[2] XV.	Nepherkhérès	»		XV.	*Nofirkasokari
[2] XVI.	Sésokhris	»		XVI.	*[Hou]zaoufou
[2] XVII.	Khénérès	XVII.	Zazai	XVII.	*Bibi
[3] XVIII.	Nékhérophès (?)	XVIII.	Nibka[rî]	XVIII.	*Nibkarî

En résumé, on voit qu'à une très ancienne époque, les annalistes égyptiens, — d'après quels documents ou quels calculs, nous l'ignorons, — s'étaient mis d'accord pour déclarer que, du début de la monarchie humaine à un certain Zosir, premier du nom, dix-huit rois s'étaient succédé sur le trône d'Égypte. Vers l'âge des Ramessides, le Canon de Turin nous montre qu'à Thèbes au moins, on considérait ces personnages comme ayant formé une seule famille issue de Mini. A l'époque grecque, on les divisait en deux familles distinctes formant deux dynasties d'origine thinite, et on substituait au dernier un Pharaon nouveau qu'on faisait chef d'une dynastie nouvelle, Nékhérophès.

Toutefois, on connaissait, par des monuments contemporains ou par des documents de nature diverse, plus de dix-huit Pharaons qui appartenaient à ces époques reculées :

pour n'en citer qu'un exemple, les titres d'un certain Shiri, qui vivait avant Khéops, nous montrent, à côté du cartouche de Sondou-Sondi, celui d'un certain 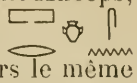 Pirsounou qui, étant associé dès lors au culte de Sondou, a dû régner vers le même temps que celui-ci. Des raisons que nous ne devinons pas décidèrent les annalistes à substituer çà et là certains de ces rois flottants à certains autres, et, dès les Ramessides, nous remarquons des différences assez peu nombreuses, il est vrai, entre la série des dix-huit, telle qu'elle était établie dans le Canon d'où les listes d'Abydos furent extraites, et la série du Canon de Turin, un Teti Ier à la place d'un Ati, Bouzaou au lieu de Biounoutirou Ier, sans parler de la faute de lecture, Zazai pour Bibi. Les dissemblances sont, somme toute, assez légères, mais la composition de la liste manéthonienne nous prouve qu'elles s'accentuèrent dans les siècles qui suivirent, au point d'entraîner la substitution de sept noms nouveaux à autant de noms qui figuraient dans la série ancienne : ce changement, joint à la dissection en trois groupes de la famille unique qu'on admettait autrefois, modifia profondément l'aspect général de cette histoire primitive.

Nous nous trouvons donc aujourd'hui en présence de deux séries distinctes, dérivées à l'origine d'une même tradition, celle des dix-huit souverains ayant régné de Mini à Zosir. Elles possèdent aux mêmes places un certain nombre de noms en commun, mais elles présentent ailleurs tant de diversité dans le choix et dans l'agencement d'autres noms, qu'il est inutile de songer à corriger le texte grec pour l'approcher aux textes hiéroglyphiques : les usages particuliers à l'Ancien-Empire ne nous autorisent pas à supposer que les noms dissemblables qu'on lit au même degré de deux listes représentent les deux cartouches d'un même souverain, et, d'autre part, le cadre des dix-huit s'est maintenu trop inflexible du scribe de Turin à Manéthon pour qu'on songe à l'élargir en y introduisant à la file l'un de l'autre tous les princes énumérés sur toutes les listes. Il faut donc nous résigner à reconnaître que nous avons actuellement, pour ces commencements de l'histoire d'Égypte, deux séries de Pharaons égales en nombre, mais irréductibles l'une à l'autre en ce qui concerne la composition et la répartition des personnes.

A laquelle d'entre elles devons-nous accorder la préférence pour le moment? L'examen des notices jointes aux listes manéthoniennes me suggère une réponse assez vraisemblable à cette question. Ce sont pour la plupart des faits extraordinaires, prodiges et miracles, une famine, un gouffre qui s'ouvre et ensevelit grand monde, une taille extraordinaire, une crue pendant laquelle le Nil roule des eaux mêlées de miel, ou bien la promulgation de lois nouvelles pour la succession au trône et l'institution de cultes rendus aux animaux sacrés. On reconnaît presque partout les récits imaginés pour justifier des réclamations sacerdotales ou les épisodes de contes populaires, et c'est en effet à la littérature romanesque ou apocryphe que Manéthon, ou l'auteur qu'il traduisait en grec, a souvent puisé ses informations. Il est probable que les substitutions opérées dans le Canon ramesside sont attribuables pour la plupart au désir de classer des rois plus ou moins célèbres en ce genre de littérature. Ouénéphès avait à son actif deux légendes considérables, l'une d'après laquelle l'Égypte aurait été sous lui victime d'une famine terrible, l'autre d'après laquelle il aurait construit les pyramides de Kokomé, et pourtant on ne le trouvait point mentionné dans la liste officielle : on chercha à l'y placer, et on le

substitua au quatrième roi de la Ire dynastie, dont on n'avait probablement que le nom. En nous reportant à ce qui nous reste des romans égyptiens, nous sommes autorisés à penser que cette place lui était assignée, au moins implicitement, dans le conte où il faisait le personnage principal, et qu'il y était accompagné déjà de Kenkénès. Celui-ci devait être indiqué incidemment comme le père du souverain régnant, et Ousaphaidos y remplissait un rôle de prince royal comme Khâfrî dans le conte de Khéops et des magiciens. On substituait donc Kenkéni et Ouénéphès aux deux prédécesseurs d'Ousaphaidos, et la modification excitait d'autant moins de scrupules qu'il y avait là trois Pharaons de noms presque identiques, Teti, Ati Ier, Ati II, qu'on pouvait prendre pour des doublets d'un seul personnage. Je n'ai pas la prétention d'affirmer que les choses se passèrent réellement de la façon dont je les décris : je veux seulement expliquer par un exemple la façon dont je suppose qu'elles se passèrent. Si l'on applique ce procédé à d'autres endroits, on voit la raison pour laquelle Boêthos fut préféré à Biounoutirou par les auteurs manéthoniens : une tradition sacerdotale ou un conte exposait comment, sous Bouzaou, un gouffre s'ouvrit près de Bubastis. De même, Sésokhris mesurait six coudées et trois paumes de hauteur, ou Nékhérophès avait dû sa victoire sur les Libyens à l'intervention d'une éclipse de lune. Tous ces rois dont on croyait savoir quelque chose avaient éliminé peu à peu une partie de ceux dont on ne savait rien. Étaient-ils inventés de toutes pièces? En général, les rois héros de romans sont des rois réels dont le nom tantôt reste intact, tantôt s'altère plus ou moins fort. Le conte de Satnikhâmoïs, par exemple, fait de Mareniphtah-Ménephtah, fils de Ramsès II, Minibphtah, Ménebphtah, et nomme Ramsès II lui-même tantôt Ousirmarî, tantôt Osirimarî. Il est donc probable que plusieurs au moins des Pharaons ainsi introduits après coup dans le cadre primitif étaient, comme Pirsounou, des Pharaons erratiques, dont on suivait la trace sur des monuments, et que plusieurs autres étaient le doublet plus ou moins défiguré des Pharaons officiels : Sésokhris [Si-Sokari] peut dériver ainsi de Noferkésokari, et Nékhérophès peut être Nibkarî, accompagné de l'épithète dont ophès est le rendu grec plus ou moins exact. Quoi qu'il en soit de cette conjecture, le seul fait que les listes manéthoniennes semblent s'être formées sous l'influence de la tradition romanesque, suffit à nous les rendre suspectes et nous engage à leur préférer les listes ramessides. Est-ce à dire que celles-ci soient exemptes de tout alliage? Nous voyons, par les contes de cette époque, la Querelle d'Apopi et de Soknounrî, le Roi Khéops et les Magiciens, les Mémoires de Sinouhît, avec quel sans-gêne le peuple égyptien traita son histoire, et nous avons lieu de craindre que plusieurs des dix-sept Pharaons qui composaient dès lors la table officielle de la famille de Ménès n'aient d'autres titres à figurer en si belle place que d'avoir été très anciennement des héros de romans. Le jour où, pour la première fois, on s'avisa en Égypte de dresser la liste des souverains, on recueillit tout ce qu'on déchiffrait sur les murs des temples ou des tombeaux, sur les stèles officielles, sur les rochers, dans les actes officiels sur papyrus, dans les livres qui de près ou de loin semblaient toucher à l'histoire, et l'on se servit, pour les classer, des indices variés que l'on découvrait dans ces documents, présence simultanée ou succession de deux personnages à cartouche dans une même inscription, rubriques ou titres qui plaçaient la rédac-

tion d'un ouvrage au moment où tel de ces personnages remplaçait l'autre « en qualité de roi bienfaisant », filiations énoncées accidentellement dans un texte funéraire ou administratif : les Égyptiens d'autrefois firent alors ce que les égyptologues d'aujourd'hui font maintenant, et ils élaborèrent un système qui admettait une première lignée, thinite ou memphite, de dix-huit membres de Mini à Zosir. Ils leur accordèrent libéralement à chacun une quantité d'années de règne et de vie qui compromet la vraisemblance de leur classement : la série des chiffres conservés au Canon de Turin pour ceux de ces personnages qui régnèrent probablement de Marebi à Sondou et à Nofirkerî leur assure soixante-dix ans, comme minimum de vie[1], 73, 72, 83, 95, 95, 70, 74, 70, et les listes manéthoniennes enregistrent vers le même temps des règnes de 36, 39, 48, 41, 46 ans. Ces dix-huit patriarches représentent-ils tous les souverains dont on releva d'abord les traces? On en déterra certainement d'autres par la suite, puisque les Tables d'Abydos, de Saqqarah, de Turin, n'offrent point partout les mêmes noms, et que les listes manéthoniennes contiennent plus d'un tiers de noms qui manquent aux listes hiéroglyphiques. Nous-même, nous en avons recueillis que les annalistes paraissent avoir ignorés, comme Pirsounou, et il est certain que les fouilles en feront surgir plus d'un que nous ne soupçonnons pas encore. Il convient donc en ce moment de prendre la série des premiers rois d'Égypte pour ce qu'elle est, un assemblage de noms, les uns authentiques, les autres peut-être imaginaires, alignés pour des raisons que nous n'avons plus par des gens qui auraient été souvent aussi embarrassés que nous le sommes aujourd'hui de justifier les arrangements proposés, incomplet d'ailleurs : quelque chose qu'il faut tolérer provisoirement sans trop croire à l'authenticité et sans trop en douter, jusqu'au jour où des monuments contemporains nous rendront les cartouches et la succession des souverains qui ont régné le plus anciennement sur tout ou partie de la vallée du Nil.

Après cette lignée d'un caractère problématique, les Égyptiens de l'époque des Ramessides en avaient institué une seconde qui comptait presque certainement vingt-deux princes[2] de Zosiri à Ounas[3] : à côté de cette combinaison, les listes de Manéthon nous en révèlent une autre qui dénombrait dans le même intervalle vingt-quatre Pharaons répartis en trois dynasties memphites. Ici les monuments commencent à paraître en abondance et nous fournissent le moyen de vérifier sûrement le témoignage des annalistes. Nous connaissons, grâce à eux, entre Houni et Kaki, une série de onze rois, tous se succédant sans interruption, et parmi lesquels on ne peut intercaler aucun personnage nouveau, si ce n'est peut-être quelque usurpateur éphémère, puis une série moins longue d'Ousirnirî à Ounas : entre les deux, une lacune de courte durée, et, avant Houni, une période incertaine encore, faute de témoignages monumentaux suffisants. Tout cela a été si bien discuté et si fermement reconstruit par M. E. de Rougé, qu'en ras-

1. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, p. 158.

2. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments*, pl. III et p. 153 sqq.; Lauth (*Manetho und der Türiner Königspapyrus*, pl. III) propose un arrangement un peu différent, et d'après lequel le Papyrus aurait contenu vingt et un noms.

3. Je continue à écrire Ounas pour ne pas rompre avec les habitudes prises, mais le nom devait se prononcer Ounis, Ouonis, avec une variante en 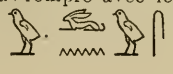 , Ouonous, d'où dérive l'Ὄθνος de Manéthon.

semblant les résultats auxquels il est parvenu, on obtient presque partout une histoire authentique de l'Égypte. J'attaquerai d'abord la famille Houni-Kaki, telle qu'il l'a reconstituée, et j'examinerai la façon dont les listes se comportent vis-à-vis d'elle.

Le Canon de Turin a perdu tous les noms dont elle se compose, à l'exception de ceux de Houni et de Sanofroui, conservés sur un petit fragment, mais on lit encore, sur deux fragments allongés dont le site n'est pas douteux, les chiffres représentant les années de règnes : je place, comme M. E. de Rougé, les deux noms de telle manière que Houni ait vingt-quatre années de règne, et Sanofroui, vingt-trois, occupant ainsi les lignes 5 et 6 du fragment 32[1]. Cela posé, j'établis la série réelle à côté de celle de Manéthon :

SÉRIE RÉELLE		SÉRIE MANÉTHONIENNE	
I.	HOUNI	I.	KERPHÉRÈS (?)
II.	SANOFROUI	II.	SÔRIS (?)
III.	KHOUFOUI	III.	SOUPHIS Ier
IV.	DIDOUFRÎ	IV.	SOUPHIS II
V.	KHÂFRÎ	V.	MENKHÉRÈS
VI.	MENKÉOURÎ	VI.	RATOISÈS (?)
VII.	SHOPSISKAF	VII.	BIKHERIS (?)
		VIII.	SEBERKHÉRÈS (?)
		IX.	THAMPHTHIS (?)
VIII.	OUSIRKAF	X.	OUSERKHÉRÈS
IX.	SAHOURÎ	XI.	SEPHRÈS
X.	KAKI	XII.	NEPHERKHÉRÈS

Le rapprochement est instructif, et nous montre le peu de confiance que nous pouvons accorder dans certains cas aux listes manéthoniennes. On voit ce que la tradition qu'elles représentent a conservé de l'histoire réelle. Les noms des Pharaons qui ont bâti les trois grandes pyramides sont présents, celui de Khâfrî, Khâoufrî, avec la suppression du ⊙ RÎ qui en fait SHOUFI, SOUPHIS II, mais l'obscur DIDOUFRÎ a disparu entre Khoufoui et Khâfrî : ce que Manéthon nous donne ici, ce n'est pas la série authentique Khoufoui-Didoufrî-Khâfrî-Menkéourî, c'est la série romanesque Khéops-Khéphrên-Mykérinos

1. E. DE ROUGÉ. *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux Six premières Dynasties de Manéthon*, p. 156, note 2.

du cycle populaire qui s'était développé autour des rois constructeurs de pyramides. A part ce groupe devenu demi-fabuleux par l'agglomération des légendes, aucun des rois cités par l'historien d'époque grecque ne répond à un roi des listes hiéroglyphiques : Kerphérès ou Sôris n'ont rien de commun avec Houni ou Sanofroui, et je ne vois même pas le prototype qui se cache sous les formes hellénisées; Ratoisès ne saurait être rapproché de Didoufrî qui aurait donné quelque chose comme Τετέφρης, Τοτόφρης, et si Bikhéris peut se rétablir en ⊙𓅱𓅓𓏏, ⊙𓆑𓅓𓏏, Bikerî, ainsi que dans le cartouche-prénom du roi éthiopien Tanouatamanou, il demeure entièrement étranger à Shopsiskaf; enfin Seberkhérès ⊙(?)𓏏 et Thamphthis n'ont aucun équivalent dans la série monumentale. Il y a donc là non pas simple modification d'un texte authentique, mais substitution d'une série complète à une autre série, et, comme les seuls rois maintenus dans la tradition hellénisante y figurent groupés ainsi qu'ils le sont dans la légende populaire, en tant que bâtisseurs de pyramides, comme du reste on n'ignorait pas que toutes les pyramides avaient été construites par des rois appartenant aux mêmes dynasties que Khéops-Khéphrên-Mykérinos, je ne crois pas me montrer téméraire en avançant que tous ces rois inconnus appartiennent au même cycle que les trois rois connus : ce sont les Pharaons romanesques des pyramides qui ont remplacé les Pharaons historiques. Le peuple de Memphis n'avait pas gardé le souvenir de tous les princes qui avaient bâti les pyramides, d'Abou-Roâsh au Fayoum; quand il commença à s'inquiéter de ces monuments et des trésors qu'ils renfermaient ou étaient censés renfermer, comme il ne savait plus le nom des personnages qui avaient reposé dans la plupart d'entre elles, il leur en inventa de nouveaux. Les Arabes avaient au moyen âge tout un catalogue de personnages complètement imaginaires qu'ils appliquaient à ces monuments avec des variantes : nous ne possédons de la nomenclature qui précéda celle-là aux temps grecs et à l'âge des Ramessides qu'un petit nombre de termes, Asykhis 𓋴𓈖𓂋𓏏𓄿𓅱𓅓𓏏𓀀 qui érigea sa pyramide en briques près de Memphis[1], Mœris qui avait la sienne au Fayoum[2], la courtisane Rhodopis qui partageait avec Nitokris le mérite d'avoir construit la troisième des grandes pyramides[3], Imandès, Maïndès ou Ménas qui édifia la pyramide du Labyrinthe à Illahoun[4], la fille de Khéops qui bâtit la sienne avec le produit de ses amours[5]. Il y avait pour toutes les pyramides une ou plusieurs attributions populaires que nous ne connaissons plus, et je crois bien que tous ces Pharaons de Manéthon, si éloignés des Pharaons légitimes, sont quelques-uns de ceux qu'on imaginait avoir été enterrés dans les pyramides. Ce qui ajoute une certaine force à cette hypothèse, c'est que les deux rois qui suivent Thamphthis et qui sont empruntés à la série réelle, Ouserkhérès-Ousirkaf et Sahourî-Sephrès, sont à notre connaissance les héros d'un roman, celui du *Papyrus Westcar*. Du moment que les seules personnes authentiques de ce groupe y ont été admises, parce qu'elles faisaient partie du cycle des Pyramides, il devient fort probable que les personnes non authen-

1. Hérodote, II, cxxxvi; cf., pour le nom, le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 61-62.
2. Hérodote, II, cxlix; Diodore de Sicile, I, 52.
3. Hérodote, II, cxxxiv; Pline, *Hist. Nat.*, XXXVI, 12; Strabon, l. XVII, i, § 33, p. 808.
4. Strabon, l. XVII, i, § 37, p. 812; cf. Hérodote, cxlviii; Diodore de Sicile, I, 89.
5. Hérodote, II, cxxvi.

tiques y figurent, parce qu'elles appartenaient au même cycle : la tradition manéthonienne représente ici, comme le récit d'Hérodote, mais avec d'autres détails, l'histoire et la succession populaire des rois constructeurs de pyramides, tandis que la série monumentale établie par E. de Rougé représente l'histoire et la succession réelle des mêmes souverains.

Et maintenant il faut examiner si les listes d'époque pharaonique présentent le même caractère que les listes d'époque grecque, ou bien si elles coïncident avec la série monumentale. Le Canon de Turin étant mutilé, il convient d'examiner d'abord ce qui en est des Tables d'Abydos et de Saqqarah.

	SÉRIE RÉELLE	ABYDOS	SAQQARAH
I.	Houni	»	
II.	Sanofroui		
III.	Khoufoui		
IV.	Didoufrî		
V.	Khâfrî		
VI.	Mankéourî		Détruit.
VII.	Shopsiskaf		Détruit.
VIII.	Ousirkaf		
IX.	Sahourî		
X.	Kaki		»

La lacune de la Table de Saqqarah n'est pas si forte que Mariette l'a pensé, et l'examen des débris du monument original m'a porté à croire qu'elle ne comprenait que les deux cartouches de Menkéourî et de Shopsiskaf : en tout cas, ce qui subsiste est identique à la série d'Abydos, à cela près qu'on y lit en tête Houni et qu'on n'y voit pas Kaki vers la fin. Il me paraît donc que les Tables monumentales de la XIXe dynastie donnaient encore exactement la série réelle, par suite que le Canon officiel d'où elles étaient extraites la reproduisaient également, et cela nous doit encourager à rétablir dans la série de Turin le même ensemble de noms qu'on lit sur les monuments contemporains et sur les listes d'Abydos et de Saqqarah. Il faut donc, en ce cas, relever d'un rang le n° 31 qui porte les noms de Houni et de Sanofroui au lieu de leur laisser la place que M. de Rougé lui avait assignée, mais qu'il a modifiée ensuite, comme je le fais[1]. Ces deux

1. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux Six premières Dynasties de Manéthon*, p. 156, note 2.

princes auront eu chacun un règne de vingt-quatre ans, Khéops en a vingt-trois, Didoufrî huit, et ce très léger changement nous donne pour la liste définitive :

		SÉRIE RÉELLE	CANON DE TURIN	
I.	HOUNI			24 ans.
II.	SANOFROUI			24 ans.
III.	KHOUFOUI			23 ans.
IV.	DIDOUFRÎ			8 ans.
V.	KHÂFRÎ			x ans.
VI.	MENKÉOURÎ			x ans.
VII.	SHOPSISKAF			x ans.
VIII.	OUSIRKAF		(?)	18 (28 ?) ans.
IX.	SAHOURÎ			8 ans.
X.	KAKI			2 ans.

La durée de huit années convient au règne assez insignifiant de Didoufrî, comme l'a vu M. de Rougé, et permet de classer les dates du fragment n° 32 de Turin : les trois indications d'années qui suivent celles-là se rapportent donc aux trois derniers rois de la IVe dynastie, Khâfrî, Menkéourî et Shopsiskaf. Au commencement du fragment n° 34, la progression décroissante des règnes qui durent respectivement 18 (28 ?) ans, 4 ans, 2 ans, répond fort bien à la donnée du *Papyrus Westcar*, d'après laquelle les trois premiers rois de la Ve dynastie auraient été trois frères jumeaux nés sous le règne de Khéops : la durée de leur règne serait en raison de l'âge que chacun d'eux aurait eu en montant sur le trône. Évidemment le récit n'a rien d'historique, mais il existait à une époque où l'on pouvait connaître encore suffisamment la succession des rois memphites, et où l'on n'aurait pas, ainsi qu'au temps d'Hérodote, considéré comme frères deux rois à qui l'on prêtait une cinquantaine d'années de règne : si le romancier a fait trois frères d'Ousirkaf, de Sahourî et de Kaki, c'est sans doute que le peu de longueur de leurs règnes permettait qu'on mît leur naissance sous Khéops sans trop d'invraisemblance. Ajoutons que le cartouche qui suit le nom détruit du roi ayant régné deux ans se terminait par le signe 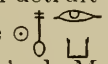 , comme le cartouche Nofiririkerî de la Table de Saqqarah des monuments, et comme le Nepherkhérès de Manéthon qui est identique à ce Nofiririkerî. Il est d'ailleurs impossible d'intercaler un cartouche de plus entre les deux fragments : on allongerait la colonne d'écriture outre mesure. Il faut donc reconnaître que, selon toute probabilité, la série de Turin différait peu ou ne différait pas des Tables monumentales et de la série réelle, pour le nombre et pour les noms.

Si le gros bloc central ne présente aucune difficulté de classement et d'appréciation notable, il n'en est pas de même du groupe qui le précède et qui s'étend de Zosiri à Houni. Ici les monuments sont clairsemés et ne permettent pas d'établir une série authentique, ce qui était déjà le cas pour les Égyptiens eux-mêmes, ainsi qu'il résulte des divergences qu'on remarque entre leurs listes. Et d'abord mettons en parallèle les données que les Tables ramessides et le Canon nous fournissent :

ABYDOS	SAQQARAH	TURIN
I. Zosiri Sa	I. Zosiri Ier	I. Zosiri Ier
II. Teti II	II. Zosiri II Teti II	II. Zosiri II Teti II
III. Sazisou	III. Nibkarî	III. [Sazaoufou] (?)
IV. Nofirkerî		

Le Canon de Turin ne renfermait que trois noms avant Houni, d'après l'arrangement que j'ai indiqué plus haut et qui est celui de M. de Rougé[1], en quoi il s'accordait avec Saqqarah, mais Abydos ajoute un quatrième nom. De prime abord ce petit groupe se divise donc en deux morceaux : 1° deux rois qui sont communs à tous les documents, deux Zosiri dont le premier était surnommé Sa et le second Teti, comme il résulte de la confrontation des trois documents; 2° un seul roi (Saqqarah, Turin) ou deux rois (Abydos) dont le nom varie sur chaque liste. Je ferai remarquer que le personnage de Saqqarah, Nibkarî, n'est probablement, comme le veut Mariette[2], qu'un déplacement du Nibka, Nibkarî, inséré par les autres documents à la fin de la famille directe de Ménès, immédiatement avant Zosiri Ier. De même, le Nofirkerî d'Abydos peut n'être que le Nofirké, Nofirkerî, de Turin et de Saqqarah, déplacé. Le classement de ces noms n'était pas tellement certain, comme nous avons vu, que des transpositions de ce genre doivent paraître étranges, et je les admets pour mon compte sans difficulté. Ici, la transposition se justifie si l'on observe que la Table d'Abydos, supprimant Houni, avait besoin d'un roi pour tenir lieu de ce Pharaon : elle a pris Nofirkerî. Le quatrième Pharaon que ce groupe paraît avoir dans Abydos disparaît donc, grâce à cette remarque, et l'on n'a plus en réalité que trois personnages en tout, les deux Zosiri et le roi qu'Abydos nomme Sazisou! Turin peut-être Sazaoufou : le cartouche de Turin étant mutilé, on ne saurait dire si cette lecture est certaine, et si nous avons vraiment là un nom distinct de celui d'Abydos. Nous constatons donc ici, comme plus haut, une concordance dans le nombre des rois admis au Canon, de Zosiri Ier à Sanofroui, mais une différence dans le choix des personnages. Tandis qu'Abydos donne la série Zosiri Ier, Zosiri II, Sazisou, Nofirkerî, Saqqarah préfère Zosiri Ier, Zosiri II, Nibkarî, Houni, et Turin, Zosiri Ier,

1. E. de Rougé, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux Six premières Dynasties de Manéthon*, p. 156, note 2.
2. Mariette, *La Table de Saqqarah*, p. 13, 16, et *La Nouvelle Table d'Abydos*, p. 10, 21.

Zosiri II, Sazaoufou (?), Houni. La différence est donc moins grande en fin de compte que l'on ne pouvait le croire au début.

Mais si l'on compare cette liste hiéroglyphique des temps ramessides à la liste manéthonienne, on s'aperçoit aussitôt qu'on a affaire à une tradition toute différente. Où les hiéroglyphes ne montrent que trois rois, Manéthon en connaît huit : I, Tosorthros; II, Tureis; III, Mesokhris; IV, Sôüphis; V, Tosertasis : VI, Akhès; VII, Séphouris; VIII, Kerphérès. Cet ensemble de personnages ne renferme que deux noms qu'on puisse identifier sûrement : Tosorthros et Tosertasis, où l'élément Tosor, Toser, trahit la présence des deux Zosiri. Encore n'est-il pas facile de deviner pourquoi Zosir-Sa et Zosir-titi sont devenu Tosor-thros et Toser-tàsis : le dernier peut être à la rigueur une faute de copiste pour Toser-tatis, Toser-tétis, mais qu'est le premier? L'hypothèse que voici pourrait l'expliquer et justifierait du même coup la présence de Tureis derrière Tosor-thros. Le groupe , écrit en hiératique, forme pour une ligature qui se confond aisément avec la ligature de , si bien que le groupe Teti, Titi, d'une liste cursive, a pu être méconnu et lu touri, tori, comme les mots *saison*, *saule*, et autres de même nature. Manéthon ou ses auteurs ont pu transformer Sozirtiti en Zosortori, ou avec la terminaison en ou préférée aux basses époques pour ces noms[1], Zosórtorou, Zosortrou, Τόσορθρος : la faute est analogue à celle qui a fait de Bibi un Zazai. Mais la comparaison d'Abydos et de Saqqarah nous prouve qu'on écrivait le nom de ce roi tantôt complet, Zosirtiti, tantôt en abrégé par Titi seul, ou avec la forme fautive que je viens d'indiquer Zosórtorou, et Touri, Tori : c'est, on le voit, la double forme de Manéthon, Tosor-thros et Tureis, Tyris. Les notices jointes à la liste contiennent d'ailleurs un fait qui vient à l'appui de cette conjecture. Une note ajoutée derrière le nom de Tosorthros nous apprend qu'il fut réputé par les Égyptiens pour être Asclépios, à cause de sa science en médecine : il trouva l'art de construire avec des pierres taillées et perfectionna l'écriture. Or, Athôthis, le fils de Ménès, est le second roi de la Ire dynastie, qui bâtit le palais de Memphis, exerça la médecine et composa des livres de médecine. Qu'Athôthis soit Ati, lu Atouti[2] ou Titi, la renommée médicale qui s'attacha à sa personne provient de ce qu'il portait en égyptien un nom assonant à celui de Thot, le dieu de la médecine, bien qu'il en différât radicalement : la légende une fois formée sur ce nom de devait s'appliquer en peine à tous les rois qui le portaient, notamment au Teti de la IIIe dynastie, Zosir-teti, ou simplement Teti, et si on la trouve appliquée à Tosorthros, n'est-ce pas un indice de plus que l'original correct de ce nom hellénisé était Zosir-teti? Tosertasis serait alors Zosir-Sa, peut-être par l'intermédiaire d'une forme féminine Zosiritsa, analogue à celle de Ousirìt qu'on rencontre dans le nom d'assonance pareille Ousirtasen. On aurait de la sorte deux rois au lieu de trois :

1. Cf., à ce sujet, ce qui est dit plus haut, *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 60, d'après la curieuse observation de Griffith.

2. Cf. ce qui est dit plus haut à ce propos, dans le *Recueil de Travaux*, t. XVII, p. 66-67.

l'annaliste utilisé par Manéthon ou un annaliste antérieur, trouvant dans des documents Zosirtiti, et dans d'autres Teti, aura cru avoir à faire à deux personnages distincts et aura enregistré Tosorthros, Tureis et Tosertasis, au lieu de Zosirtiti-Tosorthros et Tosertasis. Quant à l'interversion de Zosir-Sa et de Zosirtiti, elle se comprend aisément par le même usage où l'on était d'écrire tantôt Zosir seul, tantôt d'ajouter à Zosir le prénom Teti ou Sa, qui distinguait l'un de l'autre les deux Pharaons du nom de Zosir : il devait être difficile de rétablir toujours à propos le prénom exact, lorsqu'il s'agissait de rois morts depuis si longtemps. Ajoutons, pour en finir avec les identifications possibles, que Sôüphis peut être soit une variante de Souphis-Khéops, analogue au Saôphis d'Ératosthènes, soit une transcription de Sazaoufou, si vraiment il y avait Sazaoufou au Canon de Turin : la première hypothèse est la plus vraisemblable. Ce qui frappe en effet dans cette liste, c'est la présence de plusieurs noms qu'on peut identifier avec d'autres noms déjà connus et qui figurent dans les autres dynasties antérieures ou postérieures. Tous les égyptologues ont été frappés de la ressemblance du groupe hellénisé Akhès-Séphouris avec le groupe hiéroglyphique Houni-Sanofroui, E. de Rougé, Devéria, Mariette, Lauth : la variante AHOU, AHI, du verbe HOU, HI, suffit à expliquer la forme avec A prothétique, Ἄχης — Ἄχης, de Houni, Hini, analogue à Ἀχόης de , Khîti, Khîtou. Or, nous savons que Houni et Sanofroui sont, dans la tradition ramesside et, le dernier au moins, dans la réalité, les deux prédécesseurs immédiats de Khéops. Il faut donc admettre que Manéthon prenait là avec l'histoire réelle la même licence qu'à la fin de la IVe dynastie : comme il avait interposé deux rois surnuméraires entre Shopsiskaf et Ousirkaf, il en intercalait deux, Kerphérès et Sôris, entre Sanofroui et Khéops. Je ne vois pas quelle est la forme originale de Sôris, ni celle de Kerphérès : peut-être ce dernier est-il comme un écho du Nofirkerî de la Table d'Abydos, Kerphérès pour Pherkhérès, abrégé de Nepherkhérès, mais le rapprochement de Sôris avec un des Zosiri n'est plus possible depuis qu'on a découvert la lecture réelle Zosiri du signe . Mésôkhris est un doublet visible de Sésokhris où Mos, Mes, a remplacé si, se : Mes-sokari, Messokri, Mésokhri, au lieu de Sésokhri, et n'a aucun équivalent dans la réalité historique. En résumé, cette troisième dynastie manéthonienne offre, comme la IVe, un mélange de noms authentiques et de noms fabuleux qui nous porte à croire qu'elle représente, elle aussi, une partie de la légende des rois constructeurs de pyramides. Zosiri Ier avait, en effet, bâti la pyramide à degrés de Saqqarah, ou du moins son nom de bannière, encore connu à l'époque ptolémaïque, comme le prouve la stèle de la Famine, s'y lisait dans la décoration des chambres funéraires et probablement aussi de la chapelle extérieure. C'était avec lui que commençait cette histoire populaire, et l'on ne s'étonne pas de rencontrer à sa suite et autour de ses successeurs réels, Tosertasis, Akhès, Séphouris, les mêmes personnages de romans qui ont pullulé autour de Khéops, de Khéphrên et de Mykérinos.

La nomenclature des Pharaons qui régnèrent entre Kaki et Ounas est encore assez douteuse et peut être appréciée de façon diverse. La Table de Saqqarah y inclut six cartouches, mais supprime Kaki, de manière à obtenir huit générations pour la

Ve dynastie entière. La Table d'Abydos n'a que cinq cartouches, mais, comme elle admet Kaki, elle retrouve le nombre de huit au total de la dynastie. Le Canon royal de Turin est plus large : il énumérait douze noms, dont les trois derniers seuls subsistent et coïncident avec les trois derniers d'Abydos et de Saqqarah. Les monuments ne nous ont pas encore rendu la série complète des souverains réels : ils nous font connaître seulement deux groupes compacts de quatre princes chacun, l'un au début de la dynastie formé d'Ousirkaf, de Sahourî, de Kaki, de Nofiririkerî, l'autre à la fin composé d'Ousirnirî-Anou, de Menkéouhorou, de Dadkérî-Assi et d'Ounas. Je crois avec E. de Rougé que le NOFIRÎ d'Abydos est une orthographe incomplète de NOFI[RIRIKE]RÎ, que le KHÂNOFIRRÎ de Saqqarah est un roi de la XIIIe dynastie, Sovkhotpou, et que Akéouhorou est le Khérès de Manéthon[1] : AHTES qu'il a introduit d'après une stèle de Palerme n'existe pas réellement, et SHOPSISKERÎ ne peut être placé sûrement. Il reste donc deux noms à trouver pour obtenir par les monuments un nombre de souverains égal à celui qui était inscrit au Canon de Turin. Le hasard heureux d'une fouille se chargera, je l'espère, de combler cette lacune : elle m'empêche en attendant de soumettre la liste manéthonienne de la Ve dynastie à un examen aussi minutieux que celui auquel j'ai soumis la liste des dynasties précédentes. Ici, par extraordinaire, elle contient moins de noms que le Canon de Turin. Elle passe Kaki dont le règne de deux ans a pu disparaître entre celui de deux souverains plus importants, Sahourî et Nofiririkerî. Deux de ses Pharaons, Sisirès et Rathourès, n'offrent qu'une analogie lointaine avec les deux personnages Shopsiskerî et Ousirnirî qu'on leur compare habituellement. Il se pourrait donc que, là encore, il y ait eu parmi ces constructeurs de pyramides une substitution de rois de romans à des rois réels, mais rien n'est moins certain. Il faut se borner, pour le moment, à placer côte à côte ce qui reste des listes diverses, sans trop insister :

		CANON DE TURIN		ABYDOS-SAQQARAH	SÉRIE RÉELLE	MANÉTHON
I.	OUSIRKAF,	18 (?) ans				OUSERKHÉRÈS
II.	SAHOURÎ,	4 ans				SÉPHRÈS
III.	KAKI,	2 ans				»
IV.	NOFIRIRIKERÎ,	7 ans				NEPHERKHÉRÈS
V.	.....	12 ans		»		SISIRÈS
VI.	.....	.....			»	KHÉRÈS
VII.	.....	7 ans		»	»	»

1. E. DE ROUGÉ, *Recherches sur les Monuments qu'on peut attribuer aux Six premières Dynasties de Manéthon*, p. 75, 84-85, 106-107.

	CANON DE TURIN			ABYDOS-SAQQARAH	SÉRIE REÉLLE	MANÉTHON
VIII.	.....	1 + x ans		»	»	»
IX.	Ousirniri,	25 ans		»		Rathourès
X.	Menkaouhorou,	8 ans				Menkhérès
XI.	Dad[keri],	28 ans				Tankhérès
XII.	Ounas,	30 ans				Obnos

Il reste, avant de conclure, une dernière question à examiner : les dynasties manéthoniennes des souverains intercalés entre Tosorthros et Obnos répondent-elles à des divisions adoptées déjà dans le Canon d'époque ramesside? Le Canon introduit derrière le nom d'Ounas un résumé qui comprenait le nombre des rois et le total des années de règne depuis Ménès, ce qui montre, comme on l'a reconnu dès le début, qu'il arrêtait en cet endroit la lignée plus ou moins directe de Ménès : mais admettait-il entre Zosirteti et Ounas une autre coupe secondaire analogue à celle qui précède Zosirteti et qui fait de ce souverain le chef d'une branche nouvelle de la famille? La mutilation du Canon ne permet pas de résoudre directement ce problème, mais le *Papyrus Westcar* peut nous montrer quelle opinion prévalait à ce sujet au temps des grandes dynasties thébaines. Le roman qu'il renferme repose sur cette donnée que les trois Pharaons Ousirkaf, Sahouri, Kaki, sont étrangers à la race de Khéops, de Khéphrên et en général des souverains qui les précèdent : ils sont les fils d'une prêtresse et de Râ lui-même. Que ces rois aient été ou non d'extraction obscure, peu importe : on les croyait tels dès les débuts de l'Empire thébain, on les séparait de leurs prédécesseurs, et Manéthon, ou son auteur, en les plaçant en tête d'une dynastie, n'a fait qu'enregistrer une tradition déjà ancienne. Les autres dynasties entre lesquelles il partage la série de ces premiers Pharaons devaient certainement leur origine à quelque récit de ce genre, et la conception en remontait à des époques très antérieures au temps où il écrivait : le fait que celles de ces divisions qu'il marque entre la Ire et la IIe, entre la IIIe et la IVe, ne sont pas admises au Canon de Turin, me porte à croire qu'on n'y voyait pas non plus de distinction entre la IVe et la Ve. De même que la série des noms se poursuivait d'affilée de Ménès à Nibkarî, de même elle se continuait sans interruption de Zosirteti à Ounas, et la grande lignée du début se scindait alors en deux morceaux non pas en cinq. Ici encore, le meilleur moyen de rendre sensibles les différences considérables, qui se manifestent entre la tradition ramesside et la tradition ptolémaïque, est de réunir en un seul tableau les résultats disséminés dans les tableaux partiels, et de dénombrer côte à côte les deux listes de rois qui commencent à Zosir-Sa et à Tosorthros pour finir à Ounas-Obnos :

TRADITION RAMESSIDE

I. Zosiri Ier Sa
II. Zosiri II Teti
III. Sazisou
IV. Houni
V. Sanofroui
VI. Khoufoui
VII. Didoufrî
VIII. Khâfrî
IX. Menkéourî
X. Shopsiskaf
XI. Ousirkaf
XII. Sahourî
XIII. Kaki
XIV. Nofiririkérî
XV. [Akéouhorou
XVI. [Shopsiskerî
XVII. .....
XVIII. .....
XIX. Ousirnirî-Anou
XX. Menkaouhorou
XXI. Dadkérî
XXII. Ounas

TRADITION PTOLÉMAÏQUE

I. Tosorthros
II. Tureis
III. Mésôkhris
IV. Sôüphis
V. Tosertasis
VI. Akhès
VII. Séphouris
VIII. Kerphérès (?)
IX. Sôris (?)
X. Souphis Ier
XI. Souphis II
XII. Menkherès
XIII. Ratoisès (?)
XIV. Bikhéris
XV. Séberkhérès
XVI. Thamphthis (?)
XVII. Ouserkhérès pour
XVIII. Sephrès
XIX. Nepherkhérès
XX. Sisirès (?)
XXI. Khérès
XXII. Rathourès (?)
XXIII. Menkhéres
XXIV. Tankhérès
XXV. Obnos

On le voit, la tradition manéthonienne a rompu complètement avec la tradition ramesside. Les noms sont différents pour la plupart, et ceux qui ont été conservés par les annalistes de l'époque grecque n'y occupent pas toujours la même position qu'ils avaient dans la liste hiéroglyphique : les Zosiri sont intervertis, Houni et Sanofroui sont séparés de Khéops, qui, lui-même, précède directement Khéphrên, un groupe de rois imaginaires s'intercale entre Mykérinos et Ousirkaf. Enfin, le cadre numéral qui était demeuré intact pour la première famille s'est brisé, et Manéthon ajoute trois noms nouveaux aux vingt-deux qui composaient la seconde branche de la famille de Ménès pour les chronologistes de l'époque des Ramessides.

J'ai dû supprimer bien des détails et abréger plus d'une démonstration pour ne pas donner à cette note une étendue trop considérable : j'ai voulu condenser en quelques pages une année de leçons au Collège de France, et je n'y suis point parvenu sans sacrifier plus d'un développement de ma pensée. Les listes de Manéthon et son œuvre, analysés sans le parti pris d'y retrouver la chronologie de l'Égypte, telle que les monuments nous la révèlent, perdent singulièrement de la valeur qu'on leur attribue d'ordinaire : elles nous apparaissent non plus comme une image authentique de ce qu'était l'Égypte ancienne, mais comme un ensemble bizarre de noms, les uns réels, les autres simulés. Elles reposent sur des données incontestables, le Canon des rois, tel qu'on le possédait pour les anciennes époques dès la XVIIIe et la XIXe dynastie, mais elles ont substitué aux noms légitimes et aux événements réels des noms supposés et des contes populaires qui en ont éliminé la meilleure part des faits certains. Les auteurs du Canon ne savaient pas déjà fort exactement ce qui s'était passé au début de la monarchie, et ils avaient constitué leur tableau des dynasties d'après les documents qu'ils possédaient, comme nous faisons aujourd'hui avec ceux que nous retrouvons dans les fouilles : nous ne pouvons attacher qu'une foi médiocre à leurs conceptions, mais nous sommes obligés de constater qu'elles existaient, qu'elles ont représenté aux plus beaux temps la donnée officielle admise à la cour et dans les temples, et nous devons les respecter jusqu'à nouvel ordre, au moins dans les endroits où la découverte de documents nouveaux ne nous a pas prouvé qu'elles étaient erronées. La conception qui prévalait dans Manéthon dérive directement de celle-là, mais elle l'a modifiée et souvent défigurée par l'addition de récits et de noms populaires. C'est la chronique, telle qu'Hérodote et les voyageurs grecs l'entendaient raconter, mais enfermée dans un cadre moins endommagé par l'imagination de quarante générations; c'est l'histoire de l'Égypte par les romans substituée presque partout à l'histoire par les faits authentiques. Et ce qui est vrai des premières dynasties, l'est à peu près de toutes, comme j'espère avoir le temps de le montrer un jour. Si la XVIIIe dynastie de Manéthon a tant gêné les égyptologues, c'est qu'une bonne part des souverains qui la composent, et que l'on interprète de façon différente, n'ont rien de plus réel que Bikhéris et Thamphthis et les princes imaginaires du temps des Pyramides : le roman populaire en a chassé la réalité, comme il avait fait des dynasties antérieures.

§ X. — On a discuté beaucoup en ces derniers temps sur le site qu'il convenait de donner au pays de , et le dernier auteur qui en ait traité avec détail, Max

Müller, le place en Cilicie[1]. La principale raison pour ne pas accepter l'identification de ce pays avec la Phénicie, c'est que les scribes égyptiens de l'âge ptolémaïque l'ont faite et que ces Égyptiens ne savaient ce qu'ils faisaient. Il est certain que les scribes des bas temps se sont trompés plus d'une fois, et l'exemple que j'ai cité, et que Max Müller rappelle, de ces gens d'Edfou qui placent le Pouanît sur la Méditerranée, est caractéristique[2]. Encore faudrait-il ne pas porter sur tout ce qui nous vient d'eux un jugement uniformément défavorable, et serait-il bon d'examiner sans parti pris leurs dires sur chaque cas particulier. Les scribes qui ont confondu Pouanît avec la côte d'Asie-Mineure ou avec celle de Phénicie : 1° vivaient à Edfou, dans une petite ville située à l'intérieur, à forte distance de la cour et des cités qui, depuis un millier d'années, avaient été les capitales politiques de l'Égypte, Saïs, Tanis, Memphis; 2° ils ont pu, dans leur ignorance, trouver dans l'assonance de Pouani[t], avec Φοινί[κη], une raison de placer sur la Méditerranée, dans la direction où ils savaient vaguement que la Phénicie se trouvait, le pays où la rumeur publique leur apprenait que le roi Ptolémée s'était réfugié. Au contraire, les scribes qui ont identifié 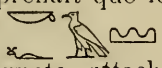 avec Φοινίκη : 1° vivaient à portée du roi, dans l'une des capitales de l'Égypte, attachés certainement à la chancellerie d'une des administrations royales ou religieuses où la tradition des formules et des noms avait pu se conserver sans interruption depuis le temps des conquêtes thébaines; les relations politiques entre l'Égypte et les nations syriennes n'avaient jamais été interrompues ni sous les Tanites de la XXIe dynastie, ni sous les Bubastites de la XXIIe, ni sous les Éthiopiens de la XXVe, ni sous les Saïtes de la XXVIe, ni sous les Sébennytiques ou sous les Mendésiens, et, par suite, il n'y avait pas de raison pour qu'on eût perdu entièrement à Memphis ou dans le Delta le souvenir du ou des pays auxquels le nom de 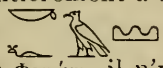 s'appliquait; 2° aucune assonance n'étant possible entre ce nom et celui de Φοινίκη, il n'y a pas là une cause accidentelle d'erreur, comme celle que je signalais plus haut. Si donc les rédacteurs des inscriptions d'Edfou se sont trompés, il n'est pas juste d'en conclure que ceux de l'inscription de Canope se sont trompés comme eux : l'ignorance des uns ne peut donner *a priori* la mesure de la science des autres. Il faut, avant de se prononcer, rechercher quelle part certaine de vérité il y a dans les assimilations établies par les rédacteurs du décret de Canope entre les vieux noms égyptiens et les noms grecs plus récents. Ces assimilations sont au nombre de trois : 1° celle de 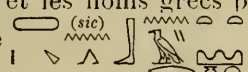 (sic) l'île d'*Asinaï*, ou de *Sinaï*, soit l'antique 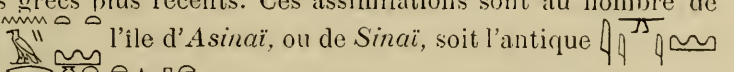 *Asi*, avec Cypre; 2° celle du 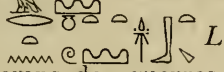 *Lotanou, Rotanou oriental*, avec la Syrie, telle qu'on l'entendait au temps des guerres entre Séleucides et Ptolémées, soit la Cœlésyrie, y compris la région de Damas; 3° celle du 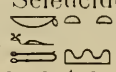 avec la Phénicie. De ces trois assimilations, la première est considérée généralement comme légitime, même par les plus sceptiques[3], et la seconde est admise encore, à l'épithète près qui paraît mala-

1. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 337 sqq.
2. Maspero, *Notes sur quelques points de Grammaire et d'Histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 67; Max Müller, *Asien und Europa*, p. 338, n. 1.
3. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 336-337.

droite[1] : il y a donc deux identifications sur trois qui ne semblent pas être erronées, et, par conséquent, quelle invraisemblance y a-t-il à admettre que des gens bien renseignés dans deux cas l'ont été aussi bien dans le troisième? Si les traditions de la chancellerie pharaonique s'étaient conservées exactes pour Asi et Rotanou, de l'aveu des modernes, il n'est pas de mauvaise critique d'admettre qu'elles s'étaient également conservées exactes pour Kafîti, et que les scribes ptolémaïques avaient raison lorsqu'ils traduisaient le nom grec Φοινίκη par le nom égyptien antique . Je ne veux pas dire par là que Kafîti n'ait désigné que la Phénicie seule, mais je tiens jusqu'à nouvel ordre que la Phénicie était, au temps de la conquête thébaine, un des pays qu'on englobait dans le Kafîti.

Un mot d'abord sur la vocalisation du nom. La forme la plus fréquente est, à l'âge classique, , dont l'analogue se trouve dans : l'*aigle* est ici le ti des noms d'agent ou des ethniques, et de même que dérive du nom féminin de pays Pouanît, Pouonît, et se lit selon la règle de ces dérivés Pouanîti, Pouonîti, comme paϩitнc, ⲙϩit, de même suppose un nom de pays Kafît, dont il est l'ethnique et doit se lire Kafîti. est, à proprement parler, non pas le *pays* de *Kefti* ou le *Kefto*, comme on traduit d'ordinaire, mais le *pays* du *Kafîti*. Il est pris au pluriel Ka[e]fatiou, Ka[e]fateou, Ka[e]fate, dans les *Annales de Thoutmosis III*[2], où il est question des *vaisseaux Kefatiou* que le roi trouve dans la Phénicie du Nord, le Tahi, avec les *vaisseaux Koupaniou* de Byblos. Cette forme plurielle se retrouve pour le pays dans les listes et dans les textes , Kafatiou, Kafateou, Kafate, le *pays des Kafate*, à côté de la forme du singulier *le pays du* Kafîti. Tous les passages où le peuple est nommé ont été recueillis par Max Müller et interprétés par lui de telle manière qu'ils s'appliquent exclusivement à la Cilicie. Je ne les discuterai pas à nouveau, car ils ne me paraissent prêter à aucune solution certaine : on y voit seulement que le nom couvrait une aire géographique assez large, et que, s'il enfermait la Phénicie, comme le dit le scribe de Canope, il comprenait aussi d'autres régions, et se classait dans la catégorie de ces termes généraux que les Égyptiens employaient pour désigner les pays ou les peuples situés au delà de l'isthme, dans ce que nous appelons l'Asie. Pour en interpréter la valeur, il convient de ne pas les séparer de ces derniers, surtout des trois principaux, Zahi, Kharou ou Khaourou, Rotanou-Ratanou, Lotanou-Latanou.

Les documents où l'on peut étudier ceux-ci ont été réunis et par Brugsch et par Max Müller à qui je renvoie, au dernier surtout, qui a discuté très minutieusement et très

1. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 145 : « Östlich ist ein ungeschicktes Epitheton, welches nicht ein östliches und westliches Syrien unterscheiden soll, sondern besagt, dass das ganze Rtnu im Osten liegt. » Rien n'empêche pourtant que les Égyptiens de l'époque ptolémaïque n'aient étendu le nom de Rotanou à des pays qui ne le portaient pas et qui étaient peu connus à l'époque des Ramessides : le Rotanou de Syrie serait devenu alors le *Rotanou Oriental*, aussi légitimement que les Indes antiques sont devenues, à partir du XVIe siècle, les *Indes Orientales* par opposition aux pays nouvellement découverts que l'on qualifiait d'*Indes Occidentales*.

2. L. 34, où le sens a été indiqué pour la première fois par Brugsch, *Geschichte Ægyptens*, p. 316.

complètement les faits. Je n'ai pas l'intention de reprendre le détail, ce qui dépasserait les proportions de cette note; je veux simplement exposer en quelques mots ce qui me paraît être l'histoire de ces noms. Je suis parti, dès le début, du principe connu de longue date et que Max Müller admet, ainsi que moi[1], que les Égyptiens, comme tous les peuples, ont désigné les contrées qui s'étendaient au delà de leur frontière par le nom des tribus ou des cantons qui confinaient à leur propre territoire, et avec qui ils entrèrent premier en relations suivies : ils les généralisèrent et les adaptèrent aux cantons situés plus loin, lorsqu'ils en arrivèrent à mieux connaître ceux-ci. Or, la description de la *villa* de Ramsès II nous apprend que cette *villa* était entre l'Égypte et le pays de Zahi[2] : il faut, pour que cela ait été possible, que le Zahi ait été, à un moment donné, un canton voisin du Delta et de la branche Pélusiaque aux alentours de laquelle la *villa* était située. Comme le Zahi est demeuré plus tard au bord de la mer, vers Arad et le Nahr el-Kebîr, je suis porté à croire qu'il a été d'abord le canton maritime de la Syrie le plus proche de l'Égypte, c'est-à-dire la Shéphélah philistine et les districts aboutissants vers Gerar et Béershéba : le pays de Kharou aurait été, par suite, le canton intérieur le plus proche de l'Égypte, soit les pays du Séîr, celui des Horites bibliques, et je crois, comme Haigh, Stern, Éd. Meyer[3], que le nom des Horîm est un reste du nom de Kharou plus ancien, que les Hébreux auront rattaché au mot חֹר *caverne,* par un effet d'étymologie populaire. Je me figure donc au delà de l'Égypte le désert habité par les Hiroushâitou, puis au delà du désert vers Gaza le Zahi, vers Kadesh-Barnéa le Kharou, les premiers pays cultivés que les Égyptiens rencontraient en mettant le pied en Asie. Passé cette première zone, on en trouvait une autre plus éloignée, partie sur la côte, partie à l'intérieur. A l'intérieur, derrière Kharou, c'était Rotanou-Lotanou que je rapproche avec Saulcy et Renan[4] du לוֹתָן Lotan de la Bible, habitant les montagnes de Juda, et, si on le rattache à Lot, les bords de la mer Morte. Une trace locale de ce premier sens me paraît subsister dans le 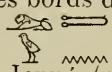 Loutan, nom d'une ville inscrite aux listes de Thoutmosis III (n° 64) entre Joppé (n° 62) et Ono (n° 65), soit Lod, Lydda, ou une petite place voisine. A la côte, c'est, à partir de Dor et du Carmel, ce qui fut la Phénicie sidonienne et tyrienne, avec le nom de Kafît. Si l'on suppose que cet état de choses existait vers l'invasion des Hyksos, on comprend mieux ce qui se passa à l'époque de la conquête thébaine. A mesure que les connaissances géographiques se sont accrues, les noms se sont mis à flotter et l'espace qu'ils couvraient s'est agrandi. Kharou, qui était en première ligne, est demeuré en première ligne, mais il renferme, comme le veut Max Müller, la Palestine entière entre le Tabor, le Jourdain, la Méditerranée. Rotanou-Lotanou, poussé par Kharou, est encore en seconde ligne, mais il désigne maintenant les régions intérieures de la Syrie, Damas,

1. Max Müller, *Asien und Europa*, p. 149-150.
2. *Papyrus Anastasi n° II*, pl. I, l. 2.
3. Haigh, *Xaru, Reten and Shasu*, dans la *Zeitschrift*, 1875, p. 30; L. Stern, *Die XXII Manethonische Dynastie*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 26, n. 1; Éd. Meyer, *Geschichte des Alten Ægyptens*, p. 127, n. 3.
4. F. de Saucly, *Lettre à M. Chabas sur quelques points de la Géographie antique de la Syrie*, dans les *Mélanges d'Archéologie*, t. I, p. 91-100; Haigh, *Xaru, Reten and Shasu*, dans la *Zeitschrift*, 1875, p. 30; Renan, *Histoire du Peuple d'Israël*, t. I, p. 12, 115.

la Bekâa, la plaine entre l'Oronte et l'Euphrate et au delà. Sur la côte, le Zahi est monté jusqu'au Nahr el-Kébîr et répond à la Phénicie aradienne et à la partie du bassin de l'Oronte qui y confine; le Kafît a pu rester la Phénicie tyrienne, mais il s'est appliqué aux pays avec lesquels la marine de Tyr et de Sidon commerce, non pas Cypre qui a des rapports directs avec l'Égypte, mais les peuples de la côte d'Asie-Mineure, peut-être la Cilicie, comme le veut Max Müller, peut-être les îles de la mer Égée et la Crète. Qu'on connût encore le sens primitif de ces noms, les témoignages directs le prouvent pour le Zahi sous Ramsès II, et les documents encore ignorés de nous qui permirent aux scribes de Canope de juxtaposer Φοινίκη et .

Ceci est, comme on voit, non pas une démonstration, mais une manière d'envisager les faits, et je ne la donne qu'avec réserve. J'ajouterai, pour justifier l'emploi des listes généalogiques d'Edom, que deux des noms qu'on y lit, outre ceux de Lotan et de Hor, se retrouvent dans un texte égyptien : le Kadima des *Mémoires de Sinouhît* est le קֶדֶמָה Kedmah, fils d'Ismaël (*Genèse*, xxv, 17), et le Aaa, Iaa, du même récit, le אַיָּה Aia, fils de Tsibhon, fils de Séir le Horite (*Genèse*, xxxvi, 24). Je ne doute pas que, le jour où nous aurons des documents égyptiens traitant de ces régions, nous y rencontrerons une bonne partie des noms de clans ou de lieux qui ont servi à former ces généalogies.

§ Y. — Le copte possède ⲟⲩⲏⲣ *T. M.*, *quot, quantus*, qui dérive de . J'ai cru relever avec le sens de ⲟⲩⲏⲣ, dans plusieurs passages, dont voici le plus significatif : « Rapihou, comment est son mur? Elle (Raphia) fait *combien* d'atour de marche jusqu'à Gaza? » ou plus clairement : « Combien y a-t-il d'*atour* de marche entre elle et Gaza[1]? » Le mot *grand* n'est ni interrogatif ni exclamatif par lui-même, mais c'est le mouvement de la phrase et le ton de la parole qui lui donne, fugitivement d'abord, puis définitivement, le sens interrogatif ou exclamatif : « Lui à faire grandeur d'atour? » De même en copte : ⲟⲩⲏⲣ ⲛⲉ ⲡⲓⲣⲁϣⲓ, grand ce fut la joie! « Quelle joie! » Les formes secondaires du copte ⲁⲩⲏⲣ *M.*, ⲛⲁⲟⲩⲏⲣ, ⲛⲟⲩⲏⲣ *T.*, résultent de l'adjonction du verbe ⲁ, , , ou de , adjectif et préposition : ⲁⲩⲏⲣ ⲛⲉ ⲡⲓⲭⲁⲕⲓ, ; ⲛⲉⲥⲱϥ ⲉⲣⲟⲟⲩ ⲛⲛⲁⲟⲩⲏⲣ ⲣⲟⲩⲟ, où ⲛⲁⲟⲩⲏⲣ est une formation adjective en ⲛⲁ, ⲛⲉ, comme ⲛⲁⲁ, ⲛⲁϣⲱ, ⲛⲉⲥⲱ, etc., et le premier ⲛ la préposition, si bien que ⲛⲛⲁⲟⲩⲏⲣ est la forme complexe en ⲛⲁ de ⲛⲟⲩⲏⲣ qui est l'ancien égyptien *n-ouîrou*, *n-ouêrou*. ⲧⲱⲛ, *quantus, quot*, dérive son sens interrogatif du positif par un procédé identique[2].

1. *Papyrus Anastasi I*, pl. XXVII, l. 7-8; cf. Chabas, *Voyage d'un Egyptien*, p. 291.
2. E. de Rougé, *Chrestomathie*, t. II, p. 103.

DAS GESCHÄFTSJOURNAL EINES ÆGYPTISCHEN BEAMTEN

IN DER RAMSESSTADT AUS DER REGIERUNG RAMSES' II

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Das Studium dieses in der Leidener Sammlung befindlichen Schriftstückes[1], dessen hieroglyphische Umschrift, Übersetzung und Erklärung den Gegenstand des vorliegenden Aufsatzes bildet, ist bereits mehrfach in Angriff genommen worden. Die ersten Nachrichten über dasselbe verdanken wir Chabas, welcher in dem Begleittext der Publication die Bedeutung des Papyrus mit grossem Scharfblick erkannte, wenn ihn auch die sehr flüchtige Cursive von einer näheren Beschäftigung zurückschreckte. Eine bald nachher erschienene Studie[2] über dasselbe Document brachte wesentliche Ergänzungen, ohne jedoch das Thema zu erschöpfen[3]. Sechs Jahre später unternahm Lauth[4] einen neuen Versuch, allein wenn ihm auch einige glückliche Lesungen zu danken sind, so ist doch andrerseits seine Arbeit gerade an den wichtigsten Stellen durch arge Fehler entstellt, deren verhängnissvollster bereits durch Pleyte[5] beseitigt worden ist. Es ist nun meine Absicht im folgenden einen möglichst reinen Text des Tagebuches herzustellen. Dabei hat mir eine Einsicht des Originals, welche sich bei der Kürze der mir verfügbaren Zeit leider nur auf die drei ersten Kolumnen erstrecken konnte[6], wesentliche Dienste geleistet. Man wird das am besten aus den zahlreichen durch untergesetzte Punkte hervorgehobenen Stellen ersehen, mit welchen Erweiterungen oder Berichtigungen meiner vor 2 Jahren ausschliesslich auf Grund der Leidener Publication angefertigten Transcription gekennzeichnet sind. Die oben citierten Arbeiten habe ich gewissenhaft benutzt. Dass ich meine vielfach abweichenden Lesungen nur da näher begründet habe, wo für ein palæographisch geschultes Auge die Möglichkeit einer andren Auffassung bestehen blieb, wird man mir gewiss verzeihen.

Nach Chabas wäre unser Papyrus « un brouillard ou main courante où sont inscrites la réception et la sortie de diverses denrées au Ramesseum depuis une date antérieure de quelques jours au 27 Méchir jusqu'au 8 Phamenoth de l'an 52 de Ramsès II ». Lauth wurde bereits auf einige Notizen aufmerksam, welche sich nicht in den Rahmen einer eigentlichen Rechnung einfügen. Neben den Einnahmen (*inw*) und den Ausgaben (*rdy*)

1. I. 350 (revers) veröffentlicht Tafel 164-166 der 2ten Abteilung der *Monuments égyptiens du Musée d'Antiquités des Pays-Bas à Leide.*

2. *Mélanges*, t. I, p. 25 ff.

3. « Malheureusement l'écriture est tellement hâtive et indistincte, que la plupart des mentions m'échappent. »

4. *Moses der Ebræer*, p. 3 ff.

5. *Ä. Z.*, 1869, p. 30 ff., 100.

6. Ausserdem sind noch die 3 letzten Zeilen von Kolumne V verglichen worden. Ich möchte dabei nicht verfehlen, dem trefflichen Mitarbeiter Pleytes Herrn Dr. Bœser, welcher mich bei meinen Arbeiten in der Leidener Sammlung in der liebenswürdigsten und uneigennützigsten Weise unterstützt hat, auch an dieser Stelle meinen verbindlichsten Dank auszusprechen.

stehen gelegentlich Notizen wie « Sendung » oder « Ankunft » des X und eine Reihe andrer zum Teil längerer Eintragungen, welche man in der Übersetzung des Textes einsehen mag. Auf Grund dieser Beobachtungen werden wir in unsrem Schriftstück das Tagebuch oder Geschäftsjournal eines ægyptischen Beamten zu sehen haben ähnlich demjenigen, welches auf der Rückseite des *Papyrus Anastasi III* erhalten ist. Einnahmen und Ausgaben, Sendungen und Empfänge sind in bunter Reihenfolge notiert, oft auch mit Unterbrechungen, da unser Tagebuch nicht täglich geführt ist. Dass wir hier nicht eine Reinschrift sondern vielmehr eine erste Niederschrift vor uns haben, geht sowohl aus dem flüchtigen Schriftcharacter wie aus der Stelle hervor, an welcher sich dieses Tagebuch befindet. Möglicherweise wurde auf Grund eines solchen Brouillons später für die betreffende Verwaltung ein säuberlicher Bericht entworfen, ähnlich wie ja die ὑπομνηματισμοί der griechischen Beamten erst auf Grund einer ersten revidierten Niederschrift aufgesetzt wurden[1].

Kolumne I

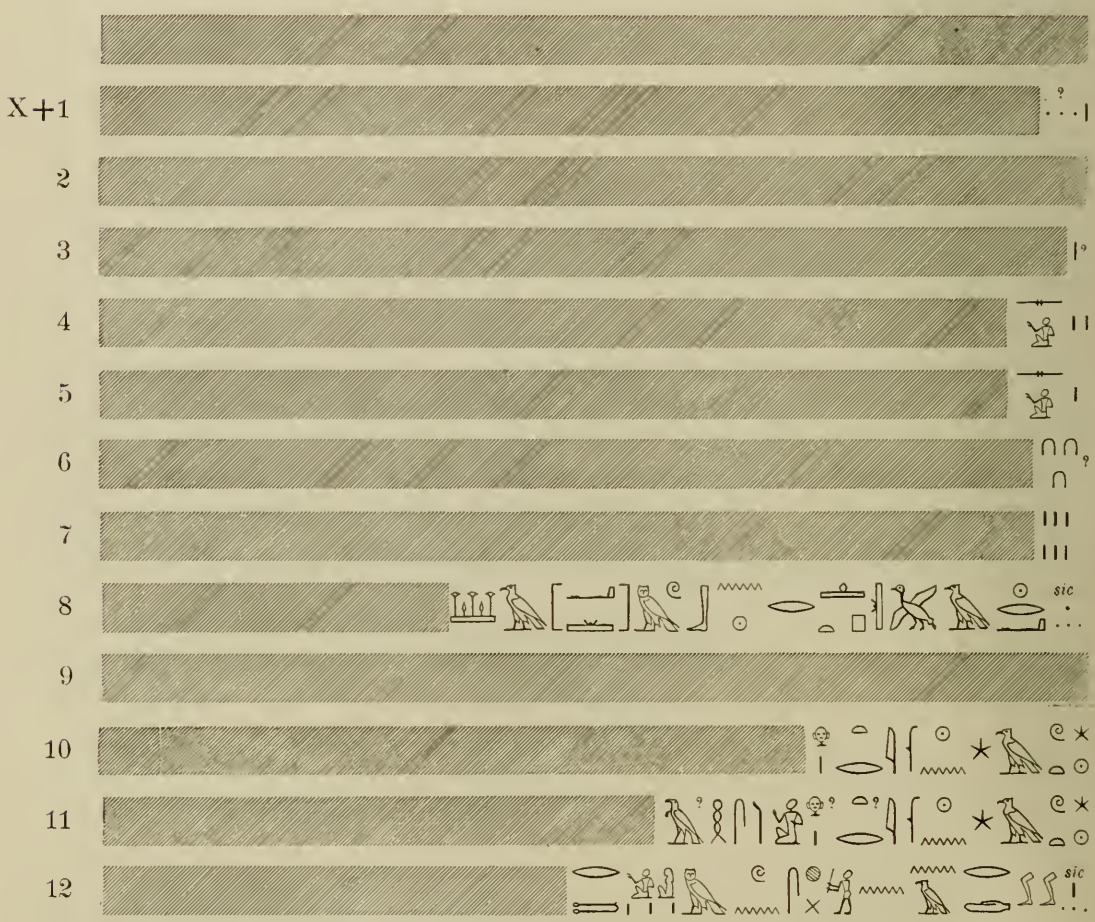

1. Cf. Wilcken, *Philologus*, 53, p. 101 ff.

13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

Kolumne II

1
2
3
4
5
6
7
8
9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

Kolumne III

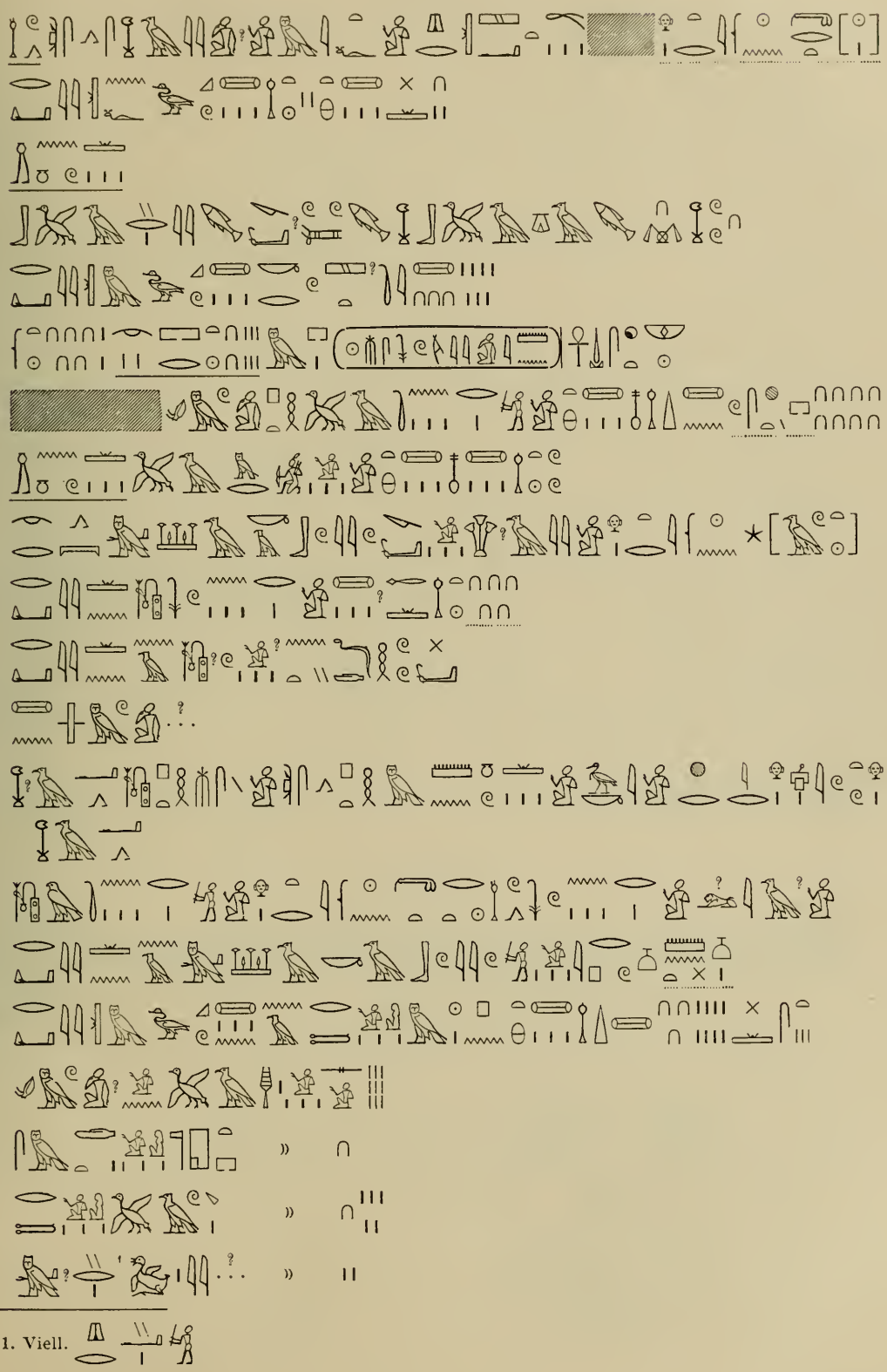

1. Viell.

21 » ||

22

23

24

25

26

27

28

29

30 | » ||

31

32

33

34

Kolumne IV

1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

30

31

32

33

Kolumne V

1

2

3

4 » »

5 » »

6 » »

7 » »

8 » »

9 »

10

11

12

13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24

Kolumne VI

1
2
3
4
5
6
7
8

1. Vielleicht ist das Determinativ, welches an beiden Stellen zerstört ist, zu lesen.

9 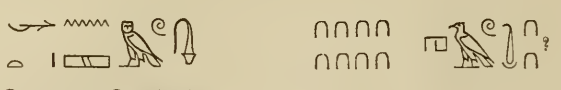

10

Kolumne I

Bei der fast gänzlichen Zerstörung dieser Kolumne lege ich nur eine Übersetzung der längeren Fragmente vor :

8 ..... von Sonnenaufgang bis Sonnenuntergang
10 [Es traf der Diener *N. N.* ein (I)] um die Zeit des Morgens
11 [Es traf der Diener o. ä. *Pï* (I)] *neḥas* [ein] um die Zeit des Morgens.
12 ..... Leute mit 100 Sohlenstreichen (II).
13 ..... Priester der Gerichtshalle der *Met* (?)
17 Auftrag (III) des *Pe-mer-mooše*
18 ..... 1 *ṯbw* Fleisch macht (IV), 4 (Bund) Kraut
19 ..... 1 (?) *mḥtt* (V), 3 *ds* Wein
22 ..... 1 *mḥtt*, 1 *msdt* Fleisch, 1 Schenkel 1 Bund Kraut.
23 .... nach dem Bezirk. 39 Weissbrote, folgender Art (VI) :
24 ..... [Im Ganzen 3] 9.

Kolumne II

1 Leibeigene (VII) des Tempels 10 Personen
2 Leute (VIII) vom Hause des Königssohnes *Ra-mose* 10 Personen
3 Lieferungen des Reitereiwekils *Sesew :*
4 10 *ds* Milch, 10 ... (IX) Geliefert, 1 Krug.
5 Ein (X) Kalb, in die Pflege (XI) des Schreibers *Nefr-ḥotp* gegeben.
6 2 Krüge Wein. 30 Brennhölzer (XII)
7 Lieferungen der Favoritin *Iri-nofret*, der Tochter des *Mer-ne-ptah* (XIII).
8 5 *S'b* gebäcke (XIV) aus Gutbrot, 5 Essbrote, 2 Krüge Bier
9 Lieferungen des Stallmeisters *Ra-messe-naḫtew*, Sohnes des *Pe-mer-mooše*
10 Weissbrote zum Essen 30 Weissbrot 50
11 ... (?) 50 2 Krüge Wein
12 Feingemahlenes Getreide (XV) 5 (?) Sack, 50 Brennhölzer
13 5 *msr* (XVI) Holzkohle, 2 Krüge Bier
14 Verausgabt an den Schreiber *Ḥar-toner* durch den Diener *Ḥase-ere*
15 ... Gutbrote 3 Feinmehlbrote (XVII). 5 *S'b*gebäcke, 3 *ṯbw* Fleisch
16 1 Krug Bier, 1 Krug Wein, 1 Bund Kraut
17 10 Brennhölzer
18 Verausgabt für das Kraut für das Zugvieh (XVIII) 1 Weissbrot

19 Im Jahre 52 AM 23 TAGE DES ZWEITEN MONATS DER *Prot*JAHRESZEIT in der Ramsesstadt
20 Verausgabt für das Kraut des Zugviehs 1 Weissbrot
21 Verausgabt an den Arzt *Nefr-ḥor*
22 Verausgabt an die Leute, welche in der Arbeiterschaft (XI) sind : 200 Brennhölzer, 4 *ds* Milch
23 Verausgabt durch den Diener *Ḥase-ere* 10 . . . (?) 5 (XX) *ds* Milch
24 Verausgabt an die 3 Diener, 3 Weissbrote
25 Verausgabt an den Schreiber *Pe-ḥar* 3 Essbrote, 3 *ṯbw* Fleisch,
26 1 Bündel Heu, 2 Krüge Bier, 2 Krüge Wein.
27 LIEFERUNGEN der Favoritin (XXI) : Durch den Diener *Jotf-ere*
28 Gutbrot, Essbrot 30, 2 Krüge Bier.
29 Verausgabt für Futter (XXII) des Zugviehs 1/4 (?) *ipt* (XXIII).
30 Lieferungen des Stallmeisters *Ra-weser-me-naḥtw* 1 Bund Kraut, 5 *isy*pflanzen.
31 Lieferungen des Schreibers des Goldhauses *Neb-maḥi*.

Kolumne III

1 *Senden* des *Shaye-me-jotf* mit Briefen . . . . . um die Mittagszeit
2 Verausgabt an ihn 2 Weissbrote, 12 verschiedene Brote.
3 LIEFERUNGEN :
4 200 zerlegte *Bar*fische, 1000 *Tem*fische, 10 *Bag*fische : Im Ganzen 1210 (XXIV)
5 Verausgabt an Broten 37 Kyllestisbrote.
6 Im Jahre 52 AM 26ten TAGE DER 2ten MONATS DER *Prot*JAHRESZEIT in der Ramsesstadt am Neumondsfest (XXV)
7 [Verausgabt durch den] Diener *Ptaḥ-pe-toner :* Gutbrote, Weissbrote der *wsht* 80.
8 Lieferungen des *Pe-mer-mooše* 200 (?) weisse Gutbrote.
9 Eintreffen des Oberaufsehers (XXVI) (?) *Ḥay* um die Morgenzeit.
10 Verausgabt an den Schreiber *Se-n-ra*. Grosse, weisse Brote 50.
11 Verausgabt an die Schreiber, welche in Haft sassen :
12 X Essbrote.
13 Freilassung (XXVII) des Schreibers *Ptaḥ-m-main* und der Diener *Ptaḥ-ḥotep* und *Bok*. Nachher liess man
14 den Schreiber *Ḥar-toner* frei um die Mittagszeit. Senden des *Se-ne-ra* und *N*.
15 Verausgabt an die Aufseher (?) 1 Krug Wein.
16 Verausgabt an Broten für die Leute an diesem Tage : 38 Weissbrote in folgender Verteilung :
17 Der Diener des . . . (?) 9 Personen
18 Leibeigene des Tempels 10 »
19 Leute des Bezirks (?) 15 »
20 . . . . . (?) 2 »
21 Handwerker 2 »

22 LIEFERUNGEN des Stallmeisters (?) *Sesew* (?) (XXVIII). 2 Krüge (*sic*). 1 Bund Kraut.
23 LIEFERUNGEN (?) des *Toye* ..... (?)
24 Im Jahre 52 AM 28ten TAGE DES 2ten MONATS DER *Prot*JAHRESZEIT in der Ramsesstadt
25 LIEFERUNGEN der Kaufmannschaft (XXIX) : 20 Grosse Essbrote.
26 Senden des Schreibers *Ḥar-toner* nach Memphis. Es wurden ihm 4 Briefe gegeben.
27 Verausgabt an Broten für die Mannschaft des Schiffes : 38 Weissbrote (?).
28 Verausgabt an die 2 Diener des *Sesew* 2 Weissbrote.
29 Verausgabt an *Ptaḥ-m-main* und *Asir* (XXX) 3 (Brote), 2 Stück Gebäck.
30 Verausgabt an die Diener *Ḥwy* und *Naḫt-Min* 1 (Brot), 2 »
31 Im Jahre 52 AM 29ten TAGE DES 2ten MONATS DER *Prot*JAHRESZEIT. Eintreffen des Aufsehers der Diener *Hek-nufer* mit den Leuten.
32 Diener Ra-mose Sohn (?) des *Amen-woḥ* um die Morgenzeit
33 Verausgabt an Broten für die Arbeitertruppe — 15 Personen macht 35 Weissbrote.
34 Verausgabt..... 5 Weissbrote.

Kolumne IV

Da diese Kolumne bis Zeile 10 zu sehr zerstört ist, um eine fortlaufende Übersetzung zu ermöglichen, so beginne ich dieselbe mit der elften Zeile :

11 Im Jahre 52 AM LETZTEN TAGE DES 2ten MONATS (XXXI) DER *Prot*JAHRESZEIT in der Ramsesstadt.
12 Verausgabt an Broten an die Leute
13 Leute des..... 8 Personen macht 8 Weissbrote
14 Leibeigene Leute des Tempels 10 Personen macht 20 Kyllestisbrote
15 Handwerker 2 Personen macht 4 Kyllestisbrote
16 Leute des königlichen ... des Ramses 6 Personen macht 12 ...
17 Lieferungen ..... 5 Essbrote.
18 Im Jahre 52 AM 1ten TAGE DES 3ten MONATS DER *Prot*JAHRESZEIT in der Ramsesstadt.
19 Sendung des Dieners (?) X um die Abendzeit mit 4 Briefen.
20 Geliefert ..... der Königstochter Nefret-ére (XXXII) durch den Diener *Toye* und X.
21 1 Rind (?) 5 *ds* Milch ... Kraut nebst 2 Kränzen
22 Verausgabt an den Diener *Moye* Gutbrote 2 Weissbrote, 703 ...brote
23 ..... *Naḫt-Min*
24 Verausgabt von Memphis
25 in dem Hause des Oberstunden-(?) priesters *Iḫ-mune*
26 Es sagte der Priester *N.* vom Schattenhaus (XXXIII) des *Re*, welches in dem (XXXIV) grossen südlichen *Sfḫy* ist,
27 wie es ihm der Schreiber *Ptaḥ-mose* gemeldet hatte (?) : Er hat einen Priester des Schattenhauses des *Rè* bestohlen (?), welches unter
28 Kasa (XXXV), dem Sohn des Ḥor steht. Und er sagte mir : Er ist in *Karbet* (XXXVI) ansässig, er bewacht.....

29 Verausgabt an ..... des Bezirks (?)
30 Leute des ... (?) 8 Personen á 2 Kyllestisbrote macht 16 Leibeigene des Tempels 9 Personen macht 18
31 Dienstleute 6 Personen macht. 12 Schiffer 2 Personen macht 4. Im Ganzen 50 macht 25 Personen.....
32 ... (?) in der Ramsesstadt um die Abendzeit
33 Brote für *Mer-moose*..... 22 (?) ..... 20.

Kolumne V

Zeile 1 und 2 sind vollständig zerstört

3	.....	5 [Personen]	macht	10	
4	Dienstleute	8	»	»	16
5	Leibeigene des Tempels	9	»	»	18
6	Gutsleute	12	»	»	24
7	Schiffer	2	»	»	4
8	Die Armen (XXXVII) des *Pe-isir*	2	»	»	4
9				»	2 Im Ganzen 78

dazu 63 (XXXVIII) Im Ganzen 141.

10 Verausgabt für den Auftrag ... (?) 20 Essbrote
11 Im Jahre 52 AM X^ten^ TAGE DES DRITTEN MONATS DER *Prot*JAHRESZEIT.....
12 Senden (?) ..... landen.....
13 Verausgabt an Broten für die Truppe des Bezirks

14	..... Bezirks	5 Personen á 3 Kyllestisbrote			macht	15
15	Dienstleute (?)	8	»	» 2 »	»	16
16	Leibeigene des Tempels	9	»		»	18
17	Leute	12	»		»	24
18	Handwerker	2	»		»	4
19	Schreiber ..... (?)	3	»		»	6
20	Diener (?) *Ramose-naḥt* (?)	1	»		»	2
21	Verausgabt ..... (?)				»	5 Im Ganzen 92[1].

22 Im Jahre 52 AM 5ten TAGE DES DRITTEN MONATS DER *Prot*JAHRESZEIT. Ankunft (?) um die Abendzeit.
23 Sendung des Diener *Mer-Men* (*-nufer*?) mit X Briefen ..... um die Morgenzeit.
24 Verausgabt an Broten für die Leute. 40 Personen á 2 macht 80.

Kolumne VI

1 Weissbrot 150
2 Revidiezung (?) der Lieferungen

1. Hier hat sich unser Schreiber verrechnet, denn die Addition ergiebt 90 Brote.

3	Brote	55 74[1]
4	Wein (?)	80 Krüge (?)
5	.....	10
6	.....	10
7	Wein	50 Krüge 2
8	Cypressenholz....	
9	Brennholz	80 (Stück) 20
10	Holzkohle.....	

COMMENTAR

I. Ergänzt nach 3/9.

II. Vgl. Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 69.

III. Zu der von mir nur zögernd *wpt* gelesenen Gruppe, einem term. techn. des Rechnungswesens, vgl. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Regierung Setis I* (im Druck).

IV. ist eine Abkürzung für das auch in unsrer Hs. sonst gebräuchliche . Die Lesung des letzteren Zeichens ist *ḫrš*, welches in den Schreibungen [2], [3] und [4] oder [5] sehr häufig nach steht. Auch im Demotischen ist dieses Wort noch in derselben Verbindung nachweisbar z. B. *Ostracon Berlin*, P. 763[6]: 34 3/4

V. ist aus dem *Pap. Harris* bekannt, wo Honig und darin gemessen werden[7]. An einer anderen Stelle (*H. I.*, XXXVIII) wird es als Fleischmass erwähnt, falls das a. O. geschriebene Wort mit dem unsrigen identisch ist.

VI. S. Chabas, *Ä. Z.*, 1869, p. 76. — In der letzten zerstörten Zeile waren die verschiedenen Brotsorten aufgezählt.

VII. Ich behalte die übliche Übersetzung bei, möchte aber darauf hinweisen, dass wir über die rechtliche Stellung dieser « Leibeigenen » völlig im unklaren sind.

VIII. *rmt* steht hier wie auch sonst in dem Sinne von Dienern, Sklaven[8].

IX. Die sich hier und Z. 11, 22 und 4/33 findende Gruppe, welche man auch *bʿḥ* lesen *könnte*, bleibt mir unverständlich.

1. Die zweite Ziffer mag bei der Revision neben die erste gesetzt sein.
2. *Pap. Westcar*, 9/21.
3. Dümichen, *Festkalender von Medinet Habu* (passim).
4. Stèle Louvre, C. 57 Zeile 7 (s. Wiedemann, *Geschichte*, p. 413, A 3).
5. *Pap. Turin* nach einer Copie Masperos, vgl. die abgekürzte Schreibung (Spiegelberg, *Rechnungen aus der Zeit Setis I*; P. Bibl. Nat., 237, carton 27).
6. Brugsch, *Thesaurus*, p. 1060.
7. Brugsch, *Wörterb.*, VI, p. 632.
8. S. Spiegelberg, *Correspondances du temps des rois prêtres*, p. 222. (*Notices et Extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale*, t. XXXIV, 2e partie.)

X. [illegible], welches das Kalb näher bestimmt, ist mir nur aus dieser Stelle bekannt. Vielleicht ist es mit dem [illegible] geschriebenen Worte identisch, welches *Pap. Anast. IV*, 15/5, wie hier mit [illegible] verbunden ist[1] und wohl mit Recht von Brugsch mit ⲥⲉⲃⲓ « castrare » zusammengestellt wird[2]. Dagegen möchte ich die übliche Lesung *sʿb* stark anzweifeln, auf welche ja auch das koptische Derivat nicht zurückgehen kann.

XI. Ob ich den Sinn des *dîw ḥr ʿn* getroffen habe, mag dahingestellt bleiben. Vielleicht ist hier [illegible] die neuägyptische Schreibung des alten [illegible][3], dann dürfte man die Stelle dahin zu verstehen haben, dass das Kalb auf der Tafel (also dem Rechnungsbuch) des Schreibers eingetragen war.

XII. *ḫt n šmw* ist eine sehr häufige Bezeichnung für Brennholz[4]. Das Demotische gebraucht dafür [illegible] oder [illegible][5] ϣⲉ (ⲡ) ⲁϣ « Ofenholz ».

XIII. *Mer-ne-ptah* ist der bekannte Thronerbe Ramses II, dessen Tochter — übrigens ist die Lesung *s:t* nicht über jeden Zweifel erhaben — die Bezeichnung einer *špst* beigelegt wird.

XIV. Über die im folgenden erwähnten Brote Ai. wird man sich am besten — d. h. so weit das überhaupt zur Zeit möglich ist — aus Piehls, *Dictionnaire du Pap. Harris* orientieren.

XV. S. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Regierung Setis I.*

XVI. [illegible] oder [illegible] — beide Geschlechter werden scheinbar unterschiedslos gebraucht — bezeichnet die Holzkohle, und wird an einer Stelle[6] deutlicher durch [illegible] wiedergegeben. Auch im Demotischen ist unser Wort erhalten, wie sich aus dem folgenden Passus ergiebt[7], in welchem mit Bezug auf ein Feuer (*ḫt*) gesagt wird [illegible] ⲛⲧⲉⲣ + *dbˇt* ⲛ̄ ϣⲉⲛ̄ⲭⲟⲉⲓⲧ ⲉⲣⲟⲥ « thue Kohle von Olivenholz in es » (sc. das Feuer). Die vorgeschlagene Identifizierung mit ⲭⲉⲛⲥ : ⲭⲏⲏⲉⲥ « carbo » dürfte kaum von der Hand zu weisen sein[8].

XVII. In [illegible] glaube ich die Bezeichnung eines aus [illegible] (סלת) gewonnenen Brotes zu sehen. Die vorhergehenden Zeichen dürften Ziffern sein.

XVIII. Ich habe die übliche Übersetzung « Pferd » für *ḥtr* (ϩⲧⲟ) fallen lassen, da

---

1. [illegible]
2. Brugsch, *Wörterbuch*, VII, p. 100 f.
3. Maspero, *Carrière de deux Égyptiens* (*Journal Asiatique*, 1890, p. 371).
4. Z. B. *Pap. Harris*, 37/*a*. 12; *Pap. Chabas-Lieblein* (passim).
5. *Chronique démotique.*
6. *Pap. Mayer*, 12/18.
7. *Pap. gnost. London*, 3/5-6.
8. Man beachte auch, dass in den Listen *Pap. Harris*, 37/*a*. 13, 41/65, 73/9-10. [illegible] auf [illegible] folgt.

unser Wort meist ein Gespann von irgend welchen Zugtieren — sei es Rinder, Pferden u. a. — bezeichnet. Es wird also für ein Weissbrot Viehfutter besorgt.

XIX. Zur Erklärung von ist folgende Stelle von entscheidender Bedeutung[1] :

« Ich habe gehört, dass du diese 8 *Hy*leute genommen hast, welche an dem Thottempel Ramses' II (Namens) *Heri-met* (zufrieden ist *Met*) in Memphis arbeiten. Mögest du sie hergeben, um für den Sphinx in Memphis Steine zu ziehen. »

Es unterliegt wohl kaum einem Zweifel, dass wir hier unter *ḥw m Mn-nfr* den grossen Sphinx von Gizeh zu verstehen haben, den der Sphinxstele[2].

Leider ist die Stelle recht unklar gehalten. Denn das Steine ziehen « für » oder « nach » dem Sphinx, lässt uns im Zweifel, ob es sich hier um Arbeiten handelt, die an dem Sphinx selbst oder an einem in der Nähe gelegenen Bau vorgenommen werden sollten. Ich enthalte mich daher jeder Combination. Für uns aber ergiebt sich als ein wichtiges Resultat dieser Stelle, dass ein *rmt ḥy* eine Art Arbeiter war, *vielleicht* solche, welche mit dem Transport von Steinen zu thun hatten. würde etwa die betreffende « Arbeiterschaft » bezeichnen. In diesem Sinn scheint es auch *Pap. Turin*, 16/2[3], zu stehen, wo ich « der Gendarm *Nḫt-Set* befand sich unter den Arbeitern » übersetzen möchte. Unser Wort liegt nun weiter in dem Titel : « Vorsteher der Arbeiterschaft der Met *Iḫ-ḫrf*[4]. » Das Wort scheint nun auch im Demotischen erhalten zu sein und zwar in der folgenden bislang nicht erklärten Stelle der Setnanovelle, wo von *Nanefer-ke-ptah* berichtet wird (3/28) :

ⲁϥϣ ⲟⲩⲁ *rms*[5] ⲉϥⲙⲏϩ *m* ⲧⲉϥ *ist* ([6]) ⲛⲉⲙ ⲧⲉϥ *ḥyt*

« Er machte ein Schiff, welches mit seiner Mannschaft und seinen Arbeitern (?) angefüllt war. »

Wie der Unterschied des Geschlechts in der älteren und jüngeren Epoche zu erklären ist, wird sich erst entscheiden lassen, wenn der Ursprung unsres Wortes näher ermittelt ist.

1. *Pap. Turin*, 19/2, ähnlich ib. 9.
2. Mariette, *Monuments divers*, T. 53.
3. Danach ist meine in den « *Studien*, p. 17 », nur unter Vorbehalt gegebene Deutung zu berichtigen.
4. Schiaparelli, *Catalogue*. 1580 = Lieblein, 1960 = Behrend, *Musée égyptien de Florence*. 2490.
5. S. Spiegelberg, *Correspondances*, p. 230.
6. Zu meiner Gleichsetzung der demotischen und hieroglyphischen Gruppe vgl. einstweilen Brugsch, *Ä. Z.*, 1892, p. 1 ff.

XX. Die Ziffer ist in der Publication irrigerweise an den Rand der nächsten Kolumne geraten.

XXI. Es ist wohl die oben erwähnte *Arï-nofret* gemeint.

XXII. ist eine häufige Bezeichnung für das Futter speciell der , cf. z. B. *Pap. Harris*, 500, verso, 5/8; *Pap. Anastasi II*, verso/8.

XXIII. Meine übrigens nur unter Vorbehalt gegebene Lesung von = [1] stützt sich auf *Pap. Sallier I*, 4/9 [2], wo es von dem Zugvieh (*ḥtr*) heisst « ich lasse ihre *ipt* täglich vor ihnen (sc. dem Zugvieh) mischen (?) ». = würde also als Wortzeichen dieses bekannten Maasses (= 1/4) gesetzt sein. Ob ich weiter recht daran thue, das folgende mit der Bruchbezeichnung des zu identifizieren, mag dahingestellt bleiben.

XXIV. Die beiden Fische und sind in der bekannten Stelle *Pap. Anastasi IV*/15 erwähnt. Der *Tem*fisch findet sich auch *Pap. Turin*, 68/III, 5. Der *Pap. Ebers*, 71/20, erwähnte Fisch bezeichnet wohl das Weibchen unsres Fisches [3].

XXV. Zu dieser Stelle, vgl. Brugsch, *Ä. Z.*, 90/33; *Thesaurus*, 250, und neuerdings Mahler, *Ä. Z.*, 94/99.

XXVI. S. *Recueil de Travaux*, 15/143.

XXVII. Nach der Erwähnung der « in Gewahrsam gehaltenen » Schreiber (Z. 11), scheint es mir sehr nahe zu liegen, in dem der Zeile 13 die « Freilassung » mehrerer derselben zu sehen, unter welchen sich auch zwei Diener befanden.

XXVIII. Falls es gestattet wäre den genannten Beamten mit dem Kol. 2/3 vor dem Datum des 23sten Mechir erwähnten zu identifizieren, so würde man zu dem Schluss berechtigt sein, dass der Wekil inzwischen zum « Stallmeister » avancierte würde. Aber die Unsicherheit der Lesung beider Stellen gebietet eine gewisse Vorsicht.

XXIX. Vgl. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Regierung Setis I.*

XXX. Der fremde Eigenname könnte einem אֶסִיר entsprechen [4].

XXXI. Das unleserliche Datum ergiebt sich mit Sicherheit aus der vorhergehenden und folgenden Datierung.

XXXII. *Nofret-ere* ist auch sonst als Tochter Ramses' II bekannt.

XXXIII. Die hier erwähnte , welche man irrigerweise gelesen

1. Häufig im *Pap. Harris*.
2. Ähnlich ib. 5/2.
3. Vgl. auch *Pap. Harris*, 21/*a*. 1 : .
4. Vgl. dazu Max Müller, *Asien*, p. 275. A 1.

hat[1], ist auch sonst nachweisbar, so *Pap. Harris*, 60/8, wo es von den Göttern und Göttinnen des Nordlandes heisst . Aus dieser Stelle scheint sich zu ergeben, dass « das Schattenhaus (o. ä.) des Rè » die Bezeichnung einer Lokalität der Necropolis war. Ebenso könnten die [2] eine Beziehung zur Necropolis[3] nahelegen. Im übrigen wird man sich an den Namen eines *Jeten*tempels erinnert fühlen[4].

XXXIV. Zu diesem noch unerklärten Wort vgl. Chabas, *Recherches pour servir à l'histoire de la XIXe dynastie*, p. 155 ff. Die a. O. gegebene Erklärung ist jedoch unannehmbar.

XXXV. Auf der irrigen Lesung , welches weiter mit identifiziert wird, beruht Pleytes[5] Vermutung eines Zusammenhangs zwischen unsrem Schriftstück und dem Papyrus 352, welche nichts mit einander zu thun haben.

XXXVI. (auch ist zulässig) ist nur aus dieser Stelle bekannt. Die Identifizierung mit dem *Grb* des Decrets von Canopies (cf. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 49, 854, 1342) entbehrt jeder sicheren Grundlage.

XXXVII. An dieser Stelle scheint ein Beispiel privater Armenpflege vorzuliegen, falls *nmḥ* sich durchaus mit unsrem Begriff « Armer » deckt. Auf die öffentliche Armenpflege würde die Bezeichnung [6] « Stadtarme » bezogen werden können[7].

XXXVIII. scheint hier die sonst nicht nachweisbare Bedeutung « noch dazu » zu haben, welche sich aus der bekannten « ausser » leicht entwickelt.

GLEANINGS FROM THE LAND OF EGYPT

BY

A.-H. Sayce

§ VI. — *Graffiti in the Southern Temple, opposite Wadi-Helfa.*

In 1893, Captain Lyons excavated the temple of Thothmes III, opposite Wadi-Helfa, generally known as the *Southern Temple*, and brought to light a number of

1. S. *Pap. Harris* die verschiedenen Formen für , und .
2. *P. B. N.*, 197, 1/10. Spiegelberg, *Correspondances du temps des rois prêtres*, wo ich das betreffende Zeichen irrtümlicher Weise *ḥmt* gelesen habe.
3. Über « Necropolis ». S. Spiegelberg, *Rechnungen aus der Regierung Setis I.*
4. Cf. *P. S. B. A.*, 93/213.
5. *Ä. Z.*, 1869, p. 30 ff.
6. Mariette, *Catalogue d'Abydos.*
7. 854 (cf. Max Müller, *Ä. Z.*, 1888, p. 89, A 1). Zu dem Ausdruck vgl. aucg die folgende Stelle (*Recueil de Travaux*, t. II, p. 118) : « Wie lieblich, o Chonsu, ist deine Gnade gegen den Armen deiner Stadt! »

hieroglyphic *graffiti,* most of which are engraved on the columns of the entrance court A. He took squeezes of several of them, but want of time prevented him from doing more. In 1893-1894, I visited the temple and copied all the inscriptions that were visible. Subsequently, in Cairo, Captain Lyons and myself compared my copies with the squeezes which he had made. The following texts are the result of the comparison. The numerals attached to the texts are those of the columns in the accompanying plan.

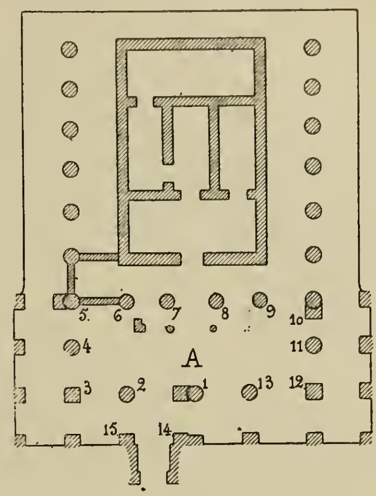

1, East face; — to the left, figure of Sekhet standing, and above its head, four vertical lines of inscription : 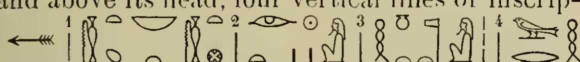 . To the right, the figure of a man is to be seen fronting and adoring the goddess, with five vertical lines of inscription : 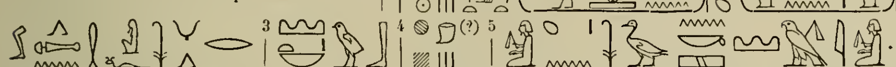 . The importance of this inscription lies in the fact that it shows Siphtah to have reigned at least six years.

3, over the sculptures of Thothmes III, — to the left, the figure of a man holding a flabellum, and above it, the two cartouches : 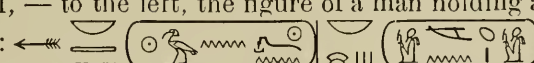 and three vertical lines of inscription : 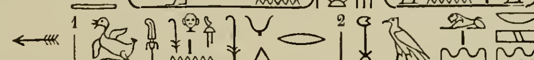 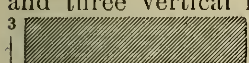 . To the right, the same goddess as above, with four vertical lines of inscription : 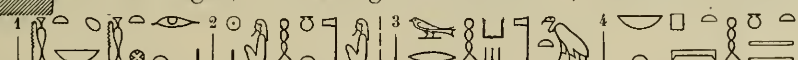 . We may conclude from this *graffito* that there was an embassy to Syria during the reign of Siptah.

On the same column, — to the right : , and to the left 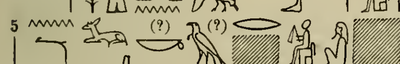 in vertical lines. A woman kneels on the right of the scene offering flowers to Horus, and in front of her in one vertical line, which is nearly illegible 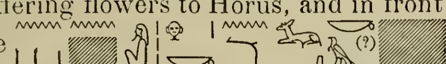 . The characters 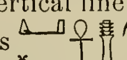 which are to be seen near the woman seem to belong to this part of the legend.

6. — Amonrâ to the right, with the vertical inscription : ; to the left : 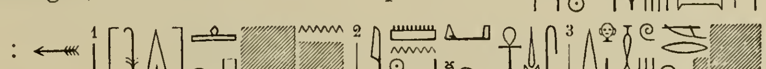 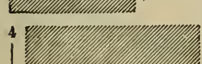 .

10. — Figure of Horus to the left, with the legend in one vertical line : 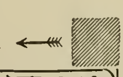 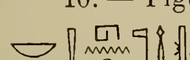 . The figure of the king : 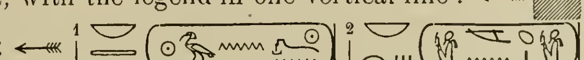

is standing under and offering to the god Horus, who gives him ; below the arm, in one vertical line : , and behind the king the ordinary formule, .

11. — A big ram, and the following graffito in seven vertical lines : . Under the inscription, face to the left, figure of a man; near the the ram at the side is : in one horizontal line, figure of Mendes.

12. — Two vertical lines : and the cartouches standing on .

12. — Four vertical lines over the figure of Sekhet obliterated, then comes, in seven vertical lines : .

12. — Figure of Thoth : in two vertical lines; then five vertical lines : .

Figure of Horus with the Solar Disk.

14, West face. — To the right man kneeling and holding , flabellum and scourge, and behind him in one vertical line, . In front of him, the cartouche placed upon , topped with . To the left, two vertical lines : .

14, West face. — Six vertical lines : .

14, South face : — Three vertical lines :

1 S'il n'y a pas erreur dans la copie, le cartouche pourrait appartenir au plus énigmatique de tous les Ramsès de la XXe dynastie, celui qui n'est guère connu que par un monument du Sérapéum; il est probable cependant qu'il faut y reconnaître le nom d'Amenmèsès. — G. M.

Behind, figure of a man adoring.

14, below the last — the two cartouches ; behind them five vertical lines of hieroglyphics defaced very much and nearly illegible :

14. — Three vertical lines :

15, West face : — The cartouche , then one vertical line : , the figure of a man worshipping and the rest of one horizontal line :

On the summit of a conical hill above the temples of Wadi-Helfa, on the west bank of the Nile, are several graffiti to the number of thirteen : the names of Antef, Mentuhotep and User indicate that the place was visited in the time of the XIth Dynasty.

Southward of the village of Serreh, miscalled Aksheh in Bædeker's *Upper Egypt*, on the Western Bank of the Nile and about ten miles North of Helfa, are the foundations of a temple built by Ramses II, which have been excavated by Captain Lyons. As he had no time himself to copy the inscriptions, I did so, my copies of them being as follows :

1. On the right hand side of the entrance, in three vertical lines :

2. On the Northern gate-post, East face, in three vertical lines :

3. Below the figures on the pilaster of the Northern gate-post in two horizontal lines :

4. On the Southern gate-post in two horizontal lines :

5. Above the cartouches of the places in Syria :

. Only a few of the names of the places in Syria are legible, owing to the efflorescence of salt upon the stone on which they are engraved. They ornament the exterior wall of the Temple to the North of the entrance, the corresponding wall to the South being inscribed with the cartouches of places in the South.

I add here some Phœnician, or rather, Aramaic *graffiti*, which I discovered four or five years ago on the rocks of the Western bank of the Nile, north of Silsilis and South of Heshân. They are in the neighbourhood of a large rock at the northern corner of the entrance of a Wadi, which the numerous Greek *graffiti* in the vicinity show to have been sacred. The first of the *graffiti* in the vicinity had abready been seen and photographed by Professor Petrie :

(1) ברכא הגה לאסי. « Blessed be Hagah of Isis. »

The fifth character may be intended for *yôd* instead of *hê*, but in this case it has not been completed.

The formula is that found in the XIVth chapter of Genesis, v. 19 : « Blessed be Abram of the most high God. » Outside the Old Testament it occurs only in Egypt.

(2) ברך עזריוכד שגבי לחר

« Blessed be Ezer-yobed the Shagbite of Horus. »

(3) ברך גמלן סרצן לחר « Blessed be Gamlan Sarzan of Horus. »

The three last letters are in an unknown script.

(4) ברך אבדנבי לחנם « Blessed be Ebed-Nebo of Khnum. »

The word Ebed is written erroneously with א instead of ע.

(5) This is a repetition of the preceding (No. 4).

(6) N-?-R.

Among the other inscriptions is one which seems to be bilingual, partly in the characters of the Cypriote syllabary, partly in the hieroglyphs which Mr. Arthur Evans has recently discovered on prehistoric objects found in Krete. It is as follows :

The Cypriote characters *pa-mo* (perhaps Φαμω) are again written by themselves on a neighbouring rock.

LISTE GÉOGRAPHIQUE DES VILLES DE L'IRAN

PAR

E. Blochet

TRADUCTION

1. Les villes qui ont été fondées successivement dans la terre d'Irân, les princes qui les ont bâties, tout ceci est écrit en détail dans ce mémoire.

2. Du côté du Khôrâsân (l'est), Kaî-ûs, fils de Kavât, jeta les fondements de la ville de Samarkand; Syâvukhsh, fils de Kaî-ûs, la termina. Kaî-khôsrav, fils de Syâvukhsh, y naquit et y établit le glorieux feu Varahrân. 3. Ensuite Zartûhasht apporta la Loi. Par ordre du roi Vishtâsp, il écrivit 1,200 fargards concernant la Loi sainte sur des planchettes faites d'or, et il les déposa dans le trésor de ce Feu. Après cela, le damné Sôkandar (Alexandre le Grand) les brûla et les jeta dans la mer. 4. Samarkand aux 7 pyrées. Il y eut 7 pyrées dans cette ville, c'est-à-dire qu'il y eut 7 souverains. 5. L'un de ces pyrées fut celui de Jim (un autre celui d'Azh-î-Dahâk), un autre celui de Frîtûn, un autre celui de Minôcîhar, un autre celui de Kaî-ûs, un autre celui de Kaî-khôsrav, un autre celui de Lôhrâsp, un autre celui du roi Vishtâsp. 6. Ensuite le damné Frâsyâk (Afrâsiâb) le Touranien fit de chacun de ces pyrées une résidence de démons et un temple de courtisanes.

7. Dans Bakhl, la belle ville, Spand-dât (Isfandiâr) fit une coupole et y établit le victorieux feu Vâhrâm. 8. C'est là qu'il frappa un coup de sa lance et qu'il envoya un message aux grands personnages de la religion, aux chefs, aux ministres, aux seigneurs, à Gôhram, à Tajâv et à Ardjasp, le roi des Hyaonas : 9 « Regardez ma lance! Quiconque regardera la morsure de cette lance (dans la terre), celui-là osera-t-il envahir la terre d'Irân? »

10. La ville de Khvarizm fut bâtie par Narsaî, le fils de Juive.

11. La ville de Marv-i-rût fut bâtie par Vâhrâm, fils de Yazdakart (Bahrâm V).

12. La ville de Marv et la ville de Arak furent bâties par le maudit Sôkandar (cf. § 3) le Roûmî (arûmâk).

13. Shahpûhr (Ier), fils d'Artashîr, construisit la ville de Gaznyân, et il y fit un grand pont.

14. La ville de Tûs, Tûs, le fils de Nôtâr, y fut durant 900 ans général en chef (sipâhpat). 15. Après Tûs, la dignité de général en chef alla à Zarîr, de Zarîr à Bastvar, et de Bastvar à Karzam.

16. La ville de Nîvshâhpûhr fut bâtie par Shâhpûhr (Ier), fils d'Artashîr. Ce fut là qu'il tua le Touranien Pâlîzak, et dans cet endroit même il ordonna de construire une ville.

17. Kaî-Lohrâsp, père de Vishtâsp, construisit la ville de Kâîn.

18. Dans le Gûrgân, la ville qu'on appelle Dahîstân fut fondée par Narsâî (Narsès) l'Aschkanide.

19. Azh-î-Dahâk, le souverain, fit de la ville de Kûms aux cinq tours son harem. Il y avait là une colonie de Parthes (Pârsikân), établie sous le règne de Yazdakart (Ier), fils de Shahpûhr.

20. Cinq villes furent fondées par Khosrav (Ier, Anouschirvân), fils de Kavât (Ier), Khôsrav Vashât, Khôsrav Mûstâpât, Vispshât, Khôsrav Nuhûmb, Khôsrav Shâtfarrukh. Khôsrav les fit et leur donna ces noms. 21. Et il ordonna que l'on plaçât aux 160 portes du palais de Dast-kart une tapisserie (fraspâi) de 160 farsangs de long et de 25 coudées royales (shah-ârishn) de haut.

22. Du côté de l'ouest, la ville de Tegest fut bâtie sur les ordres de Tûs, par Râjak, fils de Sîjak.

23. Râjak, fils de Sîjak, bâtit la ville de Sîv (?).

24. La ville de Khôrîh fut bâtie par Narsâî l'Aschkanide.

25. La ville de Bâpîl fut bâtie par Bâpîl sous le règne de Jim. 26. Il y enchaîna la planète Tîr (Mercure), et par sa magie il fit venir un nombre de 19 étoiles et planètes (les 7 planètes et les 12 constellations) ainsi que le huitième signe (du Zodiaque), et les montra abaissés.

27. La ville d'Hêrat fut fondée par Shahpûhr (Ier), fils d'Artashîr, et il plaça Mitrôzât d'Hêrat comme gardien des frontières sur les tribus des Arabes.

28. La ville de Hamdân fut fondée par Yazdkart (Ier), fils de Shahpûhr, que l'on appelle Yazdakart Dafrî; dans la même région, la ville de Nihavand et la ville de Var Vahrâm Gônd furent fondées par Vahrâm, fils de Yazdakart, que l'on appelle Vahrâm (V) Gôr.

29. La ville de Maûsil fut fondée par Fîrouz, fils de Shahpûhr.

30. Trente villes furent fondées dans la terre du Djezîrak, Hûtôs et le Kaîsar son neveu les firent.

31. Vingt villes furent fondées dans la terre de Shâm et du Yémen (?), Basrâ (?), Kûfâh, Mekkah, par Mêtôkshah, c'est le roi des rois, le Kaîsar.

32. Du côté du Nîmrôz, la ville de Kâpûl fut fondée par Artashîr, fils de Spand-dât.

33. Bastvar, fils de Zarîr, bâtit la ville de Bast. C'est dans cet endroit que le roi Vishtâsp sacrifia dans la bonne Loi au bord du lac Frazdânava (Frajdânav), il y établit les serviteurs de Vishtâsp et les autres « fils de famille » (Vis-pûhrak).

34. La ville de Parân (Parhân) et la ville de Zâvulistân furent construites par Rûstâm, roi du Sagastân (le pays des Saces).

35. La ville de Zarang fut d'abord fondée par le damné Frâsyâk le Touranien, il y établit le glorieux feu Karkôk. Il fit (prisonnier) Mânuscihar dans le Patashkhvargar. 36. Il souhaita d'avoir Spandarmât (Spenta-Armaiti) comme femme, et Spandarmât s'unit à lui dans cette terre. 37. Il détruisit la ville et éteignit le feu. Kaî Khôsrav, fils de Syâvukhsh, rebâtit cette ville et y rétablit le feu Karkôk. Artakhshîr, fils de Pâpak, termina cette ville.

38. La ville de Kirmân fut bâtie par Fîrûz, roi du Kirmân.

39. La ville de Vêh Artakhshîr fut faite en trois ans, et Artakhshîr, fils de Pâpak, la termina.

40. La ville de Stakhâr fut construite par Ardavân, roi des Parthes.

41. Dârâî, fils de Dârâî, fonda la ville de Dârâpkart.

42. La ville de Nîshahpûhr fut bâtie par Shahpûhr, fils d'Artashîr.

43. La ville de Gûr-Artakhshîr-Gadâ fut construite par Artakhshîr, fils de Pâpak.

44. La ville de Tavak fut construite par Hûmâî, fille de Cîharâzât.

45. Aûhrmazd II (tanî), descendant de Shahpûhr, bâtit les villes d'Aûhrmazd-Artakhshîr et de Râm-Aûhrmazd.

46. Les villes de Shûs et de Shûster furent bâties par Shasyân-dôkht, épouse de Yazdkart (Ier), fils de Shahpûhr. 47. C'était la fille du Rêshgalûtak, le roi des Juifs; elle fut mère de Vahrâm (V) Gôr.

48. La ville de Gûnd-i-Shahpûhr, et la ville d'Irân-Kart-Shahpûhr fut bâtie par Shahpûhr (Ier), fils d'Artashîr. Quand elle fut terminée (farâft, l. farjâft), il lui donna ce nom.

49. La ville de Nahârtîrak fut le harem du seigneur Azh-Dahâk durant sa mauvaise souveraineté. Ce fut la prison de l'Iranshehr, elle reçut le nom de sanctuaire (dîndân) des Aschkanides (?).

50. La ville de Samrân fut bâtie par Frîtûn, le descendant d'Athwyâna (Atvînân), il tua le roi de Samrân M-s-û-r (M-ân-r) et il ramena la terre de Samrân dans la possession de l'Irân-shehr. 51. Il donna la plaine des Arabes en propriété et en jouissance au roi des Arabes Bokht Khôsrav pour la possession (ou le maintien) de sa descendance.

52. La ville d'Arâst fut bâtie par Shahpûhr, fils d'Artashîr.

53. La ville de 'Askar (?) et la ville de Vêh (Artakhshîr) furent fondées par Artakhshîr, fils de Spandât (Isfandîar), et il nomma Anoshak, de la ville d'Arak, chef des marches de ..... sur les Arabes.

54. La ville de Gaî fut fondée par le damné Alaksandar (Alexandre le Grand), le fils de Philippe (Filipôs), il y avait là une colonie de Juifs, ils y furent amenés sous le règne de Yazdakart, fils de Shahpûhr, sur le désir de Shâsyân-dôkht, qui était sa femme.

55. La ville d'Irân-Âsân-Kart-Kavât fut bâtie par Kavât, fils de Fîrûz.

56. La ville de 'Askar fut bâtie par Vahrâm, fils de Yazdakart. (Cf. § 53.)

57. Irân-Gûshasp-Sipâhpât, (gouverneur) de l'Âtûrpatâkân, (fonda) la ville d'Âtûrpatâkân.

58. La ville de Van (?) fut fondée par Van (?), enfant de Gôrsî, elle vint en mariage à Kavât. Ce fut le lieu de sûreté d'Arvand-Âsp, Tûr-i-Brâtôrîsh le Karap en fit par sa sorcellerie la protection de sa propre vie.

59. Du côté de l'Âtûrpatâkân, la ville de Ganjak fut fondée par Frâsyâk le Touranien.

60. La ville d'Amôl fut fondée par le Zendîk plein de mort. Zartûhasht, le descendant de Spîtâma, était originaire de cette ville.

61. La ville de Bakdât fut fondée par Abou-Djafer que l'on appelle Abd-Allah.

62. Accompli victorieusement, terminé en salut, joie et plaisir.

1. [illegible]

2. [illegible]

3. [illegible]

4. [illegible]

5. [illegible]

6. [illegible]

7. [illegible]

8. [illegible] (M. [illegible]) [illegible] (M. [illegible]

9. [illegible]

10. [illegible]

11. [illegible]

12. [illegible]

13. [illegible]

14. [illegible]

15. [illegible]

16. [illegible]

17. [illegible]

18. [illegible]

19. [illegible]

20. [illegible]

21. [illegible] ; [illegible] ; [illegible] ;

NOTES

1. Shatrōstān, ville. P. شهرستان, شارسان, شارستان.

Irān-shatrō, « le pays d'Iran ». P. ايران شهر ou اريان شهر. Quelques auteurs orientaux voient dans cette dernière expression « la ville des lions », اريان étant le pluriel de اريا lion, mot nabatéen. Cette explication est absolument fausse. M. Spiegel (*Grammatik*, p. 12) considère اريان شهر comme une dérivation dialectale de ايران شهر. Il est plus probable que cette appellation est un représentant exact du perse *Aryāna-khshātrā, l'empire iranien.

2. Khōrāsān. P. خراسان ou خراستان, le pays du Soleil. — Samarcand. P. سمرقند. G. Μαράκανδα. Samarkand, dit Ahmed Razi..., fut bâtie par Kaï-Kāūs, fils de Kaï-Kobād, fortifiée par Iskender-Rūmī, rebâtie par Gushtāsp, fils de Lohrāsp... Du temps d'Iskender, un roi du Yemen, شمر, détruisit la ville. De là, son nom شمركند arabisé en سمرقند. (Schefer, *Histoire de Boukhārā*, texte, p. 245.) Masoudi et beaucoup d'autres auteurs rapportent cette légende.

Le feu Bahrām est le feu terrestre sous sa forme la plus pure.

3. Tākhtakīhā Zahabāīn (Zarīn) Kard. Si on lisait Kavat (= Kabad) au lieu de Kard, — ce qui est possible, — il faudrait traduire sur de nombreuses tablettes d'or. Fargart, فركرد, nom des divisions du Vendidad. — L'Ardā-Virāf rapporte cette même légende avec quelques variantes. L'Avesta était écrit sur des peaux de bœuf et déposé à Istakhr (ch. I). Le Dīnkart veut qu'une copie fût déposée dans le trésor de *Shapīgān*, l'autre dans les archives. (Haugh, *Zand-Pahlavi Glossary*, p. XXXI sqq.; *Essay on Pahlavi*, p. 149; Darmesteter, *Avesta*, III, ch. II.) Le nombre des chapitres varie entre 1000 et 12000. Abou-Mealy mentionne un pyrée du Fars où était déposée la loi de Zartusht. (Schefer, *C. P.*, vol. I, texte, p. 136.)

4-5. Le manuscrit est ici fort corrompu. La correction ātāshdān est celle qui respecte le plus le texte. La phrase : « C'est-à-dire que là il y eut 7 seigneurs, » semble une interpolation. Le texte parle de 7 pyrées et en nomme 8, celui d'Azh-i-Dahāk est sans doute à supprimer, car Azh-i-Dahāk est l'ennemi particulier du Génie du Feu. Peut-être haft (7) est-il corrompu de hasht (8) par l'intermédiaire d'un chiffre. Ātāshdān, pyrée.

6. Uzdahîsht de Uz + dā. Construction élevée, ne s'emploie qu'en mauvais sens. Cf. les במות de la Bible. — Cālbīkān, pl. de cālbīk, P. چلبي چلب, courtisane.

7. Bākhl-ī-Bāmīk, capitale de la Bactriane. L'épithète de belle est toujours appliquée à cette ville. Zend. Bākhdhi-Srīra. Masoudi, بلخ الحسنا, appelée aussi بهيه, jolie, مشعوقة, aimée. (Schefer, *C. P.*, I, 61.) L'adjectif bāmī بامى est devenu dans le Shāh-nāmeh un autre nom de Balkh. Perse *Bākhtri*, P. بلخ. (La forme zend, *Bākhdhi*, est déjà identique à la forme persane, *dh* = *l*). Grec Βάκτρα, Sk. Bālhika, Bālhi. Sur les origines, voir Schefer, *C. P.*, I, 56-61. — Vinpak, coupole. P. كنبه, كنبد, arménien *kembet*, arabe جُنْبُد. Les Persans, dit Yakout, *Dictionnaire géographique de la Perse*, traduit par M. Barbier de Meynard, p. 167), prononcent Gounbed, ce mot signifie dôme, coupole. La phrase suivante, tirée d'une lettre *parsie*, confirme la lecture et le sens ميبايد كه بهر حلقه بهدين كنبد اتش خانه بسازند. (Manuscrit, Suppl. Pers., 46, folio 15 *a*.) — Isfandiār, pl. Spand-dāt, créé par l'esprit du bien. اسفنديار dérive d'une faute de lecture.

8. Bahākān-ī-dīn. Les premiers de la religion. Cf. P. بها valeur. Bahāk est ici l'adjectif. — Pēshākān, adj. pēsh + āk, celui qui a le premier rang, princeps. La lecture *pēshāhānk*, général, ne demanderait qu'une correction légère, autorisée par l'état de corruption du texte. پشنك et پشلنك sont les noms du frère d'Afrasiāb. *V-c-u-r-a-a-k*, cette forme est certainement altérée, on peut songer à vicīrāk, ministre, ou vajūrāk, grand, dignitaire. La première correction me semble préférable. Rabāk, grand, *rab* (ar رب) + *āk*, suffixe adjectival. Gūhram, fils d'Arjāsp. Shāh-Nāmah, گهرم. Un noble Touranien porte ce nom à l'époque d'Afrāsīāb. — Tajāv, تژاو, genre d'Afrāsīāb, suivant le Shāh-Nāmah. Il est probable que Ferdousi aura confondu Arjāsp et Afrāsīāb, tous deux ennemis acharnés de l'Irân.

Hyōnān. Z. *Hyaōna*. Lat. *Chionitæ*. Syr. حصا

L'exploit d'Isfendiār est connu des historiens arméniens : « En ce temps-là, un certain Vahram Mehrevandak... s'empara de Bahl (بلخ) et de tout le pays des Kūshāns jusqu'au delà du grand fleuve Veh-rot (Oxus), jusqu'à la contrée nommée Kalzarion (Ferdousi, گلزريون, Modjmel-el-Tewārīkh, گل زريون), car il pénétra *au delà de la lance du brave Spandiat*, dont les Barbares disent qu'il y planta sa lance en terre. » (Sébéos, dans Garrez, *Journal Asiatique*, 1869, I, 173.)

9. Gazishn, morsure.

10. Khvarizm. Nom d'une ville et d'un pays. P. (Kh)uvarasmia. Z. *Hvāirizem*, « la terre du Soleil ». Ar. خوارزم; de là, le nom de خيوا (?). — Narsī Yahūtakān. Narsī, le fils de *Juive*, frère de Bahrām V, fils de Yazdakart. Cf. § 46. Bahrām Gōr, partant en campagne contre la Chine, lui remet l'empire. (Shāh-Nāmah, V, 673. Cf. Tabari-Nöld., p. 17.)

11. Marv-ī-rūt. مرورود, « la Merv du fleuve. » Turc مروجوق, « la petite Merv ». Cf. § 12.

12. Marv. P. Margu. Z. Mōuru. Gr. Μαργιανή. P.-ar. مرو appelée par les Arabes مروالشاهجان, « Merv, l'âme du roi ». Il est certain qu'il faut dire مروالشاهجهان, « Merv, la reine du monde ». Bâtie, suivant Yakout, par Iskender, fortifiée par Humāī, petite-fille d'Isfendiâr. C'est dans cette ville que fut assassiné le dernier Sassanide.

Arāk ou Rāk en Ādharbāijān. Le Vendidād pehlvi place Ragha (P. رى) dans cette contrée. Arāk est sans doute le représentant du Ragha de l'Avesta. (J. Darmesteter, *Avesta*, II, p. 13, n. 33.)

13. Gaznyān. P. غزنه ou غزنين (l. غزنين). Les habitants, dit Yakout, p. 405, prononçaient quelquefois ce mot خزنة, trésor. Cette prononciation, qui, à première vue, semble le résultat d'une étymologie populaire, pourrait reposer sur un fait réel. Ghaznī, — dans Ghaznyān est l'arabisation de Gaznī — qui peut fort bien venir de Ganzī, — par l'interversion de *n* et *z*. Ce mot serait un dérivé du mot گنج, trésor. Cf. le nom de la ville de Ganjak (§ 59), arabisé en جزنق avec la même inversion.

14. Tūs. P. طوس, aujourd'hui مشهد. Yakout en attribue la fondation à un roi du Yémen. Tūs est un des chevaliers de Kaī-Khosrav, petit-fils de Minōcihr. A l'époque moderne, les Sipāhdārs de Tūs se réclamaient de lui comme de leur ancêtre. Il se pourrait que le mot *Kart* ait été omis et qu'il faille lire : La ville de Tūs fut fondée par Tūs... et il fut Sipāhpat.

16. Nīvshahpūhr. La belle (ville de) Shahpūhr. L'orthographe pehlvie de ce nom est très variable. P. نيشاپور. Ar. نيسابور. (Étymologies dans Yakout, p. 578.) Appelée ainsi *Ebrescher* et

Iranshehr. Autres villes fondées par Shāhpūhr : شاپور, بلاش شاپور (cf. Aūhrmazd-Artakhshīr, § 45), پیروز شاپور (bâtie en Syrie. *Shāh-Nāmeh*, V, 470), شاپور خواست, شاد شاپور, arabisé en شاذ شاپور (*Modjmel*, décembre 1841, p. 506-526).

17. Kāīn. قاین entre la province de Nīshāpūr et celle de Kīrmān, capitale du Kohistân. M. de Khanikoff (*Journal Asiatique*, août 1875, p. 235) voit dans cette ville l'Artacoana des anciens; le mot Artā étant identique à un mot ارتا donné par le Burhān-i-Ḳāti'. L'identification topographique peut être exacte, mais la raison philologique dont l'appuie l'auteur est erronée. Le mot Artā ارتا n'est en effet pas un mot *arien*, mais bien un mot sémitique introduit dans le système graphique huzvaresh et prononcé tout autrement.

18. Gūrgān. P. Varkāna. Z. Vehrkāna. Gr. Ὑρκανία. P. گرگان. Ar. جرجان. — Il y a trois villes nommées دهستان. La seule qui convienne est la ville du Mazandérân. Yakout (p. 246) en fait remonter l'origine à Qobād, fils de Fīrūz. Narsāī l'Ashkanide. (§ 24.)

19. Kūms. P. کومس. Ar. قومس, abrégé (?) de کوهمش, montagnes de bouquetins, ou کوهمس, montagne de cuivre. (Schefer, *C. P.*, II, 184.) District au pied des monts du Tabaristān. C'est dans cette contrée que se trouve le Demāvand, prison de Zohâk. — Shapastān, شبستان, endroit où l'on passe la nuit. Azh-i-Dahāk est appelé *pat* et non *shāh*, car il n'est pas souverain légitime. Peut-être faudrait-il traduire tyran.

20. Khōsrav-Vashât, rejouissance de K.; Khōsrav-Nuhūmb, retraite de Khōsrav (cf. نهفتن, نهنبیدن); Vispshāt, toute joie; Khōsrav Shāt-farrūkh, la glorieuse joie de Khōsrav. Le nom de ces localités n'est mentionné nulle part. Cf. pour des noms similaires, رامتین = آرام‌تن, repos du corps. (Schefer, *C. P.*, I, 26.)

21. Frasp. P. فرسب, فرسپ, tapisserie dont on orne les murs; cf. les tapis que les Barmécides placent au nau-behār de Balkh. La kaaba de la Mecque est tous les ans couverte d'un voile, le mihmal. — Ārishn, coudée. P. آرش.

25. Bāpīl. H. בָּבֶל. Le pehlvi écrit Bāpīl ou plutôt Bāvīl, suivant la prononciation hébraïque même, le ב avec *dagesh* se prononçant *b*, et le ב sans *dagesh* comme *v*. Le nom de cette ville est une *forme* spécialement assyrienne de בלל, confondre. Cf. ar. بلبل; بل, ayant un tout autre sens. On peut voir aussi dans ce nom les mots assyriens *bāb-ilī*, porte des dieux; *ol matan*, « jusqu'à venir », ou *ol mitrō*, « jusqu'à Mitra ». Le sens de cette opération magique et sa signification sont obscurs. On sait que les Chaldéens étaient fort adonnés à l'étude de l'astronomie et qu'il y avait à Babylone des temples consacrés aux astres.

27. Herāt. P. هراة, forme arabisée. (Cf. بجارخداة.) Sa fondation est tantôt attribuée à un officier de Nārīmān, ou à Gūshtāsp. — P. Haraiva. Gr. Ἀρεια. P. هری. — Oulad. Ce mot est susceptible de beaucoup de lectures correspondant à autant de sens. La lecture *oulad*, ar. اولاد, donne un sens très satisfaisant. Beaucoup de noms de tribus arabes renferment en effet cet élément. On pourrait le lire valī, chef, ou var. P. ور, contrée. L'absence de la voyelle de prolongation n'est pas un obstacle absolu à la lecture oulad.

28. Hamadān. P. Hagmatāna. P. همدان. Ar. همذان. H. אַחְמְתָא (Esdras, I, VI, 2). La vraie étymologie a été indiquée par M. Oppert, *Inscriptions des Achéménides*, 1852, p. 112 du tirage à

part. — Voir, sur cette ville, Yakout, p. 599 sqq.; Schefer, *C. P.*, II, 185. Appelée aussi ساروق et سارو.

Nihāvand. P. نهاوند. Attribuée à Noé (نوح) par suite d'une étymologie populaire. — Var-Vāhrām-Gōnd. Cf. § 48, Gund-i-Shāhpūhr. — Yazdakart. C'est celui que les Orientaux nomment le scélérat پژه کار (pehl. *bajak-kār*). Tué par un cheval envoyé par Allah en punition de ses crimes. (Schefer, *Siasset-Nāmeh*, p. 59; *Shāh-Nāmeh*, V, 519, etc.)

29. Mosul. Ar. موصل. Ce mot est purement arabe.

30. Djazirak, جزيرة. Hūtōs (le manuscrit porte la leçon fautive am-tōs, la mère de Tōs). Zend *Hutaosa*, femme de Vishtāspa. — Kaīsar, قيصر. Lat. *Cæsar*. La légende du Kaisar est sensiblement différente dans le Shāh-Nāmeh.

31. Shām. Syrie. Ar. شام. La lecture Yaman (Yemen, يمن) est probable. — Kūfāh. Ar. الكوفة. Bâtie, suivant le Modjmel (*Journal Asiatique*, 1841, p. 278), par Hōshang. Cette contrée paraît avoir été dotée de nombreuses constructions faites par les Persans. — El-Medāīn, attribuée à Tahmuras (*id.*, p. 279). Le Shāh-Nāmeh cite une ville de فيروز شاپور, construite en Syrie par Shahpur II. — Basrā, lecture douteuse; man., *p-r-s-ā-ī*. On peut se demander s'il ne faudrait pas lire *damīk Parsāī*, la terre de Perse. Le manuscrit est ici très corrompu. — M-k-a a. La Mecque. Ar. مكة.

32. Nīmrōz. P. نيمروز (huzv. *pelag-lēlyā*), autre nom du Seistān, bassin du Helmend, هلمند (ar. هذمند). Zend *Haētumañt*. Gr. Ἑτύμανδρος. — Artashīr, fils de Spand-dât. Nom donné à Bahmān par son aïeul Gushtāshp.

33. Bōst. P. بُست. Ville du Seistān, dans la province du Seistān ou de Kābul, suivant d'autres, entre Ghaznah et Herat, sur le Helmend. L'Avesta attribue la fondation de cette ville à Bastavairi (pers. pehl. *Bastvar*), fils de Zarivairi (pers. pehl. *Zarîr*). Cf. بُشت dans la province de Nishāpūr. — Vis-pūhrak (huzv. *bar-bitā*), titre de noblesse de sens indéterminé.

34. Parān, Parhān. Il est difficile d'identifier sûrement cette ville. Elle doit se trouver dans les parages du Seistān. On trouve باران près Merv. — Zābūlistān, ou Zāvulistān, زابلستان, pays, au sud de Balkh, sur la frontière du Khōrāsān. — Rūstām Sagastān shāh, « Rustām, roi du Seistān ». Kaīkāūs donne à Rustām l'investiture du Nīmrōz. (*Shāh-Nāmeh*, I, 567; cf. Ὁρμισδάτης Σέγανσαὰ, Agathias; Migne, *Patrol. grecque*, t. LXXXVIII, p. 1522.)

35. Zarang, capitale du Seistān, P. زارنك. Ar. زارنج. — Karkōh, nom d'une forme du feu Burzīn-Mihr. P. *Karkōh*. Yakout donne كركويه comme nom d'une ville du Seistān, possédant un pyrée très vénéré. (P. 482.) — Patashvārgar, nom des montagnes qui bornent la Caspienne.

38. Kirmān, كرمان.

39. Vēh-Artashīr. La bonne (ville) d'Artashīr. Cf. le sens de Nīvshāhpuhr. P. كوارشير. Ar. بردسير.

40. Stakhār. P. استخر. Ar. اصطخر. Les rois de Perse y avaient établi leur trésor. Ardā Vīrāf I, (Yakout, 50). C'est Περσέπολις. Le Modjmel l'attribue à Hōsheng (*Journal Asiatique*, mars 1841, p. 278). — Ardāvān, roi arsacide, donne le gouvernement d'Istakhar à Bābek, et sa fille à Sassan qui a pour fils Ardeshīr Ier; ce dernier fait tuer Ardāvān. (*Shāh-Nāmeh*, V.)

41. Darāp-Kart. P. دارابكرد. Ar. دارابجرد. Ville du territoire d'Istakhar. (Yakout, 221.) C'est aussi le nom d'une localité, près de Nīshāpūr.

42. Cf. § 16.

43. Gūr-Artakhshīr-Gadā. Appelée chez les Orientaux Gūr, Khurrah-i-Ardashīr (la gloire d'A.) (*Shāh-Nāmeh*, V, 303), Ardashīr-Khurrah (Tabari-Nöldeke, 19). — La ville de جور, arabisé de گور, est citée comme district d'اردشير خرّه. غور, autre arabisation de گور, est un pays limitrophe du Zabulistān. (Yakout, p. 162.) Le Modjmel (*Journal Asiatique*, déc. 1841) l'appelle پيروزآباد.

44. Tavag. Tabari-Nöldeke (p. 67) l'indique comme ville à l'occident du Fars. Hūmāī, fille de Bahmān (Ardeshīr), fils d'Isfendiar. Appelée چهرزاد, celle qui est de naissance divine. Ar. شهرزاد, جهرزاد.

45. Aūhrmazd-Artakhshīr, هرموزد اردشير. Bâtie par Ardashīr Ier dans le Khoūzistān (Susiane). (Tabari-Nöldeke, p. 19.) Appelée aussi سوق‌الاهواز, le marché du Khouzistān (Modjmel, *Journal Asiatique*, déc. 1841, p. 502.) — Rām-Aūhrmazd, رام هرمزد, plaisir d'Auhrmazd. Suivant quelques auteurs, le nom complet est رام هرمزد اردشير, abrégé en رامز (Modjmel, déc. 1841, p. 502; Yakout, p. 254). — Aūhrmazd tanī (ar. ثانى) Shahpūhrān. Aūhrmazd II, descendant plutôt que fils de Shāhpuhr; il n'était en effet que son petit-fils.

46. Ce paragraphe a déjà été traduit par M. Darmesteter (*Revue des Études juives*, t. XIX, p. 41). Shūs et Shūstar sont deux villes du Khouzistān. Shūs, ancienne Shūsan. Ar. سوسن. Gr. Σοῦσα. Rebâtie par Shāhpūr II sous le nom d'Êranshahr-Shāhpūr. (Tabari-Nôldeke, p. 58.) — Shūstar. Ar. تستر. Attribuée à Shāhpūr Ier ou II. Le Modjmel (déc. 1841, p. 502) la fait bâtir par Ardeshīr Ier. Cette ville avait, dit-on, la forme d'un fer à cheval. Le nom de la reine est douteux. M. Damesteter lit Shāyān. Peut-être a-t-on une altération de שושן, Suzanne. Sur l'emploi de l'élément *dōkht*, p. دوخت, voir Drouin, monnaies de la reine Borān, *Revue numismatique*, 1893.

47. Rēshgalūtak. Talm. ריש-גלותא + k. Chef de la captivité. Cette princesse fut mère de Vahrām V et de Narsāī. (Cf. § 10.) Ferdousi a un vague souvenir de l'origine israélite du roi Bahrām Gour. Voir son aventure avec le Juif Barāhām. براهام (*Shāh-Nāmeh*, V, 567). Le nom براهام est certainement un compromis entre ابراهيم et بهرام.

48. Gūnd-i-Shāhpūhr. جُند شاپور (Shāh-Nāmeh), جُند يسابور et جند يشاهبور. Fondée par Ardeshīr Ier en l'honneur de son fils Shāhpūr, elle avait, suivant Yakout (p. 136), la forme d'un échiquier. Hamzah Isfāhāni prétend à tort que le nom complet était به جندى وشافور (Yakout, 169).

49. Nāhārtīrak. Ar. نهرتيرَى + k. Nom d'un canal du Khūzistān, creusé par un Ardeshīr dont les uns font le fils de Bābek ou le fils d'Isfendiār. (Yakout, 576.)

50. Samrān (?). Cf. شميران, altération facile de سمران. Yakout cite سميران dans le pays de Tarem; détruite par le célèbre Hasan-Sabbāh, cette ville portait le nom curieux de اخت قلعة الموت. (Yakout, 318.) — Bokht-Khōsrav. Cf. بُخت النصر. La forme primitive de Bokht-Khōsrav, si elle a réellement existé, est moins claire que celle de Bokht-en-Nasr. Aussi appelé Pat-Srav. Ferdousi le nomme سَرو.

53. Asker. عسكر; cf. عسكر مكرم. Ville du Khouzistan. (Yakout, p. 402.) On pourrait lire Hēkal هيكل, palais.

54. Gai. Ar. جَى. Ancienne portion d'Isfahān, appelée aussi Shehristān, Medinet, « la ville » (Yakout, p. 188), à un mille de la ville des Juifs. مدينة يهودية (Yakout, 520). On en fait la ville d'Isfahān elle-même (id., p. 613). Cet endroit semble avoir été un foyer de judaïsme au moyen âge. C'est à Isfahān que Bokht-en-Nasr (Nabukodonosor) emmène les Juifs en captivité. (Yakout, p. 41.) — Filīpōs. Gr. Φίλιππος. Ferdousi et les auteurs persans connaissent la forme فيلقوس.

55. Irān-āsān-Kart-Kavāt. Kavāt a rendu la Perse tranquille. Il se pourrait que Kavāt soit répété à tort.

57. Irān-Gūshasp. Gūshasp, altération de Gūshnasp, nom d'un des feux sacrés.

58. Van (?). Le texte donne *v-v-v*. La lecture est des plus incertaines. — Tūr-ī-Brātōrēsh le Karap, ennemi et meurtrier de Zoroastre.

59. Atūrpātakān. Nom de pays et de ville. P. ar. آذربيجان. L'étymologie de ce nom a été entrevue par Ibn-el-Moqaffa. Yakout rapporte qu'il y avait de nombreux pyrées dans cette contrée.

Ganjak. Le nom de cette ville est formé, comme celui de Ghaznyān (§ 13), de كنج. Ar. جزنق. Non loin de Maraghah, on y voit, aux premiers temps de l'hégire, des ruines sassanides et un pyrée. (Yakout, p. 161.)

60. Le Zendīk est Mazdak, fils de Bâm-dāt.

61. Bak-dāt. La ville créée par Dieu Baghō-Dāta. P. بغداد. Ar. بغداذ. Les Arabes appelèrent cette ville مدينة المنصور, la ville de Mansour, مدينة السلام ou مدينة السلم; les Turcs la nomment بهشت آباد. Il est inutile de chercher dans le mot Bak le nom d'une divinité spéciale, Abū-Dja'far, nom du second khalife abbaside (136-158), dont le nom est : المنصور بالله ابوجعفر عبد الله بن محمد بن على بن عبد الله بن عباس بن عبد المطلب 'Abd-Allah. La leçon des manuscrits, *A-b-u-i-n-a-n-i-k*, est inintelligible. La lecture 'Abd-Allah est la plus proche de ce que porte le texte, *ī-k-* étant souvent une faute pour *a*. Il est inutile de chercher dans ce groupe l'épithète d'El-Mansour; car le deuxième khalife abbaside ne porte pas ce nom en épigraphie et n'est désigné que par عبد الله « le serviteur de Dieu, Abd-allah ». Voir des exemples nombreux de ce nom dans Casanova, *Catalogue de la collection Fouquet*, dans les *Mémoires de la Mission du Caire*, t. VI, 3e fasc., p. 371; cf. p. 380-392. Il en est de même sur les monnaies où le nom d'El-Mansour ne figure jamais. Voir les monnaies de ce khalife dans Lavoix, *Catalogue des Monnaies musulmanes de la Bibliothèque nationale*.

ÉTUDES DE BOTANIQUE ÉGYPTIENNE

PAR

VICTOR LORET ET JULES POISSON

I. — LES VÉGÉTAUX ANTIQUES DU MUSÉE ÉGYPTIEN DU LOUVRE

Les végétaux antiques du Musée égyptien du Louvre sont rangés, dans la Salle civile, sur deux planches de l'Armoire E. Ces restes sont exposés, les uns dans des récipients anciens (corbeilles, plateaux, godets), d'autres dans de modernes soucoupes de porcelaine, ou dans des cartons; plusieurs, même, à cause de leur taille, sont placés simplement sur des socles de bois.

La plupart de ces spécimens portent d'anciens numéros de classement; dix ou douze en sont dépourvus, par oubli peut-être, ou plus vraisemblablement par suite du décollement et de la disparition des étiquettes. Le plus grand nombre des étiquettes portent la lettre N. suivie de numéros compris entre N. 1399 et N. 1429 (avec lacune des numéros N. 1401, 1402, 1404, 1407, 1408, 1411 et 1413). D'autres portent l'indication : « COLLECTION CLOT-BEY, *Caisse 33*, n°...., » ces numéros allant de 60 à 67 (avec lacune des n°s 61, 63, 65 et 66). Deux Grenades, numérotées N. 1414, sont accompagnées en même temps d'un papier portant la mention : « CLOT-BEY, *C. 33*, 60, » ce qui montre que les deux séries de classement ne s'excluent pas l'une l'autre.

Le Musée égyptien du Louvre fut fondé en 1827. Champollion en fit paraître le catalogue la même année : *Notice descriptive des monumens égyptiens du Musée Charles X*. Les végétaux y sont énumérés (pp. 96-97) dans la série L. (*Ustensiles domestiques*), du n° 159 au n° 177. Or, deux des échantillons provenant de la Collection Clot-Bey sont portés au Catalogue de Champollion (L. 166 et L. 169 = COLL. CLOT-BEY, *Caisse 33*, n°s 60 et 64), d'où l'on doit conclure que cette collection fit partie du Musée dès l'époque de sa fondation. Aucun des anciens numéros du Catalogue de Champollion (de L. 159 à L. 177) n'a été conservé sur les végétaux exposés; il est donc probable que les numéros de classement N. 1399, N. 1400 et suivants ont remplacé, à un certain moment, les numéros qui renvoyaient à ce Catalogue.

Il serait intéressant d'avoir des détails sur la provenance des objets appartenant à la Collection Clot-Bey; il serait utile également de connaître la signification du classement N. 1399, N. 1400 et suivants, et de rechercher si quelque ancien registre du Louvre ne permettrait pas, grâce à ces numéros, de savoir d'où proviennent les objets qu'ils servent à désigner. Nous n'avons pu, à notre grand regret, songer à entreprendre ce travail, qui eût pourtant augmenté considérablement la portée de nos études sur les végétaux du Louvre. Déterminer un Citron ou un Baobab est fort bien; pouvoir affirmer que l'un ou l'autre de ces fruits était connu des Égyptiens sous telle ou telle dynastie eût été infiniment mieux. Un Citron trouvé en Égypte dans une tombe d'époque romaine est un Citron ancien, et voilà tout; un Citron découvert dans une sépulture de

la XIIe dynastie eût changé de fond en comble l'histoire admise jusqu'ici de la culture des Aurantiacées. Un Baobab pouvant être daté de l'Ancien-Empire eût prouvé, bien plus sûrement encore que l'inscription de Hirkhouf, la haute antiquité des relations de l'Égypte avec l'Afrique centrale.

Peut-être quelque autre pourra-t-il un jour combler cette lacune de notre travail, s'il existe des documents pour le faire et si ces documents sont accessibles. En attendant, nous avons mis tous nos soins à déterminer le plus exactement possible les restes de végétaux égyptiens, — fruits, graines, fleurs, feuilles, — qui se trouvent exposés au Louvre. Nous avons réservé pour une autre série de recherches les résines, gommes, vernis, baumes, fragments de pains ou de gâteaux, dont l'étude est bien plus du ressort de la chimie que du domaine de la botanique. MM. P. Pierret, G. Bénédite et E. Chassinat ont mis, à nous faciliter nos travaux, une bienveillance et une serviabilité dont nous nous plaisons à leur témoigner ici notre vive reconnaissance.

Les plantes égyptiennes du Louvre avaient déjà fait l'objet de quelques recherches, peu connues d'ailleurs des égyptologues.

M. Bonastre, probablement sous l'instigation de Champollion, se livra pendant quelque temps à l'étude des végétaux égyptiens et publia dans le *Journal de Pharmacie*, de 1827 à 1832, les cinq mémoires suivants :

1. *Examen chimique de plusieurs substances provenant d'une momie d'Égypte* (t. XIII, p. 606; 1827).

2. *Recherches sur le* CINNAMOMUM *des Anciens* (t. XIV, p. 266; 1828).

3. *Recherches chimiques sur quelques substances végétales trouvées dans l'intérieur des cercueils de momies égyptiennes* (t. XIV, p. 430; 1828).

4. *Notice sur quelques végétaux représentés sur les anciens monumens de l'Égypte* (t. XVI, p. 642; 1830).

5. *Observations sur du* BAUME DE LA MECQUE *antique découvert en Égypte* (t. XVIII, p. 333; 1832).

C'est dans le troisième de ces mémoires que M. Bonastre a eu l'occasion d'identifier et d'étudier au point de vue chimique une douzaine de plantes du Louvre. Mais, si ses recherches publiées se bornent à ces quelques espèces, tout porte à croire qu'il avait fait auparavant un travail d'ensemble sur les végétaux du Louvre, car les déterminations de végétaux portées dans la *Notice descriptive* de Champollion sont dues, ainsi qu'il est dit dans cet ouvrage (p. 98), aux recherches de M. Bonastre.

Le botaniste J. Decaisne semble, lui aussi, s'être intéressé aux plantes égyptiennes du Louvre. Un certain nombre de courtes notices, jointes à quelques-uns des échantillons exposés, sont signées de son nom. Mais nous avons cherché en vain, dans les Bibliographies botaniques, la mention de quelque mémoire de Decaisne ayant trait à ce sujet spécial[1].

1. Au moment de donner le bon à tirer de ces lignes, nous recevons le tirage à part d'un utile et intéressant petit mémoire du Dr E. Bonnet : *Le Piante egiziane del Museo reale di Torino* (estr. dal *Nuovo Giornale botanico italiano*, vol. II, n° 1, 1895). Nous ne pourrions, sans trop de remaniements, en faire rentrer les résultats dans notre texte. Qu'il nous suffise de dire ici que le Dr E. Bonnet a découvert à Turin une nou-

En somme, l'étude des plantes du Louvre était presque entièrement à faire et, malgré les difficultés de tout genre dont elle était entourée, nous l'avons entreprise avec empressement. Nous en avons été, du reste, récompensés par les plus heureux résultats. Ce qui pouvait, en effet, nous être le plus agréable était de découvrir au Louvre quelque espèce qu'on n'eût jamais rencontrée encore dans les tombes égyptiennes. Or, sur trente-deux espèces que mentionnent les trente-quatre numéros de notre liste, dix sont nouvelles. Ce sont :

1. Le Lis blanc, *Lilium candidum* L. (n° 10),
2. Le Cèdre du Liban, *Cedrus Libani* Barr. (n° 13),
3. Le Peuplier de l'Euphrate, *Populus euphratica* Oliv. (n° 15),
4. La Macre ou Châtaigne d'eau, *Trapa natans* L. (n° 21),
5. L'Acacia tortueux, *Acacia tortilis* Hayne (n° 22),
6. L'Acacia hétérocarpe, *Acacia heterocarpa* Del. (n° 23),
7. La Liane à chapelet, *Abrus precatorius* L. (n° 26),
8. Le Jujubier commun, *Zizyphus vulgaris* Lam. (n° 28),
9. Le Citronnier, *Citrus Limonum* Risso (n° 30),
10. Le Baobab, *Adansonia digitata* L. (n° 32).

Nous avons eu, de plus, l'occasion d'examiner deux formes sauvages primitives peu connues (n°s 5 et 8), l'une de Souchet comestible (*Cyperus esculentus* L.), l'autre de Dattier (*Phœnix dactylifera* L.). Cette dernière, surtout, est intéressante pour l'histoire des plantes cultivées.

Peut-être la publication de notre travail donnera-t-elle lieu à un nouveau classement, probablement définitif, des plantes du Louvre. Aussi nous sommes-nous astreints, pour bien établir l'identité des échantillons que nous avons étudiés, à consigner, soit en notes, soit dans le texte, toutes les indications d'inventaire que nous avons pu trouver. Nous y avons joint la reproduction des quelques notices de J. Decaisne qui accompagnent les végétaux exposés, les numéros de concordance de l'ancien Catalogue de Champollion, et enfin les références complètes aux *Recherches chimiques* de M. Bonastre dont nous avons parlé plus haut.

De la sorte, notre liste, quoique disposée scientifiquement d'après l'ordre naturel des familles végétales, pourra se plier sans inconvénient à toutes les exigences de classement et de rangement.

---

1. — BLÉ TENDRE. TRITICUM VULGARE Vill.[1]

Plusieurs centaines de grains de Blé tendre (*Triticum vulgare* Vill.), mélangés

---

velle espèce pharaonique, le *Lolium rigidum* Gaud.; qu'il y a reconnu trois fruits entiers de Baobab, ainsi que des graines et de la pulpe desséchée; qu'enfin il signale et détermine en passant quatre espèces du Louvre, répondant aux n°s 7, 13, 23 et 32 de notre liste. Après ce travail, il ne reste plus, maintenant, qu'à déterminer les plantes égyptiennes du *British Museum* et à revoir, peut-être, celles du Musée de Florence.

1. N. 1427. — Fr. Champ., *Catal.*, L. 172. — M. Bonastre, *Rech.*, p. 431 : « Ce grain, qui comptait plus de deux mille ans d'ancienneté, a été broyé et bouilli dans l'eau distillée : la teinture d'iode ajoutée au liquide

avec des grains de Blé poulard (*T. turgidum* L.). — Ces grains sont dans un merveilleux état de conservation.

2. — BLÉ TENDRE. TRITICUM VULGARE VILL.[1]

Petite assiette contenant une vingtaine de grains de Blé, altérés et en mauvais état. — Il semble possible, pourtant, d'y reconnaître du Blé tendre (*Triticum vulgare* VILL.). Peut-être cette altération provient-elle de ce que les grains ont été légèrement grillés. On sait, en effet, que c'est sous cette forme que le Blé était officiellement désigné dans les listes d'offrandes : , « grains grillés de Froment ».

3. — BLÉ POULARD. TRITICUM TURGIDUM L.[2]

Ces grains se sont trouvés mélangés avec les grains de Blé tendre mentionnés plus haut (n° 1). — F. Unger et A. de Candolle avaient déjà signalé la présence de cette espèce dans les tombes égyptiennes[3]. Ces grains se distinguent du Blé tendre auquel ils se trouvent mêlés, non seulement par leur forme plus ramassée et plus renflée, mais encore par leur aspect corné et leur teinte rougeâtre. Comme les anciens Égyptiens divisaient leur Froment en *Froment blanc*, , et *Froment rouge*, , il se peut que ce soit le *T. turgidum* qui réponde à la seconde espèce égyptienne, la première étant le Blé tendre, *T. vulgare*, à grains blancs et farineux.

4. — ORGE A SIX RANGS. HORDEUM HEXASTICHUM L.[4]

Plusieurs centaines de grains d'Orge, très bien conservés, que leur forme allongée engage à rapporter à l'espèce *Hordeum hexastichum* L. — Cette espèce avait déjà été reconnue par F. Unger parmi les débris de végétaux mêlés à la terre des briques de Dahchour et de Tell-el-maskhouta[5]. G. Schweinfurth l'a également rencontrée parmi les offrandes découvertes dans une tombe de Gébéleïn[6]. C'était, — pense-t-il, — l'espèce la plus communément cultivée dans l'Égypte antique. Les spécimens de Gébéleïn se composent d'épis entiers et de grains séparés, de sorte que la détermination spécifique en est certaine. Ils se trouvaient enfermés dans des paniers et avaient été légèrement

---

y développe une couleur bleue très intense. MM. Lebaillif et Julia-Fontenelle avaient déjà fait connaître une observation semblable avec de l'orge torréfiée qui provenait de la collection égyptienne de M. Passal'acqua. » — En réalité, c'est sur des grains de Blé et non sur des grains d'Orge que MM. Le Baillif et Julia-Fontenelle ont fait leurs experiences (cf. J. PASSALACQUA, *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte*, Paris, 1826, p. 243, 291-292).

1. Sans étiquette.

2. N. 1427.

3. V. LORET, *La Flore pharaonique*, 2e éd., p. 22, n° 15.

4. N. 1427. — Ces grains d'Orge ont été, dans la vitrine du Louvre, divisés en deux portions, dont l'une est contenue dans un petit panier antique, de dix à douze centimètres de diamètre. Comme ils portent le même numéro d'inventaire que les grains de Blé étudiés plus haut (nos 1 et 3), il est probable qu'ils proviennent de la même tombe.

5. V. LORET, *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 24, n° 19.

6. G. SCHWEINFURTH, *Sur les dernières trouvailles botaniques dans les tombeaux de l'ancienne Égypte*, p. 2, 4-5.

torréfiés avant d'être déposés dans la tombe, ce qui est conforme à l'indication ritualistique des listes d'offrandes, lesquelles portent, à propos de l'Orge, la mention 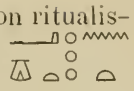 , « grains grillés d'Orge ».

5. — SOUCHET COMESTIBLE. CYPERUS MELANORRHIZUS DEL.[1]

Une vingtaine de tubercules du *Cyperus melanorrhizus* DEL. — Des tubercules du Souchet comestible (*C. esculentus* L.) ont été plusieurs fois rencontrés dans les tombes égyptiennes. Le Musée de Gizéh en possède qui datent de la XIIe dynastie (Drah-abou'l-neggah)[2], de la XXIIe dynastie (Deir-el-bahari)[3] et de l'époque gréco-romaine (Gébéleïn)[4]. G. Schweinfurth les a décrits comme étant petits et de forme ronde ovale. Le Musée de Berlin possède également de ces tubercules (inv., n° 1180); ils datent de la XIe dynastie et proviennent du coffret de la reine Mentou-hotep[5]. C. Kunth les a rapportés à l'espèce *C. esculentus*[6]. Mais A. Braun, les ayant étudiés de plus près, a fait à leur sujet les remarques suivantes : « Les tubercules du Musée de Berlin, de même que ceux que l'on tire aujourd'hui d'Égypte, sont arrondis et plus petits que ceux de la plante cultivée dans les jardins botaniques d'Allemagne, laquelle a des tubercules plutôt allongés ; ils appartiennent probablement à une forme dérivée. Ils ressemblent beaucoup plus aux tubercules de la forme de *Cyperus esculentus* qui croît spontanément dans la région méditerranéenne, ainsi qu'en Égypte, et qui a été deux fois décrite comme espèce spéciale sous les noms de *Cyperus aureus* TEN. et de *C. melanorrhizus* DEL.[7] »

Delile, en effet, distingue du *C. esculentus*, qui porte en arabe le nom de حب العزيز, « grain exquis », le *C. melanorrhizus*, que l'on nomme حب العزيز الصغير او الاسود, « grain exquis petit, ou noir[8] ». Pourtant, cette nouvelle espèce ne semble pas avoir été généralement admise, et P. Ascherson et G. Schweinfurth réunissent les deux espèces en une seule, considérant la première comme la forme cultivée et la seconde comme la forme sauvage du *C. esculentus* L.[9].

Quoi qu'il en soit de cette question de nomenclature, les tubercules du Louvre, au lieu d'être ovoïdes, brun jaunâtre et de la grandeur de l'olive, comme le sont les tubercules du *C. esculentus* cultivé, sont arrondis, noirs, et de bien plus petite taille. Ils répondent donc exactement aux spécimens du Musée de Berlin et à l'espèce *C. melanorrhizus* de Delile.

1. N. 1421.
2. G. SCHWEINFURTH, *Neue Beiträge zur Flora des alten Ægyptens*, p. 545; *Notice sur les restes de végétaux de l'ancienne Egypte contenus dans une armoire du Musée de Boulaq*, p. 3.
3. G. SCHWEINFURTH, *Ueber Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, p. 371.
4. G. SCHWEINFURTH, *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte*, p. 37; *Die letzten botanischen Entdeckungen in den Gräbern Ægyptens, mit Verbesserungen und Zusätzen*, p. 3, 15; *Sur les dernières trouvailles botaniques dans les tombeaux de l'ancienne Égypte*, p. 2.
5. *Ausführliches Verzeichniss der ægyptischen Altertümer, Gipsabgüsse und Papyrus*, Berlin, 1894, p. 61-62.
6. Dans J. PASSALACQUA, *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte*, Paris, 1826, p. 26, 229.
7. A. BRAUN, *Die Pflanzenreste des ägyptischen Museums in Berlin*, Berlin, 1877, p. 10 = *Zeitschrift für Ethnologie*, 1877, p. 296.
8. A. RAFFENEAU-DELILE, *Floræ ægyptiacæ illustratio*, n° 40 = *Description de l'Égypte*, t. XIX, p. 71.
9. P. ASCHERSON et G. SCHWEINFURTH, *Illustration de la Flore d'Égypte*, p. 157, n° 1095.

Les anciens Égyptiens ne mettaient pas ordinairement leur amour-propre à choisir, pour les déposer dans les tombes de leurs parents, les plus beaux fruits qu'ils pussent trouver sur le marché. Bien loin de là. Souvent ces fruits sont petits, à peine mûrs, et de mauvaise qualité. Souvent on n'en offrait que les noyaux, après en avoir mangé la chair. Quelquefois même, ces offrandes comestibles sont en bois peint[1]!...

Rien d'étonnant, par conséquent, à ce que nous trouvions au Louvre, au lieu de beaux Souchets bien succulents, de maigres tubercules de l'espèce sauvage.

6. — PALMIER-DOUM. HYPHÆNE THEBAICA MART.[2]

Un beau fruit de Palmier-Doum (*Hyphœne thebaica* MART.). — Ce fruit, que les anciens Égyptiens nommaient ⊿𓅱⊿𓅱 𓏏𓏏𓏏, s'est rencontré très fréquemment dans les tombes égyptiennes, dès l'époque de la XIIe dynastie[3].

7. — ARGUN. HYPHÆNE ARGUN MART.[4]

Quatre fruits de l'*Argun* (*Hyphœne Argun* MART.). — Des fruits de cet arbre existent aux musées égyptiens de Berlin, de Florence, de Gizéh et de Londres[5]. Ce fruit, que les Égyptiens importaient de la Haute-Nubie et qu'ils avaient même, sous la XVIIIe dynastie, tenté d'acclimater à Thèbes[6], est bien plus fréquent dans les collections d'antiquités égyptiennes que dans les muséums d'histoire naturelle. Aussi, les botanistes connaissent-ils peu l'arbre qui le produit et l'ont-ils tantôt rapporté au genre *Hyphœne*, tantôt considéré comme formant un genre distinct, renfermant quatre espèces, dont le *Medemia Argun*. Cet arbre ne fut découvert qu'en 1837, par Kotschy[7], tandis qu'on en connaissait le fruit depuis plusieurs années, grâce aux découvertes faites dans les tombes égyptiennes; mais ces fruits anciens, faute de points de comparaison, avaient été tout d'abord rapportés au genre *Areca*[8]. Ce fut F. Unger, en 1859, qui en reconnut le premier le genre exact[9].

---

1. Deux Dattes de ce genre, que nous nous sommes, et pour cause, dispensés de cataloguer ici, existent au Louvre, rangées avec les autres fruits, sous les numéros d'inventaire 9316-9317.

2. N. 1424. — Fr. CHAMP., *Catal.*, L. 159. — M. BONASTRE, *Rech.*, p. 434 : « ... Enfin celui (le fruit) du palmier *doum* appelé Κυζίφορα par Théophraste, *Cucifera thebaïca*, par Lin., et dont l'amande, de blanc d'ivoire qu'elle était dans le principe, est passée par le temps au brun noirâtre. » — On peut conclure de cette notice que le Louvre possédait deux fruits du Doum, dont l'un a été coupé par Bonastre et égaré.

3. V. LORET, *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 33, n° 36.

4. N. 1406.

5. V. LORET, *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 34, n° 37.

6. V. LORET, *Les Palmiers d'Égypte*, dans le *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, t. II, p. 24-25.

7. E. WÖNIG, *Die Pflanzen im alten Ægypten*, 1886, p. 317.

8. Les fruits du Louvre portent une étiquette où le mot *Areca*, écrit d'abord, a été biffé sans être remplacé par un autre; Kunth avait cru pouvoir créer, pour des fruits semblables, l'espèce *Areca Passalacquæ* (J. PASSALACQUA, *Catalogue raisonné et historique des antiquités découvertes en Égypte*, Paris, 1826, p. 228); enfin, Migliarini (*Indication succincte des Monuments égyptiens du Musée de Florence*, Florence, 1859, p. 74, n° 3606) avait considéré d'autres spécimens de la même espèce comme appartenant à l'*Areca Faufel*.

9. F. UNGER, *Die Pflanzen des alten Ægyptens*, p. 107.

8. — DATTIER. PHŒNIX DACTYLIFERA L.[1]

Douze Dattes et un noyau. — Bien des Dattes ont déjà été rencontrées dans les tombes égyptiennes antiques. Ceux qui les ont étudiées n'ont pas fait de remarques spéciales sur leur structure, leur forme ou leurs dimensions, et n'ont pas cherché à les comparer avec les variétés modernes que l'on peut observer sur les marchés de l'Égypte. Seul, A. M. Migliarini, après avoir décrit les fruits du Musée égyptien de Florence appartenant aux genres *Hyphœne thebaica* MART. et *H. Argun* MART., désigne les Dattes n° 3614 sous le nom de « Dattes du Palmier *Phœnix reclinata*[2] ». Il est évident qu'il n'eût pas hasardé cette détermination si ces Dattes ne lui eussent pas paru présenter quelque différence avec les Dattes ordinaires du *Phœnix dactylifera* L.

Or, les Dattes du Louvre, elles aussi, diffèrent de la Datte communément cultivée en Afrique. La pulpe en est coriace et résistante et présente beaucoup de rapports avec celle des espèces non comestibles, telles que le *P. sylvestris* ROXB. et le *P. canariensis* LODD. Quant à la graine, elle est en tout point semblable à celle du *P. canariensis*, laquelle est obtuse aux extrémités et marquée d'un sillon profond et bien défini. Le *P. reclinata* JACQ. a les graines deux fois plus petites, mais elles rentrent dans le même type. Enfin, M. de Cessac a trouvé à l'état fossile, dans le quaternaire volcanique des îles du Cap-Vert, des fruits et des graines qui se rapprochent beaucoup des spécimens du Louvre et ne s'en distinguent que par les extrémités moins obtuses. (P. FISCHER, dans les *Comptes rendus de l'Académie des Sciences*, 16 février 1874.)

En somme, les *Phœnix* sauvages de l'Afrique ont tous, ou à peu près tous, des graines à sillon bien distinct, et non à bords confluents comme dans les *Phœnix* cultivés à fruits comestibles. Les Dattes du Louvre sont donc des Dattes sauvages. Nous serions même tentés de les rapporter au *P. canariensis* si, d'une part, il était possible d'admettre que cette espèce a pu s'étendre autrefois jusqu'au Nil, et si, d'autre part, les fruits et les graines du Louvre n'étaient pas un peu plus allongés que les fruits et les graines de l'espèce des Canaries. Nous ferons remarquer, cependant, que le *P. canariensis* se rencontre aujourd'hui dans quelques jardins du Caire[3].

Quoi qu'il en soit de l'espèce exacte, il est un fait certain, c'est que les Dattes de Florence et celles du Louvre appartiennent, soit à quelque espèce à fruit non comestible (*P. reclinata*, *P. sylvestris*[4] ou *P. canariensis*), soit à la forme sauvage du *P. dactylifera*, forme que l'on trouve encore en Afrique à l'état sporadique, soit peut-être à une espèce primitive, aujourd'hui disparue, qui aurait donné, à force de culture, naissance au *P. dactylifera* moderne. On ne peut, en tout cas, songer à voir, dans les spécimens que nous avons examinés, les fruits comestibles du Dattier cultivé.

---

1. N. 1418. — F. CHAMP., *Catal.*, L. 170.
2. A. M. MIGLIARINI, *Indication succincte des Monuments égyptiens du Musée de Florence*, Florence, 1859, p. 74.
3. P. ASCHERSON et G. SCHWEINFURTH, *Illustration de la Flore d'Égypte*, p. 147.
4. Le *P. sylvestris* ne croît qu'aux Indes orientales; il ne peut donc guère avoir été connu des Égyptiens, du moins à l'état sauvage. Une espèce voisine, le *P. spinosa* THONN., de la Guinée et du Sénégal, aurait pu, dans l'antiquité, mieux que le *P. canariensis*, s'étendre jusqu'en Égypte.

Les historiens de la botanique ont souvent recherché les origines du Dattier cultivé[1]. La dernière opinion sur ce sujet, opinion émise assez récemment par MM. Schweinfurth et Hartmann[2], est que, pour le Dattier d'Afrique, la forme originelle semble être le *P. reclinata*, que l'on rencontre surtout dans l'Afrique méridionale, mais qui s'étend fréquemment jusqu'aux montagnes du nord de l'Abyssinie et du sud de l'Arabie.

On a vu plus haut, à propos du Souchet comestible (n° 5), que les Égyptiens ne se faisaient pas faute de déposer dans leurs tombes, au lieu de fruits mangeables, des fruits sauvages et de mauvaise qualité, appartenant à des espèces non comestibles. Nous avons ici, croyons-nous, un nouvel exemple du même fait.

D'ailleurs, il existe dans les textes égyptiens deux noms pour le Dattier. L'un d'eux, , désigne le Dattier cultivé; l'autre, , désigne, ou bien la forme sauvage du *P. dactylifera*, ou bien quelque espèce analogue : le *P. reclinata*, par exemple, si l'identification de Migliarini est exacte pour les fruits de Florence, et si l'opinion de MM. Schweinfurth et Hartmann est juste en ce qui concerne la forme originelle du Dattier cultivé. L'arbre fera l'objet d'une prochaine étude, car l'identification n'en a pas encore été nettement établie. En attendant, nous pouvons admettre *a priori* que les Égyptiens anciens ont pu avoir deux noms pour le Dattier, l'un désignant l'espèce cultivée et l'autre l'espèce sauvage, puisque les Égyptiens modernes sont dans le même cas et désignent l'espèce cultivée sous le nom de *Nakhlah* et l'espèce sauvage sous celui de *Ouischq* ou *Ouoschq*[3].

9. — OIGNON. ALLIUM CEPA L.[4]

Un carton renfermant une centaine d'Oignons (*Allium Cepa* L.). — L'Oignon, que l'on trouve si fréquemment figuré sur les monuments égyptiens, à partir des plus anciennes dynasties, a été assez souvent rencontré dans les tombes[5].

Les spécimens du Louvre nous sont parvenus dans un état tout à fait spécial et digne d'attention. Ce sont de jeunes bulbes dont les tuniques extérieures ont été enlevées et qui n'ont conservé que la partie centrale. De plus, cette partie centrale a été torréfiée et se présente avec une coloration brune et une apparence cornée très caractéristiques. Cette particularité peut nous laisser supposer que les tuniques extérieures, au lieu d'avoir été détachées intentionnellement, ont été détruites par le feu. L'odeur pénétrante d'oignon brûlé est très appréciable encore lorsque l'on brise un de ces bulbes.

La torréfaction, , était d'usage, d'après les listes officielles d'offrandes,

1. A. de Candolle, *Orig. des Pl. cultiv.*, 1886, p. 240-241; V. Hehn, *Kulturpfl. und Hausthiere*, 1894, p. 273.
2. G. Schweinfurth, *Ægyptens auswärtige Beziehungen hinsichtlich der Culturgewächse* (dans les *Verhandl. der Berliner Gesellsch. für Anthropol.*, 1891, p. 656 et 669).
3. P. Ascherson et G. Schweinfurth, *Illustration de la Flore d'Égypte*, p. 147.
4. Sans étiquette.
5. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 36, n° 42.

pour le Froment et l'Orge; on n'en trouve, dans ces mêmes listes, aucune mention au sujet de l'Oignon.

10. — LIS BLANC. LILIUM CANDIDUM L.[1]

Une plante entière de Lis blanc (*Lilium candidum* L.), bulbe et feuilles, collée sur carton. — Les feuilles de la plante ont été étalées et disposées de façon à simuler une fleur. Le carton sur lequel a été collé ce spécimen porte les indications suivantes :

« Plante liliacée. *Scilla obtusifolia?*

» Trouvée sur la poitrine de la momie d'une jeune fille.

» La Scille à feuilles obtuses est originaire de la Barbarie et a été retrouvée vivante dans les bois de la Calle. Desf., Poiret. »

En réalité, la plante du Louvre n'appartient nullement au genre *Scilla*, comme le montrent la forme et la disposition des écailles du bulbe, mais bien au genre *Lilium*, et à l'espèce *L. candidum* L. Les écailles comprimées du bulbe sont encore faciles à distinguer. C'est un jeune bulbe, d'un an environ, n'ayant pas encore porté de fleurs.

Le Lis blanc, que l'on trouve à l'état sauvage en Syrie, est très fréquemment nommé dans la Bible. Dans l'antiquité classique, on en préparait un parfum célèbre, que les Grecs nommaient μύρον σούσινον, χρίσμα σούσινον, du nom hébreu שׁוּשָׁן *shoushan*, de la plante. Or, Dioscoride (II, 62), qui nous a transmis la recette assez compliquée de ce parfum, nous indique qu'on le préparait surtout en Phénicie et en Égypte. Hippocrate le considère même comme exclusivement égyptien (σούσινον ὅ ἐστιν ἐν γῇ Αἰγυπτίῃ) ; de même Galien, qui le nomme Αἰγύπτιον ἔλαιον λεύκον[2]. On peut donc en conclure que le Lis était cultivé en Égypte au moins dès le Ve siècle avant notre ère.

Le nom égyptien *soushin*, qui répond philologiquement à l'hébreu שׁוּשָׁן, ne s'applique qu'au Lotus blanc (*Nymphæa Lotus* L.). Mais Dioscoride (III, 106) nous donne, comme noms égyptiens du Lis, les mots συμφαιφοῦ et τίαλος, orthographiés *symphœphos* et *tialos* dans l'*Herbarium* d'Apulée (§ 107). De plus, les traductions coptes de la Bible portent tantôt ϣⲱϣⲉⲓ et tantôt ϩⲣⲏⲣⲓ comme équivalents de κρίνον. Enfin, les *Scalæ* coptico-arabes ne donnent que le nom ϫⲣⲓⲛⲟⲓ, dérivé du grec.

Peut-être *tialos* a-t-il quelque rapport avec ⲧ-ϩⲗⲏⲗⲓ (ϯ-ϩⲣⲏⲣⲓ) : le mot égyptien *hourourou*, en effet, paraît s'appliquer parfois à une fleur particulière[3]. Quoi qu'il en soit, il est permis désormais de rechercher le nom du Lis dans les textes égyptiens, et l'on peut même admettre d'avance, sans grande chance de se tromper, que les Égyptiens ont introduit la plante dans leur pays à l'époque de l'expulsion des Hyqsos et de l'envahissement de l'Asie, c'est-à-dire sous la XVIIIe dynastie (XVIe siècle avant Jésus-Christ).

1. Sans étiquette. — F. CHAMP., *Catal.*, L. 164 : « FLEUR LILIACÉE trouvée sur la poitrine d'une momie; cette plante paraît appartenir à un genre voisin de celui des *colchiques*. »

2. H. STEPHANUS, *Thesaurus ling. græc.*, s. v. σούσινος.

3. Au *Grand Papyrus Harris* (VII, 12), par exemple, le *houir* est mentionné, comme nom d'espèce, parmi les fleurs odorantes cultivées dans les jardins.

11. — NARCISSE. NARCISSUS TAZZETA L.[1]

Cinq oignons de Narcisse (*Narcissus Tazzeta* L.), dont l'un est doré, un autre emmailloté d'une étroite bandelette, et les trois autres laissés dans leur état naturel. — On n'a encore rencontré qu'à Hawara des restes de cette espèce[2]. Les oignons de Narcisse du Louvre offrent deux formes distinctes. Les uns sont étroits et surmontés d'un plateau étalé : ce sont évidemment des oignons ayant déjà fleuri, comme en témoigne d'ailleurs l'existence, au milieu du plateau, d'un vide central qui ne peut avoir été formé que par la destruction de la hampe florale. Les autres oignons, — parmi lesquels se trouve le spécimen doré, — sont pyriformes et ne présentent aucune trace de floraison.

12. — GENÉVRIER. JUNIPERUS PHŒNICEA L.[3]

Deux fragments de fruit de Genévrier (*Juniperus phœnicea* L.). — C'est grâce à un intéressant caractère anatomique que nous avons réussi à déterminer ces fragments presque informes. La pulpe de la baie du Genévrier est en effet formée de cellules en fuseau, épaisses et bourrées de cellulose, que nous avons pu très exactement reconnaître dans les spécimens du Louvre.

Les fruits du Genévrier, nommés par les anciens Égyptiens et connus dans les textes dès le commencement de la XVIIIe dynastie (*Papyrus Ebers*), ont été souvent rencontrés dans les tombes[4].

13. — CÈDRE. CEDRUS LIBANI BARR.[5]

Un cône de Cèdre (*Cedrus Libani* BARR.) mesurant 8 cent. de hauteur, ce qui est la dimension normale du fruit. — Différents produits du Cèdre ont déjà été trouvés dans quelques tombes égyptiennes : sciure ayant servi à la momification, vernis recouvrant des cercueils de bois et composé de résine de Cèdre et d'huile de naphte, colophane formant la matière d'amulettes diverses[6]. De plus, M. Bonastre a très soigneusement étudié et décrit de la résine de Cèdre, en partie intacte, provenant de coffrets égyptiens élégamment ornés qui appartenaient à la collection de M. Drovetti[7]. Mais jamais jusqu'ici, dans les tombes de l'ancienne Égypte, on n'avait encore découvert de parties de l'arbre.

---

1. Le support de ces spécimens porte l'indication : N. 1410. L'un des trois Oignons laissés à l'état naturel est marqué du n° 1206.
2. V. LORET, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 40, n° 50.
3. Sans étiquette. — La minuscule assiette dans laquelle se trouvent ces fragments contient aussi une petite Lentille que nous examinerons plus loin (n° 25).
4. V. LORET, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 41, n° 51.
5. N. 1400. — Une autre étiquette, jointe à la première, porte le n° 62.
6. V. LORET, *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 42, n° 52.
7. M. BONASTRE, *Recherches chimiques sur quelques substances végétales trouvées dans l'intérieur des cercueils de momies égyptiennes*, dans le *Journal de Pharmacie*, t. XIV, 1828, p. 435.

La recherche du nom égyptien du Cèdre a donné lieu à de nombreux travaux qui n'ont pas encore réussi à éclaircir complètement la question. Le nom le plus vraisemblable paraît être , nom qui se serait conservé dans le copte ⲥⲓⲃⲉ; le mot , que l'on a cru pouvoir rapporter au Cèdre, ne s'est pas encore rencontré dans des textes assez probants pour que cette identification puisse être considérée comme indiscutable.

14. — PIGNON. PINUS PINEA L.[1]

Un Pignon, ou cône de Pin-pinier (*Pinus Pinea* L.)[2]. — Deux cônes de même genre avaient déjà été trouvés par Mariette, à Drah-abou'l-neggah, dans une tombe de la XIIe dynastie[3]. Flinders Petrie en a également rapporté de la nécropole de Hawara, à l'entrée du Fayoum (époque gréco-romaine)[4].

Le nom du Pin-pinier n'a pas encore été rencontré dans les *Scalæ* coptes. Le nom hébreu de cet arbre est אֶרֶן[5], mot qui peut avoir donné naissance au mot égyptien , que l'on trouve mentionné, à côté des noms du Cyprès et du Cèdre, dans la description d'un site de Palestine[6]. Mais cette identification n'est pas absolument certaine, car il se trouve plusieurs noms hébreux, — אֵיל, אֵלָה (térébinthe), אלה, אלון, אילון (chêne), — que l'on pourrait également rapprocher du mot hiéroglyphique *Arrouna*. Pourtant, ce mot *Arrouna* se trouvant placé entre deux noms de Conifères, et le texte égyptien représentant ces trois espèces d'arbres comme « atteignant jusqu'au ciel », nous inclinons à penser, — comme l'avait déjà fait J. Lauth[7], — qu'il s'agit plutôt du Pin-pinier, qui appartient aux mêmes régions que le Cèdre et le Cyprès, et qui est d'une hauteur bien plus considérable que le Térébinthe ou le Chêne de Palestine.

15. — PEUPLIER DE L'EUPHRATE. POPULUS EUPHRATICA OLIV.[8]

Fragment de guirlande. — La guirlande à laquelle appartenait ce fragment était composée, comme la plupart des guirlandes funéraires retrouvées jusqu'ici, d'un lien sur lequel étaient montées des feuilles plusieurs fois repliées sur elles-mêmes; sur ces feuilles étaient attachées de petites fleurs. Nous étudierons plus loin les fleurs (n° 22); nous n'avons pour le moment qu'à nous occuper des feuilles.

Ces feuilles appartiennent, non pas au genre *Salix*, comme la plupart des feuilles de guirlandes qu'a déterminées G. Schweinfurth, mais bien certainement au genre *Populus*. A cause des caractères de la nervation et de l'absence absolue de poils, nous

1. N. 1399.
2. M. Bonastre, à qui le renseignement a probablement été fourni par Champollion, déclare que ce spécimen provient d'un hypogée de Thèbes (*Journal de Pharmacie*, t. XIV, 1828, p. 434).
3. G. SCHWEINFURTH, *Neue Beiträge zur Flora des alten Ægyptens*, p. 544; *Ueber Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, p. 369; *Notice sur les restes de végétaux de l'ancienne Égypte contenus dans une armoire du Musée de Boulaq*, pp. 4-5.
4. FL. PETRIE, *Hawara, Biahmu and Arsinoë*.
5. E. ROSENMÜLLER, *Biblische Naturgeschichte*, t. I, pp. 242-244.
6. *Pap. Anastasi I*, 19/3.
7. *Zeitschr. der deutsch. morgenländ. Gesellsch.*, 1871, p. 620.
8. N. 1425.

ne croyons pas qu'il soit possible de les rapprocher d'une autre espèce que le *P. euphratica* Oliv. (syn. *P. diversifolia* Schrenk). La ressemblance est frappante quand on examine ces restes avec une grande attention.

Plusieurs faits, au surplus, viennent renforcer cette détermination :

1° Fr. Unger a cru pouvoir attribuer au genre *Populus* deux fragments de bois trouvés dans une brique de Tell-el-Yahoudi[1] ;

2° Théophraste (*Hist. Plant.*, IV, 8) nous apprend que le Peuplier blanc se rencontrait sur les bords du Nil, mais non en très grande abondance;

3° Les *Scalæ* coptes (n° 27) mentionnent le nom ⲡⲓ-ⲟⲣⲕⲁⲛⲟⲛ (var. ⲡⲓ-ⲟⲣⲕⲟⲛⲟⲛ) = الحور, *Populus alba* L.

4° Enfin, le *P. euphratica* est la seule espèce du genre *Populus* que l'on rencontre en Égypte à l'état spontané: P. Ascherson, en effet, l'a signalé dans la Petite-Oasis[2].

16. — sycomore. FICUS SYCOMORUS L.[3]

Deux figues de Sycomore (*Ficus Sycomorus* L.). — Les fruits du Sycomore ont été trouvés en grande quantité dans les tombes égyptiennes de toutes les époques, et il s'en trouve en abondance des spécimens dans presque tous les musées égyptiens.

17. — ricin. RICINUS COMMUNIS L.[4]

Soixante-douze graines de Ricin (*Ricinus communis* L.), de petite espèce. — Les musées égyptiens de Vienne et de Berlin, ainsi que celui de Gizéh, renferment des graines semblables[5]. Il se trouve également à la Bibliothèque Nationale, au Cabinet des médailles, une grande quantité de graines de Ricin qui proviennent très vraisemblablement de la collection de végétaux pharaoniques rapportée autrefois d'Égypte par F. Cailliaud.

18. — mimusops. MIMUSOPS SCHIMPERI Hochst.[6]

Cinq fruits entiers et trois graines. — Des fruits de *Mimusops* existent aux Musées égyptiens de Berlin, de Florence, de Leyde, de Londres et de Gizéh, ces derniers, de même que ceux du *British Museum*, provenant de tombes de la XIIe dynastie[7].

On a, pour l'identification de l'espèce, hésité entre le *Mimusops Elengi* L., le *M. Kummel* Hochst. et le *M. Schimperi* Hochst. Cette dernière espèce, originaire d'Abyssinie, semble être celle que cultivaient les anciens Égyptiens.

Les fruits du Louvre constituent de beaux exemplaires fort bien conservés; ils sont

1. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 43-44. n° 56.
2. P. Ascherson et G. Schweinfurth, *Illustration de la Flore d'Égypte*, n° 989.
3. N. 1416. — Champ., *Catal.*, L. 177.
4. L'étiquette porte : « N° 64. *C. 33.* » — Champ., *Catal.*, L. 169.
5. V. Loret. *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 49, n° 64.
6. N. 1417. — Champ., *Catal.*, L. 167.
7. V. Loret, *La Flore pharaonique*, 2e édit., n° 98, p. 61-63.

très nettement pyriformes. Mais les fruits des différentes espèces de *Mimusops* ont été trop insuffisamment décrits par les botanistes pour que nous puissions faire autrement, à propos des spécimens du Louvre, que de nous en rapporter à l'opinion de G. Schweinfurth, qui a étudié des Mimusops antiques accompagnés de leurs branches feuillues et qui les a considérés comme appartenant à l'espèce *M. Schimperi*.

19. — GOURDE. LAGENARIA VULGARIS SER.[1]

Une Gourde (*Lagenaria vulgaris* SER.) évidée. — Des Gourdes ont déjà été rencontrées dans les tombes égyptiennes : à Drah-abou'l-neggah (XIIe dyn.) par G. Schweinfurth[2], et à Hawara par Flinders Petrie[3]. La Gourde du Louvre, qui présente l'aspect d'une grosse orange un peu aplatie horizontalement, est ornée de dessins géométriques tracés à la pointe et porte un semblant d'inscription hiéroglyphique que l'on peut reproduire à peu près ainsi :

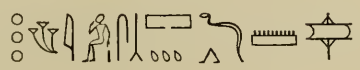

Cette inscription, qui décèle évidemment un auteur tout à fait ignorant des hiéroglyphes, ne prouve rien contre l'origine antique du fruit. Cette Gourde, en effet, a pu être décorée de signes dessinés au hasard du souvenir par quelque amateur plus artiste que lettré qui a pensé qu'une suite de caractères hiéroglyphiques, même dénués de signification, parachèverait avantageusement l'ornementation de l'objet.

Le spécimen du Louvre se rapporte assez bien, mais en plus petit, à la forme de *Lagenaria* qu'on appelle communément *Gourde plate de Corse*.

20. — GRENADIER. PUNICA GRANATUM L.[4]

Deux Grenades (*Punica Granatum* L.) entières et une cassée en deux. — Une étiquette collée sur le socle qui supporte ces fruits porte le mot « RUBIACÉE? ». Sous les fruits se trouve un papier portant ces mots :

« (CLOT-BEY, C. 33, 60)
Psidium ?
(Désignation de M. Decaisne). »

Ce sont bien des Grenades, de petite taille, et non des fruits de *Psidium*. L'impression laissée par les graines, sur la paroi interne du fruit ouvert en deux, ne laisse aucun doute à cet égard.

1. N. 1405.
2. G. SCHWEINFURTH, *Notice sur les restes végétaux*, p. 8 ; *Ueber Pflanzenreste*, p. 361, n° 12.
3. V. LORET, *La Flore pharaonique*, 2e édit., p. 74, n° 126.
4. N. 1414. — CHAMP., *Catal.*, L. 166. — M. BONASTRE, *Recherches*, p. 431 : « De l'écorce de Grenade... a été soumise au même traitement dans l'eau, » — c'est-à-dire broyée et bouillie : — « la teinture d'iode a été sans action; mais une dissolution des sels de fer péroxydés a occasionné sur-le-champ un précipité noir très abondant. »

La Grenade, introduite d'Asie en Égypte à l'époque des Ahmessides, y a conservé son nom sémitique *Arhmani* (hébreu *Rimmoun*, arabe *Roummân*, copte *Erman* et *Herman*, berbère *Armoun*). Les Grenades trouvées dans les tombes égyptiennes sont toujours de petite espèce, comme celles du Louvre, ce qui semblerait prouver que le Grenadier prospérait peu sur les bords du Nil[1].

21. — MACRE. TRAPA NATANS L.[2]

Un fruit de Macre (*Trapa natans* L.), ou Châtaigne d'eau. — C'est la première fois que l'on trouve cette espèce dans les collections égyptiennes. Le *T. natans*, d'après E. Boissier, se trouve à l'état spontané dans une grande partie de l'Europe, au Caucase, en Perse, ainsi que dans l'Afrique boréale et tropicale[3]. Jamais, en tout cas, aucun botaniste moderne n'a, à notre connaissance, remarqué l'espèce en Égypte.

Théophraste décrit le *T. natans*, très soigneusement et très longuement, sous le nom de τρίβολος; il l'indique comme se rencontrant surtout dans les eaux du Strymon[4]. Dioscoride, qui nomme la plante τρίβολος ἔνυδρος et en signale les noms vulgaires βουκέφαλος et ταυρόκερως, développe ainsi le renseignement fourni par Théophraste : « Les Thraces qui habitent les bords du fleuve Strymon nourrissent leurs chevaux de la plante fraîche; du fruit, qui est doux au goût et nourrissant, ils pétrissent une pâte qu'ils mangent en guise de pain[5]. » Enfin, Pline, avant d'énumérer les propriétés médicinales de la Macre et de reproduire la même indication que Dioscoride au sujet de l'abondance de cette plante dans le Strymon[6], consacre au *T. natans* les quelques lignes suivantes : « Tribulus non nisi in palustribus nascitur, dira res alibi, juxta Nilum et Strymonem amnes excipitur in cibis, inclinatus in vadum, folio ad effigiem ulmi, pediculo longo[7]. »

Il semble permis d'en conclure que la Macre croissait autrefois en Égypte et que c'est dans le Nil même qu'a été récolté le fruit du Louvre, d'autant plus que Diodore, lui aussi, paraît mentionner la plante parmi les productions du fleuve égyptien. Dans sa traduction de Diodore, en effet, F. Hœfer, auteur d'une *Histoire de la botanique* estimée, voit dans la phrase suivante, relative à la flore d'Égypte, la description de la Macre : « Enfin on y voit des espèces de ronces dont le fruit, appelé *myxarion*, se recueille après la retraite des eaux, et qui, à cause de sa douceur, est mangé aux secondes tables (dessert). » Hœfer commente ce passage par la note suivante : « Les commentateurs sont peu d'accord sur l'interprétation de βάτα καλούμενα μυξάρια. Les uns y voient des poissons, les autres des fruits d'une plante particulière. Je suis disposé à partager cette dernière opinion. Peut-être les μυξάρια sont-ils les fruits du *Trapa natans*, connus sous le nom de Macres ou Châtaignes d'eau[8]. »

1. V. Loret, *La Flore pharaonique*, 2e édit., n° 131, p. 76-78.
2. N. 1428.
3. E. Boissier, *Flora orientalis*, t. II, pp. 753-754.
4. *Historia Plantarum*, IV, 9.
5. Diosc., *De Mat. medic.*, IV, 15.
6. Pl., *Hist. nat.*, XXII, 12.
7. *Ibid.*, XXI, 58.
8. F. Hœfer, *Bibliothèque historique de Diodore de Sicile*, Paris, 1865, t. I, p. 39, n° 3.

Il est bien certain, comme le pense Hœfer, qu'il ne s'agit pas de poissons dans le texte de Diodore, mais bien de végétaux, car toute cette partie du livre a trait exclusivement aux plantes d'Égypte. Mais, en consultant le texte même de l'auteur grec, nous avons constaté avec étonnement que le terme μυξάρια, objet de la discussion, ne s'y trouve pas. On n'y lit en effet que ces mots : τὰ δὲ βάτα καλούμενα συνάγεται μὲν κατὰ τὴν ἀποχώρησιν τοῦ ποταμοῦ, etc.[1]

Il y aurait là une question d'établissement de texte à étudier; mais, quoi qu'il en soit, si l'appui de Diodore vient nous manquer en partie, le témoignage de Pline est suffisamment précis en lui-même pour que, sans nous attacher à rechercher quelle en peut être l'autorité, nous ayons quelque droit d'en conclure, après la découverte d'un fruit de Macre dans une tombe égyptienne, que les Égyptiens avaient très probablement le *T. natans* dans leur pays.

Le nom de la Macre n'a pas encore été rencontré dans les *Scalæ* coptes, qui ne mentionnent, sous le nom ⲁⲣⲟⲟⲩⲉ, que le *Tribulus* terrestre et non pas le *Tribulus* (*Trapa*) aquatique des auteurs classiques. Cette plante n'est pas nommée en hébreu dans la Bible et elle n'est pas citée, non plus, par les auteurs arabes.

M. Bonastre, étudiant au point de vue chimique le fruit du Louvre, a constaté que « l'amande, pleine de fécule, bleuit encore par l'iode[2] ».

22. — ACACIA. ACACIA TORTILIS HAYNE.[3]

Fragment de guirlande. — Les fleurs appartenant à cette guirlande, déjà décrite plus haut (n° 15), sont certainement les fleurs d'une espèce d'*Acacia*. A première vue, on pourrait les prendre pour des fleurs de Cassie (*Acacia Farnesiana* WILLD.); mais les bractées qui accompagnent les fleurs du Louvre sont trois fois plus développées que dans l'*A. Farnesiana*. En comparant avec les spécimens soumis à nos recherches des échantillons des divers *Acacia* qui croissent aujourd'hui en Égypte, nous n'avons trouvé que l'*A. tortilis* HAYNE dont les bractées, en forme de spatule, puissent se rapporter exactement, pour l'aspect et pour les dimensions, aux bractées des fleurs de la guirlande du Louvre.

23. — ACACIA. ACACIA HETEROCARPA DEL.[4]

Cinq gousses de l'*Acacia heterocarpa* DEL. (synon. *Acacia Stephaniana* BIEB., *Lagonychium Stephanianum* BIEB., *Mimosa micrantha* VAHL., *Prosopis brachycarpa* BOIV., *P. Stephaniana* SPR.). — Un papier réuni à ces spécimens porte, signée du nom de Decaisne, l'indication : *Alhagi Maurorum* TOURN. Cette détermination est inexacte, mais Decaisne lui-même, — ou peut-être Bonastre, — a dû faire la rectification assez vite, puisque ces fruits se trouvent portés au Catalogue de Champollion sous le nom

1. DIODORI SICULI *Bibliothecæ historicæ quæ supersunt*, ed. C. Müller, Parisiis, 1878, lib. I, cap. 34/9.
2. M. BONASTRE, *Recherches chimiques sur quelques substances végétales trouvées dans l'intérieur des cercueils de momies égyptiennes*, dans le *Journal de Pharmacie*, t. XIV, 1828, p. 434.
3. N. 1425.
4. N. 1415. — CHAMP., *Catal.*, L. 171.

A. heterocarpa. Ce sont bien, en effet, de façon indiscutable, des gousses de cette espèce d'*Acacia*, que l'on rencontre encore par toute l'Égypte, surtout dans les Oasis et dans les régions désertiques.

24. — LENTILLE. ERVUM LENS L.[1]

Trois Lentilles (*Ervum Lens* L.) placées dans un petit récipient plat et creusé, en forme de ∽. — La Lentille égyptienne, surtout celle de Péluse, a été célèbre de toute antiquité. Pline en signale deux variétés : *Duo genera ejus in Ægypto, alterum rotundius nigriusque, alterum sua figura* (*H. N.*, XVIII, 31). Cependant, on n'avait encore rencontré jusqu'ici la Lentille que dans une seule tombe (Drah-abou'l-neggah, XII° dyn.), sous la forme d'une boule de bouillie grosse comme le poing, dans laquelle on a pu isoler et reconnaître quelques graines entières. Ces graines mesurent quatre millimètres seulement de diamètre et ne diffèrent en rien de l'espèce que l'on vend communément de nos jours sur les marchés d'Égypte[2].

Les trois Lentilles du Louvre sont intactes, n'ayant pas été cuites. Elles sont de très petite taille, comme celles dont nous venons de parler, et se rapportent à la variété, — cultivée parfois dans certaines régions du nord et de l'est de la France, — que l'on nomme *Lentille rouge, Lentillon* ou *Lentille à la reine.*

25. — LENTILLE. ERVUM LENS L.[3]

Une Lentille (*Ervum Lens* L.) mêlée à deux fragments de fruit de Genévrier étudiés plus haut (n° 12). — Cette Lentille est exactement semblable aux trois échantillons décrits sous le numéro précédent. Peut-être provient-elle de la même trouvaille et n'a-t-elle été séparée des trois premières que par suite d'une erreur de rangement.

26. — ABRUS. ABRUS PRECATORIUS L.[4]

Quatre graines d'*Abrus precatorius* L. — Comme taille, comme situation et forme du hile, comme épaisseur du testa, et enfin comme structure des cotylédons, ces quatre spécimens sont absolument identiques aux graines de l'*A. precatorius*. Ces graines, que l'on emploie communément, sous le nom de *Pois d'Amérique*, à la décoration de menus objets de fantaisie, sont ordinairement rouge maculé de noir. Cependant, il en existe de brunes, de rousses, de jaunes et de blanches (D. C., *Prodr.*, II, 381). Celles du Louvre sont brunes, presque noires.

L'*A. precatorius* est originaire des Indes orientales, mais il s'est rapidement répandu en Afrique et en Amérique. Ni Forskal, ni Schweinfurth ne le mentionnent

---

1. N. 1429.
2. G. Schweinfurth, *Neue Beiträge zur Flora des alten Ægyptens*, p. 546; *Notice sur les restes de végétaux de l'ancienne Égypte*, p. 5; *Ueber Pflanzenreste aus altägyptischen Gräbern*, p. 362.
3. Sans étiquette.
4. Sans étiquette. Un papier qui accompagne ces fruits porte la mention : « Graines d'Acacia du Nil. »

dans leurs Flores d'Égypte. Les naturalistes gréco-latins n'en ont pas parlé. Les auteurs arabes n'en parlent pas non plus, ou du moins la plante n'a pas encore été, à notre connaissance, reconnue dans leurs écrits. Il pourrait en résulter un certain doute au sujet de notre détermination si, d'une part, les caractères botaniques de l'*A. precatorius* ne concordaient exactement avec ceux des échantillons du Louvre et si, d'autre part, Delile et Prosper Alpin n'avaient mentionné la plante dans leurs ouvrages.

Delile, en effet, dans sa *Floræ ægyptiacæ illustratio*, n° 656, écrit : « *Abrus precatorius* Linn. In Ægypto ex Alpino et Hasselq. Semina in hortis quandoque sata. » Prosper Alpin donne la figure de la plante, qu'il nomme *Phaseolus ruber Abrus vocatus*, et en décrit les graines rouges ponctuées de noir, en ajoutant que les jeunes Égyptiennes en font des perles pour leurs colliers et que le peuple les mange cuites au jus, comme les haricots, dont elles ont le goût[1].

Les graines du Louvre nous ont fait songer à certaines graines analogues découvertes par Maspero dans une tombe de Gébéleïn (époque gréco-romaine) et décrites en ces termes par G. Schweinfurth : « Une série de petites graines noires et luisantes enfilées sur un fil et servant à un ornement quelconque. La détermination de ces graines dont l'analyse de l'embryon seul donnerait la clé est rendue extrêmement difficile par suite de la perforation. Les graines sont aplaties, orbiculaires et acuminées en une courte pointe. Leur longueur et largeur correspond à trois millimètres, l'épaisseur à un millimètre. Elles ressemblent à plusieurs égards aux graines de *Cassia Absus* L., une mauvaise herbe du Soudan dont les graines se vendent sous le nom de *chichm* au bazar des Droguistes[2], au Caire et à Alexandrie, comme remède ophtalmique très apprécié chez les indigènes[3]. »

L'emploi de ces graines comme perles de collier concorde bien avec l'emploi des graines de l'*A. precatorius* que nous indique Prosper Alpin pour les Égyptiennes de son temps. Peut-être, si une étude comparée était possible, les trouverait-on semblables à celles du Louvre.

27. — jujubier arabe. ZIZYPHUS SPINA-CHRISTI Willd.[4]

Six fruits de Jujubier arabe (*Zizyphus Spina-Christi* Willd.).—Le doute ne semble pas possible quant à l'espèce. La base du calice persistant offre le caractère particulier d'être légèrement velue, ce qui ne se rencontre pas dans le *Z. Lotus* Lam., espèce avec laquelle Bonastre avait identifié les fruits du Louvre. Le *Z. Spina-Christi* a été rencontré souvent dans les tombes égyptiennes[5].

1. P. Alpini, *De Plantis Ægypti liber*, Venetiis, 1592, fol. 31-32.
2. A. Figari-bey, *Studii scientifici sull' Egitto e sue adiacenze*, t. II, p. 375.
3. G. Schweinfurth, *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte*, p. 38; *Die letzen botanischen Entdeckungen in den Gräbern Ægyptens*, p. 4.
4. N. 1426. — Champ., *Catal.*, L. 163. — M. Bonastre, *Recherches*, p. 434, n° 11.
5. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 98, n° 166.

28. — JUJUBIER COMMUN. ZIZYPHUS VULGARIS LAM.[1]

Fragment de noyau de Jujubier commun (*Zizyphus vulgaris* LAM.). — Ce fragment n'appartient certainement ni au *Z. Spina-Christi* ni au *Z. Lotus*. Il semble bien, par contre, se rapporter au *Z. vulgaris*.

Le *Z. Spina-Christi* et le *Z. vulgaris* sont les deux seules espèces de *Zizyphus* que l'on ait rencontrées dans l'Égypte moderne. Le premier s'y est répandu depuis l'antiquité au point de pouvoir y être considéré aujourd'hui comme subspontané; le second, seulement cultivé dans les jardins du Caire et d'Alexandrie, est néanmoins d'introduction ancienne, car son nom, عناب, se trouve dans les *Scalæ* copto-arabes à côté des noms de la première espèce, سدر et نبق.

La rareté de la présence du *Z. vulgaris* dans les tombes antiques, — le spécimen du Louvre est le seul qu'on ait signalé jusqu'ici, — comparée aux nombreux échantillons de *Z. Spina-Christi* que l'on a découverts dans les mêmes tombes, semble montrer, pour cette dernière espèce, ou bien une introduction beaucoup plus ancienne, ou bien une prédilection beaucoup plus grande de la part des Égyptiens. Les *Scalæ* viennent confirmer cette manière de voir, car, si elles portent, pour le *Z. Spina-Christi*, plusieurs noms dérivés certainement de l'ancien égyptien (кнпарі, кли, χρωστні), elles n'ont, pour le *Z. vulgaris*, que la transcription de son nom grec (ζιζιφα, ζυζεφαcυ).

29. — RAISIN. VITIS VINIFERA L.[2]

Une trentaine de Raisins (*Vitis vinifera* L.).—Les Raisins du Louvre appartiennent à cette race de Vigne portant des fruits à peau épaisse et à grosses graines que l'on cultive communément dans le Midi. Des Raisins, datant de toutes les époques, font partie de presque toutes les collections égyptiennes[3].

30. — CITRON. CITRUS LIMONUM RISSO[4]

Un fruit de Citronnier (*Citrus Limonum* RISSO). — Bonastre et Decaisne avaient déjà identifié ce fruit. Les recherches chimiques de Bonastre l'ont amené aux constatations suivantes : « Cette espèce de fruit coupée en morceaux a été macérée dans l'eau distillée froide. Le macéré filtré était excessivement acide, il rougissait le papier bleu de tournesol : en y projetant peu à peu de la craie en poudre, il s'y produisit une vive effervescence due au dégagement de l'acide carbonique, et il y eut une formation d'un sel calcaire insoluble. Ainsi il est donc présumable que ce Citron avait conservé depuis des siècles une partie des acides qu'il contenait[5]. »

---

1. Sans étiquette.
2. N. 1420. — CHAMP., *Catal.*, L. 161 : « RAISINS de l'espèce dite *de Damas*; » L. 162 : « RAISINS dits *de Corinthe*. » — M. BONASTRE, *Rech.*, p. 434 : « Raisins noirs et de Corinthe, *Vitis vinifera* et *apyrena*. »
3. V. LORET, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 99, n° 167.
4. Sans étiquette.
5. M. BONASTRE, *Recherches chimiques sur quelques substances végétales trouvées dans l'intérieur des*

L'examen que fit Decaisne du fruit du Louvre a été rapporté par J. Clément-Mullet dans la note suivante : « Dans une visite faite au Louvre, galerie égyptienne, en compagnie de M. Decaisne, le savant professeur a constaté l'existence d'un *Citrus*. Mais à quelle époque de l'antiquité pouvait-on le faire remonter ? Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il avait été trouvé dans un sarcophage égyptien, fait important à constater[1]. »

Comme l'identification de ce fruit est extrêmement importante pour l'histoire de la botanique, nous l'avons soumis à un très minutieux examen, bien que nous n'ayons pu obtenir l'autorisation de le couper. C'est bien certainement un Citron (*Citrus Limonum* Risso), sur le péricarpe duquel on peut distinguer assez nettement dix côtes. Parmi les Citrons qu'a réunis Poiteau dans sa *Pomologie*, c'est celui qui se trouve figuré au t. II, pl. 274 de cet ouvrage, qui ressemble le plus au fruit du Louvre. Le fruit égyptien n'a ni la forme allongée, ni les apophyses irrégulières qui caractérisent le Cédrat, et il n'appartient certainement pas à cette espèce.

On sait que la seule Aurantiacée qu'aient connue et décrite les auteurs classiques est le Cédrat (*Citrus Cedra* Ferr.), auquel ils donnaient les noms de μῆλον μηδικὸν, μῆλον περσικὸν, κεδρόμηλον, κίτριον, *malum medicum*, *malum citreum*, *citrium*[2]. Les historiens de la botanique attribuent généralement aux Arabes, — qui l'auraient tiré de l'Inde par l'intermédiaire de la Perse, — l'introduction du Citronnier en Afrique et en Europe, et rapportent cette introduction au Xe siècle de notre ère[3]. La découverte d'un Citron dans une tombe égyptienne vient remettre en question ce point de l'histoire des Aurantiacées.

Certes, avant d'essayer de tirer des conclusions quelconques de la présence d'un Citron dans une collection égyptienne, il importe de s'entourer de précautions fort grandes. On est en droit, en effet, de se poser tout d'abord les quelques questions suivantes :

1° Est-il bien certain que le fruit a été trouvé dans une tombe égyptienne ? Qui l'a découvert, et où ? N'a-t-il pu être fourni à un explorateur par quelque Arabe qui, l'ayant tiré de son propre garde-manger, aurait affirmé l'avoir rencontré dans une sépulture antique ?

2° En admettant que le fruit provienne d'une tombe antique, il serait important de savoir quel était l'état de cette tombe. Était-elle vierge, ou avait-elle déjà été visitée et fouillée ? Avait-elle été récemment ou anciennement habitée par des Arabes ?

3° Enfin, si le fruit a été trouvé dans une tombe intacte et que l'authenticité en soit par cela même assurée, cette tombe était-elle d'époque pharaonique, d'époque grecque, d'époque romaine, ou même d'époque byzantine ?

---

cercueils de momies égyptiennes (*Journal de Pharmacie*, t. XIV, 1828, p. 433). — Le fruit du Louvre étant absolument intact, il est certain que le musée en possédait deux lors de sa création, et que l'un d'eux fut confié à Bonastre, qui le coupa et négligea, — bien à tort, car cela eût facilité aujourd'hui certaines recherches d'anatomie botanique, — d'en restituer les fragments au Louvre.

1. J. Clément-Mullet, *Études sur les noms arabes de diverses familles de végétaux* (*Journal Asiatique*, 1870, t. XV, p. 37).

2. A. de Candolle, *Origine des Plantes cultivées*. Paris, 1886, p. 143 ; V. Loret, *Le Cédratier dans l'antiquité*, Paris, E. Leroux, 1891, pp. 22-26 ; V. Hehn, *Kulturpflanzen und Hausthiere*, Berlin, 1894, pp. 434-435.

3. A. de Candolle, *loc. cit.*, p. 144 ; V. Hehn, *loc. cit.*, p. 435.

Les archives du Musée égyptien du Louvre ne permettent malheureusement de répondre à aucune de ces questions. Nous ne pouvons donc, pour considérer ce Citron comme authentiquement antique et égyptien, que nous en rapporter à la bonne foi de Champollion, qui l'a enregistré dans son Catalogue du Louvre (L. 165)[1].

D'ailleurs, les *Scalæ* coptes mentionnent le Citron (ليمون), auquel elles donnent le nom de ⲕⲟⲣⲧⲓⲙⲟⲥ, ⲕⲟⲣⲧⲩⲙⲟⲥ, mot d'apparence grecque; à la suite de ce nom vient, dans les mêmes *Scalæ*, le terme ϫⲉϫⲣⲉ, traduit par l'arabe حماض, qui désigne une variété de Citron à fruit conique et à pulpe très acide[2]. Ce mot ϫⲉϫⲣⲉ étant bien certainement d'origine égyptienne, il se peut qu'on en puisse conclure, étant donné le fruit du Louvre, que les Égyptiens ont connu le Citron bien plus tôt qu'on ne le pensait jusqu'ici.

31. — BALANITE. BALANITES ÆGYPTIACA DEL.[3]

Trois fruits du *Balanites ægyptiaca* DEL. — Une étiquette, collée sur le petit socle qui supporte ces fruits, les nomme « Myrobolans d'Égypte ». Le Catalogue de Champollion (L. 160) fait suivre ce terme inexact de la dénomination correcte de l'espèce : « Myrobolans d'Égypte, *Balanites ægyptiaca.* » En 1638, J. Vesling, le commentateur de Prosper Alpin, confondait déjà le *B. ægyptiaca* avec le *Myrobolanus Chebulus*[4]. Cette confusion a persisté longtemps et a même duré quelque temps encore après la description minutieuse qu'a faite Delile de ce fruit, au commencement du siècle[5]. M. Bonastre, dans ses *Recherches* (pp. 431-432), écrit les lignes suivantes à propos de l'un de ces fruits du Louvre : « Un fruit, celui du *Balanites ægyptiaca*, ... fruit qui par parenthèse n'appartient, ainsi que l'avance le Codex, à aucune des espèces connues de myrobolans des pharmaciens.... Ce fruit a été traité de la même manière que ci-dessus (c.-à-d. broyé et bouilli dans l'eau distillée); le macéré aqueux n'a point donné de précipité vert, noir, ni bleu foncé par les mêmes dissolutions ferrugineuses (c.-à-d. par le peroxyde de fer). Ce fait indique clairement qu'on ne peut rapporter le fruit du *Balanites* aux myrobolans citrin, chébule ou belliric, dont le plus simple macéré donne un précipité noir très foncé par l'addition de quelques atomes d'une dissolution de sels de fer. »

C'est par centaines que l'on a trouvé les fruits du *B. ægyptiaca* dans les tombes égyptiennes, à partir de la XIIe dynastie. Les échantillons du Louvre diffèrent des échantillons du *B. ægyptiaca* moderne que l'on trouve dans nos collections d'histoire naturelle. Les fruits anciens sont beaucoup plus allongés. Peut-être appartiennent-ils à une forme particulière. De Candolle (*Prodr.*, I, 708), en effet, cite une variété β *ferox*, « putamine acutiore angustiore », dont la description conviendrait bien aux spécimens

1. CHAMPOLLION LE JEUNE, *Notice descriptive des monumens égyptiens du Musée Charles X*, Paris, 1827, p. 97.
2. V. LORET, *Le Cédratier dans l'antiquité*, p. 38.
3. N. 1412.
4. P. ALPINI, *Historia naturalis Ægypti*, Lugd. Batav., 1735, t. II, p. 205.
5. *Description de l'Egypte*, t. XIX, pp. 263-280.

du Louvre. Mais il ajoute : « In Santo-Domingo, ubi verisimiliter a Nigritis introducta. »

Il serait curieux que le *Balanites* de Saint-Domingue, s'il a été effectivement importé des rives du Nil, ait conservé dans sa nouvelle patrie la forme égyptienne antique, tandis que celle-ci s'est modifiée dans son propre pays d'origine.

32. — BAOBAB. ADANSONIA DIGITATA L.[1]

Un fruit de Baobab, mesurant une vingtaine de centimètres de longueur. — La taille moyenne du fruit de l'*A. digitata* étant d'environ 40 cm., il est très probable que le spécimen du Louvre n'est pas arrivé à complète maturité. Peut-être en pourrait-on conclure qu'il fut récolté sur un arbre transplanté en Égypte. Si P. Forskal, en effet, et R. Delile omettent de mentionner le Baobab parmi les plantes cultivées dans le Delta, P. Ascherson et G. Schweinfurth déclarent l'avoir rencontré dans les jardins du Caire[2]. L'introduction de l'arbre en Égypte peut même être relativement ancienne, car P. Alpin, vers la fin du XVIe siècle, l'a également remarqué dans quelque verger égyptien : « Arborem quæ hos fructus (scil. *Bahobab*) fert, vidi ego in quodam viridario, foliis magnitudine et figura, auranciis valde similes[3]. » Que le fruit du Louvre, en tout cas, ait été récolté en Égypte ou rapporté, à titre de curiosité, des pays où croît spontanément le Baobab, il n'en est pas moins pour nous une preuve des lointaines relations qu'entretenaient les Égyptiens dans les régions du Haut-Nil. La limite nord de l'aire d'indigénat du Baobab dans l'Afrique orientale a été très minutieusement précisée par G. Schweinfurth : cette ligne de démarcation traverse le Nil-Bleu à Abouharras, village situé à une quarantaine de lieues au sud de Khartoum, descend légèrement vers l'Est et remonte à Kassala, d'où elle se dirige presque en ligne droite jusqu'à la mer Rouge, un peu au nord de Massaouah. C'est entre ces deux dernières localités que le voyageur allemand a rencontré les individus les plus nombreux et les plus gigantesques : les Baobabs mesurant de soixante à quatre-vingts pieds de circonférence, affirme-t-il, s'y comptent par centaines; ils portent dans ces régions le nom de *Hamra*[4].

D'après ces données, nous ne voyons guère que deux points d'où les Égyptiens aient pu transporter ou recevoir dans leur pays, soit le fruit du Baobab, soit l'arbre lui-même : 1° les rives du Nil-Bleu, qui ne se trouvaient pas extrêmement distantes de leur colonie pharaonique de Méroé (aujourd'hui Gebel-Barkal); 2° les environs de Massaouah, qui faisaient partie du pays de Pount, pays dont il est fait mention dans les plus anciennes inscriptions.

---

1. N. 1403.
2. P. Ascherson et G. Schweinfurth, *Illustration de la flore d'Égypte*, p. 53.
3. P. Alpini, *De Plantis Ægypti liber*, Venetiis, MDXCII, fol. 27. — L'édition parue à Leyde en 1735 rectifie ainsi la fin de la phrase, qui renferme plusieurs fautes d'impression dans l'édition de Venise : « ... foliis magnitudine ac figura aurantiis valdè similem » (P. Alpini, *Historia naturalis Ægypti*, Lugduni Batavorum, 1735, t. II, p. 37).
4. G. Schweinfurth, *Pflanzengeographische Skizze des gesammten Nil-Gebiets und der Uferländer des Rothen Meeres* (dans A. Petermann, *Mittheilungen*, 1868), p. 159 et carte jointe au mémoire.

En agitant le fruit du Louvre, on constate que l'intérieur s'en est desséché et désagrégé. Les graines du Baobab, en effet, sont enveloppées d'une abondante pulpe rougeâtre, d'un goût acidulé et assez agréable, qui se dessèche à la longue et, après avoir présenté l'aspect de la moelle de sureau, finit par devenir farineuse et facile à réduire en poudre. Cette pulpe a joui longtemps en Égypte, et jouit encore au Soudan, d'une certaine réputation médicinale. Peut-être était-ce à titre de médicament que les Égyptiens de l'époque pharaonique recherchaient le fruit du Baobab. Du temps de P. Alpin, on trouvait fréquemment dans les drogueries du Caire, non pas le fruit de l'*A. digitata*, mais la pulpe du fruit, desséchée et écrasée au point de ressembler à une sorte de terre rouge. P. Alpin en compare le goût acide et astringent à celui de la *Terra lemnia* des auteurs classiques.

Nous ne savons par suite de quel malentendu, dont le premier coupable est vraisemblablement Adanson, certains botanistes modernes déclarent, en s'appuyant indirectement sur le texte de P. Alpin, que la pulpe sèche du Baobab est la *Terra lemnia* des anciens naturalistes[1]. Il en résulterait que cette pulpe aurait été connue en Europe longtemps avant notre ère, puisque la *Terra lemnia* est déjà mentionnée dans Théophraste[2]. Or, il n'en est rien. La *Terra lemnia* était quelque espèce d'argile ocreuse rouge[3] ou de rubrique[4], et non pas un produit végétal. Au surplus, P. Alpin n'a jamais dit ce qu'on lui fait dire en cette circonstance. Il établit une comparaison entre la pulpe sèche du Baobab et la *Terra lemnia*, mais non pas une identification. Voici d'ailleurs son texte, sur le sens duquel il ne peut y avoir le moindre doute : « Cairi etiam, quo loco recens fructus non habetur, ejus pulpa in pulverem parata ii utuntur, quæ est terra rubra, adstringenti acidoque sapore gustum feriens qualis in terra Lemnia observatur : estque apud multos familiarissimus illiusce terræ usus ad pestiferas febres, tum ad sputum sanguinis, ad lienterias, dysenteriam, cruentumque hepaticum fluorem, nec non ad uteri menses firmandos; alii ejusce terræ in subtilissimum pulverem redactæ dragmam cum aqua plantaginis dissolutam, ad eadem exhibent, alii decocto, alii infuso utentes[5]. » Par contre, P. Alpin donne, dans un autre de ses ouvrages[6], d'intéressants renseignements sur la *Terre de Lemnos*, mais il n'y fait en rien allusion au fruit du Baobab.

Nous avons tenu à éclaircir cette petite question, dans le but d'éviter à d'autres d'aller rechercher dans les auteurs grecs ou latins, — comme nous avons été un moment tentés de le faire nous-mêmes, — quelles étaient les propriétés médicinales du fruit du Baobab.

Cet arbre, que nous sachions, n'a pas été mentionné par les auteurs arabes; il ne se trouve, en tout cas, nommé ni dans Qazouini, ni dans Ibn-Baithar.

---

1. H. Baillon, *Dict. de Botan.*, t. I, p. 364; *Hist. des Plantes*, t. IV, p. 113; Ed. Lefèvre, dans la *Grande Encycl.*, t. V, p. 304. — Guibourt, dans son *Histoire naturelle des Drogues simples*, n'a pas commis la même erreur.

2. *De Lapidibus*, 52-53. — Cf. Diosc., *De Mat. med.*, V, 113; Pline, *Hist. nat.*, XXXV, 14.

3. N. Guibourt, *Hist. nat. des Drogues simples*, 1876, t. I, p. 363.

4. M. Berthelot et C.-E. Ruelle, *Collect. des anc. Alchim. grecs*, Introd., p. 261.

5. P. Alpini, *loc. cit.* — Le texte que nous donnons est celui de l'édition de Leyde, lequel ne diffère de celui de l'édition de Venise que par quelques modifications d'orthographe et de ponctuation.

6. *De Medicina Ægyptiorum*, Lugd. Batav., 1718, p. 305.

33. — CRESSON. LEPIDIUM SATIVUM L.[1]

Une vingtaine de graines de Cresson alénois (*Lepidium sativum* L.). — Jusqu'à présent, on ne connaissait cette espèce, pour l'Égypte antique, que par quelques graines qui s'en trouvent exposées au Musée égyptien de Florence[2].

34. — LOTUS BLANC. NYMPHÆA LOTUS L.[3]

Cinq fleurs et un fragment de pédoncule, le tout en assez mauvais état de conservation. — L'examen attentif des diverses parties de ces fleurs nous a montré qu'elles appartiennent au Lotus blanc (*Nymphæa Lotus* L.) et non pas au Lotus bleu (*N. cœrulea* SAV.), également commun dans les tombes antiques de l'Égypte.

Victor LORET et Jules POISSON.

Paris-Lyon, 21 mai 1895.

NOTE ADDITIONNELLE A LA LETTRE DE M. J. LEY

La planche qui accompagne la lettre de M. J. Ley sur deux monuments assyriens de Lyon, et qui a paru dans le dernier numéro du *Recueil*, porte la représentation de deux monuments. Le texte n'en décrit qu'un seul, par suite d'une erreur de mise en pages le *post-scriptum* de cette lettre a été supprimé. Ce *post-scriptum* indiquait simplement que le second monument, conservé dans le même musée que le premier, est de même matière et, vraisemblablement, de même provenance.

M. J. Ley a bien voulu faire lui-même, en faveur du *Recueil*, les frais de phototypie et de tirage de la planche qui illustre sa notice. Nous profitons de l'occasion qui nous est donnée d'en reparler pour remercier M. J. Ley de son intéressante communication et de sa générosité scientifique. G. M.

1. Sans étiquette.
2. V. LORET, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 110, n° 189.
3. N. 1409. — CHAMP., *Catal.*, L. 176.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Varia, von A. Wiedemann 1

Inscriptions du tombeau de Psametik à Saqqarah, par G. Daressy 17

Note on pre-Hellenic Finds (avec une planche), by D. G. Hogarth 25

Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par Fr.-V. Scheil 27

Lettre de M. Bouriant à M. Max Müller sur le mur de Horemheb à Karnak 41

Une fonction judiciaire de la XIIe dynastie et les Chrématistes ptolémaïques, par A. Moret 44

Çà et là, par E. Chassinat 50

Lettre à M. Maspero sur deux monuments assyriens de Lyon, par M. Ley (avec une planche) 55

Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, par G. Maspero 56, 121

Une classification des sens du mot [hieroglyphs], par A. Moret 84

Varia, par Wilhelm Spiegelberg 93

Notes prises dans le Delta, par Georges Foucart 100

De quelques localités voisines de Sidon, par G. Maspero 101

Bibliographie 104

Sur une statue de la collection Barracco, par Fritz de Bissing (avec trois planches) 105

Notes et Remarques, par G. Daressy 113

Das Geschäftsjournal eines ægyptischen Beamten in der Ramsesstadt aus der Regierung Ramses II, von Wilhelm Spiegelberg 143

Gleanings from the Land of Egypt, by A.-H. Sayce 160

Liste géographique des villes de l'Irân, par E. Blochet 165

Études de Botanique égyptienne, par Victor Loret et Jules Poisson 177

Note additionnelle à la lettre de M. J. Ley 199

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

DARMESTETER (J.). Études iraniennes. 2 vol. gr. in-8°. 25 fr.

— — Haurvatât et Ameretât. Essai sur la mythologie de l'Avesta. Gr. in-8°. 4 fr.

— — Ormazd et Ahriman. Leurs origines et leur histoire. Gr. in-8°. 20 fr.

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DEVERIA (F.). La nouvelle table d'Abydos. Gr. in-8°. 2 fr.

— — Notation des centaines de mille et des millions dans le système hiéroglyphique des anciens Égyptiens. Gr. in-8°. 2 fr.

— — Quelques personnages d'une famille pharaonique. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

EBN-EL-FARAD. Poésies en arabe. Gr. in-8°. 40 fr.

EBN-HAUCAL. Description de Palerme au milieu du Xe siècle de l'ère vulgaire. Traduit par M. Amari. In-8°. 75 c.

FAIDHERBE (le général). Collection complète des inscriptions numidiques (libyques) avec des aperçus ethnographiques. In-8° avec pl. 12 fr.

FARHAT (G.). Dictionnaire arabe, revu, corrigé et considérablement augmenté sur le manuscrit de l'auteur par Rochaïd Dahdah. Gr. in-8°. 30 fr.

GAYET (A.-J.) Musée du Louvre. Stèles de la XIIe dynastie, 60 pl. avec texte explicatif. In-4°. 17 fr.

GOLÉNISCHEFF (W.). Une excursion à Bérénice. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson au sujet des monuments perses de l'Isthme. Stèle de Darius aux environs de Tell-El-Maskhoûtah. In-4°, avec 8 planches. 7 fr. 50

GOTTBERG (E. de). Des cataractes du Nil et spécialement de celles de Hannek et de Kaybar. Gr. in-4°. avec 5 cartes. 20 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

JOHANNES DE CAPUA. Directorium vitæ humanæ alias parabola antiquorum sapientium. Version latine du livre de Kalilâh et Dinnâh publiée et annotée par G. Derenbourg. 2 vol. gr. in-8°. 16 fr.

JÉQUIER (G.). Le livre de savoir ce qu'il y a dans l'Hadès. Gr. in-8°. 9 fr.

LEDRAIN (E.). Les monuments égyptiens de la Bibliothèque Nationale (cabinet des médailles et antiques). In-4°. 37 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LEVI (S.). Le théâtre indien. Gr. in-8°. 18 fr.

— — Quid de Graecis veterum Indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.
Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.
Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

— — Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie. 28 liv. in-f°. Au lieu de 168 fr. 90 fr.

— — Les Papyrus égyptiens du Musée de Boulaq publiés en fac-similé. Tomes I à III, Papyrus 1 à 22. 3 vol. in-f° ornés de 121 planches. Au lieu de 400 fr. 260 fr.
Le tome III, 20 pl. en couleurs, se vend séparément. Au lieu de 100 fr. 50 fr.

— — Le Sérapéum de Memphis. Nouvelle édition publiée d'après le manuscrit de l'auteur par G. Maspero. Vol. I avec un atlas in-f° et un supplément. 55 fr.

— — Les Mastabas de l'ancien empire. Fragments de son dernier ouvrage, publiés d'après le manuscrit par G. Maspero. 9 Livr. Au lieu de 96 fr. 47 fr. 50

MASPERO (G.). Essai sur l'inscription dédicatoire du temple d'Abydos et la jeunesse de Sésostris. In-4°. 15 fr.

— — Hymne au Nil, publié et traduit d'après les deux textes du Musée britannique. In-4°. 6 fr.

— — Une enquête judiciaire à Thèbes au temps de la XXe dynastie. Étude sur le Papyrus Abbott. In-4°. Au lieu de 7 fr. 50. 4 fr.

— — De Carchemis oppidi situ et historiâ antiquissimâ. Accedunt nonnulla de Pedaso Homericâ. Gr. in-8°, avec 3 cartes. Au lieu de 4 fr. 2 fr.

MASPERO (G.). Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre. In-4°, orné de 14 planches et fac-similés. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Rapport à M. Jules Ferry, Ministre de l'instruction publique, sur une mission en Italie. Gr. in-4°. 20 fr.

— — Guide du visiteur au Musée de Boulaq. Petit in-8°, accompagné d'un plan et de six planches. Cartonné, toile. 7 fr. 50

— — Les inscriptions des Pyramides de Saqqarâh. Un fort vol. gr. in-4°. 80 fr.

MÉLANGES d'archéologie égyptienne et assyrienne. 3 vol. in-4°. Au lieu de 30 fr. 15 fr.

MÉMOIRES de la Société de linguistique de Paris. Tomes I à VIII complets. 204 fr.
Tous les fascicules, à l'exception du 1er et du 2e du tome I, se vendent séparément.

MYER (J.). Scarabs. The History, Manufacture and Religious Symbolism of the Scarabaeus, in Ancient Egypt, Phoenicia, Sardinia, Etruria, etc. Also Remarks on the Learning, Philosophy, Arts, Ethics. Psychology, Ideas as to the Immortality of the Soul, etc., of the Ancient Egyptians, Phoenicians, etc. In-8° cart. toile. 12 fr.

OPPERT (J.). Mémoire sur les rapports de l'Égypte et de l'Assyrie dans l'antiquité, éclaircis par l'étude des textes cunéiformes. In-4°. 12 fr.

— — Duppe Lisan Assur, éléments de la grammaire assyrienne. 2e éd. In-8°. Au lieu de 6 fr. 3 fr.

LE PAPYRUS DE NEB-QED (exemplaire hiéroglyphique du Livre des Morts) reproduit, décrit et précédé d'une introduction mythologique, par T. Devéria, avec la traduction du texte par M. Pierret. Gr. in-f°, 12 pl. et 9 pages de texte. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

PERRUCHON (J.). Les chroniques de Zara yâ Eqôb et de Baeda Mâryâm, rois d'Éthiopie de 1434 à 1478 (texte éthiopien et traduction) précédées d'une introduction. Gr. in-8°. 13 fr.

PIERRET (P.). Études égyptologiques comprenant le texte et la traduction d'une stèle éthiopienne inédite et de divers manuscrits religieux, avec un glossaire égyptien-grec du décret de Canope. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Recueil d'inscriptions inédites du musée égyptien du Louvre traduites et commentées. Première et deuxième parties avec table et glossaire. 2 vol. in-4°. Au lieu de 50 fr. 30 fr.

— — Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les mots de la langue, les noms géographiques, divins, royaux et historiques classés alphabétiquement; accompagné d'un vocabulaire français-hiéroglyphique. Gr. in-8°. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

— — Essai sur la mythologie égyptienne. Gr. in-8°. 7 fr. 50

POGNON (H.). Une incantation contre les génies malfaisants, en Mandaïte. Gr. in-8°, avec 1 pl. 2 fr. 50

— — L'inscription de Bavian. Texte, traduction et commentaire philologique, avec trois appendices et un glossaire. 2 vol. gr. in-8°. 12 fr.

— — Les inscriptions babyloniennes du Wadi Brissa. Gr. in 8°, avec 14 pl. 10 fr.

— — L'inscription de Raman-Nérar Ier, roi d'Assyrie (réponse à un article de M. Oppert). 1 fr.

REGNAUD (P.). Matériaux pour servir à l'histoire de la philosophie de l'Inde. Gr. in-8°. 19 fr.

REVILLOUT (E.). Papyrus coptes. Actes et contrats des musées égyptiens de Boulaq et du Louvre. 1er fasc. Textes et fac-similés. In-4°. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

— — Apocryphes coptes du Nouveau Testament. Textes. 1er fasc. In-4°. Au lieu de 25 fr. 10 fr.

— — Chrestomathie démotique. 4 vol. in-4°. Au lieu de 100 fr. 40 fr.

— — Études sur quelques points de droit et d'histoire ptolémaïques. In-4°. 10 fr.

RITUEL funéraire des anciens Égyptiens. Texte complet en écriture hiératique, publié d'après le Papyrus du musée du Louvre, et précédé d'une introduction à l'étude du Rituel, par le vicomte E. de Rougé. Liv. 1 à 5. Gr. in-f°; la livr. au lieu de 25 fr. 12 fr.

ROBIOU (F.). Mémoire sur l'économie politique, l'administration et la législation de l'Égypte au temps des Lagides. Gr. in-8°, orné d'une carte. 6 fr.

— — Recherches sur le calendrier macédonien en Égypte et sur la chronologie des Lagides. In-4°. 9 fr.

— — La Question des mythes, 1er fascicule : Égypte, Asie antérieure. In-8°. 2 fr. 50

— — Questions d'histoire égyptienne, étudiées dans le Recueil de travaux relatifs à la philologie et à l'archéologie égyptienne et assyriennes. In-8°. 1 fr.

— — Recherches sur la religion de l'ancienne Égypte, le culte. In-8°. 2 fr.

— — Le système chronologique de M. Lieblein sur les trois premières dynasties du Nouvel Empire égyptien et le synchronisme égyptien de l'Exode. In-8°. 1 fr. 50

ROUGÉ (E. de). Chrestomathie égyptienne ou choix de textes égyptiens, transcrits, traduits et accompagnés d'un commentaire et d'un abrégé grammatical. 4 vol. gr. in-8°. 100 fr.

— — Recherches sur les monuments qu'on peut attribuer aux six premières dynasties de Manéthon, précédées d'un rapport adressé à M. le Ministre de l'instruction publique sur les résultats généraux de sa mission en Égypte. Gr. in-4°, accompagné de 8 pl. dont 5 doubles. 20 fr.

— — Inscriptions hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant sa mission. Publié par le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

SAADYA (Gaon de Fayyoum). Commentaire sur le Sefer Yesira ou livre de la création, publié et traduit par Mayer Lambert. Gr. in-8°. 10 fr.

SAULCY (F. de). Dictionnaire topographique abrégé de la Terre-Sainte. 1 vol. in-8°. 6 fr.

SCHACK (G. von). Die Unterweisungs des Konigs Amenemhat, 1e et 2e Hälfte. Gr. in-4°. 8 fr.

VIREY (P.). Étude sur le papyrus Prisse. Le livre de Kaqimna et les leçons de Ptah-Hotep. Gr. in-8°. 8 fr.

Chalon-sur-Saône, imprimerie française et orientale de L. Marceau